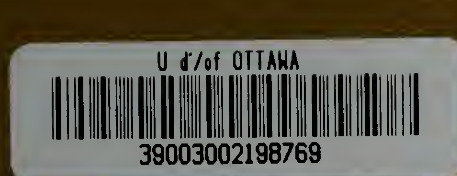
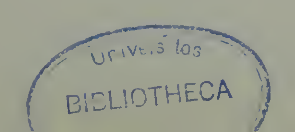

U d'/of OTTAWA
39003002198769


Univ.s tas
BIBLIOTHECA

HISTOIRE

DE

NAPOLÉON III

Bourg, Imprimerie Villefranche, place de l'Hôtel-de-Ville, 8. — 563-97



LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE

HISTOIRE

DE

NAPOLÉON III

PAR

J.-M. VILLEFRANCHE

[illegible] ÉDITION REVUE, CORRIGÉE & AUGMENTÉE

TOME I



PARIS
BLOUD & BARRAL
Libraires-Éditeurs
[illegible]

LYON
EMMANUEL VITTE
Libraire-Éditeur
Place Bellecour

[illegible]



[illegible] ON BONAPARTE

HISTOIRE

DE

NAPOLÉON III

PAR

J.-M. VILLEFRANCHE

2E ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE & AUGMENTÉE

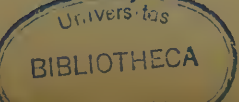
TOME I



PARIS
BLOUD & BARRAL
Libraires-Editeurs
4, rue Madame et rue de Rennes, 59

LYON
EMMANUEL VITTE
Libraire-Editeur
Place Bellecour

1898



PRÉFACE

L'heure de l'exacte justice, toujours tardive pour les hommes disparus au milieu de grands triomphes ou de grands revers dont ils furent les auteurs, paraît avoir sonné enfin pour Napoléon III. Vingt-cinq années — le *longum mortalis ævi spatium* de Tacite — ont tempéré les amertumes. Les collaborateurs et les complices ont disparu ; les adversaires ont expérimenté à leur tour les difficultés du pouvoir. Il est donc devenu possible de juger froidement ce prince étrange et si complexe, parfois si lucide et parfois si obstinément aveugle, tour à tour le plus hardi et le plus irrésolu des hommes, comme

aussi le plus heureux et le plus misérable ; bon jusqu'à la faiblesse dans la vie privée et cependant trompeur jusqu'à la perfidie dans la vie publique; esprit vaste mais encombré de chimères, réformateur bien inspiré quelquefois, conspirateur toujours.

Les ressentiments des Français se sont adoucis. Le souvenir des triomphes et des gloires, après avoir sombré avec le reste dans la catastrophe finale, a réapparu derrière le nuage des décombres à mesure que ce nuage était balayé par le Temps, qui emporte tout. On s'est rappelé quelles intentions généreuses furent mêlées à des rêveries funestes, et comme le coupable fut lui-même percé de ses propres traits plus qu'aucun autre, ses malheurs ont voilé ses fautes.

Peut-on rester impitoyable pour le criminel qui a subi sa peine?

L'histoire, en effet, ne nous présente pas d'exemple aussi complet des vicissitudes de la fortune. Peut-être à Constantinople Héraclius, d'abord jouet des Perses, puis leur vainqueur et l'arbitre de tout l'Orient, puis dépossédé des trois quarts de son empire par les Arabes ; peut-être encore Napoléon Ier; mais ni Héraclius, ni Napoléon Ier n'eurent des débuts aussi cahotés, et la chute du premier ne

fut pas aussi entière, ni celle du second aussi humiliante. Ce fut d'entreprises insensées et de la prison que Napoléon III s'éleva aux sommets les plus radieux, et ce fut par sa volonté seule, pour s'être acharné à ne pas voir ce que tous les autres voyaient, qu'il en fut précipité. Tel un ballon s'élève par le gaz qu'il renferme, et, dégonflé, tombe à pic ; mais lui, c'est de propos délibéré qu'il s'est privé de ce qui le soutenait. Son histoire confine au roman ; le rêve et l'action s'y confondent ; les changements à vue s'y succèdent, jusqu'au dénouement qui a une horreur tragique ; et quand le drame est terminé, le personnage principal reste une énigme.

Pour trouver d'exactes comparaisons avec sa destinée, il faut les chercher en dehors de l'histoire purement humaine, avant que l'humanité fût adulte.

Le règne de Napoléon III fut un règne biblique. Il nous semble revoir en lui un de ces princes d'Israël ou de Juda, les Saül, les Joas, auxquels tout réussissait tant qu'ils étaient fidèles, et sous lesquels tout se dérobait quand ils se livraient aux faux dieux. Car d'ordinaire les erreurs commises ne développent que lentement leurs conséquences funestes ; ce sont les fils ou les petits-fils qui souffrent des fautes du père ou de l'aïeul. Mais avec

Napoléon III, les conséquences sont personnelles, immédiates, sans merci. Pour compléter la similitude, des prophètes avertisseurs multiplient en vain promesses et menaces : le prince, imperturbable comme un somnambule, court à l'abîme, sans se détourner d'un pas. Et Dieu sait, pour Napoléon III, si les Samuel, les Elie et les Elisée ont fait défaut ! Il en trouva parmi ses victimes et parmi ses adversaires ; il en eut jusque dans sa Cour; il en rencontra dans les rangs de ses meilleurs amis. Fasciné par des chimères, et manquant de l'inappréciable lumière d'une conscience droite, il ne voulut rien entendre ; aussi sa chute épouvanta les hommes sans lui mériter leur pitié.

Puisse-t-elle maintenant les instruire ! C'est le but que nous nous proposons, outre l'amer plaisir de peindre une époque agitée, que nous avons vécue, et des calamités que nous avons vues venir sans pouvoir rien faire pour les écarter...

Notre travail est le fruit de longues années. Commencé dès la mort de notre triste héros, il s'est poursuivi, complété et parfois modifié au fur et à mesure des documents parus, et nous ne pouvons que nous féliciter des délais de la publication, car les documents ont abondé depuis peu. Il s'est dé-

gagé, autant que le permet l'humaine faiblesse, de tout parti-pris, de toute passion, sauf la passion de la justice.

Ni pamphlet, ni panégyrique : la vérité !

Bourg, septembre 1897.

P. S. pour la deuxième édition. — *Notre impartialité a été appréciée, si l'on en juge par le succès de l'ouvrage, tiré à près de 3.000 exemplaires et épuisé en quinze mois.*

La nouvelle édition a subi de nombreuses corrections et additions. Nous nous ferons un devoir de profiter toujours des documents nouveaux, ainsi que des observations qui pourront nous être faites.

Bourg, janvier 1898.

HISTOIRE

DE

NAPOLÉON III

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE DE LOUIS-NAPOLÉON. — LE ROI LOUIS & LA REINE HORTENSE. — EQUIPÉES DE FORLI & DE STRASBOURG

LOUIS-CHARLES-NAPOLÉON BONAPARTE naquit à Paris, au château des Tuileries, le 20 avril 1808, de Louis-Napoléon, roi de Hollande, frère de Napoléon Ier, et d'Hortense de Beauharnais, fille de l'impératrice Joséphine et sœur du prince Eugène. Il fut baptisé à Fontainebleau par son grand oncle, le cardinal Fesch, et eut pour parrain son oncle paternel l'empereur Napoléon Ier, et pour marraine sa grand'mère maternelle l'impératrice Joséphine. Sa naissance fut entou-

rée de toute la splendeur réservée d'ordinaire à la venue d'un héritier du trône. Tous les clochers de la capitale mêlèrent leurs joyeux carillons au tonnerre du canon des Invalides, et des salves d'artillerie annoncèrent, de Hambourg à Rome et des Pyrénées à l'Adige et au Danube, qu'un nouveau rejeton impérial venait de naître. Tout en effet présageait de hautes destinées à cet enfant : Napoléon ne possédait pas encore d'héritier direct, son frère Joseph n'avait que des filles, et deux sénatus-consultes avaient réglé qu'à défaut de leurs descendants, ce seraient ceux de Louis qui recueilleraient l'héritage impérial. On pouvait donc présumer qu'un fils du roi de Hollande serait un jour appelé à ceindre la couronne.

Le roi Louis était un excellent homme, un peu faible, un peu fantasque et rêveur, modeste, ennemi du faste, enthousiaste de Jean-Jacques Rousseau, ami personnel de Bernardin de Saint-Pierre et, quoique très brave, préférant les lettres à la gloire « qu'on n'acquiert, disait-il, qu'au prix de sacrifices inconciliables avec un cœur sensible. » Des rhumatismes précoces lui paralysèrent la main droite à tel point qu'on était obligé d'y attacher une plume pour qu'il pût signer ; cela le rendit quinteux, amer, insupportable parfois, malgré sa bonté naturelle. Il s'était marié par obéissance ; l'impérieuse et inflexible volonté de son grand frère l'y avait en quelque sorte contraint, et il ne fut guère plus heureux comme époux que comme roi [1].

Rien de plus gracieux mais rien de plus frivole que la reine Hortense. Avide de mouvement, de bruit, de distractions, elle contrastait de toutes manières avec le tranquille et morose

---

[1] Il écrivait de Rome à sa femme, le 14 septembre 1816, en lui expliquant qu'il introduisait contre elle une demande en nullité de mariage :

« Madame,

« Toute la France sait que notre mariage a été contracté malgré nous par des raisons politiques, par la ferme et irrésistible volonté de mon frère, et par le peu d'espérance que votre mère avait d'avoir des enfants.

« Quoique beaucoup de personnes de notre connaissance et de notre société soient mortes, cependant il en existe encore qui peuvent témoigner que le consen-

sentimentalisme de son mari. Elevée sous le Directoire elle en garda les mœurs, qui consistaient surtout à n'en point avoir. Musicienne passionnée, ce fut elle qui composa la romance devenue ensuite la *Marseillaise* du deuxième empire :

Partant pour la Syrie,
Le jeune et beau Dunois
Allait prier Marie
De bénir ses exploits.

Témoin des légèretés de sa conduite, et témoin attristé lorsqu'il put les comprendre, son fils le prince Louis paraît avoir eu pour elle un culte négatif. Lorsqu'on eut couvert le canal de Saint-Martin, à Paris, pour le livrer à la circulation des piétons et des voitures, les courtisans baptisèrent ce nouveau boulevard du nom de la reine Hortense ; mais lui, la veille de l'inauguration, changea ce nom en celui de boulevard Richard Lenoir, qu'il garde encore aujourd'hui. Un pareil manque de gratitude et d'affection s'explique trop bien par le manque d'estime. Si la première éducation morale de l'enfant fut négligée, si l'enseignement religieux, superficiel et contredit par l'exemple, laissa cette jeune âme flotter entre la foi et la superstition, la faute en est à la reine Hortense, et au lieu de s'en prendre au fils, c'est la mère surtout qu'il faut accuser. Lui, il était né bon et tendre ; mais de bonne heure, attristé et défiant, il se replia sur lui-même ; si bien que la reine Hortense disait : « Louis, on ne sait jamais ce qu'il pense ; quand il parle, il ment ; quand il se tait, il conspire ! » Mais elle ne faisait rien pour éclairer cette conscience obscure, ou du moins rien de suivi. Il aurait fallu pour cela s'imposer une contrainte à elle-même, remplir

---

tement que nous fûmes obligés de donner n'a jamais été libre, soit de mon côté, soit du vôtre, et que nous avons été victimes, tous deux également, d'une injuste et fausse politique. On sait que j'aimais votre cousine Emilie, depuis Mme de la Valette, bien avant mon départ pour l'Egypte, en 1798... »

Dans une autre lettre, de Marienbad, 15 juillet 1819, il lui disait : « Au résumé, Madame, restez où vous voudrez. Considérez-vous seulement comme séparée, légalement ou non. Mais, ou portez mon nom comme je le porte, ou changez-en. »

avec suite et pas simplement par boutades des devoirs difficiles, enfin donner l'exemple. Elle en était incapable.

Le père, de son côté, ne paraît pas avoir compris son devoir, qui eût été d'élever les enfants lui-même, en les soustrayant à l'influence maternelle.

Des doutes ont plané jusques sur la naissance de Louis-Napoléon et l'esprit de parti les a exploités sans pitié. La déclaration faite à l'état civil n'en autorise cependant aucun ; on irait loin si l'on voulait ainsi épiloguer sur les actes les plus authentiques. Il n'en est pas moins constant que le roi Louis refusa de donner son nom au dernier fils de la reine. Celui-ci fut enregistré sous le nom de de Morny, et plus tard Napoléon III avoua tout, implicitement mais publiquement, en autorisant ce jeune homme, créé duc de Morny, à se composer un blason moitié avec les armoiries impériales, moitié avec celles du comte de Flahaut [1].

Louis-Napoléon fut allaité par une nourrice étrangère, Mme Bure. Sa sœur de lait, Mme Cornu, qui fut avec lui jusqu'à la fin dans les termes d'une familiarité respectueuse, disait de lui : « Mon frère de lait veut le bien ; seulement il n'a jamais su distinguer le bien du mal. » Nous ne connaissons pas d'appréciation qui résume et explique mieux l'histoire de Napoléon III.

Si l'éducation première du jeune prince laissa à désirer sous le rapport moral, elle ne fut pas non plus celle d'un soldat.

La reine Hortense, ayant perdu un fils du croup, à La Haye, entourait Louis des soins les plus exagérés, jusqu'à faire remplir d'eau chaude les arrosoirs de son petit jardinet. Les fleurs ne s'en trouvaient pas mieux. L'enfant s'étiolait aussi ; mais l'impétuosité de sa nature physique, ardente et insoucieuse, repoussa bientôt des précautions aussi excessives.

Souvent on le conduisait avec son frère déjeuner aux Tui-

---

[1] Le comte de Flahaut était un officier français attaché comme chambellan à l'ex-reine, car Napoléon avait détrôné Louis comme un simple grand-duc.

leries. L'Empereur, dès qu'ils entraient, venait à eux, les prenait avec ses deux mains par la tête et les mettait ainsi debout sur la table, au grand effroi de la mère, à laquelle le docteur Corvisart avait dit que cette manière de porter un enfant était très dangereuse.

La première émotion sérieuse de Louis fut en 1815. Sa mère l'avait mené auprès de son oncle à la veille de partir pour l'armée. A peine introduit par le grand maréchal Bertrand, le petit prince s'agenouille devant l'Empereur, cache sa tête dans ses genoux et se met à sangloter. — « Qu'y a-t-il, Louis, et pourquoi pleures-tu ? » L'enfant ne répond que par ses larmes. Enfin il dit : « Ma gouvernante vient de me dire que vous partiez pour la guerre ; n'y allez point. — Et pourquoi ne veux-tu pas que j'y aille ? Ce n'est pas la première fois que j'y vais ; ne pleure pas ; je reviendrai bientôt. — Mon cher oncle, les méchants alliés vous tueront. Laissez-moi aller avec vous ! » L'Empereur prit l'enfant sur ses genoux et le pressa sur son cœur, puis après l'avoir rendu à sa mère il se retourna vers le grand maréchal, attendri : « Embrassez-le, maréchal ; il aura un bon cœur et une âme élevée. Il sera peut-être l'espoir de ma race [1]. »

On lui donna pour précepteurs deux révolutionnaires avérés : M. Lebas, fils du conventionnel qui périt avec Robespierre, et M. Vieillard, grand admirateur de l'un et de l'autre.

La nature suppléait à la sécheresse de leur enseignement. Dès sa plus tendre enfance, donner, faire plaisir, était un besoin pour l'enfant. Il avait huit ans lorsque, à Constance, Mlle Cochelet, lectrice de la reine Hortense, fut témoin du joli trait qu'elle raconte dans ses *Mémoires :*

« Un jour qu'il s'était échappé, je fus la première à le voir revenir de sa petite fuite ; il arrivait en manches de chemise, les pieds nus dans la boue et dans la neige. Il fut un peu embarrassé de me trouver sur son passage lorsqu'il était dans un accoutrement si différent de ses habitudes ; je voulus

[1] Emile Ollivier, *Revue des Deux-Mondes*, décembre 1895.

savoir pourquoi il était dans cet état; il me conta qu'en jouant à l'entrée du jardin il avait vu passer une pauvre famille si misérable, que cela faisait peine à voir et que, n'ayant pas d'argent à leur donner, il avait chaussé l'un des enfants de ses souliers et habillé l'autre de sa redingote. »

Il poussait même parfois cette noble faiblesse jusqu'à donner ce qui ne lui appartenait pas, comme il s'en confessa plus tard, sans trop de contrition d'ailleurs, au comte de Falloux. Un jeune étudiant suisse se désolait de ne pouvoir acheter une boîte de compas nécessaire pour ses études; le docteur Conneau en avait une dont il ne se servait jamais; le petit prince avait trouvé tout naturel de la prendre au docteur pour la remettre à l'étudiant... Voir une main tendue sans y rien mettre, et faire des économies, c'était un double effort dont il était déjà, dont il devait être toujours incapable.

Son éducation solide se fit au gymnase d'Augsbourg (Bavière), où il reçut aussi quelques principes de religion et de morale.

Il excella bientôt à monter à cheval et eut peu d'égaux dans le maniement des armes. Mais ce milieu bavarois, un peu lourd et compassé, déteignit sur lui au point qu'il ne s'en dégagea jamais complètement; ses manières et jusqu'à sa prononciation prirent et gardèrent quelque chose de tudesque.

Le malheur n'avait point réuni des parents que la prospérité avait laissés séparés. Le roi Louis, après les Cent jours, s'établit à Rome sous le nom de duc de Saint-Leu; la reine Hortense acheta, en 1819, dans le canton de Thurgovie (Suisse), au bord du lac de Constance, le château d'Arenenberg, admirablement situé, qu'elle paya seulement 30.000 florins (75.000 francs), avec un vaste parc et des arbres séculaires.

Louis-Napoléon avait dix-huit ans lorsqu'il fit la connaissance, à Rome, du jeune comte François Arese, et devint son confident, son inséparable compagnon. Arese était riche, généreux, lié avec ce parti mystérieux et remuant qui allait de Silvio Pellico et de Maroncelli à des énergumènes moins inoffensifs, tels que Mazzini. Il rendait à tous des services

d'argent qui faisaient de lui le lien de ce qu'on appelait « la jeune Italie ». Soit légèreté, soit calcul, la reine Hortense autorisa entre les deux jeunes gens une intimité qui resta indissoluble, comme toutes celles dont les racines plongent dans le dur terrain de l'adversité, mais qui devait être un jour, politiquement, embarrassante et souvent funeste, lorsqu'un des deux rêveurs eut sous la main une diplomatie et une armée pour réaliser les projets de bouleversements formés ensemble.

Ce fut aussi à Rome, en 1827, que Louis-Napoléon rencontra pour la première fois le jeune vicomte Fitz-Harris, qui fut plus tard, sous le nom de lord Malmesbury, ministre par deux fois des affaires étrangères de la Grande-Bretagne et qui resta toujours son ami. Voici en quels termes le jeune lord anglais a raconté les impressions de cette première rencontre :

Personne à ce moment n'aurait prédit la grande et romantique carrière du second fils de la duchesse de Saint-Leu. C'était un étourdi, une sorte de cerveau brûlé, ce que les Français appellent « un crâne ». Il parcourait les rues au grand galop de son cheval, non sans danger pour le public ; il faisait des armes, tirait au pistolet et semblait n'avoir aucune espèce de pensées sérieuses, bien que dès lors il fût déjà convaincu qu'il règnerait un jour sur la France. Nous devînmes amis, mais à cette époque il ne décelait aucun talent remarquable et n'avait point d'idées arrêtées, sauf celle dont j'ai déjà parlé. Quant à celle-là, elle grandissait avec lui et se développait de jour en jour au point de devenir une certitude. C'était un excellent cavalier, adroit à tous les exercices du corps et, bien que de petite stature, plein d'activité et de force musculaire. Sa physionomie était grave et même sombre ; mais un sourire singulièrement séduisant rachetait ce défaut. Tel était son extérieur en 1829, à l'âge de vingt-un ans. Il avait coutume de s'entourer d'anciens officiers de son oncle, gens qui me faisaient l'effet d'être prêts à toute aventure [1].

On ne peut pas dire cependant qu'il n'eut aucune idée sérieuse. Dans une lettre datée de Ham, 18 juin 1841, il écrivait à Chateaubriand : « Il y a environ douze ans que, me

---

[1] *Memoirs of an ex-minister*, by the Earl of Malmesbury, 1884.

promenant un jour hors de la Porte Pia, à Rome, je rencontrai et suivis silencieusement l'ambassadeur de Charles X, regrettant que la froide politique m'empêchât de témoigner à l'auteur du *Génie du Christianisme* toute mon admiration pour lui » ; et annonçant à l'illustre écrivain qu'il préparait une histoire de Charlemagne, il lui demandait l'autorisation de lui poser quelques questions lorsque son travail serait plus avancé.

L'oisiveté est lourde quand on porte le nom de Napoléon. Une insurrection ayant éclaté contre le gouvernement pontifical, en février 1831, les deux fils de la reine Hortense coururent se ranger parmi les insurgés, à la grande surprise et au scandale de leur père et de leurs oncles qui tous, repoussés par le reste de l'Europe, avaient reçu du Pape une hospitalité généreuse. Lorsqu'elle connut cette équipée, Madame Lœtitia, celle qu'on avait appelée Madame Mère au temps de la splendeur de la famille, écrivit à ses petits-fils :

« Vous devriez savoir, mes enfants, que le toit qui nous couvre et le pain que nous mangeons, nous les devons au Saint-Père. »

Mais cette question de gratitude, la reine Hortense, qui seule dirigeait les jeunes conspirateurs, la comprenait fort peu, et l'on verra plus tard Napoléon III en faire également bon marché. Le roi Louis, au contraire, protesta avec véhémence par une lettre adressée au Pape. Il ignorait que, dès cette époque, ses deux fils s'étaient fait inscrire dans les loges du carbonarisme italien.

L'histoire de cette échauffourée des Romagnes garde plusieurs points obscurs. Parmi les écrivains qui s'en sont occupés, les uns racontent que, le pays tardant à se soulever, les conjurés, parmi lesquels se trouvait le comte Orsini, père de celui qui lança, en 1858, la fameuse bombe de l'Opéra, choisirent pour chef l'aîné des Bonaparte et voulurent le contraindre à marcher sur Rome, ce à quoi il se refusa, par un reste de respect renforcé de prudence ; et qu'un coup de poi-

gnard le punit de ses scrupules. Le cardinal Ferretti dit au contraire que le prince aurait été tué par un boulet :

J'étais légat du Pape, à Forli, en 1832, a raconté le cardinal ; les révolutionnaires, conduits par les deux jeunes Bonaparte, vinrent mettre le siège devant cette ville. Je fis hisser sur les remparts un vieux canon et l'on en tira un seul coup, en signe de résistance et de protestation ; or, ce coup unique blessa le frère aîné du futur Empereur. La blessure était mortelle et le prince mourut le lendemain.

D'autres le font mourir simplement d'une pleurésie.

La première de ces versions contradictoires se trouve dans le *Dernier des Napoléon*, ouvrage plein de renseignements, mais partial et passionné, attribué à un diplomate autrichien. La seconde nous a été transmise par le marquis de Ségur, dans son livre intitulé : *Monseigneur de Ségur, Souvenirs d'un frère*. La troisième fut adoptée par la famille, et le prince survivant a affirmé que, tout au moins, il n'y eut pas de coup de poignard.

En effet, le roi Louis lui écrivit le 24 mars, dès qu'il le sut en sûreté. Après quelques remontrances sur une aventure qu'il blâmait de tous points, il lui disait :

Je te demande deux choses, à peine arrivé à Constance : 1° Tous les détails possibles sur votre fatale escapade ; 2° Id., sur les derniers moments de ton frère. A-t-il eu réellement la rougeole ? Est-il sûr que sa fin n'a pas été avancée ? etc., etc. Est-il mort dans tes bras ? Adieu, mon ami, aie du courage et de la fermeté. C'est le moment d'en montrer pour toi et pour ta mère.

A cette question le jeune fugitif répondit :

Je ne vous parle pas des évènements passés, leur souvenir seul est un supplice pour moi. Mais quant au soupçon que vous me témoignez qu'on ait accéléré les jours de mon malheureux frère, croyez bien que si un crime aussi atroce avait été commis, j'aurais bien su trouver l'auteur et en tirer une vengeance éclatante. Le médecin qui a soigné mon frère est M. Versari. Il devait faire imprimer un récit détaillé de la maladie de Napoléon : vous pourriez lui écrire pour qu'il vous l'envoie. Ah ! mon cher papa, que ce monde est cruel ! On n'y vit que pour souffrir et voir souffrir les autres. Je ne conçois vraiment pas comment j'ai pu survivre à mon frère, le seul ami que j'eusse en ce monde, le seul avec lequel j'aurais pu me consoler de tous les malheurs possibles. Mais je n'oublie pas pourtant qu'il

me reste encore un père que j'aime tendrement et une excellente mère.

Enfin, quelques écrivains ont mis en présence l'un de l'autre, dès 1831, Napoléon III et Pie IX, dans des situations éminemment favorables à l'imagination. Ils ont raconté que le cadet des jeunes Bonaparte, celui qui nous occupe, traqué par les Autrichiens, se réfugia à Spolète, qu'il alla droit à l'Archevêché, qu'il se nomma à l'Archevêque, lequel n'était autre que Jean-Marie-Mastaï, depuis Pape sous le nom de Pie IX, et qu'il obtint de lui un passeport qui lui permit de regagner la frontière [1].

---

[1] Ce curieux et romanesque dénouement de l'aventure de Forli est accepté, comme authentique par MM. Hulscamp et Molitor, dans leur histoire allemande de Pie IX intitulée *Piusbuch*. M. Louis Thouvenel, dans un ouvrage dont nous aurons à reparler plus d'une fois et où il a réuni la correspondance de son père, affirme, lui aussi, tenir le même fait d'un homme constamment et intimément mêlé au mouvement politique depuis 1848. Voici en quels termes :

« ... Les deux jeunes frères Napoléon, accompagnés de M. Pasqualini et de M. Conneau qu'ils avaient connu chez le cardinal Fesch, leur protecteur, entrèrent sur le territoire pontifical, à la tête des colonnes révolutionnaires et furent appelés à Forli. C'est là que l'aîné mourut en quelques heures, d'un mal subit, entre les bras du cadet. Le prince Louis-Napoléon, après cette aventureuse expédition, errant et traqué de toutes parts, eut l'idée de se rendre auprès de Mgr Mastaï Ferretti, depuis le Pape Pie IX, et alors archevêque de Spolète, se rappelant qu'à l'époque où le prélat était simple chanoine à Rome, son frère et lui avaient souvent servi sa messe et avaient été l'objet de son attention. Le futur empereur Napoléon III servant la messe du futur Pape Pie IX, quel spectacle et quel contraste ! Quoi qu'il en soit, la figure et le costume plus que négligé du fugitif éveillèrent tous les soupçons de la domesticité de l'archevêque de Spolète, et ce ne fut qu'à grand'peine que le prince put pénétrer chez le prélat. Mgr Mastaï Ferretti accueillit avec bonté le fils de la reine Hortense, et le prince lui ayant confié son complet dénuement, l'évêque contracta chez un riche industriel de la ville un emprunt de 50.000 fr. qu'il remit à son ancien enfant de chœur métamorphosé en révolutionnaire italien. Puis, l'ayant fait monter dans sa propre voiture, il le conduisit lui-même en lieu sûr, à l'abri des baïonnettes autrichiennes et des autorités pontificales. Le Pape Grégoire XVI, instruit de l'incident, appela Mgr Mastaï Ferretti à Rome, où il resta quelque temps en disgrâce. Il ne reçut, en effet, le chapeau de cardinal qu'en 1840. »

On peut objecter que Pie IX a protesté plus d'une fois contre la conduite par trop débonnaire qu'on lui a attribuée dans l'insurrection de 1831. Ainsi, ayant lu notre propre récit dans une des premières éditions de *Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle*, il s'écria : « Non, il n'est pas vrai que j'aie jeté au feu la liste des conspirateurs, car alors j'aurais trahi mon gouvernement ! » Mais de l'asile donné au jeune Louis-Napoléon, il ne dit rien qui pût infirmer le fait, ni le confirmer.

La seule chose certaine, c'est que l'insurrection échoua, que l'aîné des jeunes Bonaparte expira subitement à Forli, dans une auberge, et que l'autre se retrouva, à la fin de mars, à Pesaro, où sa mère, prévenue, se hâta de le venir prendre.

La reine Hortense avait pour elle-même un passe-port obtenu d'un général autrichien. Elle put ramener son fils, en le faisant passer pour un domestique, traverser l'Etat pontifical, la Toscane, et s'embarquer à Gênes pour la France. Ils passèrent quinze jours à Paris, *incognito*, mais pas pour le gouvernement. Le Roi, la Reine, le premier ministre Casimir Périer, les virent et leur témoignèrent beaucoup d'égards. Louis-Philippe dit à la reine Hortense : « Je sais que vous avez à faire de légitimes réclamations auprès du gouvernement. Rédigez-moi une note de tout ce qui vous est dû, et me l'envoyez à moi seul. Je m'entends en finances et je m'offre d'être votre chargé d'affaires. » Ce furent ses propres expressions, a raconté la reine Hortense. Il fut convenu que les fugitifs se rendraient à Londres, et que de là ils adresseraient au Roi une lettre ostensible, lui demandant l'autorisation de se rendre aux eaux de Vichy. Madame Adélaïde, sœur de Louis-Philippe, leur fit dire par son secrétaire, M. d'Houdetot, qu'elle regrettait que son château de Randan ne fût pas prêt, car elle l'aurait mis volontiers à leur disposition. Ce sont là des procédés courtois dont l'exilé de 1831 ne se souviendra guères lorsqu'il sera maître à son tour et les d'Orléans en exil [1].

En revenant de Londres, Louis-Napoléon et sa mère traversèrent de nouveau la France, mais sans s'arrêter. Ils retournèrent à Arenenberg.

Là, en 1831 et 1832, Louis-Napoléon publia ses premiers

---

[1] Tous ces détails se trouvent dans un volume intitulé : *La reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année 1831 ; fragments de ses mémoires inédits*. Cet ouvrage est remarquable par son style déclamatoire, autant que par la parfaite inconscience de l'auteur en ce qui concernait ses devoirs envers le gouvernement pontifical et le droit que celui-ci avait de se défendre. Mais ce ne sont pas là des raisons pour douter de l'authenticité du récit ; au contraire.

ouvrages : *Rêveries politiques* et *Considérations militaires sur la Suisse.* Naturellement il y flatte le peuple plus que n'aurait fait un philosophe désintéressé et à barbe blanche, et surtout un philosophe formé à une autre école que celle de Lebas. Son père, le roi Louis, qui n'avait plus d'illusions, lui reprocha les siennes dans une lettre du 12 septembre 1833 :

Tu dis, page 26 : « *Le peuple, qui est le plus fort et le plus juste de tous les partis, le peuple qui abhorre autant les excès que l'esclavage, le peuple qu'on ne peut corrompre et qui a toujours le sentiment de ce qui lui convient...* » Je suis fâché de te le dire, mon ami, mais ces lignes contiennent autant de faussetés que de mots. Pour moi, je crois qu'on pourrait plus raisonnablement rédiger ce passage de ton livre de la manière suivante : « *Le peuple, le plus fort, mais souvent le plus injuste de tous les partis, le peuple si enclin aux excès, qui se laisse si facilement porter à l'esclavage, que l'on corrompt si facilement, et qui a si rarement le sentiment de ce qui lui convient.* »

Un de ces Bonapartes qui devaient tout au peuple pouvait-il reprocher à un autre Bonaparte, qui en attendait tout, de ne pas le déclarer dépourvu de toute justice et de tout bon sens ?... Cette lettre si sévère se terminait ainsi :

Voilà, mon cher ami, les observations que j'ai à te faire sur ton ouvrage. Il m'aurait fait bien plus plaisir si je n'y avais pas remarqué les incohérences, les choses hasardées et même inconvenantes que je t'ai rapportées. Je te prie d'y faire attention pour l'avenir ; sans cela tu iras, sans t'en douter, contre ton but, qui ne peut être que de soutenir la gloire de ton nom et de t'en rendre digne.

Je te répète, du reste, que je suis content de ton ouvrage, qu'il te fait honneur et que cela est très convenable. Les méditations sur l'histoire sont l'occupation la plus raisonnable et la consolation la plus efficace pour des hommes qui se trouvent dans notre position.

Adieu. LOUIS.

Conclusion flatteuse, mais imprévue ! Comment, d'un ouvrage rempli de *choses inconvenantes* et d'*incohérences*, le roi Louis pouvait-il être si *content ?* Comment son fils pouvait-il s'*honorer*, en montrant une *légèreté* capable de compromettre *la gloire de son nom* et l'en rendre *indigne ?...* On

conviendra qu'en le rappelant à la cohérence, cette lettre ne lui en donnait pas précisément l'exemple.

Le roi Louis n'était pas commode avec son fils. Quand il n'avait pas contre lui de griefs plus sérieux, il lui reprochait sa mauvaise écriture. A ce jeune homme de vingt-huit ans, qui bientôt allait déployer à Strasbourg l'aigle impériale, il écrivait comme il aurait pu lui écrire quand il était encore sur les bancs du collège d'Augsbourg :

Mon cher fils, je reçois avec plaisir ta lettre du 19 mars ; elle me ferait bien plus de plaisir encore si je n'avais pas tant de mal à la lire. Ne pourrais-tu pas, pour ménager mes yeux, écrire beaucoup plus gros et plus distinctement ? Je sais que vous autres savants, mettez une sorte d'amour-propre à mépriser les soins minutieux qu'exige une belle écriture.

Or, le roi Louis était lui-même presque aussi illisible que son frère Napoléon Ier [1]. Celui-ci, avant de lire les lettres qu'il recevait de lui, les faisait recopier par un secrétaire intime.

Les *Considérations militaires sur la Suisse* valurent au jeune écrivain le titre de citoyen de Thurgovie et le brevet de capitaine d'artillerie au régiment de Berne. Mais la naturalisation suisse ne devait pas être pour lui sérieuse et définitive. Le duc de Reichstadt étant mort, c'est lui désormais qui se trouvait inscrit le premier sur le grand livre de la dynastie napoléonnienne, comme héritier direct du sceptre impérial. Il ne pouvait l'oublier.

D'autres ne l'oubliaient pas non plus et s'en souvenaient même plus qu'il ne semblait convenable pour des chefs d'un parti contraire. Chateaubriand et Berryer, entre autres, contribuèrent à entretenir l'exaltation du précoce ambitieux. Chateaubriand écrit dans ses *Mémoires d'outre-tombe :*

Le 29 août, j'allai dîner à Arenenberg.

Arenenberg est situé sur une espèce de promontoire, dans une chaîne de collines escarpées. La reine de Hollande, que l'épée avait faite et que l'épée a défaite, a bâti le château, ou si l'on veut, le

---

[1] *Napoléon III intime*, par Fernand Giraudeau.

pavillon d'Arenenberg. On y jouit d'une vue étendue, mais triste. Cette vue domine le lac inférieur de Constance qui n'est qu'une expansion du Rhin sur des prairies noyées. De l'autre côté du lac, on aperçoit des bois sombres, restes de la Forêt-Noire ; quelques oiseaux blancs voltigeant sous un ciel gris et poussés par un vent glacé. Là, après avoir été assise sur un trône, après avoir été outrageusement calomniée, la reine Hortense est venue se percher sur un rocher. En bas est l'île du lac où l'on a, dit-on, retrouvé la tombe de Charles-le-Gros, et où meurent à présent des serins qui demandent en vain le soleil des Canaries. Mme de Saint-Leu était mieux à Rome ; elle n'est pas cependant descendue par rapport à sa naissance et à sa première vie, au contraire, elle a monté ; son abaissement n'est que relatif à un accident de fortune, ce ne sont pas là de ces chutes comme celle de Mme la Dauphine tombée de toute la hauteur des siècles.

Les compagnons et les compagnes de Mme la duchesse de Saint-Leu étaient son fils, Mme Salvage, Mme ***. En étrangers, il y avait Mme Récamier, M. Vieillard et moi. Mme la duchesse de Saint-Leu se tirait fort bien de sa difficile position de reine et de demoiselle de Beauharnais.....

Le prince Louis habite un pavillon à part où j'ai vu des armes, des cartes topographiques et stratégiques ; industrie qui faisait, comme par hasard, penser au conquérant sans le nommer ; le prince Louis est un jeune homme studieux, instruit, plein d'honneur et naturellement grave.

Mme la duchesse de Saint-Leu m'a lu quelques fragments de ses *Mémoires ;* elle m'a montré un cabinet rempli des dépouilles de Napoléon.

....

Le prince Louis-Napoléon m'ayant donné sa brochure intitulée *Rêveries politiques*, je lui écris cette lettre :

« Prince,

« J'ai lu avec attention la petite brochure que vous avez bien voulu me confier. J'ai mis par écrit, comme vous l'avez désiré, quelques réflexions, naturellement nées des vôtres, et que j'avais déjà soumises à votre jugement. Vous savez, prince, que mon jeune roi est en Ecosse, que tant qu'il vivra il ne peut y avoir pour moi d'autre roi de France que lui ; mais si Dieu, dans ses impénétrables conseils, avait rejeté la race de saint Louis, si les mœurs de notre patrie ne lui rendaient pas l'état républicain possible, il n'y a pas de nom qui aille mieux à la gloire de la France que le vôtre.

« Je suis, etc.

« Chateaubriand. »

Quant à Berryer, apprenant qu'il se trouvait pour quelques

jours en Suisse, sur les bords du lac de Thoun, Louis-Napoléon n'hésita pas à aller lui faire une visite : « Monsieur, lui dit-il, en l'abordant, permettrez-vous à un Français exilé de profiter du hasard qui le rapproche d'une des gloires de son pays ? Je suis le prince Louis-Napoléon Bonaparte. »

Berryer fut vivement intéressé par ce jeune homme pâle, dont l'inexpérience égalait l'audace. Pendant huit jours ils se virent souvent. Tout en parcourant les bords du lac et les riantes vallées ou montagnes voisines, le jeune homme exposait au parlementaire, déjà mûr, ses projets d'avenir « pour quand il serait Empereur ». Le parlementaire souriait, peu tenté de prendre au sérieux toutes ces confidences; mais le jeune homme continuait imperturbablement : « Quand je serai Empereur, je ferai de Paris la plus belle ville du monde ; je rebâtirai cette capitale en la coupant de larges boulevards et en l'ornant de squares comme ceux de Londres. Quand je serai Empereur, je résoudrai la question sociale en assurant aux ouvriers une pension pour leurs vieux jours ; quand je serai Empereur, je réformerai l'artillerie, je briserai les traités de 1815 ; Louis XIV a fait le traité des Pyrénées, je ferai le traité des Alpes et le traité du Rhin... » Et le parlementaire admirait tout au moins l'air illuminé et l'accent convaincu de ce jeune enthousiaste.

Deux mois après, apprenant la téméraire mais hardie tentative de Strasbourg, Berryer commença à entrevoir une possibilité de réalisation pour tous ces rêves si invraisemblables : « C'est un fou, pensait-il ; mais en temps de révolution, heureux les fous ! *Audaces fortuna juvat.* Et lorsqu'il repassait dans sa mémoire, vingt ans plus tard, cette rencontre de 1836, et les pressentiments étranges et confus qui l'avaient marquée, il ne pouvait se défendre d'un pénible retour sur la haute et correcte mais stérile sagesse du représentant de la monarchie de saint Louis et d'Henri IV.

Des relations courtoises se formèrent aussi, vers la même époque, entre un ami nouveau du prince, à peine plus âgé que lui, mais encore plus aventureux, s'il est possible,

M. Fialin de Persigny, et un autre chef, encore très jeune, du parti légitimiste. M. de Falloux eut l'occasion d'offrir à M. de Persigny, qui manquait d'argent, quelques billets de banque, dans un portefeuille à ses armes. « Je vous rendrai cela, répondit Persigny, je vous offrirai un portefeuille à mon tour, mais ce sera un portefeuille de ministre [1]. »

Aucune nouvelle occasion d'agir ne se présentant, Fialin de Persigny n'eut pas de peine à persuader au prince qu'il fallait en faire naître. Ils se rendirent ensemble à Fribourg-en-Brisgau et cherchèrent de là quelque moyen de brusquer les évènements.

Fialin se mit en rapport avec le colonel Vaudrey, du 4e d'artillerie, en garnison à Strasbourg, « homme vain et ambitieux, et qui, livré pendant toute sa vie à ses passions, offrait plus qu'un autre prise à la séduction [2]. » Il l'embaucha à l'aide d'une dame Eléonore Brault, veuve Gordon, ancienne actrice, jolie, intrigante et sans ressources, qui parcourait les villes en donnant des concerts publics. Une douzaine d'autres déclassés ou enthousiastes du bonapartisme se joignirent à eux ; les plus connus étaient le commandant Parquin et les lieutenant Laity et de Schaller.

Le 29 octobre 1836, Louis-Napoléon Bonaparte arrivait secrètement à Strasbourg. Le lendemain, à six heures du matin, vêtu d'un costume pareil à celui de Napoléon Ier, la tête couverte du chapeau historique, il quitta son logement et se rendit, suivi de la plupart des conjurés, à la caserne occupée par le 4e d'artillerie. Le colonel Vaudrey l'attendait à la tête de sa troupe en armes ; dès qu'il l'aperçoit, il se porte au-devant de lui et, abordant le front de son régiment : « Soldats, s'écrie-t-il, une révolution vient d'éclater en France, Louis-Philippe n'est plus sur le trône : Napoléon II, empereur des Français, vient prendre les rênes du gouvernement,

---

[1] Mme de Janzé, *Souvenirs sur Berryer*.

[2] Ainsi du moins s'exprime l'acte d'accusation : *Affaire de Strasbourg*, par M. Albert Fermé.

le voici devant vous ; criez : « *Vive l'Empereur !* » Et il pousse ce cri qui est répété par les soldats.

Les moments étaient précieux. Plus était grande l'audace du projet, plus il importait d'en hâter l'exécution. Le prince se met immédiatement à la tête du régiment. Il demande trois détachements au colonel Vaudrey qui les lui fournit. Le premier de ces détachements, à la tête duquel se met Persigny, se rend à la préfecture, s'en fait ouvrir les portes, et arrête le préfet du département. Le second, commandé par le lieutenant de Schaller, se porte devant la maison habitée par le colonel du 3e d'artillerie, et donne la consigne de ne laisser entrer ni sortir personne. Le troisième s'empare d'une imprimerie et se hâte de faire imprimer les proclamations annonçant l'avènement de Napoléon II.

Pendant que s'effectuent ces mouvements partiels, le gros de la troupe se dirige vers le quartier général. Le prince pénètre jusqu'à l'appartement occupé par le lieutenant-général Voirol : « Brave général, lui dit-il en lui ouvrant les bras, venez que je vous serre sur mon cœur, et avec vous toute l'armée française : je suis Napoléon II ». Mais le général repoussa dédaigneusement ces avances et, en termes très vifs, flétrit cette rébellion insensée. Aussi Louis-Napoléon se hâte-t-il de quitter l'hôtel, en y laissant toutefois le général sous la garde de douze soldats du 4e d'artillerie.

De là, il se rend à la caserne Finckmatt. La résistance qu'il a trouvée chez le général Voirol, il la rencontre maintenant dans les derniers rangs de l'armée. Son uniforme historique, ses chaudes allocutions, ses promesses d'avancement à tout le monde, n'émeuvent plus personne. Les chefs arrivent successivement ; les conjurés sont tous arrêtés. Le prince, après s'être défendu, l'uniforme déchiré, les insignes arrachés, est enfermé par le lieutenant-colonel Taillandier dans une chambre de la caserne, et le lieu d'où l'aigle croyait prendre son vol jusqu'à Paris, accompagné de troupes grossissantes et des populations en fête, comme son oncle au retour de l'ile d'Elbe, voit l'anéantissement de son

audacieuse entreprise. Six des autres conjurés furent arrêtés avec lui [1].

Persigny s'était réfugié dans un appartement loué par Mme Gordon. Elle cherche à relever le fugitif de l'abattement où il est tombé ; elle barricade les portes et brûle les papiers compromettants. Quand le commissaire, suivi de gendarmes, pénètre dans l'appartement, elle se rue sur eux pour laisser à Persigny le temps de fuir par une porte donnant sur le rez-de-chaussée.

Louis-Napoléon fut enfermé dans la maison d'arrêt de Strasbourg avec les officiers ayant figuré ostensiblement dans la conspiration. Il s'empressa d'assumer sur sa tête la responsabilité de l'entreprise et écrivit en ce sens au lieutenant-général Voirol.

Le prince demeura dix jours au secret le plus absolu. Il devina qu'avant de prendre à son égard des mesures définitives on avait voulu écrire au ministre de l'intérieur. Le onzième jour, 9 novembre au soir, le général Voirol et le préfet du département, M. Chopin d'Arnouville, emmenèrent le prince sans répondre à ses questions. Ils le firent monter dans une chaise de poste, accompagné d'un lieutenant et de quatre sous-officiers, et il fut ainsi conduit à Paris, où il arriva le 12, à deux heures du matin.

Ce fut M. Delessert, préfet de police, qui le reçut.

— Que veut-on faire de moi ? demanda Louis-Napoléon ; la Cour des pairs me jugera-t-elle ? — Non, monseigneur. — Pourquoi ? — Parce que le Roi, sollicité par votre mère, la reine Hortense, doit vous faire embarquer à Lorient pour les Etats-Unis.

Le prince écrivit à sa mère la lettre suivante, sous les yeux de M. Delessert :

Ma chère mère,

Je reconnais à votre démarche toute votre tendresse pour moi; vous avez pensé au danger que je courais, mais vous n'avez pas

---

[1] Presque tous ces détails sont empruntés à l'acte d'accusation.

pensé à mon honneur qui m'obligeait à partager le sort de mes compagnons d'infortune. Ça été pour moi une douleur bien vive que d'abandonner ces hommes que j'avais entraînés à leur perte, lorsque ma présence et mes dispositions auraient pu influencer le jury en leur faveur. J'écris au Roi pour le prier de jeter un regard de bonté sur eux; c'est la seule grâce qui puisse me toucher.

Je pars pour l'Amérique ; mais, ma chère mère, si vous ne voulez pas augmenter ma douleur, je vous en conjure, ne me suivez pas. L'idée de faire partager à ma mère mon exil de l'Europe serait, aux yeux du monde, une tache indélébile pour moi, et pour mon cœur cela serait un chagrin cuisant. Je vais en Amérique faire comme Achille Murat, me créer moi-même une existence; il me faut un intérêt nouveau pour pouvoir m'y plaire.

Je vous prie, chère maman, de veiller à ce qu'il ne manque rien aux prisonniers de Strasbourg ; prenez soin des deux fils du colonel Vaudrey, qui sont à Paris avec leur mère. Je prendrais facilement mon parti si je savais que mes autres compagnons d'infortune auront la vie sauve; mais avoir sur la conscience la mort de braves soldats, c'est une douleur amère qui ne peut jamais s'effacer.

Adieu, ma chère maman ; recevez mes remerciements pour toutes les marques de tendresse que vous me donnez ; retournez à Arenenberg, mais ne venez pas me rejoindre en Amérique, j'en serais trop malheureux. Adieu, recevez mes tendres embrassements; je vous aimerai toujours de tout cœur.

Votre tendre et respectueux fils,

Napoléon-Louis BONAPARTE.

Louis-Napoléon arriva à Lorient dans la nuit du 14 au 15 novembre ; il fut embarqué à bord de la frégate l'*Andromède*, qui le transporta en Amérique. Avant l'embarquement, Louis-Philippe lui fit remettre 16.000 francs en or.

Ses compagnons de captivité comparurent devant la cour d'assises du Bas-Rhin; mais le jury s'indigna qu'on voulût sacrifier ces hommes alors qu'on élargissait sans jugement le principal accusé, et ils furent tous acquittés.

Avant de quitter Lorient, le prince écrivit au comte de Survilliers (Joseph Bonaparte), son oncle :

Lorient, 15 novembre 1836.

MON CHER ONCLE,

Vous aurez appris avec surprise l'évènement de Strasbourg. Lorsqu'on ne réussit pas, on dénature vos intentions, on vous calomnie

on est sûr d'être blâmé, même par les siens. Aussi n'essayerai-je pas aujourd'hui de me disculper à vos yeux.

Je pars demain pour l'Amérique. Vous me feriez plaisir de m'envoyer quelques lettres de recommandation pour Philadelphie et New-York. Ayez la bonté de présenter mes respects à mes oncles et de recevoir l'expression de mon sincère attachement.

En quittant l'Europe, peut-être pour toujours, j'éprouve le plus grand chagrin, celui de penser que, *même dans ma famille*, je ne trouverai personne qui plaigne mon sort.

Adieu, mon cher oncle ; ne doutez jamais de mes sentiments à votre égard.

Votre tendre neveu,

Napoléon-Louis Bonaparte.

P. S. — Ayez la bonté de faire savoir à votre chargé d'affaires en Amérique quelles seraient les terres que vous consentiriez à me vendre.

On voit par cette lettre combien peu il se savait approuvé de sa famille. Le roi Louis, parlant de lui, écrivait de Pise le 20 janvier 1837 :

J'ai pris le parti de n'y plus songer. Toutes les fois que je reçois des lettres ou quelque récit relatif à mon malheureux fils, je les brûle sans les lire. C'est ce que je viens de faire pour deux imprimés relatifs à cet objet. C'est sans doute sa malheureuse mère qui fait faire ces brochures. Je voudrais seulement savoir ce qu'il est devenu. Si vous en savez quelque chose, informez-m'en.

Il écrivait encore, le 24 juillet de la même année, en faisant allusion à un projet de mariage avec la princesse Mathilde, fille du roi Jérôme :

Où mène une ambition désordonnée et si peu en rapport avec ses moyens ? Il y a là une déception pour tout le monde. Il a refusé de se rendre près de Jérôme, dont il devait épouser la fille.

Enfin l'ex-roi de Westphalie écrivait de son côté à l'ex-roi d'Espagne le 29 novembre 1837 :

Tout ce que tu me dis de l'extravagance de notre neveu Louis est bien juste. Nous ne savons ici que ce que les journaux annoncent, et c'est bien assez pour gémir sur une pareille entreprise ; tu conçois dans quel état est son malheureux père. Pourquoi Hortense a-t-elle laissé son fils se lier avec tant d'intrigants ?... La princesse Mathilde est fort triste ; nous ferons de notre mieux pour la consoler.

Il faut reconnaître cependant à l'échauffourée de Strasbourg un résultat pratique et nullement ridicule. Le peuple idolâtrait Napoléon, mais ne connaissait plus sa famille; pour la plupart, celle-ci avait fini avec le duc de Reichstadt. La France apprit tout à coup qu'il existait encore des Bonaparte, que le grand Empereur avait des héritiers. Le jeune « extravagant », le 30 octobre 1836, n'avait donc pas absolument perdu sa journée.

Le gouvernement de Louis-Philippe fit courir le bruit que Louis-Napoléon avait juré de ne pas quitter l'Amérique pendant dix ans. Mais ce fait ne parait nullement prouvé.

Moins d'un an après son départ, le prince, informé d'une maladie grave de sa mère, se rembarqua pour l'Europe. Ses deux oncles Joseph et Jérôme, qui se trouvaient à Londres, s'en éloignèrent précipitamment en apprenant qu'il y arrivait aussi. Joseph, malgré une lettre de lui, très respectueuse, refusa de le voir.

La reine Hortense expira entre ses bras le 3 octobre 1837, à Arenenberg. Ses dernières recommandations eurent pour objet non de le faire renoncer à ses ambitions, mais de l'engager à n'agir qu'avec prudence et à ménager ses ressources. Il était à peu près ruiné et elle craignait que ses amis ne se fatiguassent de fournir à ses prodigalités. Elle écrivait à la duchesse d'Abrantès, en 1836, ce mot prophétique :

« Si Louis devient jamais Empereur, il mangera la France. »

CHAPITRE II

ÉQUIPÉE DE BOULOGNE. — CAPTIVITÉ DE HAM. — ÉVASION

Nous retrouvons Louis-Napoléon à Londres en 1839. Lord Malmesbury, dans ses *Mémoires*, a dépeint un tournoi fameux, où il le rencontra pour la deuxième fois. C'était dans le comté d'Ayr, en Ecosse, chez le duc d'Eglington. La fête fut si brillante que la chevalerie, remise en honneur par Walter Scott, dans son grand roman d'*Ivanhoë*, sembla un moment avoir recouvré l'éclat qu'elle possédait au temps de Richard-Cœur-de-Lion et de Philippe-Auguste. Lady Seymour fut proclamée reine de beauté. Parmi les chevaliers qui entrèrent en lice on distingua le prince Louis-Napoléon, ayant pour écuyer M. Fialin de Persigny.

Les plaisirs de la vie aristocratique et facile semblaient alors absorber le jeune prince. C'est le moment où il rencontra une riche anglaise, Miss Howard, qu'il fit plus tard comtesse de Beauregard. Il en est des vices et des vertus comme des livres, dont un poète a dit : « *Habent sua fata libelli.* » Ils ont leurs chances. Les uns passent inaperçus, quoique méritant d'être remarqués; les autres fixent l'attention, quoiqu'ayant peu de droits à l'obtenir.

Les faiblesses de Henri IV et de Louis XIV, les débordements de Louis XV firent scandale à cause du contraste avec les mœurs ambiantes généralement façonnées par l'esprit chrétien. Les écarts de Napoléon Ier et de Napoléon III pas-

sèrent presque inaperçus ; ce qui n'est point à l'éloge de notre siècle. On peut dire pourtant que Napoléon III, et surtout son ami Victor-Emmanuel, ne le cédèrent que fort peu à Louis XV. Mais il vaut mieux tirer un voile sur ces misères que les étaler aux yeux de la postérité.

Miss Howard était ambitieuse. Elle réveilla le prétendant qui s'endormait sous le viveur. Avec l'aide d'un industriel nommé Rapallo et du comte d'Orsay, elle fournit les ressources nécessaires pour une nouvelle expédition.

Le roi Louis-Philippe lui-même semblait l'y inviter. Ni lui ni son gouvernement n'avaient rien compris au danger qui leur avait été révélé par l'équipée de Strasbourg. Ses hommes d'Etat et ses poètes Thiers, Victor Hugo, Béranger, rivalisaient d'ardeur pour aviver le culte napoléonnien. Ce mot « culte » n'a rien ici d'exagéré ; le bonapartisme était devenu la seule religion à la mode dans le monde officiel aussi bien que dans l'opposition républicaine. Le Roi envoyait un de ses fils chercher à Sainte-Hélène, pour les ramener en France, les restes de l'Empereur. En déposant pour cet objet une demande de crédit de un million, M. de Rémusat, ministre de l'intérieur, disait :

Nous venons vous demander les moyens de recevoir dignement les restes mortels de l'empereur Napoléon. Il importe, en effet, à la majesté d'un tel souvenir que cette sépulture auguste ne soit pas exposée sur une place publique, au milieu d'une foule bruyante et distraite. Il convient qu'elle soit placée dans un lieu silencieux et *sacré*, où puissent la visiter avec recueillement tous ceux qui respectent la gloire et le génie, la grandeur et l'infortune. Il fut empereur et roi, il fut le SOUVERAIN LÉGITIME de notre pays ; à ce titre, il pourrait être inhumé à Saint-Denis ; mais *il ne faut pas à Napoléon la sépulture ordinaire des rois*. Il faut qu'il règne et commande encore dans l'enceinte où vont reposer les soldats de la patrie et où iront toujours s'inspirer ceux qui seront appelés à la défendre...

Pendant ce temps le hardi jeune homme auquel le gouvernement semblait prendre à tâche de préparer la route, méditait un nouveau coup de main. Lors de sa première entreprise, le moment de son apparition avait été si promptement suivi de celui de sa chute, qu'il n'avait pas eu le temps

de livrer à l'impression les proclamations et décrets destinés à soulever l'enthousiasme populaire. Cette fois il eut la précaution de faire imprimer à Londres, dans son hôtel, à l'aide d'une presse à bras, les affiches et prospectus de son futur gouvernement.

Il n'y avait plus moyen de se le dissimuler : le prince se présentait comme héritier légitime de l'empereur Napoléon, proclamé souverain légitime par le gouvernement actuel et ayant droit à la couronne en vertu du sénatus-consulte de l'an XII. Cependant il faut ajouter qu'il en appelait à un congrès national pour sanctionner ses droits et qu'il avait habilement désigné comme chef de son gouvernement provisoire M. Thiers, premier ministre du roi Louis-Philippe.

M. de Montholon avoua devant la cour des pairs que : « Le prince cherchait toute espèce de moyens pour rentrer en France à main armée et reprendre la couronne de France »[1].

On avait rédigé d'avance trois proclamations. La première s'adressait au Peuple français et, prenant texte du retour des cendres de l'Empereur, ramenées en France par le prince de Joinville, disait que ces cendres illustres ne pouvaient rentrer que dans une France régénérée. Elle finissait ainsi :

J'espérais comme vous que, sans révolution, nous pourrions corriger les mauvaises influences du pouvoir : mais aujourd'hui plus d'espoir. Depuis dix ans on a changé dix fois de ministère ; on en changerait dix fois encore que les maux et les misères de la patrie seraient toujours les mêmes.

Lorsqu'on a l'honneur d'être à la tête d'un peuple comme le peuple français, il y a un moyen infaillible de faire de grandes choses ; c'est de les vouloir.

Il n'y a en France, aujourd'hui, que violence d'un côté, et licence de l'autre ; je veux rétablir l'ordre et la liberté. Je veux, en m'entourant de toutes les sommités du pays sans exception, en m'appuyant sur la volonté et les intérêts des masses, fonder un édifice inébranlable.

Je veux donner à la France des alliances véritables, une paix solide, et non la jeter dans les hasards d'une guerre générale.

Français ! je vois devant moi l'avenir brillant de la patrie.

---

[1] Cour des pairs, interrogatoire des inculpés, p. 38.

Je sens derrière moi l'ombre de l'Empereur qui me pousse en avant; je ne m'arrêterai que lorsque j'aurai repris l'épée d'Austerlitz, remis les aigles sur nos drapeaux, et le peuple dans ses droits.

NAPOLÉON.

La seconde s'adressait à l'armée. La voici tout entière :

SOLDATS !

La France est faite pour commander, et elle obéit. Vous êtes l'élite du peuple, et l'on vous traite comme un vil troupeau. Vous êtes faits pour protéger l'honneur national, et c'est contre vos frères qu'on tourne vos armes. Ils voudraient, ceux qui vous gouvernent, avilir le noble métier de soldat. Vous vous êtes indignés et vous avez cherché ce qu'étaient devenues les aigles d'Arcole, d'Austerlitz, d'Iéna. Ces aigles, les voilà ! je vous les rapporte, reprenez-les : avec elles, vous aurez gloire, honneur, fortune, et, ce qui est plus que tout cela, la reconnaissance et l'estime de vos concitoyens.

Soldats ! vos acclamations lorsque je me présentai à vous à Strasbourg ne sont pas sorties de ma mémoire. Je n'ai pas oublié les regrets que vous manifestiez sur ma défaite.

Entre vous et moi il y a des liens indissolubles ; nous avons les mêmes haines et les mêmes amours, les mêmes intérêts et les mêmes ennemis.

Soldats ! la grande ombre de l'empereur Napoléon vous parle par ma voix. Hâtez-vous, pendant qu'elle traverse l'Océan, de renvoyer les traîtres et les oppresseurs : montrez-lui, à son arrivée, que vous êtes les dignes fils de la grande armée, et que vous avez repris ces emblèmes sacrés qui, pendant quarante ans, ont fait trembler les ennemis de la France, parmi lesquels étaient ceux qui vous gouvernent aujourd'hui.

Soldats, aux armes !

Vive la France ! NAPOLÉON.

Dans la troisième proclamation, adressée aux habitants du Pas-de-Calais, on remarque cette phrase :

Ne craignez point ma témérité, je viens assurer les destinées de la France et non les compromettre. *J'ai des amis puissants à l'extérieur, comme à l'intérieur, qui m'ont promis de me soutenir.*

Enfin vient un décret dont une des clauses principales est : « la réunion d'un congrès national dès l'arrivée du prince à Paris. »

On nolisa un paquebot, la *Ville d'Edimbourg*, à bord duquel montèrent, le 4 août 1840, le prétendant, dix-neuf conju-

rés parmi lesquels le vieux comte de Montholon, compagnon de l'Empereur à Sainte-Hélène, Fialin de Persigny, le docteur Conneau, le colonel Voisin, d'Hunin, Faure, plus trente-huit domestiques ou engagés volontaires qu'on revêtit, sur le paquebot, d'uniformes du 40e de ligne, régiment caserné près de Boulogne. Hambourg était le but apparent du voyage. Mais le 6 août, vers 5 heures du matin, le débarquement s'effectua près de Boulogne.

Superstitieux, comme tous les fatalistes, le prince fut désagréablement surpris par un fait bizarre qu'il contait volontiers ensuite et qui lui parut un présage malheureux.

Il possédait un aigle apprivoisé, superbe d'envergure, qu'il avait emmené avec lui, dans le vague espoir d'en tirer parti pour frapper les imaginations populaires. Mais l'oiseau symbolique, par un caprice que sa fidélité éprouvée semblait rendre impossible, s'envola quand on voulut le transporter à terre et, suivi des yeux par tous les spectateurs qu'étonnait l'ampleur de ses ailes, disparut dans le ciel, du côté du Midi [1].

Les conspirateurs traversèrent Boulogne, où tenaient garnison deux compagnies du 40e. Ils pénétrèrent dans la caserne. Le lieutenant Aladenise, qui appartenait à ce régiment et au complot, avait pris le commandement des deux compagnies ; il fit battre le rappel et porter les armes au neveu de l'Empereur, à Napoléon II. Celui-ci harangue les soldats et nomme officiers tous les sous-officiers présents. Mais un autre officier, le capitaine Col-Puygellier, accourt et les rappelle au devoir. Persigny, armé d'un fusil, entreprend contre lui une lutte corps à corps dans laquelle le capitaine aurait été tué si M. Aladenise n'eût détourné le coup. Le prince lui-même, à ce moment, prend un pistolet et ajuste le capitaine ; cet acte d'énergie était en même temps un acte d'imprudence ; la balle atteint un soldat, qui tombe. A cette vue, les cama-

[1] Cet aigle arriva jusqu'à Compiègne ; un châtelain des environs le tua et le fit empailler ; mais ce ne fut que plus tard qu'il connut la provenance de ce beau coup de fusil. (*Feuillets militaires*, par le général de Bailliencourt, page 51.)

rades du blessé sortent de leur torpeur ; les conjurés sont chassés de la caserne. Ils tentent de surprendre le château, mais l'éveil est donné partout. La partie est perdue ; ils fuient en débandade et se jettent dans la mer pour regagner le paquebot.

Seul, le prince se refuse à la retraite : « J'ai juré, criait-il, de mourir sur la terre de France ; partez, mais laissez-moi ! » On le saisit, on le pousse vers un canot. Persigny l'entraîne et se met à la nage avec lui.

Cependant, la garde nationale s'est réunie, des cartouches lui ont été distribuées ; elle arrive sur le bord de la mer et commence un feu terrible : Faure est mortellement frappé ; le colonel Voisin, atteint de deux balles, tombe presque au même instant ; cette double chute fait chavirer le canot ; tous ceux qui le montent sont précipités à la mer. Deux balles ont percé les habits du prince, une troisième l'a blessé au bras ; doué d'une grande force physique, il se dirige en nageant vers le paquebot qui l'a apporté, après avoir vainement tenté de sauver l'infortuné d'Hunin qui se noie sous ses yeux.

Mais déjà le commandant du port avait été dépêché pour se saisir du vapeur la *Ville d'Edimbourg* ; chemin faisant il retira de l'eau tous les conjurés qui avaient survécu : le nombre des prisonniers s'éleva à cinquante-six. Enfermés d'abord dans la citadelle de Boulogne, on les transféra ensuite au fort de Ham ; puis ils furent amenés à Paris pour y être traduits devant la Chambre des pairs constituée en cour de justice.

La France, à la nouvelle de ce deuxième attentat à main armée, fut en général très sévère pour le prétendant. Le journal *La Presse* se fit l'écho du sentiment public dans un article attribué à M. Granier de Cassagnac, alors son principal rédacteur :

Louis Bonaparte se rend à la fois ridicule et odieux ; il s'est placé dans une position telle que nul, en France, ne peut honorablement éprouver pour sa personne la moindre sympathie, ni la moindre pitié. Le ridicule est dans l'avortement si misérable de ses projets, dans cette subite métamorphose de libérateurs et de conquérants en tritons effrayés et transis. L'odieux est dans l'ingratitude qui oublie

qu'une fois déjà la clémence royale a pardonné un crime que Napoléon eût fait expier dans les vingt-quatre heures. Mais laissons-là ce jeune homme qui ne paraît pas avoir plus d'esprit que de cœur.

L'ex-roi de Hollande envoya aussi aux journaux une note par laquelle il désavouait publiquement son fils « victime, disait-il, d'infâmes intrigues et tombé, pour la troisième fois, dans un effroyable guet-à-pens ». Le peuple, qui admire toujours les coups de hardiesse, ne dit rien mais jugea différemment. On cite ce mot de Persigny à un homme de grand sens qui lui disait, à la veille du coup d'Etat : « Je ne puis prendre au sérieux l'imbécile qui, en pleine paix, a fait les tentatives de Strasbourg et de Boulogne. » — Pas si imbécile que cela, répondit le futur duc. Ça l'a *caché* aux gens intelligents, mais ça l'a révélé aux masses.

Aussitôt qu'il lui fut permis de communiquer avec le dehors, le 31 août 1840, le jeune prince écrivit à Berryer pour lui demander de prendre sa défense. Le grand orateur royaliste eut dans sa carrière cette spécialité de défendre toutes les hautes infortunes, depuis le maréchal Ney et la duchesse de Berry, jusqu'aux princes d'Orléans, à M. de Montalembert et à Mgr Dupanloup. Les causes qu'il ne pouvait gagner, son éloquence les illustrait. Il accepta avec empressement et répondit au prince : « En la position où vous êtes et en celle où je suis, je me sens honoré de votre offre comme d'un précieux témoignage rendu à l'indépendance de mon caractère et à la bonne foi de mes convictions politiques », et il s'adjoignit comme conseils deux autres avocats célèbres : MM. Marie et Ferdinand Barrot. En outre, il obtint pour le prince l'autorisation de voir son ami et complice Persigny.

Autant que le procès lui-même, la manière dont le défenseur sortirait d'une situation si délicate et si difficile intriguait le public. Les débats s'ouvrirent le 28 septembre, sous la présidence du chancelier Pasquier. Parmi les nobles pairs, le plus grand nombre avaient été officiers de Napoléon Ier ou dignitaires de l'Empire. Leurs noms devaient se retrouver, douze ans plus tard, sur la liste des sénateurs, des chambel-

lans et des préfets de Napoléon III ; mais alors ils n'avaient pas assez de dédain pour celui qu'ils appelaient « ce petit nigaud impérial »[1].

Aux divers interrogatoires, le prince répondit dignement, mais avec des gestes gauches et un accent étranger qui participaient à la fois de l'allemand et de l'anglais et qui étonnèrent bien à tort, puisqu'il avait passé toute sa vie hors de France. Ensuite, il récusa ses juges. On s'y attendait et l'on passa outre.

Le réquisitoire du ministère public fut violent jusqu'à l'injure ; l'auditoire était visiblement mal disposé pour l'accusé ; le sourire de la moquerie errait çà et là sur les lèvres. Tout le monde croyait d'avance au découragement du défenseur, et l'on n'attendait de lui que les banalités résignées qui tombent péniblement de la bouche d'un avocat d'office. Mais, dès les premiers mots, cette impression disparut ; on comprit que Berryer allait plaider à fond, non seulement pour son client, mais contre les accusateurs, et que sa voix, franchissant l'étroite enceinte de la Chambre des pairs, s'adressait au pays tout entier.

Sa défense du prince Louis-Napoléon, son *Discours de la couronne*, comme on l'a appelée, fut une attaque hardie du gouvernement de Louis-Philippe, attaque « pleine de témérités calculées, dit M. Nettement, d'inflexible logique, d'éclats oratoires qui s'arrêtaient au point juste où ils allaient être réprimés par des juges offensés ; mélange de prudence et d'audace, d'art et d'inspiration... le chef-d'œuvre de l'art d'oser ».

Son argumentation, concertée avec le prince, repose sur ces trois points de la déclaration de ce dernier : « Je représente devant vous, Messieurs, un principe, une cause et une défaite. Le principe, c'est la souveraineté du peuple ; la cause, c'est celle de l'Empire ; la défaite, c'est Waterloo. Le principe, vous l'avez reconnu, vous l'invoquez comme votre raison

---

[1] Le P. E. Lecanuet, *Berryer, sa vie et ses œuvres*, p. 248,

d'être politique ; pourquoi ne l'invoquerions-nous pas, nous aussi ? La cause, bon nombre d'entre vous l'ont servie, tous vous la proclamez belle et glorieuse, puisque vous êtes allés vous-mêmes chercher les cendres du héros afin de les placer sous le dôme des Invalides. La défaite, vous la déplorez comme nous, comme nous vous aspirez à l'effacer. Dès lors, je cherche en vain comment vous pourriez nous condamner.

L'orateur traita avec une insolence superbe le manque de consécration populaire du gouvernement de Louis-Philippe, le matérialisme de ses principes et sa faiblesse devant l'Europe. Il s'écria :

L'héritier de cet Empire consacré au début de ce siècle par quatre millions de suffrages, l'héritier de cette grande épée qui courba les Pyramides et sépara presque l'Angleterre du continent européen, a vu signer le récent traité de Londres ; il s'est trouvé au milieu des étrangers qui combinent l'annulation de la France ; et vous ne voulez pas que ce jeune homme téméraire, aveugle, présomptueux tant qu'il vous plaira, mais qui porte un cœur dans lequel il y a du sang et à qui une haine a été transmise, vous ne voulez pas que ce jeune homme, sans consulter ses ressources, se soit dit : Ce nom qu'on proclame, mais c'est le mien ! C'est à moi de le porter vivant sur les frontières et de réveiller par lui la foi dans la victoire ! Ces armes, qui les déposera sur la tombe du héros ? Elles sont à moi ; pouvez-vous distraire de l'héritage du soldat ses armes ? Non, et voilà pourquoi, sans préméditation, sans calculs, sans combinaisons, mais jeune, ardent, sentant son nom, sa destinée, sa gloire, il s'est dit : J'irai et je poserai les armes sur la tombe, et je dirai à la France : Me voici, voulez-vous de moi ?...: »

Vous voulez le juger, et pour déterminer vos résolutions on vous a parlé de ses projets insensés, de sa présomption folle... Messieurs, le succès serait-il donc devenu la base des lois morales, la base du droit ?... Vous faites allusion à la faiblesse des moyens, à la pauvreté de l'entreprise, au ridicule de l'espérance du succès ; eh bien ! si le succès fait tout, vous qui êtes des hommes, qui êtes même des premiers de l'Etat, qui êtes les membres d'un grand corps politique, je vous dirai : « Il y a un arbitre inévitable, éternel, entre tout juge et tout accusé. Avant de juger, devant cet arbitre, et à la face du pays qui entendra vos arrêts, dites-vous, sans avoir égard à la faiblesse des moyens, le droit, les lois, la constitution devant les yeux, la main sur la conscience, devant Dieu, devant le pays, devant nous qui vous connaissons, dites : « S'il eût réussi, s'il eût triomphé, ce droit, je l'aurais nié, j'aurais refusé toute participation à ce pouvoir,

je l'aurais méconnu, je l'aurais repoussé. » Moi, messieurs, j'accepte cet arbitrage suprême, et quiconque devant Dieu, devant le pays me dira : « S'il eût réussi, je l'aurais nié, ce droit! » celui-là, je l'accepte pour juge.

A ces mots, on put voir les vieux serviteurs de l'Empire, comtes et barons créés par l'Empire, maréchaux et ministres de l'Empire, baisser leurs fronts » blanchis sous le harnais », comme dit Corneille, sous un harnais que tous regrettaient dans leur cœur, parce qu'il avait été celui de leur jeunesse. Et telle est la magie de l'éloquence, telle fut aussi celle des souvenirs évoqués, que presque tous éclatèrent en applaudissements. La cause était gagnée, autant qu'elle pouvait l'être.

Il se trouva aussi, dans ce procès célèbre, non parmi les juges, mais parmi les témoins à charge, un maréchal et sénateur de l'Empire, de l'Empire futur encore inconnu et absolument improbable aux yeux de tous. La déposition de ce maréchal, qui n'étant que général, commandait à Lille et se nommait Magnan, est trop curieuse pour être passée complètement sous silence.

Le commandant Mésonan (ami du prince) m'avait fait une première visite que je croyais devoir être la dernière. Le lendemain, 17 juin, il entre dans mon cabinet. Je lui dis : « Commandant, je vous croyais parti. — Non, mon général, je ne suis pas parti ; j'ai une lettre à vous remettre. — Une lettre, et de qui? — Lisez, mon général. » Je le fais asseoir, je prends la lettre. Mais, au moment de l'ouvrir, je m'aperçois que la suscription portait : *A Monsieur le commandant Mésonan*. Je lui dis : « Mais, mon cher commandant, ceci n'est pas pour moi, c'est pour vous! — Lisez, mon général. » J'ouvre la lettre et je lis :

« Mon cher commandant, il est de la plus grande nécessité que vous voyiez de suite le général en question. Vous savez que c'est un homme d'action et sur qui l'on peut compter ; vous savez aussi que c'est un homme que j'ai noté pour être un jour maréchal de France. Vous lui offrirez 100.000 francs de ma part et vous lui demanderez chez quel banquier ou chez quel notaire il veut que je lui fasse compter 300.000 fr. dans le cas où il perdrait son commandement. »

Je restai stupéfait ; je fus comme anéanti, je ne trouvais en ce moment aucune parole à dire. L'homme que j'avais reçu chez moi, que j'estimais et dont je me croyais estimé, me remettait cette lettre

à brûle-pourpoint ! Cependant mon indignation se calma. Je pris la lettre en tremblant et je dis : « Commandant, à moi, à moi une pareille lettre ! Je croyais vous avoir inspiré plus d'estime. Jamais je n'ai trahi mes serments, jamais je ne les trahirai ! Je respecte la mémoire de l'Empereur, mais c'est au Roi que j'ai prêté serment ! » Je rendis la lettre au commandant. Il était interdit, pâle, inquiet. Malgré mon irritation, j'en eus pitié. Je l'avoue, mon devoir, je ne l'ai pas fait, c'était d'envoyer au ministre de la guerre cette lettre dont on abuse aujourd'hui pour me faire passer pour un dénonciateur [1].

Si l'accusé eût connu d'avance les événements du 2 Décembre 1851, il aurait pu tendre la main au général Magnan en lui disant : « Allons, pas tant d'émotion, ce n'est que marché remis ! » Mais l'avenir est impénétrable à tous, et c'est quelquefois bien heureux pour ceux qui prêtent des serments ou qui en reçoivent.

Le prince fut condamné à l'emprisonnement perpétuel dans une forteresse continentale du royaume ; Aladenise à la déportation [2] ; le comte de Montholon et MM. Parquin, Lombard et Fialin de Persigny à vingt années de détention ; Voisin, Forestier, Ornano à dix ans de la même peine ; Bataille, Orsi, Bouffet de Montauban, Henri Conneau, à cinq ans.

Berryer alla porter le résultat du verdict à son client.

— Vous êtes triste, mon cher défenseur, lui dit le prince, vous avez de mauvaises nouvelles ?

— Condamné à perpétuité, prince !

— Et combien cela dure-t-il en France, la perpétuité ? demanda le prince d'un air narquois.

— Vous êtes donc incorrigible ? s'écria l'avocat.

— Oui, incorrigible à espérer contre l'espérance.

— Et c'est comme cela qu'on arrive ! conclut l'avocat.

---

[1] *Moniteur universel*, 1er octobre 1840.

[2] Napoléon III fit de M. Aladenise un inspecteur général des télégraphes. Simple sinécure pour lui et pour plusieurs autres. M. Aladenise n'ignorait pas qu'il existe une différence entre un courant électrique et un courant de rivière, du moins ses subordonnés (nous en étions) s'efforçaient de le croire, par discipline hiérarchique ; mais aucun n'en aurait juré.

Avant de quitter la Conciergerie, le prince écrivit à son défenseur :

Paris, 5 octobre 1840.

MON CHER MONSIEUR BERRYER,

Je ne veux pas quitter ma prison de Paris sans vous renouveler tous mes remerciements pour les nobles services que vous m'avez rendus pendant mon procès. Dès que j'ai su que je serais traduit devant la Cour des Pairs, j'ai eu l'idée de vous demander de me défendre, parce que je savais que l'indépendance de votre caractère vous mettait au-dessus des petites susceptibilités de partis, et que votre cœur était ouvert à toutes les infortunes. comme votre esprit était apte à comprendre toutes les grandes pensées, tous les nobles sentiments ! Je vous ai donc pris par estime ; maintenant je vous quitte avec reconnaissance et amitié. J'ignore ce que le sort me réserve ; j'ignore si jamais je serai dans le cas de vous prouver ma reconnaissance ; j'ignore si jamais vous voudrez en accepter les preuves. Mais quelles que soient nos positions réciproques, en dehors de la politique et de ses désolantes obligations, nous pouvons toujours avoir de l'estime et de l'amitié l'un pour l'autre, et je vous avoue que si mon procès ne devait avoir eu d'autres résultats que de m'attirer votre amitié, je croirais avoir encore immensément gagné, et je ne me plaindrais pas du sort.

Napoléon-Louis B.

En même temps que cette lettre, M. Mocquard, secrétaire du prince, était chargé de remettre à l'orateur 25.000 francs pour ses honoraires. Berryer les refusa.

Vous avez raison, lui écrivit Louis-Napoléon. Nos rapports ne sont pas ceux de client à avocat, Nous sommes égaux : car si je suis prince par le sang, vous l'êtes par le cœur et le talent [1].

La forteresse de Ham, en Picardie, fut désignée pour servir de prison à Louis-Napoléon. Il y entra au bruit de fanfares qui acclamaient son nom et justifiaient son crime. Le

[1] Jusqu'à la révolution de février, Louis Bonaparte continua de correspondre avec Berryer ; il nommait l'orateur légitimiste son « ange consolateur », il faisait appel à sa « généreuse intercession » pour obtenir sa délivrance, lui confiait ses projets de mariage. et l'assurait que « dans toutes les circonstances de sa vie, il serait toujours fier de mériter son approbation ». L'ambition allait bientôt étouffer ces beaux sentiments. (Le P. Lecanuet, *Berryer*, p. 254.)

Cependant il en survécut toujours quelque chose. Lorsque, en 1855, Berryer, élu à l'Académie française, crut devoir s'abstenir de la présentation d'usage au chef de l'Etat, en alléguant que « l'accomplissement de cette formalité ne serait

30 novembre, la *Belle-Poule*, ramenant les cendres du héros d'Arcole et d'Austerlitz, arrivait à Cherbourg. Le corps fut transporté par eau jusqu'à Courbevoie. Les funérailles eurent lieu le 15 décembre.

Toute la garnison de Paris faisait la haie avec la garde nationale. Le char traîné par seize chevaux avec housses dorées, aux armes de l'Empereur, était large de cinq mètres, long de dix mètres et haut de onze mètres; il portait un mausolée décoré du manteau impérial et soutenu par quatorze figures représentant les quatorze victoires principales du héros. Une population innombrable de Parisiens et de provinciaux, était échelonnée sur tout le parcours. Aux Invalides, le Roi attendait. Après avoir reçu le corps, il fit déposer sur le cercueil par le général Bertrand l'épée, et par le général Gourgaud le chapeau de l'Empereur. Un orchestre de quatre cents musiciens se faisait entendre avec des chants auxquels prenaient part les artistes les plus célèbres de l'époque : Duprez, Tamburini, Rubini, Lablache, Levasseur; Mmes Grisi, Damoreau, Persiani, Dorur-Gras, Viardot, Garcia, Stolz. Tout ce qui restait des armées impériales, vieux soldats, anciens officiers en uniforme, maréchaux de l'Empire étaient là, après avoir fourni une escorte d'honneur qui n'avait pas été une des moindres causes de l'immense émotion de cette journée du 15 décembre 1840.

Victor Hugo chantait :

Sire, vous reviendrez dans votre capitale,
Sans tocsin, sans combat, sans lutte et sans fureur,
Traîné par huit chevaux sous l'arche triomphale,
En habit d'Empereur !

---

peut-être pas pénible pour lui seul », Napoléon III lui fit répondre par M. Mocquard :

« Sa Majesté regrette que dans M. Berryer les inspirations de l'homme politique l'aient emporté sur les devoirs de l'académicien. Sa présence aux Tuileries n'aurait pas causé l'embarras qu'il paraît redouter. De la hauteur où Elle est placée, Sa Majesté n'aurait vu dans l'élu de l'Académie française que l'orateur et l'écrivain, dans l'adversaire d'aujourd'hui que le défenseur d'autrefois.

« M. Berryer est parfaitement libre d'obéir ou à ce que lui prescrit l'usage ou à ce que ses répugnances lui conseillent. »

Par cette même porte, où Dieu vous accompagne,
Sire, vous reviendrez, sur un sublime char,
Glorieux, couronné, saint comme Charlemagne,
Et grand comme César !...

A la même heure, du fond de sa prison de Ham, Louis-Napoléon adressait « aux mânes de l'Empereur » l'invocation suivante :

Sire, vous revenez dans votre capitale, et le peuple en foule salue votre retour... Le peuple se presse comme autrefois sur votre passage, il vous salue de ses acclamations, comme si vous étiez vivant. Mais les grands du jour, tout en vous rendant hommage, disent tout bas : *Dieu ! ne l'éveillez pas !...* Voyez cette jeune armée, ce sont les fils de vos braves, ils vous vénèrent, car vous êtes la gloire, mais on leur dit : Croisez vos bras ! Ces hommes que vous avez faits si grands et qui étaient si petits ont renié votre Evangile, vos idées, votre gloire, votre sang : quand je leur ai parlé de notre cause, ils nous ont dit : Nous ne la comprenons pas ! — Laissez-les dire, laissez-les faire ; qu'importent au char qui monte les grains de sable qui se jettent sous les roues ! Ils ont beau dire que vous êtes un météore qui ne laisse pas de traces ! Ils ont beau nier votre gloire civile ; ils ne nous déshériteront pas !

Sire, le 15 décembre est un grand jour pour la France et pour moi. Du milieu de votre somptueux cortège, vous avez un instant jeté vos regards sur ma sombre demeure, et vous souvenant des caresses que vous prodiguiez à mon enfance, vous m'avez dit : Tu souffres pour moi, ami, je suis content de toi. »

Dans cette page, observe un éminent critique, il y a peut-être autant de poésie que dans les vers de Victor Hugo. Elle avait de plus l'avantage d'être prophétique. Le prisonnier de Ham avait raison, le 15 décembre était un grand jour pour lui. De cette journée du 15 décembre 1840 sortira le 10 décembre 1848.

La prison pour le prince fut relativement douce ; il y occupait un bel appartement, lisait les journaux et livres qui lui convenaient, avait auprès de lui son valet de chambre Thélin, M. de Montholon et le docteur Conneau et recevait à peu près qui bon lui semblait. Il pouvait même monter à cheval dans un manège disposé pour lui. La liberté de sortir lui manquait seule.

Renié par sa famille, abandonné par l'opinion publique qui

ne se démêlait elle-même que confusément et ne prévoyait pas les conséquences de ce qui se passait, le prisonnier de Ham s'obstinait à ne point s'abandonner lui-même, ni aucune de ses espérances et de ses rêveries ; mais que pouvait-il faire, sinon se recueillir, travailler et se préparer ?

C'est de cette époque que datent les nombreux mémoires qu'il écrivit sur l'*Extinction du paupérisme*, sur l'art militaire, sur la réorganisation de l'armée et des impôts, sur toutes sortes de sujets politiques ou sociaux qui démontraient au moins chez lui l'habitude de la réflexion.

Voici quelques-unes des pensées, aphorismes ou prédictions qu'il mit par écrit dans sa solitude de Ham :

Il est naturel, dans le malheur, de songer à ceux qui souffrent.

Le titre que j'ambitionne le plus est celui d'honnête homme.

Il est encourageant de penser que, dans les dangers extrêmes, la Providence réserve surtout à un seul d'être l'instrument du salut de tous.

Disons-le hautement, ce sont les grands principes, les nobles passions, telles que la loyauté et le désintéressement, qui sauvent les sociétés, et non les spéculations de la force et du hasard.

Quand on a l'honneur d'être à la tête du peuple français, il y a un moyen infaillible de faire le bien, c'est de le vouloir.

Par esprit de défiance, certaines personnes disent que l'Empire, c'est la guerre. Moi je dis : l'Empire, c'est la paix ! C'est la paix, car la France désire la paix, et lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille.

On peut dire avec vérité : Malheur à celui qui le premier donnerait en Europe le signal d'une collision dont les conséquences seraient incalculables !

Ce n'est pas en mes mains que la France périra.

Ces trois dernières prédictions, et surtout la toute dernière, ont été cruellement démenties par les faits.

Le prince écrivit jusqu'à des articles de journaux ; quelques-uns de ces articles, assez vifs contre le gouvernement, prouvaient que le tyran qui le retenait captif était, au fond, très débonnaire. Ils parurent dans le *Progrès du Pas-de-Calais* et dans le *Précurseur de l'Ouest*, deux feuilles dont les rédacteurs en chef ne regrettèrent point, plus tard, d'avoir fait bon accueil à la prose du captif. Le prince négocia même pour

avoir à Paris un journal complètement à sa disposition ; ce qui prouve que sa correspondance n'était point surveillée, ou l'était fort mal. Ce journal était une feuille démocratique, la *Réforme*, dont le directeur, M. Peauger, se laissa persuader un instant que la République n'aurait pas de plus fidèle serviteur que le fils de la reine Hortense. Voici quelques extraits de la correspondance échangée entre eux :

Fort de Ham, 12 août 1844.

La mort de mon oncle m'a profondément affligé, car, malgré quelques défauts, c'était un homme loyal, bon et véritablement patriote. C'est triste de mourir ainsi sur la terre étrangère au bout de vingt-neuf ans d'exil, quand on a toujours bien servi son pays.

J'approuve complètement votre conduite vis-à-vis des hommes de la *Réforme;* je vois que nos idées et nos sentiments se confondent si intimement que je n'aurai jamais qu'à approuver votre conduite.

Recevez de nouveau, etc. N.-L. B.

Fort de Ham, le 8 septembre 1844.

Nous ne sommes pas d'accord sur Robespierre...

Je compare la Terreur à l'Empire romain ; ces deux époques peuvent s'absoudre, se comprendre et même être vantées, car elles ont toutes deux produit d'immenses résultats, mais toutes les deux ne peuvent être vantées qu'à la suite d'un raisonnement, comme solution d'un problème et non comme axiôme.

En général, l'histoire peut absoudre le gouvernement absolu ou terrible qui répand le sang des coupables, mais celui qui répand le sang innocent doit être flétri. Je ne puis m'empêcher de penser que si Robespierre eût vécu deux jours de plus, la tête de ma grand-mère, l'impératrice Joséphine, de la meilleure des femmes, aurait roulé sur l'échafaud.

On pourrait aussi prétendre que la Saint-Barthélemy a pu sauver l'unité française ; cependant qui oserait vanter Charles IX ?

Mais je ne partage nullement l'opinion que l'injustice et la cruauté aient jamais été de bons auxiliaires. Une action injuste produit tôt ou tard une réaction tout aussi injuste. L'histoire, comme les lois de la mécanique, prouve la vérité de cette assertion. Mais assez sur ce sujet.

Vous me dites : qui donc parlera au nom du bon sens au milieu de cette déviation de toutes les idées ? Et moi je vous réponds : C'est vous. — Je suis décidé, après mûres réflexions, à mettre tout en œuvre pour obtenir des adhésions suffisantes pour acheter le *Courrier français* ou tout autre, à condition que vous en soyez le rédacteur en chef, ou, ce qui est la même chose, que je sois le maître de la direction politique...

Il faudrait d'abord obtenir l'adhésion des députés suivants, sous l'auspice desquels le journal se publierait : MM. Vieillard, Chapuis-Montlaville, Marie, Larabit, Joly, Courtais, Lherbette, Thiard, Oudinot, Beaumont, Cambacérès, et alors on ferait un prospectus très clair et très court pour obtenir des souscriptions.

Quand je dis très clair, je veux dire très peu clair, car on ne dirait qu'aux initiés le but réel du journal. L.-N. B.

Fort de Ham, le 30 septembre 1844.

Je répondrai avec la même franchise à la question que vous m'adressez. Pour moi, l'idée d'un journal n'est que la conséquence de ma liaison avec vous ; ainsi sans vous je ne voudrais point de journal et voici pourquoi. J'ai toujours senti la nécessité d'un organe et j'en ai créé plusieurs ; mais, tout en les créant, j'étais dans la même position que l'homme qui achète des chevaux, une belle voiture, et qui ne peut pas trouver de cocher qui puisse conduire, comme il le voudrait, l'équipage où il s'est assis. Tantôt j'ai été conduit au petit pas, ce qui était très ennuyeux ; tantôt j'ai été conduit ventre à terre, accrochant à toutes les bornes ; d'autres fois enfin, j'ai été conduit à reculons. J'avais beau prier qu'on prît une allure franche, mais ordinaire, quand le chemin était en plaine, et qu'on ralentit dans les mauvais pas ; je n'ai jamais trouvé quelqu'un qui me comprît et alors je me suis bien promis que si jamais j'étais encore en état d'acheter un équipage, je commencerais par m'assurer de l'habileté du cocher.

Pardon de cette longue comparaison, mais elle est exacte. Lorsque je vous vis, je me dis : voilà l'homme qu'il me faudrait.

Il ne faut pas que ce journal, s'il paraît, soit de prime abord un journal napoléonien ; nous ne réussirions pas. Il faut présenter un couteau par le manche et non par la lame...

Pour l'emprunt, j'ai vu hier M. Fouquier d'Hérouel, dont Laity pourra vous parler ; c'est un riche propriétaire, banquier, fabricant, neveu du fameux Fouquier-Tinville, ancien garde du corps, aujourd'hui républicain de nom, demain tout ce qu'on voudra. Je lui ai posé la question, comme je viens de vous le dire, et je lui ai dit que plusieurs de mes amis ayant l'intention d'acheter le *C.*, on avait réuni environ 100.000 francs, mais qu'on me demandait de fournir encore 150.000 francs ; que, ne le pouvant pas, je lui demandais si lui ou ses connaissances nous prêteraient cette somme. Il m'a promis de s'en occuper et ira vous voir à Paris vers le 10 octobre. Tâchez de l'entraîner ; moi, je suis très bête dès qu'il s'agit de demander de l'argent.

Adieu, etc. L.-N. B.

Fort de Ham, 3 février 1845.

J'espère comme vous ; mais je me désespère souvent de ne plus avoir à ma disposition les ressources que je possédais autrefois, au-

jourd'hui que j'ai en vous un homme capable de les féconder. Ce qui m'a toujours manqué autrefois, ce sont les hommes ; aujourd'hui, ce sont les moyens. Mais je crois à la fatalité. Si mon corps a échappé miraculeusement à tous les dangers, si mon âme s'est soustraite à tant de causes de découragement, c'est que je suis appelé à faire quelque chose.

Recevez, etc. L.-N. B.

Les projets n'aboutirent point, mais M. Peauger fut dupe jusqu'au moment où le prince, arrivé au pouvoir, remplaça par des cajoleries aux chefs du parti contre-révolutionnaire celles qui n'avaient pas réussi avec les chefs du parti révolutionnaire. Alors M. Peauger lui écrivit :

15 mai 1850.

Monsieur le Président de la République,

Votre gouvernement est, dans le fond et dans la forme, un gouvernement de contre-révolution que je ne puis plus servir. C'était avec d'autres espérances que j'avais désiré votre avènement. Ces espérances sont déçues.

Je vous avais compris un rôle tout populaire ; je vous avais rêvé le chef initiateur et modérateur à la fois de la grande démocratie française. Vous pouviez l'être avec toute-puissance ; ne l'aviez-vous pas compris ainsi vous-même dans vos écrits, que j'ai relus plus d'une fois depuis votre élection, dans vos lettres que j'ai conservées, dans vos conversations de Ham, que je me rappelle ? Personne ne vous eût plus sincèrement suivi que moi dans cette voie...

Peauger [1].

---

[1] Ces lettres ont été publiées par la *Nouvelle Revue*, août 1894.

La *Revue de Paris* a donné (avril 1894), des lettres écrites de la prison de Ham, par Louis-Napoléon « à une inconnue ». Nous en détachons une à titre de curiosité ; elle montrera que la captivité n'avait suspendu pour le prince ni les battements du cœur, ni les visées ambitieuses qui, chez lui, ne se séparaient jamais des caprices du cœur.

« Le 11 mars 1845.

« Madame,

« Je suis heureux de voir que mon caractère se rapproche du vôtre ; nous passons tour à tour de la tristesse à la joie sans raisons plausibles, du découragement à l'espoir. Je déteste ces natures de juste milieu qui ne sont jamais ni gaies ni tristes, parce qu'elles ne sentent rien vivement ; elles végètent, elles ne vivent pas.

« Mais les causes qui influent sur nous sont différentes. Vous, vous obéissez à l'atmosphère comme une fleur, l'orage vous abat, le soleil vous épanouit ; sur moi, c'est votre amitié ou votre dédain qui produisent le même effet. Si donc au-

Dans cette prison, si différente de ce que fut une prison d'Etat sous Napoléon Ier, le captif reçut la visite de son ami lord Malmesbury qu'il avait fait prier, par M. d'Ornano, de le venir voir pour affaires urgentes. Le jeune lord arriva le 20 avril 1845, muni d'un passeport de M. Guizot. Il n'avait pas rencontré le prince depuis la veille du départ pour l'échauffourée de Boulogne ; il le trouva changé de physionomie, mais toujours confiant dans son étoile. Le prince lui raconta qu'il avait reçu une députation de l'Equateur, venue pour lui offrir la présidence de cette république, et qu'il le priait de

---

jourd'hui je suis plus gai, ce n'est pas que je sois moins malheureux, mais c'est parce que vous m'avez répondu une bonne lettre, sans attendre que quelques mois se soient écoulés pour m'écrire, suivant votre ancienne habitude.

« Vous voulez que je vous dise ce que je pensais ; j'obéis.

« J'avais pensé que, lorsqu'on a comme vous un esprit élevé, un grand cœur et une belle âme renfermée dans une belle enveloppe, il ne faut pas dire adieu au monde parce qu'on a eu le malheur de lier sa destinée à quelqu'un qui n'était pas digne de la partager. Si on a perdu le bonheur domestique, ce bonheur qu'on rêve sans cesse, on peut toujours s'en créer un autre, moins doux, il est vrai, mais plus glorieux : c'est de se dévouer à une cause, à une idée.

« J'avais donc pensé de vous dire de vous rapprocher de votre mari, de le dominer, de représenter à Paris la cause qu'a défendue avec tant de dévouement votre père, et de venir me voir ! — Voilà le rêve que j'avais formé pour vous, pour moi, pour tous !...

« Je ne mettrai plus le cachet qui vous a choquée. Vous avez pensé que c'était trop tendre, n'est-ce pas, surtout pour la poste... Sous ce rapport, vous avez raison. « L.-N. »

Dans une autre lettre il se plaint amèrement de l'indifférence et de la mauvaise opinion de son père à son égard :

« Mon père malheureusement, Madame, ne m'a pas jugé comme vous ; souvent il a prêté à mes actions le mobile le plus sordide, et j'avoue que c'est ce qui m'a le plus froissé de sa part.

« Un exemple vous le prouvera : en 1834, j'étais en Suisse auprès de ma mère ; j'apprends que le choléra était à Livourne ; je demande à l'instant des passeports pour aller auprès de mon père le soigner dans le cas où il serait atteint du fléau ; croyez-vous qu'il me répond en termes assez secs et qu'il prête à cette preuve d'attachement des motifs cachés d'intérêt ?

« Jamais je n'ai pu oublier cela ; c'était tellement opposé à mes sentiments que je ne pouvais même pas comprendre une pareille idée. Ne suis-je pas malheureux d'avoir été si mal apprécié ?

« Je donnerais tout mon héritage pour une caresse de mon père. Qu'il donne à Pierre ou à Paul toute sa fortune, que m'importe : je travaillerai pour vivre ; mais qu'il me rende son affection, je ne m'en suis jamais rendu indigne, et j'ai besoin d'affection ! »

solliciter l'intervention bienveillante de lord Aberdeen, alors chef du Foreign-office, auprès du gouvernement français, pour qu'une autorisation de se rendre à Quito lui fût donnée; moyennant quoi il s'engageait sur l'honneur à ne plus revenir en Europe. Lord Malmesbury promit ses bons offices, mais sans grand espoir de succès, dit-il, car lord Aberdeen n'était nullement romanesque. Celui-ci, en effet, ne voulut rien entendre et le projet concernant l'Equateur n'eut aucune suite. Mais, en dépit de cette fantaisie passagère, lord Malmesbury vit bien que le prince n'avait point renoncé à d'autres aspirations :

Il me raconta, dit-il, son aventure de Boulogne, en m'expliquant qu'il avait échoué uniquement par suite de l'absence de l'officier qui devait lui livrer la caserne. Mais il m'affirma que son nom avait conservé tout son prestige dans l'armée... et il ajouta ceci comme preuve : « Vous voyez ce factionnaire sous mes fenêtres ? Je ne sais s'il est à moi ou non ; s'il est à moi, il croisera les bras quand je ferai un signe ; sinon, il ne bougera pas. » Sur quoi il alla à la fenêtre et se mit à caresser sa moustache. Ce geste resta sans réponse jusqu'à ce que trois factionnaires eussent été relevés, alors le soldat croisa les bras sur son fusil. Le prince continuant l'entretien : « Vous voyez, dit-il, mes partisans me sont inconnus, et je le leur suis également. Mon pouvoir réside dans mon nom immortel, et dans cela seul ; mais j'ai attendu assez longtemps et je ne puis pas endurer la prison davantage. »

La détention durait depuis près de six ans, lorsque l'ex-roi de Hollande, tombé malade à Florence, sollicita auprès de Louis-Philippe l'élargissement, au moins pour quelques semaines, du prisonnier : « Permettez, disait-il, qu'il vienne me fermer les yeux ; il retournera ensuite se remettre entre vos mains ; lui et moi nous vous en donnerons parole. » Louis-Philippe, personnellement, était assez disposé à accéder à cette demande, mais M. Guizot opina pour que la libération fût accordée pleine et entière, pourvu que le prince fît acte de soumission et demandât grâce sans condition. Le prisonnier refusa, par une lettre du 2 février 1846, adressée à M. Odilon Barrot, qui lui servait d'intermédiaire auprès du pouvoir. Après l'avoir remercié de ses bons offices, il disait :

Je ne crois pas devoir signer la lettre dont vous m'envoyez le modèle. L'homme de cœur qui se trouve seul en face de l'adversité, seul en présence d'ennemis intéressés à l'avilir, doit éviter tout subterfuge, toute équivoque, et mettre la plus grande netteté dans ses démarches ; comme la femme de César, il faut qu'il ne puisse pas même être soupçonné. Si je signais la lettre que vous et beaucoup de députés m'engagez à signer, je demanderais réellement grâce sans oser l'avouer, je me cacherais derrière la demande de mon père, comme un poltron qui s'abrite derrière un arbre pour éviter le boulet. Je trouve cette conduite peu digne de moi. Si je croyais honorable et convenable d'invoquer purement et simplement la clémence royale, j'écrirais au roi : Sire, je demande grâce !

Mais telle n'est point mon intention. Depuis bientôt six ans je supporte sans me plaindre une réclusion qui est une des conséquences naturelles de mes attaques contre le gouvernement. Je la supporterai encore dix ans, s'il le faut, sans accuser ni le sort ni les hommes. Je souffre ; mais tous les jours je me dis : Je suis en France, je conserve mon honneur intact, je vis sans joies, mais aussi sans remords ; et tous les soirs je m'endors satisfait. Rien de mon côté ne serait venu troubler ce calme de ma conscience, ce silence de ma vie, si mon père ne m'eût manifesté le désir de me revoir auprès de lui pendant ses vieux jours Mon devoir de fils vint m'arracher à ma résignation, et je me décidai à une démarche dont je pesai toute la gravité, mais qui portait en elle ce caractère de franchise et de loyauté que je désire mettre dans toutes mes actions. J'écrivis au chef de l'Etat, à celui-là seul qui eût le droit légal de changer ma position ; je lui demandai d'aller auprès de mon père ; je lui parlai de *bienfait*, d'*humanité*, de *reconnaissance*, parce que je ne crains pas d'appeler les choses par leur nom. Le roi a paru satisfait de ma lettre ; il a dit au digne fils du maréchal Ney, qui avait bien voulu se charger de la remettre, que la garantie que j'offrais était suffisante ; mais il n'a point encore fait connaître sa détermination. Les ministres, au contraire, statuant sur une copie de ma lettre au roi, que je leur avais envoyée par déférence, abusant de ma position et de la leur, m'ont fait transmettre une réponse qui prouve un grand mépris pour le malheur. Sous le coup d'un pareil refus, ne connaissant même pas encore la décision du roi, mon devoir est de m'abstenir de toute démarche, et surtout de ne pas souscrire à une demande en grâce déguisée en piété filiale.

Je maintiens tout ce que j'ai dit dans ma lettre au roi, parce que les sentiments que j'y ai manifestés étaient profondément sentis et me paraissent convenables ; mais je n'avancerai pas d'une ligne. Le chemin de l'honneur est étroit et mouvant ; il n'y a qu'un travers de main entre la terre ferme et l'abîme...

Du reste, je m'en remets à la destinée et je m'enferme d'avance dans ma résignation.

Que faire alors ? prendre la permission qu'on lui refusait. Le 25 mai 1846, le prince s'évada, grâce au dévouement de M. Thelin et du docteur Conneau. Ils profitèrent de quelques réparations faites à l'intérieur de la forteresse pour gagner les maçons, ce qui ne fut pas très difficile, ceux-ci étant presque tous pénétrés de la légende napoléonienne. L'un d'eux, nommé Badinguet, à peu près de même taille que le prisonnier, lui céda ses vêtements de travail. Le prince passa sous ce déguisement, portant sur ses épaules des débris de planche qui lui cachaient la moitié du visage ; puis il franchit la frontière belge et gagna l'Angleterre. De là le nom de Badinguet qui fut donné au prince par ses ennemis et leur resta familier, comme un sobriquet injurieux. Il le savait et en plaisantait tout le premier.

Le capitaine de Bailliencourt, depuis lors général de division, qui commandait alors en second le fort de Ham, raconte que ce Badinguet — le véritable — était le fils d'un vieux grognard de la grande armée et avait été élevé dans le culte de l'Empereur et de l'Empire. Un jour il le manda dans sa chambre pour boucher quelques trous de souris. Lorsque le travail fut achevé : « C'est au moins bien solide ? demanda le capitaine. — Oui, elles sont en prison, les coquines, répondit le maçon ; vous devez vous y connaitre, vous qui gardez les innocents, Môssieu ! » L'ouvrier termina sa phrase en grossissant la voix et roulant des yeux furibonds. Le capitaine lui montra la porte [1]. Mais cette petite aventure aurait dû le mettre sur ses gardes.

Il ajoute qu'il vit l'Empereur bien des fois depuis, que celui-ci ne fit aucune allusion au passé et que jamais le masque impassible de son visage ne lui permit de savoir s'il avait reconnu son gardien de Ham.

A peine parvenu en lieu sûr, le prince écrivit à un ami [2] :

---

[1] *Feuillets militaires*, par le général de Bailliencourt, p. 53.

[2] Cette lettre a été publiée par M. Fernand Giraudeau, dans son *Napoléon III intime*.

Un livre récent, intitulé : *Louis-Napoléon au fort de Ham*, par M. Pierre

Mon cher monsieur Degeorge,

Le désir de revoir mon père sur cette terre m'a fait tenter l'entreprise la plus audacieuse que j'aie jamais tentée et pour laquelle il m'a fallu plus de résolution et de courage qu'à Strasbourg et à Boulogne, car j'étais résolu à ne pas supporter le ridicule qui s'attache à ceux qu'on arrête sous un déguisement, et un échec n'eût plus été supportable. Mais enfin, voici les détails de mon évasion :

Vous savez que le fort était gardé par quatre cents hommes, qui fournissaient une garde journalière de 60 soldats qui étaient en sentinelle en dedans et en dehors du fort. De plus, la porte de la prison était gardée par trois geôliers dont deux étaient toujours en faction. Il fallait donc passer devant eux, d'abord, traverser toute la cour intérieure, devant les fenêtres du commandant; arrivé là il fallait passer le guichet où se trouvaient un soldat de planton et un sergent, un portier-consigne, une sentinelle et enfin le poste de 30 hommes. N'ayant voulu établir aucune intelligence, il fallait naturellement avoir recours à un déguisement. Or, comme on faisait réparer plusieurs chambres du bâtiment que j'habitais, il était facile de prendre un costume d'ouvrier.

Mon bon fidèle Charles Thelin me procura une blouse et des sabots; je coupai mes moustaches et je pris une planche sur mon épaule.

Lundi matin, je vis les ouvriers entrer à huit heures et demie. Lorsqu'ils furent à l'ouvrage, Charles leur porta à boire dans une chambre, afin de les détourner de mon passage. Il devait aussi appeler un gardien en haut, tandis que le docteur Conneau causait avec un autre.

Cependant, à peine sorti de ma chambre, je fus accosté par un ouvrier me prenant pour un de ses camarades, et au bas de l'escalier, je me trouvai nez à nez avec un garde. Heureusement, je lui mis la planche que je portais devant la figure et je passai dans la cour, tenant toujours la planche devant les sentinelles et ceux que je rencontrais.

En passant devant la première sentinelle, je laissai tomber ma pipe, et je m'arrêtai pour en ramasser les morceaux. Alors, je rencontrai l'officier de garde, mais il lisait une lettre et ne me remarqua pas.

Hachette-Souplet, traite de légende l'histoire du maçon Badinguet; d'après lui, le prince s'évada, déguisé en maçon, mais sous un costume acheté par son frère de lait et intendant Bure. Les deux versions, on le voit, ne diffèrent que sur un détail : la provenance des habits qui servirent au déguisement; nous préférons toutefois nous en tenir au récit du général de Balliencourt, d'autant qu'il est confirmé par une lettre du prince à Miss Howard, à Londres, lettre que nous trouvons dans un ouvrage intitulé : *La forteresse de Ham* (Londres, 1847).

Les soldats au poste du guichet semblèrent étonnés de ma mise ; le tambour surtout se retourna plusieurs fois. Cependant, le planton de garde ouvrit la porte et je me trouvai en dehors de la forteresse. Mais là, je rencontrai deux ouvriers qui venaient à ma rencontre et qui me regardèrent avec attention. Je mis alors ma planche de leur côté, mais ils paraissaient si curieux que je pensai ne pas pouvoir leur échapper, lorsque je les entendis s'écrier : « Oh ! c'est Berthod ! »

Une fois dehors, je marchai avec promptitude sur la route de Saint-Quentin.

Peu de temps après, Charles qui, la veille, avait retenu une voiture pour lui, me rejoignit, et nous arrivâmes à Saint-Quentin. Là, je traversai la ville à pied après avoir défait ma blouse, et Charles s'étant procuré une voiture de poste sous le prétexte d'une course à Cambrai, nous arrivâmes sans escorte à Valenciennes.

Je m'étais procuré un passeport belge, mais on ne me l'a demandé nulle part. Pendant ce temps-là, Conneau, toujours si dévoué, restait en prison et faisait croire que j'étais malade, afin de me donner le temps de gagner la frontière. J'espère qu'il n'aura pas été maltraité.

Mais, mon cher monsieur Degeorge, si j'ai éprouvé un vif sentiment de joie lorsque je me sentis hors de la forteresse, j'éprouvai une bien triste impression en passant la frontière. Il fallait, pour être décidé à quitter ainsi la France, avoir la certitude que jamais le gouvernement ne me mettrait en liberté si je ne consentais pas à me déshonorer. Il fallait enfin que j'y fusse poussé par le désir de tenter tous les moyens pour consoler mon père dans sa vieillesse.

Adieu, mon cher monsieur Degeorge, quoique libre, je suis bien malheureux.

Recevez l'assurance de ma vive amitié et, si vous le pouvez, tâchez d'être utile à ce bon Conneau.

Louis-Napoléon Bonaparte.

L'évasion et ses circonstances éveillèrent dans le monde politique une certaine sympathie. On fut touché surtout du dévouement avec lequel le docteur Conneau l'avait favorisée, en s'offrant seul à la vindicte des lois. La justice évoqua l'affaire. Conneau, Thélin, le commandant Demarle, gouverneur de la citadelle, et quelques autres furent accusés d'avoir été de connivence avec le fugitif. Conneau se présenta devant le jury le front calme, en homme qui n'a fait que son devoir. Voici un extrait de la plaidoirie de son défenseur ; elle a un intérêt historique :

Une triste nouvelle se répand à Ham : le père du prince est bien

malade ; un de ses amis, M. Poggiolli, est arrivé de Florence pour réclamer un fils au nom d'un père mourant. Le prince écrit au gouvernement ; il demande d'une manière digne, mais respectueuse, la permission de se rendre à Florence.

Sa lettre reçue, MM. les ministres se mettent à discuter sur sa forme, sur la portée des phrases... Des négociations sont entamées, des exigences s'élèvent ; un illustre et honorable député écrit un projet de lettre. Le prince répond que, pour arriver au lit de mort de son père, il traversera tout, excepté la honte.

Les choses en restent là : mais dans le cœur du fils le cri de la nature s'élève sans cesse. Lui, si résigné, qui aime sa prison parce que sa prison est en France, pour la première fois il éprouve une consternation profonde, et alors, ce qu'il n'a pas conçu pour lui-même, il l'exécute pour voir encore une fois son père... il s'évade. Comment s'est-il évadé ?

Depuis quelque temps les ouvriers travaillaient dans l'intérieur du fort, sous la direction de M. le garde du génie. Le prince s'est enquis des heures de leur entrée et de leur sortie, de leurs habitudes, de leurs allures.

Le lundi 25 mai, dès sept heures du matin, le prince a revêtu un costume complet d'ouvrier : pantalon en toile bleue, blouse de même couleur, casquette usée, rien n'y manque. Pour se rendre méconnaissable, il a coupé ses moustaches, peint ses sourcils en noir, passé sur son visage une teinte de rouge végétal, et mis une perruque noire, mal peignée, dont les mèches de cheveux tombaient jusque sur ses oreilles. Certes il y avait là de quoi tromper la vigilance la plus sévère.

Après s'être ainsi travesti, le prince a placé sur son épaule une planche de sa bibliothèque ; il est ainsi résolûment descendu de son appartement, il a traversé la cour, franchi le guichet lestement, et si lestement, ma foi, que le portier-consigne se demandait hier s'il était sorti par la porte !... Je vous assure bien qu'il n'est pas sorti au travers des murailles...

Le prince est parti, Conneau est resté ; alors il a eu une préoccupation exclusive, celle de donner au prince le temps de franchir la frontière, et il accumule les artifices et les stratagèmes.

Il place un mannequin dans le lit du prince pour faire croire à une indisposition, ferme la porte de la chambre à coucher donnant sur le corridor, allume du feu dans le salon, et place des cafetières d'eau devant le feu. L'homme de peine arrive : « On déjeûnera dans ma « chambre, dit le docteur, la petite table suffira, car le général « Montholon est souffrant... » Mais M. le curé doit venir dire la messe et Conneau prévient cet inconvénient par l'envoi d'une lettre que le prince avait écrite la veille et dans laquelle il priait le curé de venir dire la messe un autre jour.

Puis M. Conneau fait une courte visite au général Montholon, qui est dans son lit. A neuf heures un gardien vient de la part du com-

mandant savoir des nouvelles du prince : il les donne mauvaises. Vers dix heures il fait une mixtion de café au lait, de pain bouilli, d'acide nitrique et d'eau de Cologne, pour faire croire à des vomissements. A une heure, le commandant se présente : il répond que le prince est très fatigué. A sept heures, nouvelle visite ; le commandant déclare qu'il doit faire son rapport, le prince ayant été malade toute la journée ; il insiste. Il entre dans la chambre à coucher... « Le prince dort », dit M. Conneau à voix basse. Mais un roulement de tambour s'étant fait bientôt entendre, le commandant fait observer que le prince a dû être réveillé. Il approche du lit, il examine, fait un geste, et sa main ne rencontre qu'un paquet de foulards et de mouchoirs qui, roulés ensemble, simulaient à merveille la tête d'un malade qui se portait fort bien !...

Tout est découvert !... Que M. le commandant Demarle nous pardonne sa comparution ici ; il a fait son devoir, nous avons fait le nôtre.

Conneau et Thélin, déclarés coupables, furent condamnés à trois mois et à six mois d'emprisonnement. Le commandant Demarle et les gardiens furent renvoyés des fins de la plainte, « attendu, dit l'arrêt, qu'il n'appert pas qu'ils aient, par leur négligence, facilité l'évasion ».

Louis-Napoléon se rendit à Londres où il s'établit dans King-Street, Saint-James. L'inflexible histoire doit noter qu'il n'alla point à Florence, où son père mourut le 25 juillet, sans avoir, d'ailleurs, exprimé bien vivement le désir de le voir.

Ici se termine ce qu'on peut appeler la carrière de petites aventures de Louis-Napoléon Bonaparte. A partir de ce moment, les évènements auxquels il se trouvera mêlé ne seront guères moins étranges, mais ils vont envelopper la France et l'Europe entière.

Louis-Napoléon touchait à sa quarantième année lorsqu'éclata la révolution du 24 février 1848.

CHAPITRE III

LOUIS-NAPOLÉON DÉPUTÉ. — ÉLECTION DU 10 DÉCEMBRE

Les républiques, en France, se suivent après des intermittences, mais ne se ressemblent pas. La première fut un accès de fièvre chaude et une atroce boucherie ; la troisième une froide entreprise de sectaires ; la deuxième, celle qui va nous occuper, une sorte d'idylle politique et de court ravissement, entrecoupée de mauvais rêves. Elle dut son caractère généreux à la noble influence d'un poète et d'un Pape ; tant que durèrent la popularité de Lamartine et celle de Pie IX, 1848 fut une bouffée de printemps dans une nation vieillie. On avait foi en la belle devise qu'on inscrivait sur les monuments : « Liberté, Egalité, Fraternité » ; on allait chercher le prêtre pour lui faire bénir les arbres symboliques ; on s'exaltait sincèrement pour la Pologne, pour tous les peuples opprimés, pour la fraternité universelle. Le rêveur dont nous retraçons l'histoire eut sa part dans ce concert de belles utopies et, si elles n'amenèrent pas de catastrophe, c'est qu'il trancha brusquement l'idylle, au moment où elle sembla menacer de tourner au tragique.

Pour commencer à tirer parti des circonstances, le prince Louis-Napoléon ne perdit pas une minute. La révolution avait eu lieu à Paris le 24 février ; le 25, à minuit, les membres du gouvernement provisoire reçurent la lettre suivante, datée de Londres :

Le peuple de Paris ayant détruit par son héroïsme les derniers vestiges de l'invasion étrangère, j'arrive de l'exil pour me ranger

sous les drapeaux de la République. Sans autre ambition que celle de servir mon pays, je viens annoncer mon arrivée aux membres du gouvernement provisoire et les assurer de mon dévouement à la cause qu'ils représentent, comme de mes sympathies pour leurs personnes.

Louis-Napoléon BONAPARTE.

L'auteur de cette lettre la suivait de si près que, dès le 27, il se faisait annoncer chez M. de Lamartine, qui était à la tête du gouvernement.

Celui-ci le reçut avec toute sa courtoisie habituelle, mais lui donna à entendre que le grand nom de Bonaparte pourrait causer à Paris une commotion trop vive, pour le moment ; il le priait donc, au nom de leur amour commun pour la patrie, de repartir sans délai.

Le prince obtempéra, plutôt flatté que blessé d'avoir été renvoyé de la sorte.

Il ne songea point à se présenter aux premières élections générales d'où sortit l'Assemblée constituante. Avec une patience qui étonna, il encouragea trois de ses cousins, Jérôme-Napoléon, Pierre-Bonaparte et Murat, à vérifier la faveur qui s'attachait à sa famille. Tous trois furent élus. Quant à lui, il laissait à la vague profonde qui le portait le temps de submerger tous les obstacles. Bon gré mal gré, ses antécédents devaient faire de lui un chef de parti, un adversaire du parlementarisme ; en se démasquant avec trop de hâte il aurait pu faire rebrousser la confiance, non du peuple qui ne raisonne pas, mais des sages, et se voir fermer, dans la constitution qu'on allait voter, l'accès de la place suprême qu'il convoitait déjà et qui seule satisferait son ambition. Rentré à Londres, il y remplit son rôle d'hôte loyal en se faisant inscrire, à côté de ce qu'il y avait de plus respectable dans la Cité, parmi les constables spéciaux postés à Trafalgar-square pour contenir l'agitation chartiste.

Mais bientôt il y eut en France des scrutins complémentaires, par suite de doubles élections. Sa candidature fut alors nettement posée dans plusieurs départements ; on créa des journaux pour la soutenir. A la stupéfaction des sages qui se

rappelaient Forli, Strasbourg et Boulogne, elle fit trainée de poudre ; il fut acclamé dans la Corse, l'Yonne, la Charente-Inférieure et la Seine. Quatre élections d'un prétendant, dont une à Paris, c'était manifestement d'un mauvais augure pour la République naissante. La commission du pouvoir exécutif proposa un décret où il était dit :

Considérant que la France veut fonder en paix le gouvernement républicain et populaire, sans être traversée dans cette œuvre par des prétentions dynastiques ; considérant que Louis-Charles Napoléon a fait deux fois acte de prétendant... la commission du pouvoir exécutif fera exécuter, en ce qui le concerne, la loi d'exil de 1832, jusqu'au jour où l'Assemblée aurait prononcé l'abrogation de cette loi.

L'Assemblée refusa de s'associer à ces craintes. Elle repoussa le projet de décret et admit le nouvel élu. Mais celui-ci, au même moment, écrivit au président de l'Assemblée :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'étais fier d'avoir été élu représentant du peuple à Paris et dans trois autres départements ; c'était à mes yeux une ample réparation pour trente années d'exil et six ans de captivité ; mais les soupçons injurieux qu'a fait naître mon élection, mais les troubles dont elle a été le prétexte, mais l'hostilité du pouvoir exécutif m'imposent le devoir de refuser cet honneur qu'on dit avoir été obtenu par l'intrigue. Je désire l'ordre et le maintien d'une république sage, grande, intelligente ; et puisque involontairement je favorise le désordre, je dépose, non sans de vifs regrets, ma démission entre vos mains.

Bientôt, je l'espère, le calme renaîtra et me permettra de rentrer en France comme le plus simple des citoyens, mais aussi comme un des plus dévoués au repos et à la prospérité de mon pays.

Louis-Napoléon BONAPARTE.

Londres, 15 juin.

Mais tout en se retirant ainsi avec les honneurs de la guerre, le prince ne négligeait ni de rassurer les députés pour le cas où il serait réélu, ni de solliciter auprès des électeurs cette réélection. Il disait aux premiers :

Les situations sont bien changées. En présence d'un roi élu par deux cents députés, j'ai pu me rappeler que j'étais l'héritier d'un empire fondé par quatre millions de Français ; en présence de la souveraineté nationale, je ne peux et ne veux revendiquer que mes droits de citoyen...

Et aux électeurs :

Le peuple est libre depuis le 24 février ; il peut tout obtenir sans avoir recours à la force brutale. Rallions-nous autour de l'autel de la Patrie, sous le drapeau de la République, et donnons au monde ce grand spectacle d'un peuple qui se régénère sans violence, sans guerre civile, sans anarchie...

Il fut réélu, le 18 septembre, non seulement par les quatre départements pour lesquels il avait démissionné, mais par un cinquième : la Moselle. Le 28 septembre, ayant opté pour Paris, il se présenta à l'Assemblée, demanda la parole et prononça, au milieu d'un grand silence, le discours suivant :

Après trente-quatre années de proscription et d'exil ; je retrouve enfin ma patrie et mes droits de citoyen !

La République m'a fait ce bonheur : que la République reçoive ici mon serment de reconnaissance et de dévouement ! et que les généreux patriotes qui m'ont porté dans cette enceinte soient certains que je m'efforcerai de justifier leurs suffrages en travaillant avec vous au maintien de la tranquillité, ce premier besoin du pays, et au développement des institutions démocratiques que le peuple a droit de réclamer.

Longtemps je n'ai pu consacrer à la France que les méditations de l'exil et de la captivité ; aujourd'hui la carrière où vous marchez m'est ouverte. Recevez-moi dans vos rangs, mes chers collègues, avec le même sentiment d'affectueuse confiance que j'y apporte. Ma conduite, toujours inspirée par le devoir, toujours animée par le respect de la loi, ma conduite prouvera, à l'encontre des passions qui ont essayé de me noircir pour me proscrire encore, que nul ici plus que moi n'est résolu à se dévouer à la défense de l'ordre et à l'affermissement de la République.

Ces déclarations de républicanisme trouvèrent un accueil confiant. L'Assemblée, dès les premiers jours d'octobre, vota, à l'unanimité des suffrages, l'abolition de la loi du 8 avril 1832, qui bannissait la famille Bonaparte.

Louis-Napoléon prit place à l'extrême-gauche, comme l'avait fait déjà, quelque temps auparavant, le P. Lacordaire. Il se trouvait presque en face de M. Thiers, qui siégeait de l'autre côté, à l'extrême droite. Il était isolé, taciturne. A peine, pendant les séances, échangeait-il un mot avec son ami M. Vieillard, qui ne le quittait pas plus que son ombre.

Il avait à la main une lorgnette de spectacle dont il se servait presque constamment. En échange, tous les regards et toutes les lorgnettes des tribunes étaient braquées sur lui. M. Jules Simon a tracé de lui ce portrait :

L'assemblée lui était malveillante, sinon hostile. Elle voyait en lui un brouillon, un artisan de troubles. Elle le jugeait par ses deux échauffourées, qui n'étaient pas faites pour donner de lui une haute idée. Il monta deux fois à la tribune et n'y prononça que quelques mots. Un jour il s'avisa de dire : « Si la France m'impose des devoirs, je saurai les remplir » ; à partir de ce moment, il eut l'Assemblée entière contre lui. Les républicains le traitèrent en ennemi public. La droite le trouvait outrecuidant, mais inoffensif...

Lorsque, assis sur la montagne, non loin de Ledru-Rollin et de Pierre Leroux, il promenait sa lorgnette sur les tribunes et sur les gradins de l'Assemblée, il notait mentalement les uns pour être déportés, les autres pour être simplement exilés, d'autres aussi pour être chambellans ou sénateurs. Je crois, ou plutôt je sais, qu'il se désignait à lui-même quelques-uns de ses adversaires les plus acharnés, pour en faire des ministres. Il n'était ni méchant ni vindicatif. Il était prêt, pour arriver à son but, à faire le nécessaire, tout le nécessaire. Il versa le sang quand il le fallut. Il signa des listes de proscription avant d'aller au bal. Il ne me paraît pas qu'il fût à aucun moment grand homme d'Etat ; mais il fut un grand conspirateur.

Grand conspirateur ! C'est là le nom dont Louis-Napoléon restera marqué dans l'histoire « Napoléon le conspirateur »

Je le voyais aussi au comité de l'instruction publique, dont nous faisions partie tous les deux, continue M. Jules Simon. Il avait dans le huis-clos du Conseil la même attitude qu'en séance publique. Il entrait quand la séance était commencée, se dirigeait vers son siège sans parler à personne, saluait poliment ses deux voisins après s'être assis, et se mettait la tête dans les mains pour une heure entière. Il ne prit pas une seule fois la parole. Il votait silencieusement, et toujours, à mon avis, d'une façon correcte.

Encore une anecdote d'apparence insignifiante, mais où l'homme se montre tout entier :

Il était prince jusqu'au bout des ongles, et, moi très timide, très gauche, et, s'il faut l'avouer, très dédaigneux. Il nous arriva, deux ou trois fois, en six semaines, d'échanger quelques paroles. Elles n'étaient pas, comme vous l'allez voir, de nature à troubler la paix publique.

Il était d'une courtoisie parfaite, ce qui est une vertu de prince.

Nous étions placés au coin de la table, ayant derrière nous une fenêtre qui donnait sur le jardin de la présidence. Un jour que cette fenêtre était ouverte, il me demanda la permission de la fermer. « J'allais vous le proposer, lui dis-je. Je perds tous mes cheveux et je deviens très sensible au froid. — J'ai été, répondit-il, menacé d'une calvitie complète. On me conseilla de me laver la tête avec du thé très fort ; je le fais et je m'en trouve bien. » Vous ne me demandez pas si j'ai suivi son conseil et si je m'en suis bien trouvé à mon tour. Je ne vous conterais pas un si menu propos, s'il ne venait pas d'un si haut personnage...

Dans Paris, Louis-Napoléon se montra d'abord en simple particulier. Ni aide de camp, ni maison militaire ; à peine deux ou trois domestiques pour lui et ses compagnons de mauvaise et de bonne fortune ; ses ressources ne lui permettaient pas davantage, car il avait alors plus de dettes que d'argent vaillant. Miss Howard vint le rejoindre, mais elle était pour lui un secours plutôt qu'une charge, sauf à s'indemniser plus tard. Il donnait ses dîners chez Mme Salvage, ancienne dame d'honneur de la reine Hortense, et y arrivait dans un coupé de louage. Avant de monter dans ce coupé qui, de l'hôtel du Rhin, le conduisait à la Chaussée-d'Antin, il ne négligeait pas de mettre un pistolet dans sa poche. L'escadron des Cent-gardes succéda à ce pistolet.

Cependant, la majorité avait rédigé, laborieusement, une constitution républicaine qui donnait deux têtes à l'Etat : d'un côté, une Assemblée unique et prétendue souveraine ; de l'autre, un chef du pouvoir exécutif, qualifié Président de la République, nommant à tous les emplois et tenant ses pouvoirs non de l'Assemblée, mais du peuple directement. C'est Lamartine qui, fasciné et fascinateur, avait fait adopter cet article fatal dont il espérait profiter lui-même :

« Le Président est nommé au scrutin de liste et à la majorité absolue des votants par les suffrages directs de tous les électeurs. »

Une nouvelle et dernière tentative fut essayée pour écarter de la République un chef qui pourrait la confisquer. Antony Thouret proposa de déclarer inéligibles à la présidence les princes appartenant aux familles ayant régné. Le général

Cavaignac, non moins chevaleresque que Lamartine, s'y opposa. « Ne croirait-on pas, dit-il, que l'Assemblée, après avoir promis toute liberté au vote du peuple, a voulu le restreindre ? Pour moi, j'ai soif de savoir où est la confiance de la nation. » Le prince protesta en quelques mots : « Je ne prends pas la parole contre l'amendement, j'ai été assez récompensé en retrouvant tous mes droits de citoyen. C'est au nom de trois cent mille électeurs qui, par deux fois, m'ont honoré de leurs suffrages, que je viens désavouer le nom de *prétendant* qu'on me jette toujours à la tête. »

L'exclusion ne fut pas prononcée et, dès que la constitution eut été votée, le prince Louis-Napoléon, rentré chez lui et montrant du doigt cet article de l'élection directe du Président de la République par le peuple, s'écria devant ses confidents Vieillard et Persigny : « O fortune inespérée ! voilà par où nous passerons ! Moi seul je jouis par mon nom d'un prestige capable d'entrainer le peuple ; et pour le reste, nous nous inspirerons des circonstances. »

Il se mit en campagne sans le moindre retard, saisissant toutes les occasions de se montrer à la foule, multipliant les invitations et les visites, parlant à chacun le langage qui pouvait le séduire, bref se faisant tout à tous.

Son caractère était d'ordre composite ; taciturne et froid comme un Hollandais, rêveur comme un Allemand, fin et tortueux comme un Italien, grand seigneur comme un Anglais, en même temps que démocrate comme un citoyen de la libre Helvétie, il y avait de tout en lui, de tout, excepté du Français. Il parlait même fort mal, du moins à cette époque, sa langue maternelle, et comme il enviait un jour, devant M. de Falloux, le comte de Chambord qui, élevé aussi bien que lui hors de France, n'avait cependant, lui disait-on, pas le moindre accent étranger : « Rien d'étonnant, observa M. de Falloux, sa famille est française depuis si longtemps ! » Louis-Napoléon eut, à cette allusion, un sourire imperceptible et ne montra aucun ressentiment. Il était imperturbable et comme impassible. Pétulance, gaîté, entrain, loyauté, bra-

voure brillante et fanfaronne, ces qualités si éminemment françaises qui firent jadis d'Henri IV le plus national de nos rois, lui étaient totalement étrangères. Cavour et même Bismarck, lorsqu'il les aura introduits sur la scène, paraîtront beaucoup plus Français que lui. Mais quel tact, quelle persévérance, quelle suprême possession de soi, afin de mieux discerner le point faible des autres et de frapper juste à ce point! Il allait jusqu'à simuler des faiblesses d'esprit, de façon à laisser à tous les partis l'espoir de se jouer de lui après sa victoire.

Les complices de Strasbourg et de Boulogne l'accompagnaient rarement dans ces entrevues; la prudence exigeait qu'on les laissât dans l'ombre, il ne fallait effrayer personne.

Il désarma le député socialiste Proudhon en lui protestant que, sur beaucoup de points, il était aussi socialiste que lui; ce qui était vrai, la suite l'a prouvé. Il gagna M. Thiers en se présentant à lui comme capable de tout contre l'anarchie, dont la crainte affolait alors littéralement l'ancien ministre de Louis-Philippe, jusqu'à le faire se raccrocher même aux Jésuites, son cauchemar de la veille, pour n'être pas entraîné par le torrent. Il séduisit M. de Montalembert et M. de Falloux en leur promettant la liberté d'enseignement; Victor Hugo (pour quelque temps seulement) en l'écoutant bouche bée et en lui faisant entrevoir un portefeuille; le vicomte de Melun en l'entretenant des œuvres de bienfaisance populaire. Cette dernière entrevue pourra donner une idée de toutes les autres; de plus, elle nous montrera que, très sincèrement, le prince avait médité sur beaucoup de questions graves, sans quoi il eût été pris au dépourvu.

J'étais seul dans un petit salon, chez un ami commun, raconte M. de Melun; j'avais accepté là une entrevue, longtemps éludée par moi. Je vis entrer un homme qu'à son accent guttural et à sa tournure j'aurais pris pour un Allemand. C'était le prince. Il me présenta la main, me fit asseoir, me remercia de m'être rendu à son invitation. Puis, entrant en matière, il me dit qu'ayant la même inclination que moi pour le bonheur du peuple et pouvant être appelé à un poste qui lui permettrait de le servir, il attachait

un grand prix à se mettre en rapport avec les hommes de charité, et aussi à dissiper les préventions qui pouvaient exister entre ces hommes et lui. Il m'invita donc, du ton le plus aisé, à lui adresser toutes les questions qui pouvaient m'intéresser...

Je lui en posai trois : la première religieuse, à laquelle le prince répondit par la promesse la plus nette de la liberté d'enseignement; la seconde, politique, qui amena de la part du prince la promesse d'un gouvernement d'ordre, ayant pour garantie l'appel de M. de Falloux à un ministère; la troisième, sociale.

— Vous savez, lui dis-je, comment on se divise sur la meilleure manière de pourvoir aux intérêts des ouvriers et des nécessiteux. Les uns veulent que l'Etat se mette à la place des individus pour se faire le dispensateur du travail, du salaire, de l'assistance et même de la propriété. Les autres, laissant à chacun le droit et le devoir de se tirer d'affaire, veulent que l'Etat se désintéresse de la question du pauvre, de l'ouvrier, du patron et du propriétaire. En un mot, les uns veulent que l'Etat fasse tout, les autres, qu'il ne fasse rien : à qui donnerez-vous raison?

— Ni aux uns ni aux autres, dit le prince en souriant. Je me tiendrai éloigné du socialisme qui supprime la liberté et remet tout aux mains de la société, et de cet égoïsme qui se désintéresse de tout pour laisser à chacun la responsabilité de sa subsistance. En comptant principalement sur la charité privée pour combattre la misère, je reconnais à l'Etat le devoir de favoriser les œuvres de bienfaisance et de suppléer à ce que la charité individuelle ne peut réaliser.

J'allais me retirer satisfait quand une autre question se présenta à mon esprit : celle de la politique extérieure.

Dans la situation présente de la France, république enclavée entre des monarchies, la tentation pourrait, lui dis-je, venir au gouvernement de faire la guerre à celles-ci afin de gagner l'alliance des peuples jaloux de leur indépendance. Les souvenirs du règne de votre oncle, encore si populaires, ne vous sembleraient-ils pas une invitation à suivre son exemple ?

— Je vous remercie de me donner l'occasion de vous dire sur ce point ma pensée tout entière. Oui, mon oncle a fait la guerre, il l'a faite victorieusement, il l'a trop faite peut-être. Mais les temps sont changés. Quant à moi, je vous déclare qu'aujourd'hui ce serait un crime d'entraîner la France sur les champs de bataille. C'est la paix qu'il lui faut, et si je la gouverne, c'est la paix que je lui donnerai certainement.

Telle fut, en résumé, notre conversation, qui dura près d'une heure, et dont le prince fit à lui seul presque tous les frais. Elle se termina de sa part par un nouveau remerciement et l'expression de l'espérance que, s'il devenait président, je lui prêterais mon concours pour réaliser le bien que nous désirions tous deux.

Pendant cet entretien, le bruit s'était répandu que le prince était dans la maison. En descendant l'escalier, je trouvai la foule pressée dans les rues adjacentes ; la cour elle-même était envahie par les curieux. Je tâchai de me glisser dans cette multitude sans être remarqué et je me hâtai de regagner ma demeure.

En sortant de là, j'écrivis à mon frère : « Tu le vois, le prince m'a fait le plus séduisant accueil ; il a satisfait à toutes mes questions, il m'a laissé entrevoir une place à la cour, et cependant je ne voterai pas pour lui. »

Avec les masses populaires, desquelles dépendait l'élection, le prince n'avait pas à faire tant de frais de séduction. Son nom suffisait. Néanmoins, il s'appliqua à rédiger un manifeste qui satisfit, autant que possible, tout le monde, et il y réussit. Voici les principaux passages de ce document :

...Pour me rappeler de l'exil vous m'avez nommé représentant du peuple. A la veille d'élire le premier magistrat de la République, mon nom se présente à vous comme symbole d'ordre et de sécurité.

Ces témoignages d'une confiance si honorable s'adressent, je le sais, bien plus à ce nom qu'à moi-même, qui n'ai rien fait encore pour mon pays ; mais plus la mémoire de l'Empereur me protège et inspire vos suffrages, plus je me sens obligé de vous faire connaître mes sentiments et mes principes. Il ne faut pas qu'il y ait d'équivoque entre vous et moi.

Je ne suis pas un ambitieux qui rêve tantôt l'Empire et la guerre, tantôt l'application de théories subversives. Elevé dans des pays libres, à l'école du malheur, je resterai toujours fidèle aux devoirs que m'imposeront vos suffrages et les volontés de l'Assemblée.

Si j'étais nommé Président, je ne reculerais devant aucun danger, devant aucun sacrifice pour défendre la société si audacieusement attaquée ; je me dévouerais tout entier, sans arrière-pensée, à l'affermissement d'une République sage par ses lois, honnête par ses intentions, grande et forte par ses actes

Je mettrais mon bonheur à laisser au bout de quatre ans, à mes successeurs, le pouvoir affermi, la liberté intacte, un progrès réel accompli.

Suivaient des déclarations conservatrices très explicites répondant admirablement aux sentiments de la nation, que l'irréligion et le socialisme n'avaient encore qu'à peine entamée, au moins dans les campagnes :

Mon concours est acquis d'avance à tout gouvernement qui rétablisse l'ordre en protégeant efficacement la religion, la famille,

la propriété, bases éternelles de tout état social ; qui provoque les réformes possibles, calme les haines, réconcilie les partis, et permette ainsi à la patrie inquiète de compter sur un lendemain.

Rétablir l'ordre, c'est ramener la confiance, pourvoir par le crédit à l'insuffisance passagère des ressources, restaurer les finances.

Protéger la religion et la famille, c'est assurer la liberté des cultes et la liberté de l'enseignement.

Protéger la propriété, c'est maintenir l'inviolabilité des produits de tous les travaux ; c'est garantir l'indépendance et la sécurité de la possession, fondements indispensables de la liberté civile.

Quant aux réformes possibles, voici celles qui me paraissent les plus urgentes :

Admettre toutes les économies qui, sans désorganiser les services publics, permettent la diminution des impôts les plus onéreux au peuple ; encourager les entreprises qui, en développant les richesses de l'agriculture, peuvent, en France et en Algérie, donner du travail aux bras inoccupés ; pourvoir à la vieillesse des travailleurs par des institutions de prévoyance, introduire dans nos lois industrielles les améliorations qui tendent, non à ruiner le riche au profit du pauvre, mais à fonder le bien-être de chacun sur la prospérité de tous ;

Restreindre dans de justes limites le nombre des emplois qui dépendent du pouvoir, et qui souvent font d'un peuple libre un peuple de solliciteurs ;

Eviter cette tendance funeste qui entraîne l'Etat à exécuter lui-même ce que les particuliers peuvent faire aussi bien et mieux que lui. La centralisation des intérêts et des entreprises est dans la nature du despotisme. La nature de la République repousse le monopole.

Il promettait ensuite la liberté de la presse, l'allègement du fardeau des lois militaires et la paix :

Avec la guerre, point de soulagement à nos maux. La paix serait donc le plus cher de mes désirs. La France, lors de sa première révolution, a été guerrière, parce qu'on l'avait forcée de l'être. A l'invasion elle répondit par la conquête. Aujourd'hui qu'elle n'est pas provoquée, elle peut consacrer ses ressources aux améliorations pacifiques, sans renoncer à une politique loyale et résolue. Une grande nation doit se taire ou ne jamais parler en vain...

Ayant connu l'exil et la captivité, je désire pouvoir bientôt sans danger faire cesser toutes les proscriptions.

La tâche est difficile, la mission est immense, je le sais ! Mais je ne désespérerais pas de l'accomplir en conviant à l'œuvre tous les hommes d'intelligence et de probité, sans distinction de parti.

D'ailleurs, quand on a l'honneur d'être à la tête du peuple français, il y a un moyen infaillible de faire le bien, c'est de le vouloir.

Louis-Napoléon Bonaparte.

Paris, 27 novembre 1848.

Le message rédigé, le prince le soumit à plusieurs personnages politiques, parmi lesquels Thiers et Emile de Girardin, rédacteur en chef d'un des journaux les plus répandus, la *Presse*, qui en haine de Cavaignac, par lequel il avait été emprisonné aux journées de Juin, soutenait ardemment la candidature bonapartiste. Thiers, surpris de ce langage nouveau auquel il eût préféré ses finasseries habituelles, n'approuva pas. Le passage sur la République généreuse provoqua surtout sa critique : c'était une promesse d'amnistie, et au lendemain des journées de Juin il la croyait dangereuse. D'autres s'élevèrent contre la phrase sur le pouvoir restitué au bout de quatre ans : « Effacez, effacez, prince, dirent-ils, pourquoi prendre un engagement ? — Qu'en pensez-vous ? dit le prince en se tournant vers Girardin. — Si vous êtes résolu à tenir la promesse, répondit celui-ci, maintenez-la, sinon effacez. » Le passage fut maintenu ; en effet, le prince était fermement résolu à observer sa promesse ; tel est du moins le sentiment de M. Emile Ollivier qui nous a conservé cette conversation.

L'effet de ce message fut prodigieux. Le nom qui le terminait, en gros caractères, flamboyait sur les murs comme s'il eût été tracé par les zig-zags d'un éclair. De l'homme, le peuple n'avait aucune idée. Un petit nombre de personnes le connaissaient. Elles le peignaient, en général, sous des couleurs peu favorables, comme un dissipateur, un aventurier, un incapable. On allait colportant cette prédiction sinistre de sa mère : « Louis, si jamais il règne, il mangera la France ! » On faisait remarquer qu'il n'avait paru à la tribune qu'avec des allocutions écrites et l'on concluait que son intelligence allait tout au plus jusqu'à savoir lire (et encore, de quel air taciturne !) ce que rédigeait pour lui

son secrétaire, M. Vieillard. D'innombrables caricatures le représentaient sous la forme d'un nain coiffé du « chapeau de l'oncle », mais rapetissé à tel point que ce chapeau le couvrait tout entier.

Mais qu'importait cette opinion de quelques-uns ? Il s'appelait Napoléon. De ce nom fulgurant, républicains et orléanistes rivalisaient à entretenir l'éclat pour faire échec aux Bourbons de la branche aînée. Trente-trois ans seulement s'étaient écoulés depuis la chute de l'Empire, et nombreux encore étaient, dans chaque village, les vieux soldats idolâtres qui en colportaient la légende et qui même se refusaient à croire que le « petit caporal » fût mort; si bien qu'au moment du vote, sans savoir au juste si c'était pour l'oncle ou pour le neveu, ils entraînèrent tout par ce seul mot : « Napoléon ! »

Outre la légende impériale, le prince eut encore pour lui les instincts monarchiques de la nation, pour lesquels l'héritier de la royauté bourbonnienne ne faisait rien; ajoutons l'amour de la nouveauté, la peur qu'inspirait l'anarchie, depuis surtout l'insurrection parisienne de Juin, si difficilement comprimée par le général Cavaignac. Enfin, celui-ci, qui était son principal compétiteur, et qui se trouvait à la tête du gouvernement, commit plusieurs fautes de stratégie. C'est ainsi qu'il crut devoir rappeler, sans provocation aucune, le vote régicide de son père, et s'en glorifier, ce qui éloigna de lui beaucoup de conservateurs [1].

---

[1] Le baron Haussmann, dans ses *Mémoires*, retrace à ce propos un souvenir personnel des plus caractéristiques :

« En novembre 1848, je me trouvais à Prignac-Cazelles, arrondissement de Blaye (Gironde). Je rencontrai sur la route un gentilhomme des environs, membre du Conseil général, autrefois orléaniste, désormais partisan du général Cavaignac. Il allait visiter une de ses propriétés et me proposa d'y déjeuner avec lui d'une omelette faite par la femme de son « paysan », — c'est la qualification donnée aux régisseurs de bas étage, — et de goûter son vin. J'acceptai. Pendant le repas, mon hôte dit en patois à cet homme, occupé de nous servir : « Eh bien ! Janille (dimi-« nutif de Jean), nous allons donc avoir encore une élection. Que fera-t-on par ici ? « — Mon Dieu, monsieur, répondit l'autre, toujours en patois, l'enfant à la « mamelle en sait autant que moi sur ces choses-là. Mais nous avons voté, cette « année, pour des messieurs absolument inconnus dans le pays, qu'on nous

Sur la question romaine qui partageait alors les esprits, Cavaignac hésitait entre les catholiques et les révolutionnaires. Le prince, au contraire, avec une netteté que la suite a mal confirmée, mais qui lui donnait un accent d'entière sincérité, fit publier le 9 décembre, la veille même de l'élection la lettre suivante au nonce du Pape.

MONSEIGNEUR,

Je ne veux pas laisser accréditer auprès de vous les bruits qui tendent à me rendre complice de la conduite que tient à Rome le prince de Canino. Depuis longtemps je n'ai aucune espèce de relation avec le fils aîné de Lucien Bonaparte, et je déplore de toute mon âme qu'il n'ait point senti que le maintien de la souveraineté temporelle du chef vénérable de l'Eglise était intimément lié à l'éclat du catholicisme, comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie.

Recevez, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments de haute estime.

Louis-Napoléon BONAPARTE.

Cette déclaration fut d'autant plus opportune que, une semaine auparavant, dans le vote sur l'expédition destinée

---

« assurait être des bons. Les uns nous approuvent, les autres nous donnent tort. « Nous ne savons pas qui croire. Cette fois. nous voudrions voter pour un nom « connu. — Eh bien ! mon ami, prenez le général Cavaignac ! — Oh ! monsieur, « ce n'est pas un bon nom dans ce pays. »

« Pour comprendre cette réponse, il faut connaître les souvenirs terribles laissés par le père du général Cavaignac dans la Gironde, à la suite de la mission qu'il y remplit sous la Terreur. Son nom est une menace. — « *Qué* « *m'en bao te bailla à Cabagnac!* (Je m'en vais te donner à Cavaignac !) » disaient les mères aux enfants pas sages. J'ai même souvent entendu de vieilles femmes luttant avec leurs mulets ou ânes rétifs, qu'elles chargeaient de coups pour les faire marcher, crier : « *Hi ! doun, Cabagnac !* »

« Interloqué par la réponse de son « paysan » mon compagnon reprit : « Mais alors !... — *Jou, Moussu, a queste cop, bouli bouta per l'Empereur* (Moi, « monsieur, ce coup-ci, je veux voter pour l'Empereur !) — Mais, mon ami, « l'Empereur est mort. — *Cresi, moussu ?* (Croyez-vous, monsieur!) répliqua le « paysan d'un air de naïveté finaude. « *Eh bé ! qué bouli bouta per soun goujat!* « (Eh bien ! je voterai pour son fils). — Mais son fils est mort aussi. — *Soun* « *doun tous morts ? A pas degun may ?* (Ils sont donc tous morts ? N'en existe- « t-il plus aucun ?) » Cette fois, le paysan souriait malignement. « Oh ! nous « avons bien le neveu ; mais... » — Et alors le maître raconta Strasbourg, Boulogne, etc., etc. Quand il eut fini, le paysan, qui l'avait écouté sans broncher, avec le plus grand respect, répondit : — « *Ta bé, moussu, qué* « *bouli bouta per el !* (tout de même, monsieur, je veux voter pour lui !) »

à ramener Pie IX à Rome, il s'était abstenu et avait même adressé aux journaux une lettre justificative fort peu catégorique, où il désapprouvait l'expédition. Il tenait ainsi, visiblement, à ménager tous les partis. Au dernier moment, la conviction lui vint que les gros bataillons étaient du côté des catholiques; le résultat la justifia.

Le maréchal Bugeaud, M. de Girardin et M. Thiers, se donnèrent aussi beaucoup de mouvement pour lui rallier les suffrages. M. Thiers, chef du parti orléaniste, disait à M. Berryer, chef du parti légitimiste : « L'élection du prince Louis n'est autre chose qu'une manifestation monarchique, vous ne pouvez donc la contrecarrer. Comme la France ne trouvera dans *ce crétin* rien qui la satisfasse, il est impossible qu'elle ne songe pas, après avoir essayé de lui, à rappeler les Bourbons [1]. » Berryer, qui connaissait davantage le prince, ne partageait point cette illusion. Il tâcha du moins de prendre quelques garanties, et ce fut lui, ainsi que MM. de Montalembert, de Falloux, de Melun, qui firent

---

« Napoléon était un nom connu, Lamartine ne l'était pas assez. Quant à Cavaignac, il l'était beaucoup trop!

« En quittant mon hôte, je lui dis : « Puisque vous vous dites son chef, « croyez-moi ; suivez cette fois votre paysan, de peur qu'il ne s'habitue à « marcher sans vous. »

« A Bordeaux, cependant, je crois bien me rappeler que le même personnage, dans la réunion de la salle Franklin, présidée par M. Duffour-Dubergier, appuya d'un long discours la candidature du général Cavaignac. — Le membre de l'assemblée qui demanda la parole après lui se contenta de dire : « J'ai l'honneur de proposer la candidature de Son Altesse Impériale le prince « Louis-Napoléon ! » — Une immense acclamation suivit ces paroles, et la proposition, mise aux voix par le président, fut adoptée à la presque unanimité. »

Le dialogue entre paysans et bourgeois, raconté par M. Haussmann, eut lieu en cent mille endroits, par toute la France. Le terroriste dont le souvenir était encore vivant ne s'appelait pas partout Cavaignac ; il changeait de nom de département à département ; à Lyon, c'était Foucher, à Nantes Carrier, à Bourg Javogue, à Arras Lebon, mais chaque pays avait son ogre républicain et Napoléon était Napoléon partout.

Aujourd'hui, après un siècle et grâce aux journaux et à une instruction obligatoire habilement triée et tamisée, la légende terroriste s'est presque effacée; elle tend même à faire place à une autre plus vague mais non moins tenace : celle d'un ogre de la dîme et des droits du Seigneur.

[1] De Falloux, *Mémoires*, p. 386.

inscrire au programme bonapartiste la liberté d'enseignement, la décentralisation progressive et la représentation loyale, dans les conseils du gouvernement, de toutes les fractions de ce qu'on appelait le grand parti de l'ordre [1].

Le 10 décembre, jour de l'épreuve, arriva. Il y eut 7.449.470 votants. Louis-Napoléon obtint 5.534.526 suffrages [2]; Cavaignac, candidat de la République modérée, 1.448.107; Ledru-Rollin, candidat de la République avancée, 377.236; Raspail, candidat du socialisme, 37.106. Pour Lamartine qui, six mois plus tôt, aurait eu presque toutes les voix, il n'en obtint pas tout à fait 18.000. Il expiait cruellement la faute qu'il avait

---

[1] L'histoire, et particulièrement celle des conspirateurs, est par elle-même assez aride et assez triste pour qu'on ne néglige aucune occasion de l'égayer. Voici une plaisante anecdote qu'on pourrait intituler : *Les perplexités d'un ambitieux* ; c'est M. Jules Simon qui va nous la raconter :

« Je n'ai jamais vu personne aussi inquiet du vote qu'il allait émettre que le fut M. Rouher, mon collègue à l'Assemblée nationale, quand on eut à voter pour un président de la République. Il écartait Lamartine et Ledru-Rollin; mais il était fort embarrassé entre Cavaignac et Louis-Napoléon. Il ne se demandait pas lequel des deux serait le plus utile à la France, mais lequel des deux serait le plus utile à M. Rouher, et il faut avouer que c'était un problème difficile. Avant tout, il fallait avoir voté pour le gagnant.

« A la fin, les chances lui parurent être pour Cavaignac. On était au dernier moment, il fallait déposer son vote. J'étais dans la salle Casimir-Périer, où les députés votaient. — Avez-vous voté? me dit-il. — Non, j'y vais. — Votons ensemble, et, tout considéré, je voterai comme vous. »

« Je regardai son billet qu'il tenait à la main ; c'était bien le nom de Cavaignac ; il le déposa dans l'urne sous mes yeux. — Vous voyez, me dit-il. Ayez soin de le faire savoir au général. »

« Je me mis à rire. — Je ne suis qu'un député obscur, votant avec la majorité, ne faisant partie d'aucun groupe et ne connaissant dans le ministère que Vivien et Dufaure. Je n'ai jamais échangé une parole avec Cavaignac. »

« Il vit qu'il avait mal choisi son confident et parut tout consterné. Ce fut pis le lendemain quand le résultat des votes fut connu.

« — Je suis perdu, me dit-il. — Moi, aussi, répondis-je en riant. — Oh! vous, vous serez toujours professeur à la Sorbonne. — Et vous, mon cher, avocat à Riom. — C'est ma ruine, vous dis-je. — Parce que vous vouliez être ministre. Eh bien! faites votre cour au vainqueur. — Il me recevra comme un chien. — Le permier jour, oui. Vous baiserez la main le second, et, le troisième, vous serez ministre. »

« Il le fit et fit bien, — si l'unique but de la vie est d'être vice-empereur. »

[2] Ces chiffres sont différents dans quelques historiens ; nous nous en rapportons au *Moniteur officiel*, entre autres à son numéro du 10 juillet 1857, où, à propos d'autres élections, se trouve un Tableau récapitulatif général.

commise, disait-on, en se laissant entrainer du côté de Ledru-Rollin et de cette République rouge dont il avait abattu le drapeau par la puissance de sa parole.

Si l'élection avait été faite par l'Assemblée, Cavaignac aurait eu les deux tiers des voix et Ledru-Rollin le dernier tiers. Louis-Napoléon aurait obtenu quelques voix seulement, lui qui, dans le pays, enlevait les trois quarts des votes ; preuve que la pensée véritable du suffrage universel n'est pas toujours exactement rendue par ses représentants et que la souveraineté populaire, en se déléguant, s'anéantit.

Quelque envie qu'on eût de contester l'élection, la majorité du prince était si écrasante que ses rivaux s'avouèrent battus. Le 20 décembre, l'Assemblée, présidée par M. Marrast, entendit le rapport de la Commission chargée du dépouillement du scrutin. Les rues voisines étaient entourées de troupes ; les représentants, au grand complet, silencieux, immobilisés par la curiosité.

Cavaignac monta à la tribune :

Citoyens représentants, dit-il, j'ai l'honneur d'informer l'Assemblée que MM. les Ministres viennent de remettre, à l'instant, entre mes mains, leur démission collective.

Je vais à mon tour remettre entre les mains de l'Assemblée les pouvoirs qu'elle avait bien voulu me confier.

L'Assemblée comprendra, mieux peut-être que je ne pourrais l'exprimer, quels sont les sentiments de reconnaissance que me laissera le souvenir de sa confiance et de ses bontés pour moi.

L'Assemblée répondit à cette harangue, courte et digne, par d'unanimes applaudissements. M. Marrast invita le nouveau Président de la République à vouloir bien se transporter à la tribune pour y prêter serment.

Alors, on vit s'avancer Louis-Napoléon, en habit noir, portant le grand cordon de la Légion d'honneur ; il y avait droit désormais et n'avait pas perdu une minute pour s'en revêtir. M. Marrast donna lecture, à haute voix, de la formule du serment :

« En présence de Dieu et devant le peuple français

représenté par l'Assemblée nationale, je jure de rester fidèle à la République démocratique, une et indivisible, et de remplir tous les devoirs que m'impose la Constitution. »

Le prince, levant la main droite, répondit : « Je le jure ! »

Ce serment empruntait une exceptionnelle solennité à cette circonstance que la nouvelle Constitution avait aboli tout serment pour les fonctionnaires et ne l'imposait qu'au seul Président de la République. Ce n'était donc point une formule banale, discutable comme certains autres serments. Louis-Napoléon le prêta sans hésitation apparente. De tous les actes enregistrés depuis à son actif, les uns blâmables, les autres dignes d'éloge, c'est le seul sur lequel la postérité honnête ne puisse hésiter : ce serment, après qu'il l'eut violé, resta sur Louis-Napoléon comme un flétrissure indélébile. On peut tout excuser d'un homme, tout excepté le mensonge et le parjure.

Ces paroles si graves : « Je le jure », ne lui paraissant pas suffisantes dans leur concision, il les développa et les confirma par les suivantes :

Les suffrages de la nation et le serment que je viens de prêter commandent ma conduite future. Mon devoir est tracé, je le remplirai en homme d'honneur : je verrai des ennemis de la patrie dans tous ceux qui tenteraient de changer, par des voies illégales, ce que la France entière a établi.

Entre vous et moi, citoyens représentants, il ne saurait y avoir de véritables dissentiments. Nos volontés, nos désirs sont les mêmes.

Je veux, comme vous, rasseoir la société sur ses bases, affermir les institutions démocratiques, et rechercher les moyens propres à soulager les maux de ce peuple généreux et intelligent qui vient de me donner un témoignage éclatant de sa confiance.

La majorité que j'ai obtenue non seulement me pénètre de reconnaissance, mais elle me donnera au gouvernement nouveau la force morale sans laquelle il n'y a pas d'autorité.

La nouvelle administration, en entrant aux affaires, doit remercier celle qui la précède des efforts qu'elle a faits pour transmettre le pouvoir intact, pour maintenir la tranquillité publique.

La conduite de l'honorable général Cavaignac a été digne de la loyauté de son caractère et de ce sentiment du devoir qui est la première qualité d'un chef d'Etat.

Nous avons, citoyens représentants, une grande mission à remplir,

c'est de fonder une République dans l'intérêt de tous, et un gouvernement juste, animé d'un sincère amour du progrès, sans être réactionnaire ou utopiste.

Soyons les hommes du pays, non les hommes d'un parti, et, Dieu aidant, nous ferons du moins le bien, si nous ne pouvons faire de grandes choses.

Au milieu des applaudissements qui avaient de temps en temps interrompu ce discours et qui éclatèrent à la dernière parole du nouveau Président de la République, Louis-Napoléon descendit de la tribune et, se dirigeant vers le banc où était allé s'asseoir son prédécesseur, tendit la main au général Cavaignac. Sans rompre le silence, Cavaignac, un peu surpris, posa sa main dans celle du prince, qui se retira, escorté d'une partie de l'Assemblée.

Le premier soin du nouveau Président de la République fut de déménager de chez M. Vieillard qui lui avait offert l'hospitalité depuis son arrivée à Paris, et de s'installer au palais national de l'Elysée. Le second fut de laisser voir qu'il n'était point aussi nul qu'on l'avait supposé. Il convoqua à l'Elysée les chefs du parti conservateur et leur fit constater à eux-mêmes leurs divisions et la difficulté de gouverner par leurs mains. Ces chefs étaient Berryer, Thiers, Molé et Montalembert. Lorsqu'il les tint devant lui, tous étonnés de se trouver là, mais tous très attentifs, il leur exposa ses embarras et ceux de la situation, l'émeute toujours grondante, le socialisme prêt à se ruer à l'assaut de la fortune publique, la nécessité d'un pouvoir à la fois très ferme pour résister aux passions et très conciliant pour les apaiser ; alors brusquement il demanda à chacun d'eux s'il se chargerait de former un ministère.

M. Molé fut consulté le premier, comme le plus ancien. Il se récusa, disant qu'il ne se sentait pas assez fort pour concilier l'inconciliable, c'est-à-dire un gouvernement durable et le suffrage universel.

— Et vous, monsieur Thiers ?

— Monseigneur, répondit M. Thiers, quand le roi Louis-Philippe eut besoin de moi en des circonstances difficiles, il

m'appela seul dans son cabinet, la porte fermée et, après bien des débats, ne me laissa partir qu'en me confiant la présidence du conseil... avec pleins pouvoirs.

Le prince sourit, s'inclina et passa à Berryer.

— Et vous, monsieur Berryer ?

— J'accepterais, répondit Berryer; mais vous connaissez mes opinions; si j'étais maître un seul jour, mon premier acte serait de rappeler en France la royauté traditionnelle qui a fait la France et peut seule la sauver !

« Le prince baissa les yeux un moment, raconte l'écrivain qui nous a conservé cette scène caractéristique et qui en tenait le récit de Berryer; ensuite avec ce regard mélancolique et presque suppliant qui lui donnait un charme réel, il interrogea tacitement Montalembert. Le grand orateur catholique répondit que le prince qui soutenait la papauté et promettait la liberté religieuse pouvait compter sur son appui, quels que fussent ses ministres. Montalembert était alors tout aux illusions; il disait même du prince Louis : « J'en réponds cœur pour cœur[1]. »

La charge de former un ministère fut définitivement confiée à Odilon Barrot. Il s'entoura d'hommes appartenant à toutes les nuances conservatrices de l'Assemblée.

Il garda pour lui la Justice et la Présidence du Conseil en cas d'absence du chef de l'Etat; Drouyn de l'Huys fut chargé des Affaires étrangères; le vicomte de Falloux, de l'Instruction publique et des Cultes; Léon de Maleville, de l'Intérieur; Léon Faucher, des Travaux publics; le général Rulhières, de la Guerre; Passy, des Finances. Le commandement de l'armée de Paris fut confié au général Changarnier, celui de l'armée des Alpes au maréchal Bugeaud. Ces nominations rassuraient les amis de l'ordre. Elles firent accepter sans récrimination un acte de favoritisme familial : le dernier frère survivant de Napoléon Ier, le vieux Jérôme, ex-roi de Westphalie, bien qu'il se fût un peu déconsidéré l'année pré-

---

[1] Mme de Jaozé, *Souvenirs intimes*.

cédente en faisant sa soumission au roi Louis-Philippe et sollicitant la pairie et une pension d'un gouvernement *in extremis*, mais que tout le monde croyait plus solide que jamais, fut nommé gouverneur de l'Hôtel des Invalides, en remplacement du maréchal Molitor, nommé grand-chancelier de la Légion d'honneur.

Le 24 décembre, le nouveau Président de la République se présenta lui-même à la population de la capitale par une grande revue de la garde nationale. Il sortit, vers dix heures du matin, du palais de l'Elysée où le ministre de la guerre vint le prendre à la tête d'un nombreux état-major. Il portait l'uniforme de colonel de la garde nationale avec la ceinture tricolore et le grand cordon de la Légion d'honneur. Monté sur un cheval alezan brûlé, qu'il guidait avec aisance, il suivit, entre les rangs immobiles et pressés des gardes nationaux, les Champs-Elysées, la place de la Concorde, la rue Royale, le boulevard de la Madeleine, la place Vendôme, la rue de Rivoli et rentra par le quai des Tuileries. Il tint presque constamment à la main, pendant deux heures, son chapeau orné d'une aigrette et de plumes tricolores. On s'était plu à répandre dans Paris les pronostics les plus divers sur cette première revue. « C'est aujourd'hui, disaient les uns, qu'on va tirer sur le prince. — C'est aujourd'hui qu'on va le faire Empereur, disaient les autres. « Tout ce qui arriva, c'est qu'on fut unanime à le trouver excellent cavalier.

La Constitution avait prévu un vice-président de la République. Le prince, pour cette fonction, présenta trois candidats au choix de l'Assemblée : Le comte Boulay, de la Meurthe, le général Baraguey d'Hilliers, et M. Vivien, ancien ministre de Cavaignac. Boulay de la Meurthe obtint 417 voix contre 272 données à M. Vivien, et fut proclamé vice-président. Il était dévoué au prince et ne pouvait, dans aucun cas, entraver ses desseins. Nous n'aurons pas à reparler de lui.

Mais déjà le ministère, avant de s'essayer, était en dislocation. Le prince ayant exprimé sa surprise que les dépêches diplomatiques et les nouvelles importantes fussent remises

tout d'abord aux ministres, avant de l'être à lui-même, M. Léon de Maleville prétendit que tels étaient les usages. « — Sous un roi constitutionnel et que la Constitution avait déclaré non responsable, cela se comprenait, insista le prince ; mais moi, je suis constitutionnellement responsable et j'entends prendre cette responsabilité au sérieux. » Il insista en même temps pour avoir communication du dossier des affaires de Strasbourg et de Boulogne ; il voulait savoir exactement quelle attitude y avaient prise vis-à-vis de lui certains personnages officiels encore vivants, notamment M. Thiers. Léon de Maleville hésitait, demandait du temps. « — Vous me donneriez à croire, observa sévèrement le prince, que ce dossier embarrasse vos amis et que vous voudriez le refaire. Je ne permettrai point cela, et pour vous exprimer mieux encore ma résolution de n'être point un président soliveau, voici trois nominations importantes que vous me donnez à signer, sans m'avoir consulté sur les titulaires ; je les signerai demain, car d'ici-là vous aurez eu le temps de m'exposer les titres de chacun. »

M. de Maleville donna sa démission. M. Léon Faucher passa des travaux publics à l'intérieur ; M. Lacrosse fut chargé des travaux publics et M. Buffet fut appelé au ministère de l'agriculture et du commerce (28 décembre).

A l'occasion du 1er janvier 1849, le prince reprit hardiment les traditions officielles de la monarchie, en recevant avec solennité les grands corps de l'Etat. Entouré des ministres et des maréchaux, mais à trois pas en avant d'eux, il reçut debout, en uniforme de général de la garde nationale, dans le grand salon de l'Elysée, d'abord le corps diplomatique au grand complet, ensuite les chefs de l'armée et des administrations. Il parla peu, mais on s'étonna du parfait à-propos de ses rares paroles, et plus encore de la dignité ferme de son attitude. « Nous serions-nous trompés ? se demandaient les assistants au sortir du défilé. Cet étourneau serait-il un homme ? » Et l'on était unanimement forcé de reconnaître que telle était l'impression générale, au moins du monde des

affaires. Les fonds publics, à la Bourse, avaient monté de près de quinze francs en quinze jours ; le commerce, en suspens depuis dix mois, reprenait confiance ; le pays se réveillait comme au sortir d'un long cauchemar ; sur presque tous les fronts s'épanouissait une sorte de joie craintive, la joie du naufragé qui vient de toucher la terre et qui n'ose croire encore à un tel bonheur.

Avant le vote du 10 décembre, l'Assemblée s'était déclarée pour le général Cavaignac ; l'élection du prince était donc pour elle un échec. Peut-être, devant cette manifestation d'un courant national contraire à ses vœux, aurait-elle dû se retirer et faire place à une Chambre nouvelle. Mais ce qui est bon à prendre est bon à garder, et comme beaucoup de ses membres n'étaient point sûrs de leur réélection, elle fit tout le contraire et, dès le 11, lorsque le scrutin, sans être officiellement ni complètement connu, n'était plus douteux, elle se confirma d'elle-même dans la prolongation de son mandat, en décrétant qu'elle procéderait avant de se séparer à la discussion et au vote des lois organiques nécessaires pour compléter la Constitution. La liste de ces lois était longue et élastique : loi électorale, loi sur la responsabilité des dépositaires de l'autorité publique, loi sur l'enseignement, loi sur la presse, loi sur l'assistance publique, loi militaire, loi sur le conseil d'Etat, loi sur l'organisation judiciaire. Autant valait se déclarer en permanence.

Les journaux attaquèrent vivement ce décret comme excédant les droits de l'Assemblée, et méconnaissant le vœu manifeste de la nation. Le Prince Président ne dit rien, mais les feuilles, chaque jour plus nombreuses, qui, soit à Paris, soit en province, saluaient le soleil levant, se firent remarquer parmi les moins respectueuses pour l'Assemblée. La mésintelligence éclata entre celle-ci et le pouvoir exécutif. Un projet de loi présenté par les ministres accentua le conflit. Les ministres, d'accord avec le Président, proposaient la fermeture de tous les clubs qui avaient si souvent, l'année précédente, compromis la sécurité publique et qui étaient encore

un foyer d'anarchie. La Commission parlementaire repoussa ce projet. La minorité révolutionnaire profita de ce revirement de la majorité ; Ledru-Rollin demanda la mise en accusation d'un ministère qui osait porter atteinte au droit de réunion ; les clubs retentirent de discours incendiaires, on se crut à la veille de nouvelles journées de Février ou de Juin.

Mais l'insurrection n'avait plus affaire ni à la débilité sénile d'un Charles X ou d'un Louis-Philippe, ni aux tâtonnements d'un Cavaignac, esclave scrupuleux des formes légales.

La nuit du 28 au 29 janvier se passa en préparatifs de part et d'autre. Mais au jour les principales rues se trouvèrent occupées dans les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marceau, Saint-Jacques. Le colonel Forestier, commandant de la 6e légion de la garde nationale, qui avait osé demander la veille au général Changarnier trente mille cartouches, est arrêté avec d'autres meneurs. Le général lui-même, ayant à ses côtés le Président de la République, sort avec quelques officiers et quelques dragons seulement; ils parcourent pendant une heure le front des troupes et de la garde nationale. Partout l'enthousiasme s'éveille sur leur passage. La foule se presse autour du prince, lui serrant les mains et l'acclamant, comme toujours elle acclame ce qui lui représente la force.

Le prince cherchait à rétablir le sentiment du respect et de l'autorité jusque dans sa famille. Il avait beaucoup à faire en ce sens auprès de ses cousins, dont deux siégeaient sur la Montagne. Les journaux publièrent une lettre de lui adressée au plus indiscipliné d'entre eux, le fils de Jérôme, celui qu'on appela simplement, depuis, le prince Napoléon, et qu'il avait eu la faiblesse de nommer ambassadeur en Espagne ; on ne le retrouvera que trop dans la suite des évènements :

Elysée National, le 10 avril 1849.

MON CHER COUSIN,

On prétend qu'à ton passage à Bordeaux tu as tenu un langage propre à jeter la division parmi les personnes les mieux intentionnées. Tu aurais dit « que dominé par les chefs du mouvement réactionnaire, je ne suivais pas librement mes inspirations ; qu'impatient du joug, j'étais prêt à le secouer, et que, pour me venir en aide, il

fallait envoyer à la Chambre des hommes hostiles à mon gouvernement plutôt que des hommes du parti modéré ».

Une semblable imputation de ta part a le droit de m'étonner. Tu me connais assez pour savoir que je ne subirai jamais l'ascendant de qui que ce soit, et que je m'efforcerai sans cesse de gouverner dans l'intérêt des masses, et non dans l'intérêt d'un parti.

C'était à toi moins qu'à tout autre de blâmer en moi une politique modérée, toi qui désapprouvais mon manifeste parce qu'il n'avait pas l'entière sanction des chefs du parti modéré. Or, ce manifeste, dont je ne me suis pas écarté, demeure l'expression consciencieuse de mes opinions. Le premier devoir était de rassurer le pays. Eh bien! depuis quatre mois, le pays continue à se rassurer de plus en plus. A chaque jour sa tâche : la sécurité d'abord, ensuite les améliorations.

Les élections prochaines avanceront, je n'en doute pas, l'époque des réformes possibles, en affermissant la République par l'ordre et la modération. Rapprocher tous les anciens partis, les réunir, les réconcilier, tel doit être le but de nos efforts. C'est la mission attachée au grand nom que nous portons ; elle échouerait, s'il servait à diviser et non à rallier les soutiens du gouvernement.

Par tous ces motifs, je ne saurais approuver ta candidature dans une vingtaine de départements; car, songes-y bien, à l'abri de ton nom, on veut faire arriver à l'Assemblée des candidats hostiles au pouvoir et décourager ses partisans dévoués, en fatiguant le peuple par des élections multiples qu'il faudra recommencer.

Désormais donc, je l'espère, tu mettras tous tes soins, mon cher cousin, à éclairer sur mes intentions véritables les personnes en relation avec toi, et tu te garderas d'accréditer, par des paroles inconsidérées, les calomnies absurdes qui vont jusqu'à prétendre que de sordides intérêts dominent ma politique. Rien, répète-le très haut, rien ne troublera la sérénité de mon jugement et n'ébranlera mes résolutions.

Libre de toute contrainte morale, je marcherai dans le sentier de l'honneur, avec ma conscience pour guide ; et lorsque je quitterai le pouvoir, si l'on peut me reprocher des fautes fatalement inévitables, j'aurai fait du moins ce que je crois sincèrement mon devoir.

Reçois, mon cher cousin, l'assurance de mon amitié.

Louis-Napoléon Bonaparte.

Puis la note suivante fut insérée au *Moniteur* :

Une dépêche télégraphique ayant annoncé le passage à Bayonne de M. Napoléon Bonaparte, ambassadeur à Madrid, se rendant à Paris sans congé, M. Napoléon Bonaparte est considéré comme démissionnaire, par arrêté du Président de la République, pris en conseil des ministres.

Malgré les dissentiments survenus, l'Assemblée vota néanmoins pour le Président 600.000 francs de frais de représentation, à ajouter à son traitement consistant en une somme égale. Mais elle refusa 50.000 francs demandés pour le général Changarnier à titre de supplément pour le commandement des gardes nationales de la Seine : « Eh bien, dit le général, si l'émeute se présente, elle sera réprimée gratis. »

L'Assemblée nationale végétait plutôt qu'elle ne vivait. Elle votait avec une précipitation déplorable les lois qu'elle s'était chargée de faire, mais elle n'avait plus les sympathies du pays et les moyens par lesquels elle cherchait à les regagner n'obtenaient point l'approbation des hommes de bien : elle réduisait l'impôt sur le sel et supprimait complètement celui sur les boissons. Etait-ce le moment, quand le budget se trouvait en déficit ? Elle préparait sciemment des embarras financiers au pouvoir exécutif, mais elle se nuisait davantage encore à elle-même.

Au fond, les choses marchaient à souhait pour les ambitions du Président. Son plan était déjà tout tracé : entretenir la division des partis, s'en créer un à lui, de façon à dominer les autres dans l'Assemblée et, s'il n'y parvenait pas, entrer résolument en lutte avec elle et la culbuter. Le peuple, dans ce duel, serait infailliblement pour le pouvoir exécutif, qui tenait les fonctionnaires et l'armée, plutôt que du côté du parlementarisme divisé et bavard.

Quant à la Constitution et à la République, ce devaient être de minces obstacles. Le peuple, qui n'avait cure de la première, était effrayé par le socialisme et se détachait chaque jour de la seconde. Jusques dans les villes, la promulgation et la bénédiction solennelle de la Constitution avaient eu lieu sans le moindre enthousiasme [1].

---

[1] A Lyon, pour clore cette imposante cérémonie, (sous le porche de l'église Saint-Nizier et sur la place) une voix unique s'éleva, timide, et cria : « Vive la Constitution ! Vive la République ! » Ce fut celle du cardinal de Bonald, archevêque. Elle resta absolument sans écho. L'auteur de cette Histoire était présent.

CHAPITRE IV

L'Expédition de Rome

Ce fut dans les premiers mois de 1849 que Louis-Napoléon rencontra sur sa route la question romaine qui devait devenir pour lui la pierre d'achoppement, jusqu'à amener, de fautes en fautes, la catastrophe finale. Son malheur fut de ne pouvoir aborder avec simplicité cette question complexe. Il avait les mains liées par des engagements antérieurs, et l'esprit embroussaillé d'idées et de désirs contradictoires, fruits de son éducation et de ses relations.

Le Pape Pie IX, fugitif, se trouvait à Gaëte au moment de l'élection du 10 décembre. Les deux candidats à la présidence avaient rivalisé de courtoisie pour sa personne. Cavaignac l'avait officiellement invité à venir fixer sa résidence en France ; Louis-Napoléon avait fait plus, en se déclarant publiquement pour le maintien du pouvoir temporel, ce que Cavaignac n'avait pas osé. Il s'agissait maintenant, pour le vainqueur du tournoi électoral, de passer des paroles aux actes, de ramener le Souverain-Pontife à Rome et de rétablir ce pouvoir temporel, naguères si glorifié, maintenant renversé par une République romaine et combattu à outrance par les révolutionnaires d'Italie, de France, d'Angleterre et de partout.

Au milieu de tant de figures diverses, sympathiques, répulsives ou douteuses, la rencontre de celle de Pie IX repose la

vue. Elle est incontestablement une des plus grandes, sinon la plus grande, d'un siècle qui s'ouvre sur Napoléon Ier et se ferme sur Bismarck et Gladstone, après avoir passé par Cavour et Garcia Moreno.

Pie IX fut un père, un roi et un pontife. Père, il se fit aimer de ses enfants, les catholiques de tout l'univers, à un degré voisin de l'idôlatrie. Roi, il commença par jouir d'une popularité sans exemple, dont les enthousiasmes l'abusèrent lui-même un instant, et il finit par perdre son trône. Pontife, il traversa ovations et revers avec une sérénité bienveillante et ferme ; il ne craignit pas de proclamer les Droits de Dieu au plus fort de la fièvre causée par la proclamation des Droits de l'Homme, et de limiter nettement, par un *Syllabus* audacieux, les principes triomphants de 1789.

Moins hardi et plus diplomate, aurait-il mieux conservé son pouvoir temporel ? Il est permis d'en douter, car en lui c'était le Pape qu'on poursuivait beaucoup plus que le Roi ; mais il serait tombé avec moins de majesté. Il était aussi inflexible que doux. Italien, mais d'une ville d'origine gauloise, il connaissait les voies obliques, mais préférait suivre la ligne droite. Au reste, l'âpreté de son intransigeance lui fut surtout suggérée par son ministre le cardinal Antonelli, dont il suspecta seulement après coup le désintéressement et la pureté d'intentions. Un fait sur lequel tout le monde est d'accord, c'est qu'au point de vue spirituel le prestige de Pie IX ne cessa de grandir durant son long pontificat et qu'il laissa la Chaire de saint Pierre, pour le respect et l'autorité, à une hauteur inconnue avant lui et difficile à soutenir après lui.

Le 18 février 1849, par la plume du cardinal Antonelli, Pie IX sollicita formellement les secours de la France, de l'Autriche, de l'Espagne et des autres puissances catholiques. Toutes répondirent, à l'exception du Piémont qui, en guerre avec l'Autriche, avait besoin des révolutionnaires italiens. Des plénipotentiaires se réunirent à Gaëte le 30 mars.

En France, la question fut portée devant l'Assemblée natio-

nale : « Si nous laissons à l'Autriche le temps d'aller dans la Ville Eternelle, dit M. Odilon Barrot, ce sera là d'abord un dommage pour l'influence française en Italie ; ce sera ensuite le rétablissement de l'absolutisme à Rome, comme au temps de Grégoire XVI ; intervenons donc nous-mêmes, pour ne pas laisser rompre l'équilibre des influences, en Italie au profit du cabinet de Vienne, et aussi pour sauvegarder la liberté romaine. »

L'Assemblée, par 444 voix contre 320, s'en remit au pouvoir exécutif et l'autorisa à occuper temporairement, en Italie, un point quelconque, « si cela était nécessaire pour mieux garantir l'intégrité du territoire piémontais (car le Piémont venait d'être vaincu à Novare) et mieux sauvegarder les intérêts et l'honneur de la France ». M. Odilon Barrot annonça que le point choisi pour l'occupation serait la ville de Rome. On abordait ainsi de biais un projet de restauration pour lequel on n'était pas certain de trouver une majorité, si on l'eût abordé de front.

Le général Lamoricière, auquel le commandement d'un corps expéditionnaire fut proposé, le refusa par scrupule de libéralisme, sa conscience n'étant pas, disait-il, suffisamment éclairée sur la question du droit que nous avions d'intervenir. Mais trouver un chef n'était pas un embarras. Le général Oudinot de Reggio, fils d'un maréchal du premier Empire, débarqua le 25 avril, à Civita-Vecchia, à la tête de 7.500 hommes.

Il marcha sur Rome qu'il croyait disposée à le bien accueillir. Malheureusement un aventurier niçois, Garibaldi, venait d'y arriver, le 28, avec 1.500 hommes tous, comme lui, étrangers à la ville ; sa présence avait changé subitement les dispositions des habitants. Les Français furent reçus à coups de fusil et, n'ayant rien préparé pour un assaut, furent aisément repoussés. Leurs pertes sous les remparts, où ils se trouvaient à découvert, s'élevèrent à cent tués et deux cent cinquante blessés. Le plus malheureux fut que le soir, lorsque le feu eut cessé sur toute la ligne, deux cent cinquante

hommes du 20e de ligne, qui étaient restés embusqués près de la porte Saint-Pancrace, se laissèrent prendre à de fausses démonstrations d'amitié. Les Romains sortirent au-devant d'eux en levant en l'air un drapeau blanc. « La paix est faite, criaient-ils ; ennemis ce matin, frères ce soir ! » Le commandant Picard les crut ; s'aboucha avec eux et les suivit dans la ville. Là il se vit aussitôt entouré, désarmé et déclaré prisonnier de guerre avec ses soldats.

En réalité l'échec n'était point irréparable ; mais il produisît une immense sensation. Dans Rome, Garibaldi se crut invincible. En France, l'opposition se prévalut de la nouvelle pour attaquer vigoureusement le ministère. Jules Favre dépeignit l'évènement comme une déroute et demanda que l'Assemblée prît la direction des opérations. Le ministère fut mis en minorité (8 mai). Il s'en consola, assuré que le Prince Président ne fléchirait pas. En effet, le jour même où l'Assemblée voulait prendre des mesures rigoureuses contre les ministres, le Prince publiait dans les journaux une lettre qu'il adressait au général Oudinot :

Mon cher général,

La nouvelle télégraphique qui annonce la résistance inattendue que vous avez rencontrée sous les murs de Rome, m'a vivement peiné. J'espérais, vous le savez, que les habitants de Rome, ouvrant les yeux à l'évidence, recevraient avec empressement une armée qui venait accomplir chez eux une mission bienveillante et désintéressée. Il en a été autrement : nos soldats ont été reçus en ennemis. Notre honneur militaire est engagé ; je ne souffrirai pas qu'il reçoive aucune atteinte. Les renforts ne vous manqueront pas. Dites à vos soldats que j'apprécie leur bravoure, que je partage leurs peines, et qu'ils pourront toujours compter sur mon appui et sur ma reconnaissance.

Les représentants regardèrent cette lettre comme un empiétement sur leurs droits ; la Montagne mit le Président en accusation et le prince Napoléon, l'ambassadeur révoqué de Madrid, vota ostensiblement contre son cousin. Le général Leflô ramena la majorité en faisant vibrer à propos la fibre nationale :

Vous nous lisez des lettres du ministre romain Avezzana, dit-il à Jules Favre ; je vous les abandonne ; je ne suis pas citoyen de la

République romaine, moi ; le titre de citoyen de la République française suffit à mon ambition.

Mais le Prince Président, justement effrayé du danger auquel venait d'échapper son pouvoir, s'occupa de gagner du temps jusqu'aux élections générales qui allaient avoir lieu ; car l'Assemblée nationale, bien malgré elle, avait cédé à des pétitions innombrables qui la suppliaient de s'en aller, et adopté la proposition d'un de ses membres, M. Rateau, fixant au mois de mai le terme de son mandat.

Le Prince revint donc à la politique d'équilibriste qui l'avait si bien servi avant le 10 décembre et se flatta de reconquérir les amis de la République romaine sans se brouiller pour cela avec ceux du Pape. En même temps que les renforts annoncés, il envoya au général Oudinot, qui avait rétrogradé sur Civita-Vecchia, un négociateur civil, M. Ferdinand de Lesseps, homme adroit, fécond en ressources, comme il l'a bien montré depuis à Suez, et dépositaire de la pensée intime du chef du gouvernement.

M. de Lesseps arriva à Rome avec de grandes illusions et les disputa le plus longtemps qu'il put à l'évidence des faits. Il s'attendait à y trouver une République digne de ce nom ; il n'y trouva que la licence et la terreur : dévastation de propriétés privées, dégradation de monuments publics, exécutions nocturnes sans jugements ; un certain Zambianchi, lieutenant de Garibaldi, se glorifiait d'avoir tué pour sa part dix-sept prêtres, dont quatorze en une seule nuit, à l'église de la Minerve dont il s'était emparé. Toutefois, comme les plaintes ne transpiraient pas au dehors, l'ordre paraissait régner dans Rome.

M. de Lesseps, qui tenait à réussir à tout prix, commença par conclure un armistice avec Garibaldi. Celui-ci, homme actif, audacieux et ayant des intelligences partout, profita de ce répit pour aller surprendre et battre les Napolitains à Velletri.

M. de Lesseps refusa ensuite de laisser débarquer à Civita-Vecchia le commissaire nommé par Pie IX pour reprendre

possession de cette ville ; enfin il poussa l'indulgence jusqu'à signer une convention reconnaissant formellement la République et renonçant, au nom de la France, à s'immiscer dans ses affaires.

C'était dépasser la mesure non seulement des concessions qui convenaient à la dignité d'un grand peuple, mais de ce que pouvait supporter le tempérament de la nouvelle Assemblée, appelée législative, qui se réunit le 28 mai et qui se trouva beaucoup plus conservatrice que sa devancière l'Assemblée nationale. Le Prince Président se hâta de faire un pas en arrière. Il désavoua la convention, ce dont le général Oudinot lui avait donné l'exemple en refusant de la signer, et, dès le 29, M. de Lesseps fut rappelé à Paris.

Les élections, en effet, avaient été une surprise pour tout le monde. Activement préparées par le comité dit de la rue de Poitiers, à la tête duquel se trouvaient MM. Thiers, Berryer, de Montalembert, elles amenèrent au palais Bourbon une majorité monarchiste de 450 membres, moitié légitimistes, moitié orléanistes, que les divisions de leurs chefs empêchèrent seules de rétablir la royauté. La minorité se composa de 150 républicains, presque tous radicaux, pour le malheur de la République, et de 75 à 80 bonapartistes seulement. Qui l'eut cru huit ou dix mois auparavant ? Les idoles de 1848 : Lamartine, Buchez, Flocon, Marie, Sénard, Pagnerre, Garnier-Pagès, Dupont (de l'Eure), Jules Favre n'étaient pas réélus. En revanche le chef de la Montagne, Ledru-Rollin avait été choisi par cinq départements, ce qui le grisa et le perdit.

L'Assemblée législative se donna pour président un homme d'esprit, dans lequel on supposait, en outre, un homme de caractère : M. Dupin (1er juin).

Une modification ministérielle porta aussitôt à la nouvelle majorité des gages de bon vouloir de la part de l'Elysée. Le ministère fut remanié (2 juin). C'était celui du 20 décembre, à l'exception de MM. Drouyn de Lhuys, Léon Faucher et Buffet, remplacés respectivement par MM. Alexis de

Tocqueville, Dufaure et Lanjuinais. M. de Falloux représentait seul, dans ce nouveau cabinet, les éléments royalistes qui avaient dominé dans le précédent.

Dès que les titulaires eurent accepté leurs portefeuilles, ils se rendirent chez le Prince, qui les reçut avec une politesse froide. Ici l'un d'eux, M. de Tocqueville, trace un portrait que nous devons reproduire, malgré sa longueur :

De tous les ministres de Louis-Napoléon — j'entends de tous ceux qui ne voulurent point s'associer à lui pour conspirer contre la République — je crois avoir été celui qui s'est le plus avancé dans ses bonnes grâces et qui l'a vu de plus près. Il avait, comme homme privé, plus d'une qualité attachante : une humeur bienveillante et facile, un caractère humain, une âme douce et même assez tendre, sans être délicate, beaucoup de sûreté dans les rapports, une parfaite simplicité, une certaine modestie pour sa personne, au milieu de l'orgueil immense que lui donnait son origine. Capable de ressentir de l'affection, il était propre à la faire naître chez ceux qui l'approchaient. Sa conversation était rare et stérile ; chez lui, nul art pour faire parler les autres et se mettre en rapport intime avec eux ; aucune facilité à s'énoncer lui-même ; mais des habitudes écrivassières, et un certain amour-propre d'auteur. Sa dissimulation, qui était profonde comme celle d'un homme qui a passé sa vie dans les complots, s'aidait singulièrement de l'immobilité de ses traits et de l'insignifiance de son regard ; car ses yeux étaient ternes et opaques comme ces verres épais destinés à éclairer la chambre des vaisseaux, qui laissent passer la lumière, mais à travers lesquels on ne voit rien. Très insouciant du danger, il avait un beau et froid courage dans les jours de crise et, en même temps, chose assez commune, il était fort vacillant dans ses desseins. On le vit souvent changer de route, avancer, hésiter, reculer à son grand dommage, car la nation l'avait choisi pour tout oser, et ce qu'elle attendait de lui c'était de l'audace et non de la prudence. Il avait toujours, dit-on, été très adonné aux plaisirs et peu délicat dans le choix. Cette passion de jouissances vulgaires et ce goût de bien-être s'étaient encore accrus avec les facilités du pouvoir. Il y alanguissait chaque jour son énergie, y amortissait et rabaissait son ambition même. Son intelligence était incohérente, confuse, remplie de grandes pensées mal appareillées, qu'il empruntait tantôt aux exemples de Napoléon, tantôt aux théories socialistes, quelquefois aux souvenirs de l'Angleterre, où il avait vécu ; sources très différentes et souvent fort contraires. Il les avait péniblement ramassées dans ses méditations solitaires, loin du contact des faits et des hommes, car il était naturellement rêveur et chimérique ; mais, quand on le forçait de sortir de ces

vagues et vastes régions pour resserrer son esprit dans les limites d'une affaire, celui-ci se trouvait capable de justesse, quelquefois de finesse et d'étendue, et même d'une certaine profondeur, mais jamais sûr et toujours prêt à placer une idée bizarre à côté d'une idée juste.

En général, il était difficile de l'approcher longtemps de très près sans découvrir une petite veine de folie, courant ainsi au milieu de son bon sens, et dont la vue, rappelant sans cesse les escapades de sa jeunesse, servait à les expliquer.

On peut dire, au demeurant, que ce fut sa folie plus que sa raison qui, grâce aux circonstances, fit son succès et sa force : car le monde est un étrange théâtre. Il s'y rencontre des moments où les plus mauvaises pièces sont celles qui réussissent le mieux. Si Louis-Napoléon avait été un homme sage ou un homme de génie, il ne fût jamais devenu Président de la République.

Il se fiait à son étoile ; il se croyait fermement l'instrument de la destinée et l'homme nécessaire. J'ai toujours pensé qu'il était réellement convaincu de son droit, et je doute que Charles X ait jamais été plus entiché de sa légitimité qu'il l'était de la sienne. Aussi incapable, du reste, que celui-ci de rendre raison de sa foi : car s'il avait une sorte d'adoration abstraite pour le peuple, il ressentait très peu de goût pour la liberté. Le trait caractéristique et fondamental de son esprit, en matière politique, était la haine et le mépris des Assemblées. Le régime de la Monarchie constitutionnelle lui paraissait plus insupportable que celui même de la République. L'orgueil que lui donnait son nom, qui était sans bornes, s'inclinait volontiers devant la nation, mais se révoltait à l'idée de subir l'influence d'un Parlement.

Il avait eu, avant d'arriver au pouvoir, le temps de renforcer ce goût naturel que les princes médiocres ont toujours pour la valetaille, par les habitudes de vingt ans de conspirations passés au milieu d'aventuriers de bas étage, d'hommes ruinés ou tarés, jeunes débauchés, seules personnes qui, pendant tout ce temps, avaient pu consentir à lui servir de complaisants ou de complices. Lui-même, à travers ses bonnes manières, laissait percer quelque chose qui sentait l'aventurier et le prince de hasard. Il continuait à se plaire au milieu de cette compagnie subalterne alors qu'il n'était plus obligé d'y vivre. Je crois que la difficulté qu'il avait à exprimer ses pensées autrement que par écrit l'attachait aux gens qui étaient, depuis longtemps, au courant de ses idées et familiers avec ses rêveries, et que son infériorité dans la discussion lui rendait, en général, le contact des hommes d'esprit assez pénible.

Il désirait, d'ailleurs, avant tout, rencontrer le dévouement à sa personne et à sa cause, comme si sa personne et sa cause

avaient pu le faire naitre ; le mérite le gênait pour peu qu'il fût indépendant. Il lui fallait des croyants en son étoile et des adorateurs vulgaires de sa fortune [1].

Le lendemain du premier conseil tenu à l'Elysée par le nouveau ministère, Louis-Napoléon transmit à la nouvelle Assemblée un message qui causa une vive sensation ; on n'était pas habitué à ce langage clair, modeste, sobre et précis, qui donna depuis à ces sortes de communications une importance méritée. Le prince commençait par s'excuser de n'avoir pas encore réalisé toutes les espérances que son élection avait pu faire naitre :

Jusqu'au jour où vous vous êtes réunis dans cette enceinte, le pouvoir exécutif ne jouissait pas de la plénitude de ses prérogatives constitutionnelles. Dans une telle position, il lui était difficile d'avoir une marche bien assurée.

Néanmoins, je suis resté à mon Manifeste.

A quoi, en effet, me suis-je engagé en acceptant les suffrages de la nation ?

A défendre la société, audacieusement attaquée ;

A affermir une République sage, grande, honnête ;

A protéger la famille, la religion, la propriété ;

A provoquer toutes les améliorations et toutes les économies possibles ;

A protéger la presse contre l'arbitraire et la licence ;

A diminuer les abus de la centralisation ;

A effacer les traces de nos discordes civiles ;

Enfin à adopter à l'extérieur une politique sans arrogance comme sans faiblesse.

Le temps et les circonstances ne m'ont point permis d'accomplir tous ces engagements, cependant de grands pas ont été faits dans cette voie.

Après ce début, Louis-Napoléon traçait à grands traits le tableau de la situation intérieure et extérieure de la France. Il terminait ainsi :

Vous voyez que nos préoccupations sont graves, nos difficultés grandes, et qu'il nous reste aujourd'hui, au dedans comme au dehors, bien des questions importantes à résoudre. Fort de votre

---

[1] *Souvenirs* d'Alexis de Tocqueville, dans le *Correspondant* des 25 février et 15 mars 1892.

appui, et de celui de la nation, j'espère m'élever à la hauteur de ma tâche en suivant une marche nette et précise.

Cette marche consiste à prendre hardiment l'initiative de toutes les améliorations, de toutes les réformes qui peuvent contribuer au bien-être de tous, et, d'un autre côté, à réprimer par la sévérité de lois devenues nécessaires les tentatives de désordre et d'anarchie qui prolongent le malaise général. Nous ne bercerons pas le peuple d'illusions et d'utopies qui n'exaltent les imaginations que pour aboutir à la déception et à la misère. Partout où j'apercevrai une idée féconde en résultats pratiques, je la ferai étudier, et si elle est applicable, je vous proposerai de l'appliquer...

Ce qui précède suffit, Messieurs, je l'espère, pour vous prouver que mes intentions sont conformes aux vôtres.

Vous voulez, comme moi, travailler au bien-être de ce peuple qui nous a élus, à la gloire, à la prospérité de la patrie ; comme moi, vous pensez que les meilleurs moyens d'y parvenir ne sont pas la violence et la ruse, mais la fermeté et la justice. La France se confie au patriotisme des membres de l'Assemblée ; elle espère que la vérité, dévoilée au grand jour de la tribune, confondra le mensonge et désarmera l'erreur. De son côté, le pouvoir exécutif fera son devoir.

J'appelle sous le drapeau de la République et sur le terrain de la Constitution tous les hommes dévoués au salut du pays ; je compte sur leur concours et sur leurs lumières pour m'éclairer, sur ma conscience pour me conduire, sur la protection de Dieu pour accomplir ma mission.

L'effet produit par ce message fut des plus heureux ; on avait besoin d'être rassuré sur la politique, au milieu du deuil universel qui frappait la capitale. Le choléra y avait reparu, les décès augmentaient chaque jour, on craignait de revoir les scènes douloureuses et l'affolement de 1832. La plus regrettée d'entre les victimes fut le maréchal Bugeaud. Louis-Napoléon, dès qu'il apprit que cet homme énergique et si digne de sa confiance était atteint par le fléau, se hâta de lui rendre visite (9 juin). Le malade, l'esprit préoccupé jusqu'au dernier moment des périls de la société, lui dit : « Vous avez une grande mission à remplir : avec le concours de tous les gens de bien, vous sauverez la France. J'aurais tant aimé à vous aider ! mais Dieu ne m'en a pas jugé digne. Je me sens mourir. — Tout n'est pas désespéré, lui répondit le Prince, nous avons besoin de vous et Dieu

vous conservera, je reviendrai vous voir. — Merci, Prince, mais vous avez d'autres devoirs à remplir. Tout est fini pour moi ici-bas. » Il expira le lendemain.

Le nouveau ministère eut sur les bras, pour ses débuts, la question romaine si mal engagée. Fallait-il attaquer Rome sérieusement ou revenir à Marseille ? On ne pouvait, en tous cas, rester indéfiniment à Civita-Vecchia dans l'inaction.

Louis-Napoléon ne se crut point lié par les décisions d'une Assemblée moribonde, décisions contraires, selon lui, aux vœux réels et aux intérêts du pays. En même temps que les représentants concluaient à l'inviolabilité de la république romaine, il avait, lui, sous sa propre responsabilité, envoyé au général Oudinot des instructions qui ne pouvaient être accomplies que par la destruction de cette république ; il s'essayait dès lors à sortir de la légalité pour rentrer dans le droit, conformément à la célèbre formule émise depuis.

Le cabinet Dufaure-Tocqueville accepta, comme un fait accompli, la déclaration de guerre à la république romaine. Les royalistes qui formaient la grande majorité de la nouvelle Assemblée l'acceptèrent aussi, dès qu'ils la connurent. La vigueur dans les opérations succéda aux longues tergiversations. Rome attaquée le 1er juin, se rendit le 3 juillet. Encore la lutte ne se prolongea-t-elle aussi longtemps que parce qu'on avait promis à Pie IX d'épargner absolument les monuments publics. Cette promesse fut, pour le général Vaillant, qui commandait le génie, une source de difficultés et de lenteurs. D'autre part, les volontaires garibaldiens se battirent mieux qu'on ne l'eût pensé ; une légion lombarde fit, à la porte Saint-Pancrace, une défense désespérée. Pendant ce temps, Garibaldi, plutôt que de subir la capitulation, signée par Mazzini, sortit en armes par la porte opposée, sous prétexte de marcher au secours de Venise qu'assiégeaient les Autrichiens. Ses bandes se dispersèrent en route ; lui-même se réfugia dans l'Amérique du Sud et, pendant dix ans, l'Europe n'entendit plus parler de lui.

Mais, quoique rondement menée, l'entreprise contre la république romaine n'en était pas moins une violation de la Constitution qui subordonnait absolument les volontés du pouvoir exécutif à celles du pouvoir législatif et, si la majorité était toute disposée à absoudre le violateur, la minorité, dirigée par Ledru-Rollin, ne pouvait rester indifférente.

A la nouvelle du premier combat, le 11 juin, l'impétueux tribun mit en accusation le Président de la République et son précédent cabinet. Le 12, cette motion fut repoussée. Le 13, Ledru-Rollin appela le peuple aux armes.

Mais le droit sans la force est peu de chose, en révolution, et pour une fois que les montagnards, en s'insurgeant, avaient la légalité pour eux, ils éprouvèrent la plus piteuse des défaites qui aient jamais écrasé un parti politique.

Sept à huit mille hommes, à l'appel de Ledru-Rollin et de ses amis, se réunirent en armes, vers onze heures, au Château d'eau.

De notre côté, raconte M. de Tocqueville, nous tenions conseil chez le Président de la République. Il était déjà en uniforme et prêt à monter à cheval, dès qu'on lui annoncerait que la bataille était commencée. Il n'avait, du reste, changé que d'habits. C'était le même homme que la veille : le même aspect un peu morne, la parole aussi lente et aussi embarrassée, l'œil aussi terne. Rien de cette sorte d'agitation guerrière et de cette gaîté un peu fébrile que donne souvent l'approche du danger; attitude qui, peut-être, après tout, n'est que la marque d'une âme ébranlée.

La proclamation suivante fut affichée :

Le Président de la République au peuple français.

Quelques factieux osent encore lever l'étendard de la révolte contre un gouvernement légitime, puisqu'il est le produit du suffrage universel.

Ils m'accusent d'avoir violé la Constitution, moi qui ai supporté depuis six mois, sans en être ému, leurs injures, leurs calomnies, leurs provocations.

La majorité de l'Assemblée elle-même est le but de leurs outrages.

L'accusation dont je suis l'objet n'est qu'un prétexte, et la preuve, c'est que ceux qui m'attaquent me poursuivaient déjà avec la même

haine, la même injustice, alors que le peuple de Paris me nommait représentant, et le peuple de la France Président de la République.

Ce système d'agitation entretient dans le pays le malaise et la défiance, qui engendrent la misère. Il faut qu'il cesse.

Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent !

La République n'a pas d'ennemis plus implacables que ces hommes qui, perpétuant le désordre, nous forcent à changer la France en un camp, nos idées d'amélioration et de progrès en préparatifs de lutte et de défense.

Elu par la nation, la cause que je défends est la vôtre ; c'est celle de vos familles, de vos propriétés, celle du pauvre comme celle du riche, de la civilisation tout entière.

Je ne reculerai devant rien pour la faire triompher.

Paris, le 13 juin 1849.

Louis-Napoléon BONAPARTE.

La partie intelligente de la population parisienne fut particulièrement frappée de la netteté et de l'énergie de cet axiôme : « Que les méchants tremblent et que les bons se rassurent ! ». Le prince avait donné là, en quelques paroles, l'explication et la justification de la nécessité de tout gouvernement.

A trois heures, M. Dufaure, qu'appuya le général Cavaignac, monta à la tribune et obtint de la majorité que Paris fut mis en état de siège. Presque au même moment Changarnier, qui avait pris toutes les dispositions nécessaires, se mit avec le Prince Président, à la tête de la cavalerie, et coupa en plusieurs tronçons qui se dispersèrent, la colonne qui se dirigeait vers le Palais-Bourbon. Quelques barricades, à peine élevées, furent détruites sans coup férir. Les Montagnards, cernés dans le Conservatoire des Arts et Métiers, furent arrêtés ou mis en fuite. Ledru-Rollin se sauva par un vasistas, ce qui rendit sa défaite irrémédiable, en lui donnant un certain vernis de ridicule. Elle fut achevée le lendemain par des quolibets et des chansons.

A Lyon, l'affaire fut plus sérieuse : on se battit pendant cinq heures ; mais ce n'était point là ce qui pouvait donner de l'inquiétude ; car, en fait de révolutions, tout se décide

à Paris ; les braves gens qui, pour un parti, donnent leur vie en province, la donnent sans profit.

La deuxième insurrection de juin fut donc loin d'avoir la gravité de la première. Elle échoua, comme elle, par le défaut d'entente entre les chefs et l'armée de la Révolution. En 1848, les ouvriers, soulevés en masse, avaient combattu sans pouvoir attirer les représentants à leur tête. En 1849, ce fut l'inverse : les représentants ne furent pas suivis. On a vu quelque chose de semblable vingt-deux ans plus tard. Dans la première période de la fatale guerre contre l'Allemagne, les chefs manquèrent aux soldats ; dans la seconde les soldats aux chefs.

L'honnête Lamoricière, alors ambassadeur à Saint-Pétersbourg, eut des scrupules sur la victoire présidentielle du 13 juin ; elle lui parut incorrecte, inconstitutionelle, et, bien qu'il ne pût être suspecté de sympathie pour les insurgés, il envoya sa démission et annonça qu'il revenait prendre à la Chambre sa place de simple député. Mais il n'y avait pas à craindre qu'un pareil exemple devînt contagieux. Le crédit du Président fut, au contraire, considérablement raffermi auprès des gens d'affaires et de tous ceux qui ne se souciaient que de tranquillité. On en eut la preuve dans une courte excursion qu'il fit en Picardie (21 juillet). Villes et villages s'ébranlèrent pour courir au devant de lui.

A Ham, il ne craignit pas de se présenter entouré de ses anciens complices, devenus ses aides de camp : le colonel Vaudrey, MM. de Persigny et Laity. Mais il y réprouva hautement les insurrections. Il les réprouva même avec une certaine sincérité, maintenant qu'elles n'auraient pu se faire que contre lui. Il se réservait bien d'en tenter encore une qui serait la dernière, mais il n'avait garde de le laisser entendre. Voici l'habile discours qu'il prononça, après avoir traversé sous un arc de triomphe, au bruit du canon de la forteresse, ce même pont qu'il avait passé en se dissimulant, proscrit et fugitif, trois années auparavant :

Monsieur le Maire,

Je suis profondément ému de la réception affectueuse que je reçois de vos concitoyens. Mais, croyez-le, si je suis venu à Ham, ce n'est pas par orgueil, c'est par reconnaissance. J'avais à cœur de remercier les habitants de cette ville et des environs de toutes les marques de sympathies qu'ils n'ont cessé de me donner pendant mes malheurs.

Aujourd'hui qu'élu par la France entière, je suis devenu le chef légitime de cette grande nation, je ne saurais me glorifier d'une captivité qui avait pour cause l'attaque contre un gouvernement régulier. Quand on a vu combien les révolutions les plus justes entraînent de maux après elles, on comprend à peine l'audace d'avoir voulu assumer sur soi la terrible responsabilité d'un changement. Je ne me plains donc pas d'avoir expié ici, par un emprisonnement de six années, ma témérité contre les lois de ma patrie ; et c'est avec bonheur que, dans les lieux mêmes où j'ai souffert, je vous propose un toast en l'honneur des hommes qui sont déterminés, malgré leurs convictions, à respecter les institutions de leur pays.

La France presque entière enregistra comme bonnes et valables ces honnêtes protestations ; mais ceux qui connaissaient le fond de la pensée du Président ne s'y trompaient point. Son ami lord Malmesbury raconte, dans ses *Mémoires*, qu'il fit avec lui une visite aux haras de Saint-Cloud, en avril 1850, et que tous deux ayant admiré un cheval particulièrement remarquable, Louis-Napoléon dit au groom : « Vous m'enverrez ce cheval à Paris. — Je ne puis, répondit le groom : il appartient à la République. » Sur ce mot le prince poussa du coude lord Malmesbury et lui dit : « Vous voyez ma position, il est temps d'y mettre un terme ; je ne me laisserai pas devancer par mes ennemis ! »

Cependant tout embarras n'avait pas cessé du côté de Rome. L'ordre était rétabli dans cette ville ; le pavillon pontifical fut hissé sur le château Saint-Ange et une commission nommée par Pie IX arriva de Gaëte pour prendre en mains l'administration de la ville. Il se produisit alors des tiraillements inévitables, auxquels remédia la sagesse du général Oudinot. La commission pontificale voulait punir sévèrement les factieux et faire servir l'armée française à

la répression intérieure. Le général se chargea de tout, soumit les journaux à la censure, ferma les clubs, donna le gouvernement de Rome au général Rostolan et s'appliqua à étouffer la révolution sans user de représailles. Lui-même se rendit à Gaëte et décida Pie IX à se rapprocher de Rome, sous la garde de l'armée française.

Cette déférence fut blâmée dans la fraction de l'entourage présidentiel qui affectait de ne tenir qu'à la personne du Pape et non à son gouvernement, et cette fraction était la plus nombreuse, car M. de Persigny et d'autres conseillers de l'Elysée n'étaient guères plus respectueux de la religion et de la Papauté que le prince Napoléon, un des chefs de la Montagne, toutes les fois que la prudence le lui permettait. Oudinot fut rappelé. Le général Rostolan le remplaça mais ne put que suivre la même ligne de conduite. Ce fut au milieu de ces tiraillements que parut une lettre personnelle du Prince Président. Il écrivait, le 18 août, à un ami, le colonel Edgard Ney :

Mon cher colonel, la République française n'a pas envoyé une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne, mais, au contraire, pour la régler, en la préservant contre ses propres excès, et lui donner une base solide, en remettant sur le trône pontifical le prince qui, le premier, s'était placé hardiment à la tête de toutes les réformes utiles.

J'apprends avec peine que les intentions bienveillantes du Saint-Père, comme notre propre action, restent stériles, en présence de passions et d'influences hostiles. On voudrait donner comme base à la rentrée du Pape la proscription et la tyrannie. Dites de ma part au général Rostolan, qu'il ne doit pas permettre qu'à l'ombre du drapeau tricolore on commette aucun acte qui puisse dénaturer le caractère de notre intervention.

Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du Pape : Amnistie générale, sécularisation de l'administration, Code Napoléon et gouvernement libéral.

J'ai été personnellement blessé, en lisant la proclamation des trois cardinaux, de voir qu'il n'était pas même fait mention du nom de la France, ni des souffrances de nos soldats.

Toute insulte faite à notre drapeau ou à notre uniforme me va droit au cœur : et je vous prie de bien faire savoir que si la France ne vend pas ses services, elle exige au moins qu'on lui sache gré de ses sacrifices.

Lorsque nos armées firent le tour de l'Europe, elles laissèrent partout, comme trace de leur passage, la destruction des abus de la féodalité et les germes de la liberté : il ne sera pas dit qu'en 1849, une armée française ait pu agir dans un autre sens et amener d'autres résultats.

Dites au général de remercier, en mon nom, l'armée de sa noble conduite. J'ai appris avec peine que, physiquement même, elle n'était pas traitée comme elle devait l'être. Rien ne doit être négligé pour établir convenablement nos troupes.

Cette lettre, loin de calmer, mécontenta tout le monde. Les ministres français se plaignirent qu'un manifeste aussi grave eût été livré au public à leur insu ; les ambassadeurs étrangers jugèrent excessives les susceptibilités du Prince, attendu que la France n'avait pas aidé seule à réprimer la Révolution romaine, que l'Autriche y avait contribué dans les Légations, l'Espagne et Naples dans le sud, et que les trois cardinaux n'avaient remercié personne en particulier, afin de remercier également tout le monde ; enfin le général Rostolan offrit sa démission plutôt que de suivre les conseils venus de France. « Les auxiliaires que nous trouverions dans les Etats romains pour suivre cette politique, écrivait-il, sont les hommes que j'ai combattus non seulement en Italie, mais en France, à de tristes et calamiteuses époques : jamais je ne serai l'appui ni le compagnon de tels hommes. »

On trouva généralement peu séant, pour le gouvernement de l'Elysée, de vouloir imposer à Rome une amnistie que les insurgés de juin 1848 attendaient vainement, en France, après une longue détention, et d'exiger du Pape la liberté de la presse et le droit de réunion au moment où, en France, une loi avait fermé tous les clubs (19 juin) et où six journaux venaient d'être supprimés d'un coup, par simple arrêté de police. Et la sécularisation de l'administration, n'était-ce pas une impossibilité absolue dans un état dont le chef était un prêtre ? Depuis Pie IX les laïques étaient en forte majorité parmi les fonctionnaires pontificaux ; pouvait-on raisonnablement demander davantage ? Sous prétexte de

soutenir la personne du Pontife, voulait-on ruiner son pouvoir ?

Lamoricière, prêt à partir, n'avait pas encore quitté Saint-Pétersbourg au moment où le texte de la lettre à Edgard Ney y fut connu. Ce fut M. de Nesselrode qui, avec sa fine ironie, lui démontra combien les demandes de l'Elysée étaient prématurées, et combien une administration complètement sécularisée et un gouvernement constitutionnel convenaient peu à un pays qui n'y était point préparé. En vain le général défendit-il de son mieux, là comme ailleurs, le principe de la liberté ; il fut ébranlé par cet entretien « qu'il se rappelait encore, quinze ans après, comme lui ayant ouvert des horizons tout nouveaux [1]. »

Plût au ciel que Louis-Napoléon eût été perfectible dans ses idées, comme l'était Lamoricière ! Mais ce dernier était libre vis-à-vis des sociétés secrètes ; l'autre ne l'était pas.

Se voyant si universellement condamné, sauf par les Montagnards qui, la veille, voulaient le mettre en prison, Louis-Napoléon ne retira rien, ne renonça à rien, mais parut tout oublier. Il réservait ses utopies pour un temps meilleur, alors qu'il serait seul maître dans l'Etat.

Le colonel Ney rentra en France, et il ne fut plus question, à l'Elysée, de la fameuse lettre ni de ses exigences.

L'Assemblée seule en prolongea le retentissement en l'évoquant à sa barre. Le débat qui eut lieu à cette occasion fut un des plus brillants de la tribune française. On y entendit successivement M. Thiers qui, dans un rapport, demanda les crédits indispensables pour couvrir jusqu'à la fin de l'année les dépenses nécessaires à l'occupation de Rome ; ensuite M. Thuriot de la Rozière, éloquent défenseur du pouvoir temporel ; puis Victor Hugo, le grand poète si versatile jusques-là en politique, et que son attitude en cette circonstance mémorable fixa irrévocablement dans les rangs des adversaires irréconciliables de la Papauté, une des

---

[1] *Lamoricière*, par M. Emile Keller.

idoles de sa jeunesse; enfin le grand orateur catholique, Montalembert, et ce fut lui qui eut les honneurs de la séance.

Victor Hugo, élu par les conservateurs, avait parlé en montagnard. Montalembert avait été visiblement agacé par ce discours de transfuge. De plus, le poète olympien affectait, après avoir parlé, de ne jamais écouter ce qu'on allait lui répondre. Il recueillait d'un sourire à la ronde les applaudissements de ses amis et s'en allait. Montalembert lui succéda à la tribune et commença ainsi, en montrant la Montagne :

Messieurs, le discours que vous venez d'entendre a déjà reçu son châtiment dans les applaudissements qui l'ont accueilli.

De vives réclamations à gauche et de francs éclats de rire à droite, interrompirent ce début. Des voix nombreuses crièrent : « Vous êtes un insolent; à l'ordre! à l'ordre! » M. Dupin, qui présidait, fit observer à l'orateur que son exorde n'était point parlementaire. Montalembert reprit, sitôt que le silence fut rétabli :

Puisque le mot de châtiment vous blesse, je le retire et je le remplace par celui de récompense.

Là-dessus, redoublement de rires et de protestations. Un ami de Victor Hugo, M. Antony Thouret, représenta à l'orateur qu'il attaquait un absent, que Victor Hugo n'était pas là pour se défendre.

S'il n'y est pas, il devrait y être, répliqua Montalembert; ses arguments y sont; je n'admets pas qu'après un discours aussi passionné que le sien, on ait le droit de se dérober par l'absence à la réfutation.

Et il continua, passionné lui-même, mais combien maître de sa parole! Nous ne résistons pas au plaisir de citer ici quelques-unes de ses hautes considérations; elles sont bien dans notre sujet, puisque c'est pour les avoir volontairement méconnues que Louis-Napoléon, qui certainement les lut dans le compte-rendu de la séance, s'est jeté dans l'abîme, et la France avec lui.

Non, Messieurs, l'honneur de notre drapeau n'a pas été compromis;

non, jamais ce noble drapeau n'a ombragé de ses plis une plus noble entreprise. L'histoire, si je ne me trompe, jettera un voile sur toutes ces ambiguités, sur toutes ces tergiversations qu'on vous a signalées avec tant d'amertume et une sollicitude si active pour faire régner la désunion parmi nous ; elle jettera un voile sur tout cela, ou plutôt elle ne le signalera que pour constater la grandeur de l'entreprise par le nombre et la nature des difficultés vaincues. L'histoire dira que, mille ans après Charlemagne et cinquante ans après Napoléon ; mille ans après que Charlemagne eut conquis une gloire immortelle en établissant le pouvoir temporel pontifical et cinquante ans après que Napoléon, au comble de sa puissance, eut échoué en essayant de le détruire, l'histoire dira que la France est restée fidèle à ses traditions et sourde à d'odieuses provocations. Elle dira que trente mille Français, commandés par le digne fils d'un des géants de nos gloires impériales, ont quitté les rivages de la patrie pour aller rétablir à Rome, dans la personne du Pape, le droit, l'équité, l'intérêt européen et français. Elle dira ce que Pie IX a dit dans sa lettre d'actions de grâces au général Oudinot : « Le triomphe des armes françaises a été remporté sur les ennemis de la société... »

Je sais bien que c'est un des lieux communs de l'histoire que la défaite de Napoléon Ier par Pie VII ; cependant il renferme pour nous de tels enseignements que je demande à m'y arrêter. D'abord celui-ci ; on dit : mais après tout, nous ne voulons forcer la main du Saint-Siège que sur un objet purement temporel ; il ne s'agit pas du tout de l'autorité spirituelle, de la vérité dogmatique ! C'est très vrai, mais Napoléon, lui aussi, quand il luttait avec Pie VII, était-ce pour un objet spirituel, dogmatique ? Pas le moins du monde. C'est bel et bien pour un objet purement temporel, pour un règlement de police et pour une question de guerre, pour une question de ports que Pie VII ne voulait pas fermer aux Anglais, pour une question de guerre qu'il ne voulait pas déclarer aux Anglais, tout comme Pie IX qui a été détrôné par ses sujets pour n'avoir pas voulu faire la guerre aux Autrichiens. Cela n'a pas empêché le monde de voir en Pie VII le martyr des droits de l'Eglise.

Et qu'en est-il résulté de cette lutte entre Napoléon et Pie VII ? Une grande faiblesse et une grande déconsidération pour le grand Empereur, et, en fin de compte, une grande défaite. Car, et ceci est ce qu'il y a de plus grave, c'est ce qui doit frapper tous les observateurs, même les plus prévenus, même les moins sensibles aux préoccupations que l'on suppose peut-être dominer chez moi en ce moment : ce n'est pas seulement le discrédit et la déconsidération qui tôt ou tard s'attachent à ceux qui luttent contre le Saint-Siège, mais c'est encore la défaite ! oui, c'est l'insuccès qui est certain ; certain, notez-le bien.

Et pourquoi l'insuccès est-il certain ? Ah ! remarquez bien ceci : parce qu'il y a entre le Saint-Siège et vous, ou tout autre qui voudrait combattre contre lui, il y a inégalité de forces. Et sachez bien que cette inégalité n'est pas pour vous mais contre vous. Vous avez cinq cent mille hommes, des flottes, des canons, toutes les ressources que peut fournir la force matérielle. C'est vrai. Et le Pape n'a rien de tout cela ; mais il a ce que vous n'avez pas, il a une force morale, un empire sur les consciences et sur les âmes auquel vous ne pouvez avoir aucune prétention, et cet empire est immortel. *(Dénégations à gauche, vive approbation à droite.)*

Vous le niez, vous niez la force morale, vous niez la foi, vous niez l'empire de l'autorité sur les âmes, cet empire qui a eu raison du plus fier des empereurs. Eh bien ! soit ; mais il y a une chose que vous ne pouvez pas nier ; c'est la faiblesse du Saint-Siège. Or, sachez-le, c'est cette faiblesse même qui fait sa force insurmontable contre vous, Ah ! oui, il n'y a pas dans l'histoire du monde un plus grand spectacle et plus consolant que les embarras de la force aux prises avec la faiblesse. *(Nouvelles et nombreuses marques d'adhésion à droite.)*

Permettez-moi une comparaison familière. Quand un homme est condamné à lutter contre une femme, si cette femme n'est pas la dernière des créatures, elle peut le braver impunément, elle lui dit : « Frappez, mais vous vous déshonorerez et ne me vaincrez pas. » *(Très bien ! très bien !)* Eh bien, l'Eglise n'est pas une femme, elle est bien plus qu'une femme, c'est une mère. *(Très bien, très bien ! Une triple salve d'applaudissements accueille cette phrase de l'orateur.)*

Pie IX put donc rentrer sans conditions et reprendre paisiblement possession de son petit Etat. Nous n'avons pas à raconter ici le touchant accueil qui lui fut fait et par ses sujets et par nos soldats.

Louis-Napoléon témoigna sa mauvaise humeur en refusant à l'armée qui avait pris Rome l'autorisation de porter une médaille commémorative instituée par Pie IX, et en acceptant la démission du général Rostolan et celle de M. de Corcelles, notre ambassadeur, qui l'un et l'autre avaient malmené le colonel Ney et sa lettre.

Et la question romaine parut définitivement enterrée. Elle ne l'était pas, nous ne la retrouverons que trop tôt.

CHAPITRE V

Lutte entre l'Assemblée & le Président

Pendant l'été de 1849, l'Assemblée étant en vacances, le Prince Président inaugura dans l'ouest le chemin de fer de Tours à Angers, dans l'est celui de Paris à Epernay ; il visita la Normandie, passa des revues au Champ de-Mars et fut partout bien accueilli. Son attitude rêveuse, son regard terne, sa démarche lente, hardie seulement à cheval, le sourire doux et un peu triste stéréotypé sur ses lèvres, déconcertaient parfois les populations, qui s'attendaient à tout autre chose ; mais un charme étrange, celui du mystère, attirait vers lui, et un autre charme, celui de la bonté, désarmait les antipathies. Sa parole était rare ; sa voix grave, métallique, lente comme sa pensée ; elle avait des notes qui allaient au cœur, en dépit du léger accent allemand qui la déparait. On écoutait, on croyait à une pensée profonde, voilée, insondable, et l'on s'ouvrait à la confiance.

Mais ce qu'il y avait de plus remarquable, c'était l'habileté de ses allocutions, toujours calculées de façon à plaire à tous les partis. Voici, on peut le dire, un modèle du genre ; c'est une réponse au maire de Nantes :

Je salue ce grand fleuve derrière lequel se sont réfugiés les derniers glorieux bataillons de notre grande armée ; ce n'est pas sans émotion que je me suis arrêté avec respect devant le tombeau de Bonchamp ; ce n'est pas sans émotion qu'aujourd'hui, assis

au milieu de vous, je me trouve en face de la statue de Cambronne.

Tous ces souvenirs, si noblement apréciés par vous me prouvent que si le sort le voulait, nous serions encore la grande nation par les armes. Mais il y a une gloire tout aussi grande aujourd'hui ; c'est de nous opposer à toute guerre civile et étrangère, et de grandir par le développement progressif de notre industrie et de notre commerce. Voyez cette forêt de mâts qui languissent dans votre port ! Elle n'attend qu'un souffle pour porter au bout du monde les produits de notre civilisation.

Soyons unis, oublions toute cause de dissensions, soyons dévoués à l'ordre et aux grands intérêts de notre pays, et bientôt nous serons encore la grande nation par les arts, par l'industrie, par le commerce. La ville de Nantes qui me reçoit si bien aujourd'hui, est vivement intéressée dans cette question, car elle est destinée, par sa position, à atteindre le plus haut degré de prospérité commerciale.

Je bois donc à l'avenir de la ville de Nantes et à sa prospérité !

Son but est de flatter, de rassurer toujours. Ainsi, à Rouen :

Messieurs, plus je visite les villes principales de la France, et plus forte est ma conviction que tous les éléments de la prospérité publique sont renfermés dans ce pays.

Qui est-ce qui empêche donc aujourd'hui notre prospérité de se développer et de porter ses fruits ? Permettez-moi de vous le dire : c'est que le propre de notre époque est de nous laisser séduire par des chimères au lieu de nous attacher à la réalité.

Messieurs, je l'ai dit dans mon message, plus les maux de la société sont patents, et plus certains esprits sont enclins à se jeter dans le mysticisme des théories.

Mais, en réalité, de quoi s'agit-il ? Il ne s'agit pas de dire : Adorez ce que vous avez brûlé et brûlez ce que vous avez adoré pendant tant de siècles ; il s'agit de donner à la société plus de calme et plus de stabilité; et, comme l'a dit un homme que la France estime et que vous aimez tous ici, M. Thiers, « le véritable génie de notre époque consiste dans le simple bon sens. » (Bravos prolongés.)

C'est surtout dans cette belle ville de Rouen que règne le bon sens (vive approbation), et c'est à lui que je dois l'unanimité des suffrages du 10 décembre ; car, Messieurs, vous m'avez bien jugé en pensant que le neveu de l'homme qui a tout fait pour asseoir la société sur ses bases naturelles, ne pouvait pas avoir la pensée de jeter cette société dans le vague des théories. (Bravos.)

Ainsi, Messieurs, je suis heureux de pouvoir vous remercier des 180.000 votes que vous m'avez donnés. Je suis heureux de me

trouver au milieu de cette belle ville de Rouen, qui renferme en elle les germes de tant de richesses (mouvement prolongé d'approbation), et j'ai admiré ces collines parées des richesses de l'agriculture; j'ai admiré cette rivière qui porte au loin les produits de notre industrie.

Enfin, je n'ai pas été moins frappé à l'aspect de la statue du grand Corneille. Savez-vous ce qu'elle me prouve? C'est que vous n'êtes pas seulement dévoués aux grands intérêts du commerce, mais que vous avez aussi de l'admiration pour tout ce qu'il y a de noble dans les lettres, les arts et les sciences. (Triple salve d'applaudissements.)

Je bois à la ville de Rouen!

Avant d'entrer à Elbœuf, au sommet de la ville, sur la route longée par une forêt, des Dames du Sacré-Cœur s'étaient agenouillées sous une tente avec leurs élèves. Leur présence lui ayant été signalée, le prince fait arrêter le cortège et va les remercier.

A Tours, ce sont les républicains dont il s'attache à dissiper les inquiétudes :

J'ai trop bien connu le malheur pour ne pas être à l'abri des entraînements de la prospérité. Je ne suis pas venu au milieu de vous avec une arrière-pensée, mais pour me montrer tel que je suis, et non tel que la calomnie veut me faire.

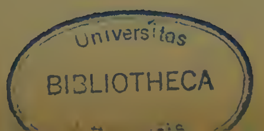
On a prétendu, on prétend encore aujourd'hui, à Paris, que le gouvernement médite quelque entreprise semblable au 18 brumaire. Mais sommes-nous donc dans les mêmes circonstances? Les armées étrangères ont-elles envahi notre territoire? La France est-elle déchirée par la guerre civile? Y a-t-il quatre-vingt mille familles en émigration? Y a-t-il trois cent mille familles mises hors la loi par la loi des suspects? Enfin, la loi est-elle sans vigueur, et l'autorité sans force? Non. — Nous ne sommes pas dans des conditions qui nécessitent de si héroïques remèdes. (Bravos prolongés.)

A mes yeux, la France peut être comparée à un vaisseau qui, après avoir été ballotté par les tempêtes, a trouvé enfin une rade plus ou moins bonne, mais enfin il a jeté l'ancre.

Eh bien! dans ce cas, il faut radouber le navire, refaire son lest, rétablir ses mâts et sa voilure, avant de se hasarder encore dans la pleine mer.

Confiez-vous donc à l'avenir, sans songer aux coups d'Etat ni aux insurrections. Les coups d'Etat n'ont aucun prétexte, les insurrections n'ont aucune chance de succès; à peine commencées, elles seraient immédiatement réprimées.

Ayez donc confiance dans l'Assemblée nationale et dans vos pre-



miers magistrats, qui sont les élus de la nation, et surtout comptez sur la protection de l'Etre Suprême, qui encore aujourd'hui protège la France.

Je termine en portant un toast à la prospérité de la ville de Tours ! (Applaudissements.)

Les chefs du parti républicain eussent été moins faciles à rassurer s'ils avaient assisté, entre Sens et Tonnerre, à la conversation intime dont M. Haussmann nous a conservé le souvenir :

Le Prince, ayant accepté l'hospitalité de l'archevêque de Sens, descendit, la veille au soir, dans cette ville dotée, depuis le mois d'octobre, d'une administration sûre et vigilante. La réception à la gare, le trajet de la station à l'antique cité, qui s'en trouve quelque peu distante, et l'arrivée au palais archiépiscopal s'accomplirent avec toute la solennité possible, au milieu des flots pressés d'une population enthousiaste.

L'escorte se composait d'un escadron de dragons, venu de Joigny sans encombre, et le service d'honneur, d'un bataillon de chasseurs, envoyé le matin de Paris, sous les ordres du commandant Bocher. La gendarmerie, dont le Prince n'aimait pas à se voir entouré, ne reçut qu'une mission d'ordre à remplir, cette fois.

Le lendemain, 1er juin (un dimanche), après avoir assisté, dans la cathédrale, à la grand'messe célébrée par l'archevêque, et passé la revue des bataillons cantonaux de l'arrondissement qui faisaient retentir l'air de frénétiques acclamations, répétées par des masses de campagnards accourus de toutes les communes environnantes, le Prince quitta la station de Sens, littéralement assourdi par les cris de : « Vive l'Empereur ! »

En route, à demi couché sur un divan, au fond de son wagon-salon, les yeux clos, il semblait sommeiller, tandis que les personnages officiels qui l'accompagnaient dans ce voyage, presque tous partis, le matin même, de Paris, afin de le rejoindre à Sens, et arrivés juste à temps pour assister aux manifestations bruyantes dont je viens de rendre compte, s'entretenaient de la situation politique, de l'hostilité croissante de la réunion de la rue de Poitiers, du pétitionnement pour la prorogation des pouvoirs du Président, qui prenait de notables proportions, etc. Naturellement, je fus interpellé par eux au sujet des sentiments de mes administrés. — « Ce qu'ils veulent ? répondis-je en souriant, ils vous le font entendre clairement. C'est ce qu'ils ont cru voter implicitement le 10 décembre ; c'est ce que signifie pour eux la prorogation des pouvoirs. Ils s'étonnent seulement d'avoir besoin de toute cette procédure de pétitions pour arriver au but réel de leurs vœux, et c'est pour cela qu'ils profitent de

chaque circonstance favorable, afin de les proclamer bien haut, trop haut même, au gré des oreilles délicates. »

Ma réponse fut suivie d'un silence, rompu bientôt par M. Frémy, représentant de l'Yonne, invité du voyage. — « Et leur préfet », me dit-il sur le ton de la plaisanterie, connaît-il un moyen plus expédient ? » — « Oh ! répliquai-je sur le même ton, leur préfet n'est pas un homme politique ; c'est un homme d'action qui a pour système d'aller droit aux obstacles, au lieu de les tourner en saluant, et de prendre les taureaux par les cornes. Or, cela n'est pas un procédé parlementaire !... » — « En effet, observa mon compère ; mais il a du bon. » — « Tenez, continuai-je en affectant de restreindre la conversation entre nous deux, comme aussi d'être de moins en moins sérieux, je rêvais dernièrement que j'assistais à la représentation d'un intéressant spectacle. — Premier acte : le gouvernement prescrivant à ses préfets de dresser une liste discrète, mais bien comprise, des hommes dangereux de leurs départements respectifs : fauteurs habituels de désordre ; correspondants et agents principaux des comités-directeurs de Paris, et de les expédier rapidement, le jour dit, vers des ports d'où quelques vaisseaux, mis sous vapeur d'avance, devaient les transporter à Nouka-Hiva, pour y fonder une République modèle, démocratique, sociale, et le reste, selon leur cœur. — Deuxième acte : le gouvernement, après entier accomplissement du premier, annonçait à l'Assemblée législative la grande mesure de salut public dont il venait de prendre l'initiative courageuse. L'Assemblée se divisait, comme toujours, en deux groupes : celui de l'approbation chaleureuse, et celui du blâme indigné. Mais, cette fois, à l'issue de la séance, on faisait prendre aux membres du second, non pas la même route, mais le chemin de séjours propices aux réflexions salutaires. — Troisième acte : appel à la nation qui répondait, sur la question posée, ce que nous venons d'entendre à Sens ; ce que nous allons entendre encore davantage, si possible, à Tonnerre. »

Le Deux-Décembre vit s'accomplir le deuxième et le troisième actes de mon prétendu rêve. Le premier ne se réalisa que dans les premiers mois de 1852, sous le contrôle modérateur des Commissions mixtes.

M. Dupin, le président de l'Assemblée, à côté duquel j'étais assis dans le wagon-salon du Prince, comme je le fus, bien plus tard, dans le Sénat de l'Empire, au banc des Grands-Croix, grommela tout à coup de son air bourru : « Mais il y a loin du rêve à la réalité ! » — « Monsieur le président, dis-je en me tournant vers lui, j'ai vu des réalités qui dépassaient tous les rêves ; témoin le Dix-Décembre ! »

Les yeux du Prince, qui s'étaient ouverts pour se fixer sur moi dès le début de cet entretien, dont aucune circonstance ne s'est effacée de ma mémoire, eurent un fugitif sourire quand je parlai de

la direction à donner aux gêneurs de l'Assemblée législative ; puis, une lueur, subitement réprimée, au mot d'appel à la nation : ils se refermèrent aussitôt après pour rentrer dans leur apparente somnolence. Je feignis de n'en rien voir ; mais, dès cet instant, je savais, à n'en plus douter, quelle devait être la solution du conflit qui préoccupait tout le monde[1]...

Les ministres, laissés de côté, n'étaient point sans inquiétude. « Je crains quelque folle entreprise, écrivait M. de Tocqueville le 26 octobre, et je ne puis vous dire quelles mauvaises nuits nous passons. » Il ne se trompait guères. Le 31 octobre, dès que l'Assemblée nationale eut repris ses séances, le Prince demanda à ses ministres leur démission, et le soir il annonça à l'Assemblée « qu'il se séparait » d'hommes dont il reconnaissait, disait-il, les services éminents et auxquels il avait voué amitié et reconnaissance, « mais il lui fallait » des hommes comprenant la nécessité d'une volonté unique et ferme et ne compromettant le pouvoir par aucune irrésolution. » Il continuait comme suit :

Depuis bientôt un an j'ai donné assez de preuves d'abnégation pour qu'on ne se méprenne pas sur mes intentions véritables. Sans rancune contre aucune individualité comme contre aucun parti, j'ai laissé arriver aux affaires les hommes d'opinions les plus diverses, mais sans obtenir les heureux résultats que j'attendais de ce rapprochement. Au lieu d'opérer une fusion de nuances, je n'ai obtenu qu'une neutralisation de forces.

L'unité de vues et d'intentions a été entravée, l'esprit de conciliation a été pris pour de la faiblesse. A peine les dangers de la rue étaient-ils passés, qu'on a vu les anciens partis relever leur drapeau, réveiller leurs rivalités et alarmer le pays en semant l'inquiétude. Au milieu de cette confusion, la France, inquiète parce qu'elle ne voit pas de direction, cherche la main, la volonté de l'élu du 10 Décembre. Or, cette volonté ne peut être sentie que s'il y a communauté entière d'idées, de vues, de convictions entre le Président et ses ministres, et si l'Assemblée elle-même s'associe à la pensée nationale dont l'élection du pouvoir exécutif a été l'expression.

Tout un système a triomphé au 10 Décembre, car le nom de Napoléon est à lui seul un programme : il veut dire à l'intérieur, ordre, autorité, religion, bien-être du peuple ; à l'extérieur, dignité nationale. C'est cette politique, inaugurée par mon élection, que je

---

[1] *Mémoires de M. le baron Haussmann.*

veux faire triompher avec l'appui de l'Assemblée et celui du peuple. Je veux être digne de la confiance de la nation en maintenant la Constitution que j'ai jurée. Je veux inspirer au pays par ma loyauté, ma persévérance et ma fermeté, une confiance telle que les affaires reprennent et qu'on ait foi dans l'avenir. La lettre d'une Constitution a sans doute une grande influence sur les destinées du pays, mais la manière dont elle est exécutée en exerce peut-être une plus grande encore. Le plus ou moins de durée du pouvoir contribue puissamment à la stabilité des choses, mais c'est aussi par les idées et les principes que le Gouvernement sait faire prévaloir que la société se rassure.

Relevons donc l'autorité sans inquiéter la vraie liberté. Calmons les craintes en domptant hardiment les mauvaises passions et en donnant à tous les nobles instincts une direction utile. Affermissons le principe religieux sans rien abandonner des conquêtes de la Révolution, et nous sauverons le pays malgré les partis, les ambitions, et même les imperfections que nos institutions pourraient renfermer.

Les nouveaux ministres étaient : le général d'Hautpoul, à la guerre, MM. de la Hitte aux affaires étrangères (portefeuille que M. de Rayneval, nommé d'abord, ne crut pas pouvoir accepter), Achille Fould aux finances, de Parieu à l'instruction publique et aux cultes, Rouher à la justice, Bineau aux travaux publics, Dumas au commerce et à l'agriculture, le contre-amiral Romain-Desfossés à la marine ; tous disposés, mais surtout Rouher et Fould, à secouer, au besoin, le joug du Parlement.

Nous ne saurions prendre congé de M. de Tocqueville, qui ne revint plus aux affaires, sans faire un dernier emprunt à ses intéressants *Mémoires*, car il fut de ceux qui observèrent Louis-Napoléon avec le plus d'impartialité et s'appliquèrent le plus utilement à le former.

Lorsque je songais, écrit-il, à la situation de cet homme extraordinaire (extraordinaire non par son génie mais par les circonstances qui élevèrent sa médiocrité si haut), ce qui me frappait, c'était l'impossibilité qu'un pareil homme, après avoir gouverné la France pendant quatre ans, pût consentir à rentrer dans la vie privée. Aussi, pour l'empêcher de se jeter dans quelque entreprise dangereuse, je tâchais de trouver à son ambition des satisfactions capables de la contenir... Je lui représentais que l'article 45 de la Constitution, qui s'opposait à sa réélection, pouvait être modifié, et je lui laissais entrevoir que, s'il gouvernait sagement, tranquillement, modeste-

ment, la République serait trop heureuse de le garder à sa tête... Il m'écoutait volontiers, sans laisser apercevoir l'impression que produisait sur lui mon langage; c'était son habitude. Les paroles qu'on lui adressait étaient comme les pierres qu'on jette dans un puits; on en entend le bruit, mais on ne sait pas ce qu'elles deviennent. Je crois pourtant que les miennes n'étaient pas entièrement perdues, car il y avait en lui deux hommes, je ne tardai pas à m'en apercevoir. Le premier était l'ancien conspirateur, le rêveur fataliste qui se croyait appelé à être maître de la France et, par elle, à dominer l'Europe. Le second était l'épicurien qui jouissait mollement du bien-être nouveau et des plaisirs que lui donnait sa situation présente, et ne se souciait guères de la hasarder pour monter plus haut... Dans tout ce qui était compatible avec le bien du pays, je faisais de grands efforts pour lui plaire. Quand, par hasard, il me recommandait, pour un poste diplomatique, un homme capable et honnête, je mettais un grand empressement à obtempérer. Lors même que son protégé était peu capable, si le poste avait peu d'importance, il m'arrivait, d'ordinaire, de le lui donner. Mais le plus souvent le Président honorait de sa recommandation des gens de sac et de corde, qui s'étaient jetés autrefois en désespérés dans son parti, ne sachant plus où aller, et dont il se croyait l'obligé ; ou bien il s'avisait de vouloir placer dans les grandes ambassades ce qu'il appelait des gens à lui, c'est-à-dire, le plus souvent des intrigants ou des fripons.

Il n'était encore au courant de rien. Ce fut moi qui lui proposai de faire faire chaque jour pour lui une analyse de toutes les dépêches. Auparavant il ne connaissait que par ouï-dire ce qui se passait dans le monde. Le terrain solide des faits manquait donc toujours aux opérations de son esprit, et il était facile de s'en apercevoir à toutes les rêveries dont il était plein. J'étais quelquefois effrayé de ce qu'il y avait de vaste, de peu scrupuleux et de confus dans ses desseins; il est vrai qu'en lui expliquant l'état vrai des choses, je le faisais facilement convenir de leurs difficultés. Le débat n'était pas son fort. Il se taisait, mais ne se rendait pas. Une de ses chimères était une alliance contractée avec une des deux grandes puissances de l'Allemagne pour refaire avec son aide la carte de l'Europe... Comme je lui représentais que ni l'une ni l'autre ne s'y prêterait, il prit le parti de sonder lui-même leurs ambassadeurs à Paris. L'un vint un jour, tout ému, me dire que le Président de la République lui avait demandé si, moyennant quelques équivalents, sa cour ne consentirait pas à ce que la France s'emparât de la Savoie. Une autre fois, il conçut l'idée d'envoyer un agent particulier, un homme à lui, comme il l'appelait, pour s'entendre directement avec les princes d'Allemagne. Il choisit Persigny, en me priant de l'accréditer ; ce que je fis sachant fort bien qu'il ne pouvait rien résulter d'une négociation semblable... Persigny se rendit d'abord à Berlin,

ensuite à Vienne. Comme je m'y attendais, il fut bien reçu, fêté et éconduit.

M. de Radowitz a consigné ce même fait dans ses *Mémoires*, bien qu'il lui assigne une date un peu différente ; mais peut-être y eut-il deux tentatives de cette nature et par le même intermédiaire. En tout cas, on a là une preuve certaine que Louis-Napoléon n'eut pas besoin, plus tard, d'être converti par M. de Cavour à l'idée d'une guerre contre l'Autriche ; cette idée était déjà sienne avant que M. de Cavour eût fait son entrée sur la scène politique.

Dans les derniers mois de 1851, raconte M. de Radowitz, M. de Persigny fut chargé par le Prince Président d'une mission confidentielle à Berlin. Il s'agissait d'obtenir l'assurance que la cour de Prusse reconnaîtrait le coup d'Etat, à la veille de s'accomplir, et l'Empire lui-même si l'Empire venait à être rétabli. Dans ses conférences avec M. de Radowitz, le ministre prussien, l'envoyé de Louis-Napoléon déclara que le Prince était résolu à chasser les Autrichiens de la Lombardie et de la Vénétie, et il ajouta : « Pendant que nous chasserons l'Autriche de l'Italie, vous aurez le champ libre. Pourquoi n'en profiteriez-vous pas alors pour chasser l'Autriche de l'Allemagne ? »

Ces démarches inconsidérées du Prince Président s'accordent bien avec les futures intrigues où trébuchera l'empereur Napoléon ; elles ne donnent que trop à prévoir l'accueil empressé que recevront un jour les Cavour et les Bismarck ; c'est pour cela qu'elles nous ont paru d'un haut intérêt. Elles démontrent l'unité, dans toute sa carrière, de cet esprit chimérique, de cet incorrigible conspirateur, prédestiné à jouer, en politique, tous ceux qui se fieront à ses protestations, jusqu'à ce que lui-même rencontre des conspirateurs plus habiles ou plus heureux que lui.

Vers la même époque, à un autre conseiller encore plus intime que M. de Tocqueville, il demanda ce qu'il pensait d'un projet consistant à attaquer à la fois l'Autriche et la Prusse pour reconquérir la rive gauche du Rhin. — « Si vous faisiez cela, lui répondit le comte de Morny — car c'est de lui

que nous parlons — les Anglais se tourneraient contre vous et les Allemands vous jetteraient dans le Rhin ! [1] »

M. de Morny et Louis-Napoléon étaient dès lors constamment ensemble. Il ne paraît pas qu'ils se soient rencontrés avant l'élection du 10 décembre. L'intérêt les rapprocha avant l'amitié. Le comte, qui avait suivi jusques-là la fortune des d'Orléans, comprit ce qu'il pouvait attendre du Prince, et le Prince, qui trouvait plus d'obstacles que d'appui dans ses cousins portant son nom et siégeant tous sur la Montagne, bénit la fortune qui lui envoyait un aide et un guide dans la personne d'un homme séduisant, hardi, sans préjugés, auquel l'unissaient des liens mystérieux [2].

Morny, à l'Elysée, tempérait par son flegme aristocratique les violences de Persigny. Celui-ci s'étant emporté à dire, en

---

[1] *Mémoires* de lord Malmesbury. — « Morny, ajoute le diplomate anglais, était le fils naturel reconnu de la reine Hortense et du comte de Flahaut ; donc frère utérin de l'Empereur. Il était son bras droit et lui donnait en général de bons conseils, car c'était un homme intelligent et un homme du monde, doué de beaucoup de tact. »

Les *Mémoires* de Malmesbury parlent aussi de la puissante influence de miss Howard.

[2] Un homme qui dévisagea Louis-Napoléon, dès 1849, avec une clarté qu'on ne peut comparer qu'à un don de seconde vue, c'est le grand orateur espagnol, mort à Paris en 1853, à quarante-trois ans. Après avoir prédit la décadence de la France, l'unification de l'Allemagne par la Prusse, le triomphe universel du socialisme en Europe et l'écrasement de celui-ci et de la Prusse par la Russie, Donoso Cortès jette ses regards sur la France en particulier. Il annonce la défaite du parlementarisme par le Président et ajoute :

« Le Président triomphera, mais le succès ne sera pas plus pour lui que pour l'Assemblée, il sera pour la Révolution... En France, la proclamation de l'Empire sera bien accueillie, elle sera mal vue en Europe ; néanmoins la guerre n'éclatera pas, hormi le cas où cet homme franchirait ses propres frontières. Je crois qu'il ne les franchira point ; mais il est dans sa destinée de les franchir un jour, de faire appel à la Révolution et de succomber misérablement dans un autre Waterloo, ou, pour mieux rendre ma pensée, dans une autre bataille de Novare. Je vous ai déjà dit ce qui suivra sa chute : le triomphe définitif de la Révolution, à moins que Dieu, qui nous a habitués aux miracles, n'y mette fin d'une manière ou d'une autre, mais miraculeusement. »

Nous répétons que ceci fut écrit en 1849, à Berlin, le 26 avril.

Cet horoscope de Louis-Napoléon fit hausser les épaules aux contemporains de Donoso Cortès. Maintenant que l'avenir est devenu le passé, on est confondu de l'extraordinaire faculté de divination qui se rencontre parfois chez les hommes de génie, quand ils sont en même temps des hommes de foi.

présence de MM. Thiers et Molé : « Après tout, je n'ai rien à perdre, moi, ni hôtel à Paris, ni château en province ! » le propos fut répété au Prince, qui n'hésita pas à admonester son imprudent ami. Morny se trouvait présent ; il appuya la réprimande : « Je crois, dit-il, que nous en viendrons aux coups, nous pouvons nous avouer cela à nous trois ; mais nous serons forcés d'agir par surprise, et il n'y a que les naïfs qui tirent le poignard de sa gaîne avant de frapper ! »

On commença dès lors à sentir l'action personnelle du chef de l'Etat. Son autorité croissait d'une manière insensible, mais croissait toujours. D'abord qualifié sous l'appellation modeste de « Monsieur Louis Bonaparte », on s'habituait à le désigner sous le titre de Prince et dans ses voyages en province, « Monsieur » était peu à peu éliminé par « Monseigneur » et même par « Son Altesse ».

L'Assemblée, quoique secrètement irritée de se voir rejetée peu à peu au second plan, aborda paisiblement diverses questions graves ou politiques, que sa devancière n'avait qu'effleurées, ou qu'elle avait mal résolues. Les gardes nationales étaient, pour le maintien de l'ordre, un danger plutôt qu'un appui. « Avec la force prétendue civique il me faut 20.000 hommes pour garder Lyon, disait le général de Castellane, mais 10.000 me suffiraient si les citoyens consentaient à ne pas m'aider. » La garde nationale de Lyon fut donc dissoute.

L'impôt des boissons fut rétabli, le déficit du budget ayant prouvé qu'on ne pouvait pas s'en passer. Les instituteurs, devenus des courtiers de propagande socialiste, et parfois de petits tyranneaux de village, furent placés sous la main des préfets, auxquels fut transféré le droit de les nommer et de les déplacer. La minorité radicale combattit bruyamment ces mesures de défiance ; elle n'a cessé de protester que lorsque, vingt-cinq ans plus tard, devenue majorité à son tour, elle fut mise en demeure de rendre à l'instruction primaire son autonomie. La loi d'exception du 11 janvier 1850 subsiste toujours. Chaque parti la déplore lorsqu'il est dans

l'opposition, mais en use et en abuse lorsqu'il est au pouvoir. Telle est la justice des partis.

La loi générale sur l'enseignement public occupa de longues séances, souvent admirablement remplies, du 14 janvier au 15 mars 1850. Victor Hugo qu'avait saisi tout d'un coup, aux approches de la vieillesse, une sorte de rage contre tout ce qu'avaient aimé sa jeunesse et son âge mur[1], évoqua les spectres du Jésuitisme et de l'Inquisition et prôna « un immense enseignement donné par l'Etat, partant du village pour arriver au Collège de France, un vaste réseau d'ateliers intellectuels, le cœur du peuple mis en communication avec le cœur de la France. » Sous ce pathos à peine intelligible se dissimulait honteusement la négation de la liberté intellectuelle, dont la liberté d'enseigner est la condition inaliénable. Mais la liberté se trouvait formellement inscrite dans la Constitution de 1848 ; M. Beugnot, rapporteur, Mgr Parisis et MM. Thiers, de Montalembert, de Falloux, obtinrent pour elle ce qu'on jugea possible vu les circonstances, et s'appliquèrent à concilier les droits de l'Etat avec ceux d'une légitime et féconde concurrence. Le vote final eut lieu par 399 voix contre 237. Le Prince Président s'abstint d'intervenir dans cette importante discussion, mais on le savait favorable à la liberté. Partout, sur le terrain religieux comme sur le terrain commercial ou industriel — il l'a bien montré par les traités de commerce — la liberté avait ses sympathies, tellement qu'il n'eût pas fallu beaucoup le pousser pour l'amener à la suppression pure et simple non seulement du monopole de l'Université, mais de l'Université elle-même en tant qu'administration inféodée à l'Etat ; on aurait, à sa place, laissé éclore spontanément, comme en Belgique, en Allemagne et ailleurs, plusieurs universités autonomes, égales en droits, sous la surveillance générale de l'Etat ; ainsi la concurrence fût devenue féconde et la liberté vraie eût remplacé cette liberté fallacieuse et stérile qui, en France, consiste dans l'autorisa-

---

[1] Victor Hugo, en 1850, avait 48 ans.

tion donnée à ceux qui ne font pas partie du corps privilégié, d'enseigner les programmes et méthodes de ce corps, et sous son contrôle. Tel était du moins le projet sur lequel fut consulté, confidentiellement, en 1850, l'épiscopat français. Quelques évêques le trouvèrent prématuré, inopportun : l'enseignement libre n'était pas prêt ; d'autres, façonnés aux habitudes concordataires, avaient une peur instinctive de la liberté ; bref, il ne fut donné aucune suite à la consultation.

Pendant que ces graves discussions occupaient l'Assemblée, la haute cour de Versailles avait déclaré déchus de leur mandat trente représentants qui avaient pris part à la tentative d'insurrection du 13 juin. Il fallut les remplacer. Les succès électoraux, en province, se partagèrent entre la majorité et l'opposition, mais à Paris l'extrême-gauche fit passer trois démocrates exaltés : un transporté de juin 1848, M. de Flotte ; un ex-collaborateur de Louis Blanc, M. Vidal, et un ancien membre du gouvernement provisoire, M. Carnot. Le second, nommé deux fois, ayant opté pour le Haut-Rhin, les électeurs parisiens firent un choix encore plus socialiste dans la personne du romancier Eugène Sue. L'Assemblée s'effraya et crut nécessaire de restreindre le suffrage universel.

Le Prince ne fit aucune objection, quoi qu'on en ait dit ; tout au contraire, le ministère du 31 octobre, ce ministère formé, selon le message présidentiel, pour affirmer plus spécialement la volonté du Président et sa responsabilité personnelle dans les affaires, revendiqua l'honneur de l'initiative. D'accord avec lui, une commission fut formée des chefs de la majorité ; elle proposa de n'accorder le droit de vote qu'aux citoyens résidant depuis trois années dans le canton et inscrits sur le rôle de la contribution personnelle ou de la prestation en nature. M. Thiers prononça, à cette occasion, une juste mais violente diatribe qu'on lui a bien souvent reprochée, contre la multitude « la vile multitude qui a perdu toutes les Républiques... cette multitude qui, après avoir égorgé Bailly et applaudi au supplice des Girondins, a applaudi au supplice mérité de Robespierre ; cette multitude qui applaudirait au

nôtre, au vôtre ; qui a accepté le despotisme du grand homme, lequel la connaissait et savait la soumettre ; qui a ensuite applaudi à sa chute et qui, en 1815, a mis une corde à sa statue pour la faire tomber dans la boue. »

La loi fut votée par 433 voix contre 241. Elle est restée célèbre sous le nom de loi du 31 mai.

Tout en bannissant des salles de vote les vagabonds et les inconnus, ce qui était une amélioration, elle frappa de dégradation civile trois millions de paysans ou d'ouvriers, dont beaucoup très honnêtes, et ceci fut une injustice. Elle fournit donc à plus du quart du corps électoral un motif de récriminations amères, et aux ambitieux qui promettaient de rétablir le suffrage universel pur et simple, un sujet oratoire ou, comme on dirait aujourd'hui, une plate-forme électorale trop facile. Sur cette plate-forme, Louis-Napoléon en personne sera le premier à prendre place, bien que ce soit lui qui ait présenté la loi, et que ses partisans, à l'Assemblée, n'aient pas tous été des derniers à la voter.

L'Assemblée investit ensuite le gouvernement du droit d'interdire les réunions électorales (6 juin), rétablit l'impôt du timbre sur les journaux, éleva le chiffre des cautionnements et imposa aux journalistes l'obligation de signer leurs articles (16 juillet). Cette dernière mesure fit que l'on n'attribua désormais aux écrits qui sollicitaient chaque jour l'attention que l'autorité due aux écrivains ; elle était sage, si bien qu'elle a passé dans les mœurs et que l'usage de signer s'est conservé lorsque l'obligation a disparu. Mais l'ensemble de ces lois de réaction ne contribua pas peu à dépopulariser le parlementarisme et à raffermir le Président, maintenant que l'état de conflit habituel entre les deux pouvoirs n'était plus un mystère.

Avant de prendre ses vacances, l'Assemblée se chargea d'accuser elle-même cette lutte sourde, en désignant vingt-cinq de ses membres pour la représenter dans l'intervalle des deux sessions et convoquer immédiatement leurs collègues, si quelque danger imprévu leur paraissait de nature à

menacer le pays ou les institutions. Les membres de cette commission de permanence étaient MM. Odilon Barrot, Jules de Lasteyrie, Changarnier, Nettement, Lamoricière, Beugnot, Rulhières, Casimir-Périer, Molé, Berryer, Chambolle, et d'autres moins connus.

Les vacances parlementaires furent diversement utilisées. Les légitimistes se rendirent à Wiesbaden, auprès du comte de Chambord. Les orléanistes assistèrent à Claremont à une triste cérémonie, les obsèques du roi Louis-Philippe. Les républicains s'attachèrent à entretenir par des discours l'agitation et la vigilance parmi leurs électeurs. Mais aucun n'employa mieux son temps que Louis-Napoléon. Il reprit, en les étendant, ses excursions en province, provoquant les ovations et laissant çà et là d'adroites paroles dont aucune n'était perdue.

Il dit à Saint-Quentin aux ouvriers (9 juin 1850) :

Je suis heureux de me trouver parmi vous et je cherche avec plaisir les occasions de me mettre en contact avec le grand et généreux peuple qui m'a élu. Car, voyez-vous, mes amis les plus sincères et les plus dévoués ne sont pas dans les palais ; ils sont sous le chaume ; ils ne sont pas sous les lambris dorés ; ils sont dans les ateliers, sur les places publiques, dans les campagnes.

A Dijon (13 août), où un officier de l'empire lui demanda publiquement (peut-être après s'être concerté avec lui), l'amnistie en faveur de M. Guinard, un des compagnons de Ledru-Rollin dans l'équipée du 13 juin, il montra qu'il avait les bras liés, tout en affirmant sa résolution de tenir son serment à la Constitution :

On me demande un acte qui m'est interdit. On ne le sait donc pas ? Les prisonniers que la Haute-Cour a envoyés à Doullens n'en pourraient sortir que par une décision de l'Assemblée. Et moi, à leur égard, comme à l'égard de tous, petits ou grands, innocents ou coupables, je n'ai qu'un rôle à remplir : c'est d'assurer, dans l'intérêt de la société, l'exécution de la loi envers ceux qu'elle condamne, comme j'ai juré d'assurer sa protection à tous les membres de la nation. N'ai-je pas tenu fidèlement mon serment ? La loi n'est-elle pas souveraine et respectée ? Ne venez donc pas me demander pourquoi je ne fais pas ce que je ne pourrais faire sans la violer. Que l'Assemblée prononce, et je saurai faire exécuter sa décision.

A Lyon (15 août), il laissa entendre que s'il respectait les décisions de l'Assemblée, le vœu national lui paraissait néanmoins supérieur à tout le reste :

Je suis non pas le représentant d'un parti, mais celui des deux grandes manifestations nationales qui, en 1804 comme en 1848, ont voulu sauver par l'ordre les grands principes de la Révolution française. Fier de mon origine et de mon drapeau, je leur demeurerai fidèle ; je serai tout entier au pays, quelque chose qu'il exige de moi, abnégation ou persévérance.

Des bruits de coups d'Etat sont peut-être venus jusqu'à vous, Messieurs ; mais vous n'y avez pas ajouté foi, je vous en remercie. Le patriotisme, je le répète, peut consister dans l'abnégation comme dans la persévérance... Le patriotisme se reconnait comme on reconnut la maternité dans un jugement célèbre. Vous vous souvenez de ces deux femmes réclamant le même enfant : à quel signe reconnut-on les entrailles de la véritable mère ? Au renoncement à ses droits que lui arracha le péril d'une tête chérie. Que les partis qui aiment la France n'oublient pas cette sublime leçon !

Moi-même, s'il le faut, je m'en souviendrai. Mais, d'un autre côté, si des prétentions coupables se ranimaient et menaçaient de compromettre le repos de la France, je saurais les réduire à l'impuissance en invoquant encore la souveraineté du peuple, car je ne reconnais à personne le droit de se dire son représentant plus que moi.

Ces sentiments, vous devez les comprendre : car tout ce qui est noble, généreux, sincère, trouve de l'écho parmi les Lyonnais. Votre histoire en offre d'immortels exemples. Considérez donc mes paroles comme une preuve de ma confiance et de mon estime.

Mêmes protestations de fidélité constitutionnelle, mais de fidélité subordonnée au vœu national, à Bourg, à Lons-le-Saunier, à Dijon.

Ses amis le détournaient de passer par l'Alsace, pays qu'on lui représentait comme inféodé au socialisme. Strasbourg, en particulier, lui était très hostile, tellement que le Conseil municipal avait refusé de voter aucun frais de réception. Mais ce fut pour le Prince l'occasion d'un trait d'esprit dont on ne le croyait pas capable. Lorsque le Conseil municipal lui fut présenté, il le félicita de ne s'être pas mis en frais pour le recevoir : il ne voyageait pas par amour de la parade, ni pour imposer aux villes des dépenses extraordinaires, mais pour s'informer des vœux et des besoins des populations. La



FIALIN DE PERSIGNY

réponse fut commentée dans la ville et les commentaires furent en faveur du Président (21 août).

Le lendemain il parla, à la fin d'un banquet, du danger des utopies et proclama sa confiance dans l'Alsace :

On calomnie la vieille Alsace, dit-il ; quelques mois n'ont pas pu faire, et jamais on ne fera d'un peuple profondément imbu des vertus solides du soldat et du laboureur un peuple ennemi de la religion, de l'ordre et de la propriété.

D'ailleurs, Messieurs, pourquoi aurais-je été mal reçu ? En quoi ai-je démérité ? Placé par le vote presque unanime de la France à la tête d'un pouvoir légalement restreint, mais immense par l'influence morale de son origine, ai-je été séduit par la pensée, par les conseils d'attaquer une Constitution faite pourtant, personne ne l'ignore, en grande partie contre moi ? Non : j'ai respecté et je respecterai la souveraineté du peuple, même dans ce que son expression peut avoir de faussé ou d'hostile.

Si j'en ai agi ainsi, c'est que le titre que j'ambitionne le plus est celui d'honnête homme. Je ne connais rien au-dessus du devoir.

Je suis donc heureux, Strasbourgeois, de penser qu'il y a communauté de sentiments entre vous et moi. Comme moi vous voulez votre patrie grande, forte, respectée ; comme vous je veux l'Alsace reprenant son ancien rang, redevenant ce qu'elle a été durant tant d'années, l'une des provinces françaises les plus renommées, choisissant les citoyens les plus dignes pour la représenter, et ayant pour l'illustrer les guerriers les plus vaillants.

A l'Alsace ! A la ville de Strasbourg !

La garde nationale de Metz ne voulut pas rester en retard du Conseil municipal de Strasbourg. Ces deux provinces qui, depuis, à peine séparées de la patrie française, n'ont rien trouvé de mieux que d'élire des prêtres pour porter leurs protestations au Reichsrath de Berlin, n'envoyaient alors que des jacobins pour les représenter à Paris. Il parut donc de bon goût à quelques officiers de la garde nationale de Metz d'accueillir Louis-Napoléon par des cris de « Vive la République ! rien que la République ! » Les cris étaient constitutionnels, l'intention était malveillante. Le Prince se tourna vers ces officiers avec beaucoup de calme : « Veuillez vous arrêter, Messieurs, et faire un peu de silence. Si ce sont des conseils que vous voulez me donner, je n'en ai pas besoin : mes actes vous le disent assez haut. Si ce sont des leçons, je

n'en reçois de personne. » Les impertinences qui se proposaient de le déconcerter ne servirent donc qu'à montrer, dans son caractère, une trempe qu'on ne lui connaissait pas.

Après l'Est, il visita l'Ouest. Il passa à Cherbourg une grande revue de la marine. L'escadre de la Méditerranée l'y attendait déjà depuis quelques semaines. Une escadre anglaise prit part aux évolutions et, le soir, tous les bâtiments furent éclairés par des feux de Bengale. Le toast du Prince à la ville de Cherbourg (5 septembre) n'eut pas moins de retentissement que celui à la ville de Lyon :

Messieurs, plus je parcours la France, et plus je m'aperçois qu'on attend beaucoup du gouvernement. Je ne traverse pas un département, une ville, un hameau, sans que les maires, les conseils généraux et même les représentants me demandent ici des voies de communication, tels que canaux, chemins de fer, l'achèvement de travaux entrepris, partout enfin des mesures qui puissent remédier aux souffrances de l'agriculture, donner la vie à l'industrie et au commerce.

Rien de plus naturel que la manifestation de ces vœux ; elle ne frappe pas, croyez-le bien, une oreille inattentive ; mais à mon tour je dois vous dire : Ces résultats tant désirés ne s'obtiendront que si vous donnez le moyen de les accomplir, et ce moyen est tout entier dans votre concours à fortifier le pouvoir et à écarter les dangers de l'avenir.

Pourquoi l'Empereur, malgré les guerres, a-t-il couvert la France de ces travaux impérissables qu'on retrouve à chaque pas, et nulle part plus remarquables qu'ici ? C'est qu'indépendamment de son génie, il vint à une époque où la nation, fatiguée de révolutions, lui donna le pouvoir nécessaire pour abattre l'anarchie, réprimer les factions et faire triompher à l'extérieur par la gloire, à l'intérieur par une impulsion vigoureuse, les intérêts généraux du pays.

S'il y a une ville en France qui doive être napoléonienne et conservatrice, c'est Cherbourg : napoléonienne par reconnaissance, conservatrice par la saine appréciation de ses véritables intérêts. Qu'est-ce, en effet, qu'un port créé, comme le vôtre, par de si gigantesques efforts, sinon l'éclatant témoignage de cette unité française poursuivie à travers tant de siècles et de révolutions, unité qui fait de nous une grande nation ? Mais une grande nation, ne l'oublions pas, ne se maintient à la hauteur de ses destinées que lorsque les institutions elles-mêmes sont d'accord avec les exigences de sa situation politique et ses intérêts matériels.

Les habitants de la Normandie savent apprécier de semblables intérêts ; ils m'en ont donné la preuve et c'est avec orgueil que je porte aujourd'hui un toast à la ville de Cherbourg.

L'insistance du Prince à se plaindre de l'étroitesse de ses pouvoirs finit par agacer la commission de permanence qui représentait l'Assemblée absente, mais elle créa dans le pays un courant sympathique aux vœux présidentiels, en faveur de la prolongation et même de l'accroissement des prérogatives de Louis-Napoléon. Il n'était pas rééligible, aux termes de la Constitution ; mais celle-ci ne pouvait-elle pas être revisée ? C'est ce que ne cessaient de répéter les journaux favorables. Même il se forma à Paris une société composée de huit à dix mille ouvriers, la plupart anciens militaires, qui prit le nom de Société du Dix-Décembre et ne se proposa rien moins que d'en finir avec le parlementarisme. Naturellement, le mépris des bavards était un sentiment que partageait l'armée.

Dans une grande revue passée à Satory, au-dessus de Versailles, le jeudi 10 octobre, la cavalerie défila en criant à tue-tête : « Vive Napoléon ! Vive l'Empereur ! » L'infanterie fit contraste par sa tenue parfaitement régulière et froide ; c'est que le général Neumayer, qui la commandait, avait, par ordre du général en chef Changarnier, interdit toute acclamation sous les armes. Le Prince en fut choqué. Il déplaça Neumayer, sous prétexte de lui donner de l'avancement. Mais Changarnier devint l'idole de la commission de permanence. Les journaux de la majorité ne cessaient de le porter aux nues comme « l'arbitre de la situation, le rempart de la légalité, l'homme nécessaire, plus nécessaire que le Président. » Le *Journal des Débats* poussa la naïveté ou la mauvaise foi jusqu'à dévoiler un complot formé, disait-il, par la Société du Dix-Décembre pour assassiner Changarnier et le Président de l'Assemblée, M. Dupin. Le Prince laissait dire, mais prenait des notes. Afin de ne garder aucune apparence de provocation, il supprima la Société du Dix-Décembre et eut l'air de se priver ainsi d'hommes énergiques et

dévoués (7 novembre). Il savait bien qu'il les retrouverait quand il voudrait.

Le message du 12 novembre lui fournit l'occasion de ramener la sécurité dans les rangs du parlementarisme. Il ne récrimina point et affecta de n'avoir aucunement remarqué les injures dont il avait souffert.

Après avoir retracé, à grands traits, la situation du pays, et rappelé en passant que lui « seul il disposait de l'armée », le Prince eut la satisfaction de faire applaudir frénétiquement les paroles suivantes :

Il est aujourd'hui permis à tout le monde, excepté à moi, de vouloir hâter la revision de notre loi fondamentale. Si la Constitution renferme des vices et des dangers, vous êtes tous libres de les faire ressortir aux yeux du pays. Moi seul, lié par mon serment, je me renferme dans les strictes limites qu'elle a tracées.

Les Conseils généraux ont, en grand nombre, émis le vœu de la revision de la Constitution. Ce vœu ne s'adresse qu'au pouvoir législatif. Quant à moi, élu du peuple, ne relevant que de lui, je me conformerai toujours à ses volontés légalement exprimées.

L'incertitude de l'avenir fait naître, je le sais, bien des appréhensions, en réveillant bien des espérances. Sachons tous faire à la patrie le sacrifice de ces espérances, et ne nous occupons que de ses intérêts. Si, dans cette session, vous votez la revision de la Constitution, une Constituante viendra refaire nos lois fondamentales et règler le sort du pouvoir exécutif ; si vous ne la votez pas, le peuple, en 1852, manifestera solennellement l'expression de sa volonté nouvelle.

Mais, quelles que puissent être les solutions de l'avenir, entendons-nous, afin que ce ne soit jamais la passion, la surprise ou la violence qui décident du sort d'une grande nation. Inspirons au peuple l'amour du repos, en mettant du calme dans nos délibérations ; inspirons-nous de la religion du droit, en ne nous en écartant jamais nous-mêmes ; et alors, croyez-le bien, le progrès des mœurs politiques compensera le danger d'institutions créées dans nos jours de défiance et d'incertitudes.

Ce qui me préoccupe surtout, soyez-en persuadés, ce n'est pas de savoir qui gouvernera la France en 1852 ; c'est d'employer le temps dont je dispose de manière que la transition, quelle qu'elle soit, se fasse sans agitation et sans trouble.

Le but le plus noble et le plus digne d'une âme élevée n'est pas de rechercher, quand on est au pouvoir, par quel expédient on s'y perpétuera, mais l'avantage de tous, les principes d'autorité et de morale qui défient les passions des hommes et l'instabilité des lois.

Je vous ai loyalement ouvert mon cœur; vous répondrez à ma franchise par votre confiance, à mes bonnes intentions par votre concours, et Dieu fera le reste.

On ne pouvait mieux dire, si les actes eussent répondu aux paroles. Mais une telle résignation, un tel désintéressement sur les lèvres, quand le cœur en avait si peu! Le renard prêchait la sagesse aux poulettes inattentives et aux coqs fanfarons et divisés, tout en se disposant à mettre tout le poulailler dans son sac; et, s'il nous est permis de pousser la comparaison jusqu'au bout, il pouvait être fier en lui-même du succès de sa prédication.

Toutefois, l'année 1851 s'ouvrit par un coup d'autorité présidentielle qui aurait dû éclairer les chefs parlementaires, s'ils avaient pu faire trêve à leurs dissensions. Le 9 janvier, le général Changarnier, l'homme de confiance de la majorité, fut destitué de son commandement. Sur la menace qui lui en avait été faite parce qu'il se posait trop ouvertement en tuteur ou en frondeur de l'Elysée, il avait répondu, comme tant d'autres présomptueux avant et après lui : « On n'osera pas! » Et il avait ajouté : « Si le Prince s'avisait d'en faire à sa tête, c'est moi qui le fourrerais à Vincennes. » Le Prince osa; il dédoubla le commandement de Changarnier, en confiant la garde nationale au général Perrot, et l'armée de Paris au général Baraguey d'Hilliers, et la Bourse salua cet acte par une hausse que les parlementaires qualifièrent d'insolente, mais qui n'en accusait pas moins les tendances de l'opinion publique.

L'opinion, en effet, dans ce duel autour duquel, pour ainsi dire, elle faisait cercle, prenait parti, de plus en plus, pour l'homme qui luttait seul contre une collectivité. Les gens avisés voyaient combien une collectivité est lente à se mouvoir, tandis qu'un homme seul peut prendre des résolutions subites. L'issue du duel était donc dès lors facile à prévoir. M. Thiers s'efforça d'entraîner ses collègues en leur disant : « Si vous cédez, l'Empire est fait! » Ce fut en vain. Il n'obtint qu'un vote de défiance qui disloqua le cabinet; mais le

Président tint bon ; il saisit d'une main ferme le commandement supérieur de l'armée qu'on lui disputait, et Changarnier resta simple député.

Quelques-uns des ministres se retirèrent plutôt que de braver les colères de l'Assemblée. Mais MM. Rouher, Baroche, Fould et de Parieu déclarèrent qu'ils liaient leur fortune à celle du Président.

Louis-Napoléon présenta donc, comme provisoire et devant s'occuper uniquement d'affaires (9 janvier) un cabinet nouveau formé dans le but « de faire cesser un désaccord dont la France commençait à souffrir », disait-il dans un court mais significatif message. La majorité crut l'embarrasser en repoussant encore cette combinaison, comme la précédente (24 janvier). Il ne manifesta aucune mauvaise humeur et en choisit une autre, toujours qualifiée d'intérimaire, qu'il prit tout entière en dehors de l'Assemblée et qui dura un peu plus de deux mois.

Ce ministère, dans lequel figuraient M. Vaïsse à l'intérieur, M. de Germiny aux finances et M. Brenier aux affaires étrangères, formula, en faveur du Président, une demande de crédit supplémentaire de 4.800.000 francs, pour frais de représentation, attendu que ses dépenses de voyage et autres étaient notoirement très supérieures aux 600.000 francs qui lui avaient été alloués d'abord. La majorité ne contesta point le fait, mais refusa le crédit : il ne lui convenait pas d'encourager des voyages qui lui faisaient ombrage, ni de faciliter des libéralités de prétendant [1]. Alors le Prince, le 10 avril, appela aux affaires ses seuls amis, en choisissant parmi les plus énergiques. M. Rouher fut nommé garde des sceaux ; M. Baroche, ministre des affaires étrangères ; M. de Chasse-

---

[1] Le docteur Véron, alors directeur du *Constitutionnel* et grand ami de la Présidence, nous révèle dans ses *Nouveaux Mémoires d'un bourgeois de Paris* (p. 330), que la situation pécuniaire de Louis-Napoléon et de sa petite cour était en ce temps-là fort précaire. Quatre traites de 10.000 francs chacune, fournies par le Président de la République française, venaient d'être refusées coup sur coup par un banquier célèbre, homme d'ordre cependant et nullement hostile à Louis-Napoléon.

loup-Laubat, ministre de la marine; M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur; M. Magne, ministre des travaux publics; M. de Crouseilhes, ministre de l'instruction publique et des cultes; M. Fould, ministre des finances. Le général Randon conserva le portefeuille de la guerre qu'il avait dans le précédent cabinet.

Dans la discussion des crédits présidentiels, un symptôme de dislocation s'était produit et, à la grande surprise de tous, ce n'était point dans le parti du Président, qui se resserrait chaque jour davantage, c'était dans la majorité parlementaire. M. de Montalembert, caractère primesautier, porté aux extrêmes et souvent facile aux illusions, n'hésita point à braver les murmures de ses amis en se rangeant du côté du Président.

Je ne réponds pas, dit-il, des fautes auxquelles il pourra être conduit par l'acharnement de ses adversaires ou par les funestes conseils de ses auxiliaires éventuels. Je ne suis pas son garant, ni son conseiller; je suis simplement son témoin, et je viens lui rendre témoignage devant le pays qu'il n'a démérité en rien de cette cause de l'ordre que nous voulons tous servir. Je sais bien qu'en tenant ce langage je vais me faire inscrire parmi les courtisans de l'Elysée; eh bien! j'accepte cette dénomination, j'accepte ce titre. J'aime mieux passer pour courtisan de l'Elysée que d'être un courtisan des passions démagogiques; que d'être l'esclave des rancunes, des préventions, des préjugés qui vivent trop souvent au sein des vieux partis [1].

---

[1] Il est bon de rappeler que le grand orateur catholique n'était pas et n'avait jamais été légitimiste; un peu orléaniste, tout au plus, lorsque, à la Chambre des pairs, il siégeait, par droit de naissance, auprès de Victor Hugo qui, lui, y avait été appelé par le choix de Louis-Philippe.

Ce qui suit est extrait d'une note que nous communique un homme sérieux et de toute bonne foi.

« Le 5 juillet 1851, j'eus l'honneur d'être reçu par M. le comte de Montalembert. Nous n'étions que nous deux. Il insista avec chaleur sur la nécessité de nous rallier tous à la prorogation des pouvoirs du Prince Président. De ce côté était la France, et la seule voie de salut. — Qu'est-ce que le parti légitimiste? ajoutait-il; quelques barons, quelques marquis..., de vieilles gens, de vieilles idées... ce n'est pas la France, allons à la France!

« Sur mon observation que peut-être la fusion des deux branches de la famille de Bourbon, dont on parlait beaucoup, pourrait doubler le nombre des royalistes. — La fusion? me répondit-il, elle ajouterait à ce que je viens de dire quelques bourgeois; ce n'est pas encore la France!... — Mais la Constitution?

Si M. de Montalembert avait mal lu dans la pensée du Prince, il interprétait avec justesse celle du pays. L'Assemblée était entrée dans sa dernière année de législature : aux termes de la Constitution on pouvait alors agiter la question de revision. Les imaginations s'effrayaient d'avance des désordres qui pourraient surgir au changement présidentiel. Ledru-Rollin, Mazzini et les autres exilés de Londres n'attendaient que cette époque pour rentrer en France ; une conspiration démagogique, fomentée par Alphonse Gent dans quinze départements du Midi et jusques dans l'armée, venait d'être découverte ; en un mot l'échéance de 1852 passait, dans le langage courant, pour quelque chose d'inconnu, mais de terrible, et qui serait dur à traverser. Un pamphlet lancé par un ami de l'Elysée, M. Romieu, et intitulé le *Spectre rouge*, eut un succès inouï et porta à son paroxysme cette maladie de la peur de 1852[1]. « Un sauveur, il nous faut un sauveur ! » s'écriaient chaque matin les journaux bonapartistes. Des pétitions arrivaient en foule à l'Assemblée, pour réclamer la revision ; le nombre des signataires atteignait plusieurs centaines de mille.

La guerre entre les deux pouvoirs, qui datait du premier jour où ils se trouvèrent en présence, mais qui s'était faite sourdement sans être déclarée, semblable à un feu qui couve et ne se trahit que par des bouffées intermittentes de fumée,

---

objectai-je ; la Constitution s'oppose à la réélection du Prince. Il reprit avec feu : Peu importe la Constitution ; la société avant tout.... soyons avec la France !

« M. de Montalembert m'engagea beaucoup à voir le Prince avant de repartir ; il écrivit quelques mots sur une carte pour M. le comte Roguet et m'assura que grâce à lui je serais reçu...

« Peu après, comme je racontais cette conversation avec M. de Montalembert à M. Bérard, préfet de l'Isère, celui-ci me raconta à son tour que, dînant chez M. Carlier, préfet de police, lui Bérard, septième convive, avec MM. Thiers et de Montalembert. la discussion s'engagea sur le parlementarisme que soutenait M. Thiers, et dont M. de Montalembert disait avoir assez. M. de Montalembert nous laissa sur cette grande parole dont tous, et même M. Thiers, nous fûmes vivement impressionnés : « Monsieur Thiers, souvenez-vous que, pour que la France redevienne grande et forte, *il nous faut vingt ans de silence !* »

[1] Les militaires pourtant, mais presque seuls, ne tremblaient pas. Qu'on en juge par ce trait. A Lyon, un jeune coiffeur démagogue, nouveau venu dans la

éclata enfin au grand jour. Cet état fut imputable au Président. Il eut lieu à Dijon, à l'inauguration du chemin de fer (1er juin 1851).

Enhardi par les témoignages de sympathie des populations bourguignonnes, le Prince leur confia que si son gouvernement n'avait pas réalisé tous les progrès attendus, il fallait s'en prendre aux manœuvres des partis qui paralysaient la bonne volonté des assemblées, comme celles des ministères les plus dévoués au bien public. Il leur fit remarquer que, depuis trois ans, il avait toujours été secondé quand il s'était agi de combattre le désordre par des mesures de compression, mais que, chaque fois qu'il avait voulu réaliser une amélioration, fonder le Crédit foncier, s'occuper du sort du peuple, il n'avait rencontré que l'inertie. Il ouvrait à ses concitoyens le fond de son cœur. Si la France attendait de lui quelque chose de plus que le maintien de l'ordre matériel, elle n'avait qu'à le dire, l'heure était venue. Pour lui, les attaques les plus injustes et les plus violentes n'avaient pu le faire sortir de son calme, mais sa mission n'était peut-être pas terminée. Le peuple maintenant le connaissait ; il pouvait avoir l'assurance que la France ne périrait pas dans ses mains.

Une aussi franche révélation de ses ambitions latentes alarma M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, et les repré-

---

ville, disait à un frère et ami qu'il tenait sous la lame affilée de son rasoir : « Ah ! si je tenais Castellane comme je te tiens ! » Castellane était le commandant en chef de l'armée de Lyon. A quelque temps de là, le même coiffeur voit entrer chez lui un officier général : « Voulez-vous me raser ? — Mais comment donc, mon général, c'est beaucoup d'honneur que vous me faites ! » Et l'artiste d'exhiber, avec son plus gracieux sourire, son meilleur instrument de travail. Le client s'assit et, savonné, immobile, se livra à la discrétion de l'opérateur, puis demanda tranquillement : « Savez-vous, monsieur, qui vous tenez si complètement sous votre rasoir ? — Non. — Eh bien, apprenez-le : C'est Castellane. » — A ce nom, des secousses convulsives agitèrent le rasoir ; mais celui des deux hommes qui tremblait n'était pas le général. La toilette fut longue. Enfin Castellane se leva, déposa une pièce de cinq francs sur la table et dit en sortant : « Nous sommes en France quelques milliers d'officiers comme cela ; nous plaignons les démagogues pour leurs rêveries irréalisables, nous n'en avons pas peur ! »

sentants qui accompagnaient le Prince. Ils lui firent des observations. Craignant d'en avoir trop dit, le Président consentit à retrancher de son discours les passages les plus significatifs, à n'en insérer au *Moniteur* qu'un résumé pâle et tronqué. Mais le coup était porté ; les représentants se tinrent pour avertis, et comme le Prince disposait de la force, ils se mirent en devoir de lui arracher des mains cette arme dangereuse à laquelle, tôt ou tard, le dernier mot resterait.

Le 3 juin, à la tribune, un des orateurs de la gauche, le colonel Charras émit l'opinion que l'obéissance aux chefs ne liait le soldat que dans certaines circonstances. Le général Randon, ministre de la guerre, protesta énergiquement. Le général Changarnier, au milieu des applaudissements de la majorité, répondit avec emphase au discours de Dijon :

Messieurs, dit-il, une question grave est soulevée devant vous. A en croire certains hommes, l'armée serait prête, dans un moment d'enthousiasme, à porter la main sur les lois du pays et à changer la forme du gouvernement. Pour vous rassurer, il me suffirait peut-être de vous demander où est le prétexte à l'enthousiasme ; mais j'ajouterai que, profondément pénétrée du sentiment de ses devoirs et du sentiment de sa propre dignité, l'armée ne désire pas plus que vous de voir infliger à la France les misères et les hontes du gouvernement des Césars, alternativement imposés et renversés par des prétoriens en débauche. La discipline est fondée dans l'armée française sur les bases les plus solides : le soldat entendra toujours la voix de ses chefs ; mais personne n'obligerait nos soldats à marcher contre la loi, à marcher contre cette Assemblée. Dans cette voie fatale, on n'entraînerait pas un bataillon, pas une compagnie, pas une escouade, et on trouverait devant soi, sur son passage, des chefs que nos soldats sont accoutumés à suivre dans le chemin du devoir et de l'honneur.

Mandataires de la France, délibérez en paix !

Les délibérations portèrent, du 14 au 19 juillet, sur la revision de la Constitution. Les discours pour et contre furent modérés. Seul Victor Hugo s'exprima dans un style tragique, sur un ton de mélodrame. Ses métaphores outrées tombèrent à plat devant le silence et l'étonnement. La revision fut rejetée. Ce fut une faute : quatre-vingts conseils généraux s'étaient prononcés plus ou moins pour elle, et le mouvement

revisionniste s'étendait toujours. Au nombre des conciliants qui votèrent pour la revision on remarqua MM. de Broglie, Molé, Odilon Barrot, Dufaure, de Montalembert, Daru, Baroche, Léon Faucher, poussés par le désir de résoudre pacifiquement les difficultés de l'avenir. M. Thiers fut intraitable : la République n'avait pas alors de pire ennemi.

Quelques-uns des ministres ayant paru hésiter, le Prince les changea. « Vous ne voulez donc pas me suivre dans la route de la fortune ? demanda-t-il au général Randon, ministre de la guerre. Et comme Randon ne répondait pas, Louis-Napoléon fit venir d'Algérie le général Le Roy de Saint-Arnaud, qui achevait glorieusement une pénible campagne en Kabylie et que Persigny et lui avaient depuis longtemps marqué comme leur homme. On raconte que Cavaignac, montrant du doigt à un ami, dans le *Moniteur*, le nom de ce ministre inattendu qu'il croyait encore au-delà de la Méditerranée, s'écria : Saint-Arnaud à Paris ! Saint-Arnaud ministre de la guerre ! Mon cher, nous n'avons qu'à bien nous garder. » Lamoricière eut le même pressentiment. Il avait dit un jour dans les couloirs : « Pour un coup d'Etat, il faut un ministre de la guerre difficile à trouver, mais qui se trouvera et je crois le connaître. Ce ne sera ni Magnan (alors commandant de Paris), ni Randon. Le premier est trop timide, le second trop honnête. L'homme est en Algérie. Quand vous verrez Saint-Arnaud au ministère de la guerre, faites vos malles ou prenez un fusil, mais, dites : « Voilà le coup d'Etat ! »

Saint-Arnaud, en effet, devait tout au Prince ; il était littéralement sa créature. Dès les premiers mois de 1850, le coup d'Etat étant déjà décidé en principe, le Prince exprimait à son fidèle Persigny la crainte que l'armée ne refusât de marcher, au besoin, contre des généraux tels que Lamoricière, Changarnier, Cavaignac, Bedeau, qui très probablement ne se laisseraient pas séduire ! — « Si nous faisions des généraux ? dit négligemment le Président. — C'est une idée, une idée de génie ! s'écria Persigny ; faisons des généraux ! » Ils

choisirent en première ligne Saint-Arnaud, et l'expédition de Kabylie fut décidée pour lui et pour quelques autres.

C'est ainsi que les cadets devinrent les aînés et que le cadre de l'armée active s'habitua aux noms de Saint-Arnaud, de Cotte, Espinasse, d'Allonville, de Lourmel, Canrobert, Herbillon, Forey, etc. [1]

Les autres ministres nouveaux furent MM. Turgot aux affaires étrangères ; de Thorigny à l'intérieur ; Daviel à la justice ; Giraud à l'instruction publique et aux cultes ; Fortoul à la marine ; Lacrosse aux travaux publics.

---

[1] *Histoire du Deux-Décembre*, par M. P. Mayer, p. 132.

D'autres historiens, non moins favorables à l'Empire, confirment ce plan. M. Véron, directeur du principal journal bonapartiste de l'époque, *le Constitutionnel*, a écrit dans les *Nouveaux Mémoires d'un bourgeois de Paris* (p. 329) : « M. Fleury (aide de camp du Prince) vint me dire qu'il serait très agréable au Prince Président que l'on parlât le plus et le mieux possible du général Saint-Arnaud, un homme d'avenir ! et que l'on mît en grande et belle lumière les prochains services de M. le général de Saint-Arnaud dans la Kabylie. « Et, comme on pense bien, le *Constitutionnel* ne marchanda pas la louange aux « prochains services » du favori de l'Elysée.

Enfin, M. Belouino dit dans son *Histoire du coup d'Etat* (p. 53) : « Il fallait un ministre de la guerre. Le choix tomba sur le général Saint-Arnaud. Afin de donner à ce général l'autorité nécessaire dans un poste si élevé, on décida la guerre de Kabylie, qui devait le couvrir d'une gloire si éclatante. On se souvient que l'Assemblée ne voulait pas que cette guerre fût faite... »

Ces détails ont leur importance : ils prouvent la préméditation du coup d'Etat. D'après le même M. Belouino (p. 55) l'opération faillit même être exécutée pendant les dernières vacances parlementaires. « C'eût été une faute, et une faute grave, ajoute-t-il. Les députés dispersés en province s'y seraient réunis dans une ville. Que serait-il advenu ? La moindre conséquence eût été une guerre civile acharnée. » Saint-Arnaud et Magnan, consultés, firent prévaloir la résolution d'attendre la rentrée, afin de pouvoir tout envelopper dans un même coup de filet.

Le maréchal de Castellane a consigné, dans son *Journal*, le texte d'un billet que lui apporta à Lyon un ami personnel du Prince, M. de Compaigno :

« Elysée, le 17 septembre 1851.
Confidentiel.

« Mon cher général,

« Je profite d'une occasion sûre pour vous engager à ne pas quitter Lyon à « partir du 22 de ce mois, et à prendre toutes les précautions nécessaires en cas « d'insurrection.

« Je ne vous en dis pas davantage ; je compte sur votre énergie et votre « patriotisme. « Louis-Napoléon. »

Il est donc facile de préciser : c'est à la fin de septembre que le conspirateur faillit tenter, prématurément, de surprendre ses adversaires.

Tel qu'il était, à l'exception de Saint-Arnaud, le nouveau ministère parut généralement pacifique. Il se présenta à l'Assemblée avec un message qui l'était moins (4 novembre).

Le Président y parlait d'une vaste conspiration démagogique organisée en France et en Europe. Les sociétés secrètes cherchaient à étendre leurs ramifications jusques dans les moindres communes. Tout ce que les partis renfermaient d'insensé, de violent, d'incorrigible, sans être d'accord sur les hommes ni sur les choses, s'était donné rendez-vous en 1852, non pour bâtir, mais pour renverser. Les bons citoyens devaient donc unir tous leurs efforts, afin d'enlever au génie du mal jusqu'à l'espoir d'une réussite momentanée. Il ne parlait plus de la revision puisque les législateurs l'avaient repoussée. Mais afin de satisfaire d'un côté tous les intérêts légitimes et de détruire de l'autre tous les prétextes du parti anarchique, qui couvrait ses détestables desseins de l'apparence d'un droit à reconquérir, il proposait l'abolition de la loi du 31 mai, loi restrictive du suffrage universel.

A cette proposition, nouvel élément de popularité pour lui et nouvelle machine de guerre contre l'Assemblée, la gauche applaudit, la droite murmura. Tout au plus quelques conservateurs, dont M. de Vatimesnil se fit l'organe, déclarèrent-ils qu'une modification pourrait avoir lieu quand on s'occuperait de la loi municipale. La loi du 31 mai fut maintenue, à la faible majorité de trois voix, mais elle fut maintenue (13 novembre).

L'Assemblée estima, avec raison cette fois, que le plus pressé était de pourvoir à sa propre défense. Mais là encore ses divisions intestines l'empêchèrent d'aboutir.

Les questeurs de l'Assemblée réclamaient d'urgence, pour son Président, le droit de requérir la force armée. Le général de Saint-Arnaud, ministre de la guerre, s'y opposa et l'on put juger, par son attitude à la tribune, qu'il n'était pas homme à se laisser intimider.

Messieurs, dit-il, si vous adoptez la proposition de MM. les questeurs, si vous inscrivez dans une loi le droit absolu de réquisition

directe pour le président de l'Assemblée, vous faites passer dans ses mains le pouvoir exécutif tout entier. Ce droit qu'on réclame pour lui ne serait pas seulement la violation du grand principe de la séparation des pouvoirs, ce serait aussi la destruction de toute discipline militaire. Une condition essentielle de cette discipline est l'unité de commandement. Supposez une insurrection : des ordres contradictoires pourraient être donnés, émanant de deux chefs différents ; que deviendrions-nous ?

M. Thiers lui ayant reproché, au cours de la discussion, d'avoir parlé, dans un récent ordre du jour, uniquement d'obéissance, de discipline, et d'avoir omis le respect dû aux lois, le ministre répliqua :

Je remercie l'honorable M. Thiers de me fournir l'occasion de répondre aux interprétations étranges dont mon langage aux troupes a été l'objet. Homme nouveau dans la politique, étranger aux partis, je ne m'attendais pas à des suppositions aussi injurieuses. Je n'ai pas l'habitude de cacher ma pensée et, en entrant au ministère, j'ai cru qu'il était de mon devoir de rappeler à l'armée le principe tutélaire de l'obéissance dans les rangs. Ce principe, je l'ai appris à l'école de tous les hommes que l'armée s'honore d'avoir eus pour chefs, à l'école de l'illustre maréchal Bugeaud. Sans ce principe, vous n'auriez plus d'armée.

On me reproche de n'avoir pas rappelé aux troupes le respect de la loi et de la Constitution , et ici, ce ne sont plus mes paroles qu'on interprète, c'est mon silence. Messieurs, je sais respecter les lois, et je sais aussi les faire respecter. Mais le soldat n'est pas juge de la loi. Et quant aux chefs, je n'ai cru ni digne ni utile de leur recommander ce qui est le premier de leurs devoirs. Je ne sais si je me fais une idée juste de la majesté de la loi, mais j'aurais cru la faire descendre des hauteurs où elle réside, en parlant d'elle dans un ordre du jour. L'obéissance aux lois c'est le principe vital de toute société : mais ce principe ne s'applique pas partout selon une règle uniforme ; il s'applique dans l'armée par le culte de la discipline. C'est par le culte de la discipline qu'on prépare dans l'armée de bons citoyens, dévoués aux lois de leur pays.

Si, par je ne sais quelle distinction que dicterait la méfiance, vous opposez le respect de la loi au respect de la discipline, que ferez-vous ? Vous introduirez dans l'armée un esprit de délibération mortel à la discipline. Pour le soldat sous les armes, les règlements militaires sont l'unique loi...

Messieurs, M. le rapporteur vous a dit qu'il ne fallait pas d'équivoque. Je suis de son avis. Il faut que l'Assemblée rejette ou accepte la proposition. L'article 32 de la Constitution dit que « l'Assemblée fixe l'importance des forces militaires établies pour sa sûreté, et

qu'elle en dispose ». Ces forces, nous ne lui contestons pas le droit de les fixer, mais cette réquisition doit se renfermer dans les termes de la Constitution. Le Président de la République ne peut pas se laisser dépouiller des attributions que les articles 19, 50 et 64 lui ont conférées. C'est lui qui est le commandant unique de nos forces de terre et de mer.

La voix éclatante du général, sa figure, son geste, renforçaient la fierté de ses paroles. L'avez-vous entendu ? C'est le clairon de Brumaire ! » s'écria M. Beugnot qui ne croyait pas si bien dire.

Au vote, les Montagnards, craignant que le Président de l'Assemblée ne se servît un jour de son pouvoir contre eux, s'unirent unanimement aux Bonapartistes et aux quelques membres de la droite qui s'obstinaient à s'illusionner sur les périls imminents de la situation.

La proposition des questeurs fut rejetée par 408 voix contre 300 (17 novembre). Le général Cavaignac, le colonel Charras et la plupart des militaires républicains avaient voté pour. Ils comprenaient parfaitement, et Charras l'expliqua en termes très intelligibles, à la tribune, que le péril qui menaçait la République n'était pas dans la majorité parlementaire, désunie, impuissante, mais dans le pouvoir exécutif qui disposait de l'armée et de toutes les forces d'une administration centralisée. 150 républicains furent d'avis différent ; la passion les aveugla au point de leur faire redouter davantage les audaces du comte de Chambord absent que celles de Louis-Napoléon qui les guettait.

Saint-Arnaud s'attendait à l'adoption de la proposition des questeurs. Il la désirait même et lorsqu'il apprit qu'elle était repoussée il s'écria : « Tant pis ! » Quant au Président, prêt à monter à cheval, il attendait. A la nouvelle du rejet, apportée par Saint-Arnaud, il dit flegmatiquement : « Cela vaut peut-être mieux. » Son visage reprit aussitôt sa sérénité habituelle et tous les préparatifs de résistance cessèrent[1].

---

[1] Granier de Cassagnac, *Histoire de la chute de Louis-Philippe*, tome II, p. 349.

En même temps que le coup de clairon de Saint-Arnaud au palais Bourbon, un autre avait résonné, discret et contenu, mais plus vibrant encore dans sa discrétion, à l'Elysée. Le Prince recevant des officiers qui arrivaient d'Afrique pour tenir garnison à Paris, les entretint de la gravité de circonstances qui pouvaient se présenter un jour :

Si elles m'obligeaient, ajouta-t-il, de faire appel à votre dévouement, il ne me faillirait pas ; car, vous le savez, je ne vous demanderai rien qui ne soit d'accord avec mon droit reconnu par la Constitution, avec l'honneur militaire, avec les intérêts de la patrie. J'ai mis à votre tête des hommes qui ont toute ma confiance et qui méritent la vôtre, et si jamais le jour du danger arrivait, sachez que je ne ferais pas comme les gouvernements qui m'ont précédé, que je ne vous dirais pas : Marchez, je vous suis ! Non, je vous dirais : Je marche, suivez-moi !

Le temps pressait pour Louis-Napoléon. L'Assemblée venait de lui signifier nettement deux choses : d'abord, son congé par le rejet de la revision, ensuite, par le rejet de la proposition des questeurs, son intention à elle-même d'attendre l'attaque. Devrait-il donc descendre de ce pouvoir dont la jouissance légale allait cesser pour lui dans quelques mois? Une fois perdu, qui pouvait dire s'il le ressaisirait jamais ?

D'autre part, c'était chose bien grave que de se révolter contre la loi. « — Très grave, en effet, si nous ne réussissons pas, avouait son confident M. de Morny ; il y va de notre tête ; mais, croyez-moi, la Fortune est une femme qui se donne quelques fois, mais qu'il faut prendre de force, le plus souvent. — Et puis, ajoutait Persigny ne voyez-vous pas dans quelle alternative nous sommes ? — Ou aller en prison, ou y envoyer les autres, il faut choisir. Le peuple comprendra que nous n'ayons pas de goût pour la prison. »

La réalité de l'alternative exposée par Persigny était plus que douteuse ; elle n'existait qu'autant que les locataires actuels de la présidence refuseraient de s'en aller. L'intérêt et la passion aidant, ils se persuadèrent qu'elle était inévi-

table, fatale, qu'elle excusait tout. Bien plus ils firent partager à la nation cette manière de voir.

Mais ce n'était pas encore ce dont il fallait parler pour le moment.

Le 28 novembre, le Prince Président disait à un des principaux orateurs de la Montagne, Michel de Bourges : « Je voudrais le mal que je ne le pourrais pas. Tenez, hier jeudi 29, j'avais à ma table cinq colonels de la garnison de Paris ; je me suis passé la fantaisie de les interroger chacun à part : tous les cinq m'ont déclaré que jamais l'armée ne se prêterait à un coup de force contre l'Assemblée; vous pouvez dire cela à vos amis. » Et Michel de Bourges, béatement, colportait cette anecdote et répétait : « C'est mon homme ! sans lui Henri V serait déjà aux Tuileries ! » Et le colonel Charras, qui depuis des mois ne sortait jamais sans une paire de pistolets chargés, pensa que de telles précautions devenaient ridicules et déchargea ses pistolets.

Mais il est équitable de reporter à chacun sa part de responsabilité. Si l'on en croit M. de Tocqueville, ceux mêmes qui ont le plus vivement reproché à Louis-Napoléon la violation de son serment ne contribuèrent pas peu à entretenir chez lui des visées conspiratrices auxquelles il n'avait pas besoin d'être encouragé.

M. de Tocqueville raconte ceci :

Quand j'étais ministre, M. Thiers et M. Molé, nous le savions, par nos agents, voyaient sans cesse le Prince en particulier et le poussaient de tout leur pouvoir à renverser, d'accord avec eux, et à frais et profits communs, la République. Ils formaient comme un ministère secret à côté du cabinet responsable. A partir du 13 juin, je vécus dans des alarmes continuelles, craignant tous les jours qu'ils ne profitassent de notre victoire pour pousser Louis-Napoléon à quelque usurpation violente, et qu'un beau matin, comme je le disais à Barrot, l'Empire ne vînt à lui passer entre les jambes. J'ai su, depuis, que nos craintes étaient plus fondées encore que je ne le croyais. Après ma sortie du ministère, j'ai appris de source certaine que, vers le mois de juillet 1849, le complot fut fait pour changer de vive force la Constitution par l'entreprise combinée du Président et de l'Assemblée. Les chefs de la majorité et Louis-Napoléon étaient d'accord, et le coup ne manqua que parce que

Berryer, qui sans doute craignit de faire un marché de dupe, refusa son concours et celui de son parti. « On ne renonça pourtant pas au projet, mais on l'ajourna [1]. »

Ces révélations historiques sont confirmées par lord Malmesbury dans ses Mémoires. Le 17 avril 1850, le Prince le recevant à dîner, lui fit ses confidences comme à un vieil ami :

Je vous l'ai dit à Ham, quand vous me vîntes voir dans ma prison, que je gouvernerais un jour la France. Vous et les autres m'avez cru fou. Mais bien que j'aie été acclamé chef de l'Etat par le peuple, je ne connais personne ici ; les amis que j'ai — et j'en ai certainement beaucoup — sont ignorés de moi, même de vue ; quand je suis arrivé d'Angleterre, il n'y en avait pas cinquante parmi eux qui m'eussent jamais rencontré. J'ai essayé de concilier tous les partis politiques ; c'est impossible. Il existe en ce moment une conspiration pour m'envoyer à Vincennes, le général Changarnier et Thiers sont à la tête de ce complot. La Chambre est intraitable; je suis absolument isolé, mais j'ai l'armée et le peuple avec moi et je ne désespère point. Cependant je puis être mis en prison d'un jour à l'autre. Votre ambassadeur, lord Normanby intrigue contre moi, bien que son chef, lord Palmerston, et quelques-uns de vos ministres soient en ma faveur. Je crois aussi que lord Normanby entretient avec le prince Albert, à mon préjudice, une correspondance particulière.

---

[1] *Souvenirs d'Alexis de Tocqueville.* M. de Tocqueville écrivait ces lignes en 1852, bien qu'elles n'aient été publiées qu'en 1892, par son neveu. S'il eût vécu davantage et s'il eût mieux connu le chef réel du parti légitimiste, dont Berryer n'était que le porte-parole, peut-être aurait-il attribué à un motif moins égoïste et moins bas le refus de concours de celui-ci. Le comte de Chambord a-t-il jamais sincèrement aspiré au trône, même par les voies droites et légales ? On peut en douter, après son refus de 1873. En tous cas, il n'est pas invraisemblable qu'il ait refusé d'y arriver par une trahison ou un coup de force, tel que celui qu'aurait projeté M. Thiers.

CHAPITRE VI

Coup d'État & Plébiscite

Le 26 novembre, le général Magnan, commandant en chef de l'armée de Paris, réunit à son hôtel vingt-six généraux. « Messieurs, leur dit-il, puis-je compter sur votre discrétion? autrement je n'aurais rien à vous dire. » Tous l'engagèrent à parler sans crainte. — « Vous me donnez chacun votre parole d'honneur? — Nous vous la donnons. — Eh bien, reprit-il, il se peut que, d'ici à peu de temps, votre général ait besoin de vous. Il s'agit de sauver la France, ni plus ni moins. Mais, quoi qu'il arrive, ma responsabilité vous couvrira ; c'est moi qui porterai, s'il y a lieu, ma tête sur l'échafaud. Vous, si quelqu'un vous demandait compte de vos actes, il vous suffira de montrer les ordres reçus de moi, votre chef. Vous avez compris? Parlons d'autre chose, mais que chacun se tienne prêt et, en attendant, retienne sa langue. »

L'attente dura six jours. C'était beaucoup pour un secret partagé entre vingt-six personnes. Mais ces vingt-six personnes étaient vingt-six généraux, chefs d'une armée rompue à la discipline. Le secret fut gardé.

Afin d'empêcher le rassemblement de la garde nationale, le général de Lawœstine, qui la commandait, imagina un stratagème des plus efficaces et des moins compliqués : il s'arrangea pour qu'elle n'eût pas de tambours.

La garde nationale était alors partagée en douze légions, correspondant aux douze arrondissements de Paris, et les tambours étaient gardés par la légion à laquelle ils appartenaient. Le général donna simplement l'ordre, le 30 novembre, de porter tous les tambours à Vincennes, afin de les échanger contre d'autres, d'un nouveau modèle. Le lendemain donc, 1er décembre, tous les *tapins* de la garde nationale se réunirent devant l'hôtel de leur état-major, place Vendôme ; de là ils s'en allèrent à Vincennes, mais pour en revenir les mains vides : les modèles nouveaux n'étaient pas prêts. Ils retournèrent le lendemain, et encore le surlendemain. Ainsi, dans la garde nationale, le 2 décembre, à Paris, non seulement on chercha vainement les tambours, mais il ne se trouva personne pour battre le rappel [1].

Il y eut, le 1er décembre, grande soirée à l'Elysée, si bien que nul n'aurait pu deviner ce qui se préparait. Sur les dix heures du soir, le Prince Président, adossé paisiblement à une cheminée, fit signe à un colonel d'état-major de la garde nationale, sur lequel il savait pouvoir compter et lui dit, de l'air le plus naturel du monde :

« — Colonel Vieyra, êtes-vous assez fort pour ne rien laisser paraître d'une vive émotion sur votre visage.

« — Mon Prince, je le crois.

« — Eh bien, colonel, c'est pour cette nuit... Vous êtes maître de vous, votre visage n'a rien dit. Pouvez-vous m'affirmer que demain on ne battra pas le rappel ?

« — Oui, Prince... d'autant que nos tambours sont au raccommodage... Ah ! c'est donc pour cela... ?

« — Allez, colonel, trouver Saint-Arnaud qui vous attend... Non, pas encore, suivez-moi. »

Et, sans affectation, Louis-Napoléon prit le bras d'un ambassadeur qui passait ; tandis que le colonel allait

---

[1] Le général de Lawœstine fut, un peu plus tard, nommé gouverneur des Invalides.

saluer des dames de sa connaissance, qu'il venait d'apercevoir.

Pour comble de prudence, les conspirateurs s'étaient dispersés chacun de leur côté dans cette soirée du 1er décembre. M. de Morny se montra à l'Opéra-Comique, à peu de distance du général Cavaignac, dont le prochain mariage avec Mlle Odier faisait le sujet de toutes les conversations. Une dame dit à brûle-pourpoint à M. de Morny :

« — On parle aussi d'un coup de balai qui va être donné à l'Assemblée ; qu'en pensez-vous ?

« — Je n'en pense rien, Madame, mais soyez sûre que, le cas échéant, je tâcherais de me mettre du côté du manche. »

La dame répéta le mot ; on en rit autour d'elle et on s'endormit dans un redoublement de sécurité [1].

---

[1] Les anecdotes ne sont pas le moindre intérêt de l'histoire : elles peignent les caractères et les situations. On nous permettra donc de citer ici, malgré sa longueur, un passage du baron Haussmann :

« C'était un lundi, jour de réception ouverte à l'Elysée. Je m'y présentai, le soir, tard, sans penser à mal, pour saluer et remercier le Prince. Les groupes d'hommes politiques, bien connus, que je traversais, dans le premier salon, où je reçus les compliments de nombre de personnes, me parurent occupés surtout de l'élection d'un représentant à Paris (M. Devinck), qui venait d'avoir lieu. — Le Prince Président était au milieu du second salon, modérément entouré. — Dès qu'il m'aperçut, faisant vers moi quelques pas, d'un air visiblement satisfait : — Madame Haussmann, me dit-il en souriant, est-elle très contrariée de retourner à Bordeaux ? — Bien loin de là, monseigneur, répondis-je, elle en est ravie, et, pour ma part, j'en suis d'autant plus heureux que je ne m'attendais pas le moins du monde à cela. — Je ne puis pas, reprit-il, vous dire ici maintenant pourquoi je vous y envoie ; mais je désire que vous vous y rendiez immédiatement. Allez, demain matin, de très bonne heure, d'aussi bonne heure que possible, trouver le ministre de l'intérieur, pour prendre ses instructions, et partez de suite.

« Comme je le regardais, sans oser exprimer l'étonnement que me causait cet ordre aussi précis qu'inattendu : — Allez même avant le jour chez le ministre, continua le Prince à mi-voix : ce sera mieux encore. — Et il me serra la main de la façon que je connaissais bien : celle des grandes circonstances !

« Je commençais à comprendre. Il s'agissait de choses graves ; mais desquelles ?

« Revenu dans le premier salon, j'allai droit à M. de Royer, procureur général près la Cour d'appel de Paris, que j'avais déjà salué, pour lui demander si M. de Thorigny, son ancien premier avocat général, devenu mon ministre de l'intérieur, par je ne sais encore quelle aventure, et que, depuis un

Vers minuit, tous les complices du coup d'Etat se trouvèrent à l'Elysée. Louis-Napoléon s'enferma dans son cabinet avec Saint-Arnaud, Morny et de Maupas. Ce dernier, jeune préfet, dont l'audace avait séduit le Prince, allait être chargé de la préfecture de police et Morny du ministère de l'intérieur. Les intimes, tous mis au courant, se tenaient dans un salon voisin ; c'étaient le lieutenant-colonel Fleury, Persigny, Mocquard, les colonels Lepic, de Béville, Vieyra, Ney, le marquis de Toulongeon. Après une demi-heure, Saint-Arnaud s'avança et appela le colonel de Béville : « Portez ceci au *Moniteur*, dit-il ; M. de Saint-

---

mois, je n'avais pas eu l'occasion de connaître, était parmi les visiteurs du Prince. — Oui, me répondit-il, le voilà près de la cheminée. — Me feriez-vous l'honneur de me présenter à lui ? — Très volontiers.

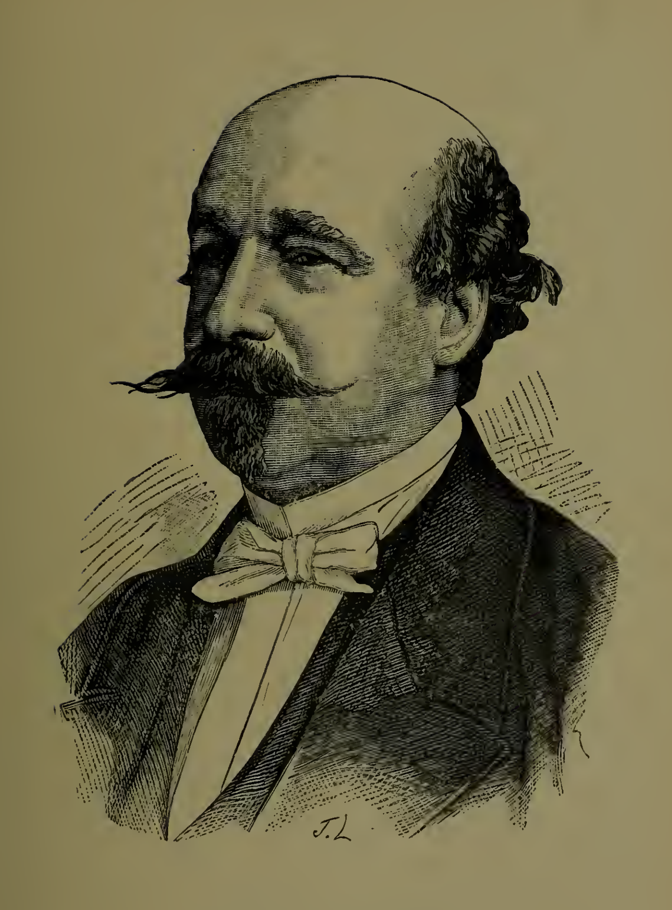
« Aussitôt dit, aussitôt fait.

« M. de Thorigny, me supposant l'intention de le remercier, me dit : — C'est au Prince même que vous devez votre nouveau poste. Dans un projet de mouvement, laissé par mon prédécesseur, vous deviez aller à Lyon. Mais, le Prince a jugé que vous lui rendriez de meilleurs services à Bordeaux. — Son Altesse Impériale a daigné me l'expliquer elle-même, et m'a bien recommandé d'aller, demain matin, de très bonne heure, prendre les instructions spéciales que vous avez à me donner, afin de pouvoir partir sans retard. — Mais, je n'en ai aucune ! s'écria le malheureux ministre. — Je vis, à sa stupéfaction, qu'il n'était pas dans l'affaire. Mais alors, pourquoi le Prince m'adressait-il à lui ? — Monsieur le ministre, dis-je en me retirant, l'ordre du Prince est si formel, que je ne puis manquer d'y obéir. Son Altesse Impériale va, je le présume, vous faire connaître, dans un instant, de quelle mission urgente je devrai m'acquitter à Bordeaux. — Et je le laissai bouche béante.

« En sortant, je tombai sur M. Frémy, qui revenait de l'Opéra-Comique, où M. et Mme Léon Faucher passaient la soirée. Il m'offrit d'y retourner avec moi, parce que, disait-il, mon ancien chef désirait beaucoup m'entretenir. Je m'en excusai. A peine avais-je le temps d'aller me reposer quelques heures, après avoir pris mes dispositions pour le lendemain matin.

« Dès cinq heures, j'étais en voiture. De la rue de Caumartin, où j'avais pris gîte, dans un hôtel quelconque, à la rue de Grenelle-Saint-Germain, où le ministère de l'intérieur était encore, je croisai, notamment sur la place de la Concorde, des corps de troupes en mouvement. L'agitation causée, la veille, par l'élection du chocolatier Devinck ne suffisait pas à m'expliquer ce déploiement de forces. Il faisait nuit noire. Rue de Grenelle, la grande porte du ministère était ouverte ; dans la cour, brillamment éclairée, stationnait un bataillon d'infanterie de piquet, l'arme au pied. — Oh ! oh ! pensai-je.

« Je franchis le perron du milieu. Dans le vestibule, tous les huissiers, inquiets, effarés, s'empressaient autour de moi : — Ah ! monsieur Haussmann ! C'est vous ! — J'étais un visage connu — Vous venez pour parler au ministre ?



DUC DE MORNY

Georges, directeur de l'imprimerie, vous attend. » A une heure les autres furent congédiés : « Il est bien entendu, Messieurs, leur dit M. de Morny, que chacun de nous y laisse sa peau ? — Parfaitement, répondirent-ils ; à quoi M. Mocquard ajouta : « La mienne est déjà bien usée et je n'ai pas grand'chose à perdre. » — Bien, allez vous reposer, Messieurs, et tâchez de dormir : on aura besoin de vous demain. » Le général Magnan n'était pas avec les autres. Il avait demandé qu'on ne le prévînt qu'au moment d'agir, assurant qu'il serait prêt. Mais il fut à cheval au point du jour.

---

me demanda l'un d'eux, ancien valet de chambre de M. le comte Duchâtel. — Précisément, répondis-je. — Mais, auquel ? — Comment ! auquel ?... Vous pensez bien que ce n'est pas à celui de la marine. — Est-ce M. de Thorigny que vous désirez voir, ou M. le comte de Morny ?... Tout s'expliquait par ce nom inattendu.

« Sans hésiter un instant : — Annoncez-moi, dis-je, à M. le comte de Morny.

« Les portes du cabinet du ministre s'ouvrirent, et M. de Morny, que je n'avais jamais vu précédemment, vint à moi, les mains tendues, me demandant avec la meilleure grâce et la plus grande tranquillité : — Monsieur Haussmann, vous êtes avec nous ? — Je ne sais pas au juste ce dont il s'agit, monsieur le Comte, répondis-je ; mais j'appartiens au Prince : disposez de moi sans réserve.

« En aucun temps, M. de Morny n'oublia cette réponse, aussi nette que laconique. Ma visite était, du reste, la première qu'il recevait.

« Il m'expliqua, — sans me voir sourciller même, — le coup d'Etat, résolu de suite après la réception de l'Elysée ; me fit lire la proclamation du Prince, qu'on affichait dans Paris, et résuma les mesures déjà prises. Au moment où nous parlions, on avait dû s'assurer de la personne de chacun des membres les plus hostiles de l'Assemblée dissoute. — Je ne bronchai pas. — Enfin, il me dit ce qu'on attendait de moi dans la Gironde.

« Le parlementarisme, que je n'aimais guère, comptait, comme je ne pouvais l'ignorer, de nombreux adhérents parmi les classes supérieures de Bordeaux. Le Prince y craignait quelque manifestation imprudente, provoquée par les partis légitimiste et orléaniste, qui, sous l'administration de mon prédécesseur, avaient acquis une influence prépondérante dans presque tout le département, et contre lesquels on ne pouvait pas compter sur l'action énergique du général commandant supérieur d'Arbouville, neveu de M. le comte Molé. — C'est pourquoi le Prince ne s'était pas contenté de me donner, dans la circonstance présente, les pouvoirs exceptionnels qu'il allait conférer à tous les préfets : il m'avait investi, par décret spécial, d'un mandat presque illimité, avec la qualité de commissaire extraordinaire du gouvernement.

« Je savais, du coup, ce dont il s'agissait.

. . . .

. . . .

Comme Saint-Arnaud l'avait annoncé, M. de Saint-Georges attendait à l'Imprimerie nationale. A peine entré, M. de Béville fit remiser le fiacre qui l'avait amené et enfermer le cocher dans une salle basse. On donna à boire à celui-ci ; on lui mit une bourse dans la main. Il but et s'endormit. On verrouilla la porte de la salle basse.

La grande porte de l'imprimerie était à peine refermée qu'elle se rouvrit, donna passage à des hommes armés qui entrèrent en silence, puis se referma. C'était une compagnie de gendarmerie mobile, presque entièrement

---

« J'étais un impérialiste de naissance et de conviction.

« Démocrate et très libéral, mais non moins autoritaire, j'avais, et j'ai toujours eu l'intime et profond sentiment qu'en France la seule forme pratique de la démocratie est l'empire.

« Notre pays, le plus « un » du monde entier, a besoin d'un gouvernement qui le soit. Il faut qu'une seule main, ferme au dedans, afin d'avoir le droit de l'être au dehors, dirige ses affaires. Les intérêts qui s'y meuvent exigent la stabilité du pouvoir exécutif dans son expression suprême : l'hérédité ; mais, sous la réserve des droits inaliénables, imprescriptibles, « de la Souveraineté du Peuple », dont la Constitution, directement émanée d'un acte de sa volonté, doit consacrer formellement l'exercice. Il convient, de plus, pour la dignité même de la nation, que le titre porté par son représentant, par « son délégué », le mette de pair avec les plus grands monarques.

« Telles furent, de tout temps, et telles sont encore mes croyances. Je ne prétends les imposer à personne : ce serait, de ma part, une inconséquence très choquante. On m'a toujours vu soumis, au contraire, et je me soumettrai, jusqu'à la fin, à toutes les formes de gouvernement légitimées par le vote du pays.

« Mais, je le confesse, j'ai l'horreur du régime parlementaire, qui met le gouvernement dans une assemblée mobile, imposant au choix d'un chef d'Etat nominal des ministres sans cesse renouvelés ; agitée par la compétition de partis se disputant le pouvoir, afin d'en distribuer les faveurs, sinon l'exploitation, entre leurs affidés, au lieu de se montrer animés de la noble ambition de servir utilement la Patrie, sans autre intérêt que le développement de sa grandeur et de sa puissance. » (*Mémoires de M. le baron Haussmann*).

— On peut objecter à cette profession de foi si nette et si loyale que l'hérédité et la « Souveraineté du peuple » sont difficilement conciliables ; que le peuple, s'il est souverain, a toujours le droit de révoquer son mandataire ; que le chef de la nation, après avoir usé de la souveraineté populaire pour se hisser au pouvoir, ne peut s'y maintenir et laisser la place à ses héritiers qu'en rejetant l'échelle et en la brisant ; qu'alors la Souveraineté populaire n'est plus qu'un mot vide de sens et un mensonge.

Mais ce livre n'est pas un traité de philosophie politique, c'est une histoire.

composée d'anciens gardes municipaux ayant au cœur la rancune des capitulations de février 1848..

Les armes furent chargées, toujours en silence, et des factionnaires posés dans les ateliers, dans les corridors, aux portes de communication, aux fenêtres, partout ; deux à la porte de la rue. Le capitaine qui les commandait demanda quelle consigne il devait donner à ses hommes. « Rien de plus simple, dit M. de Béville : quiconque essaiera de sortir ou d'ouvrir une croisée, fusillé ! »

Des ouvriers typographes avaient été requis pour un travail de nuit. On plaça chacun d'eux entre deux gendarmes, avec défense de prononcer une parole, puis on distribua dans l'atelier les pièces à imprimer, coupées en très petits morceaux, de façon que pas un compositeur ne pût lire une phrase entière. Le directeur leur donna une heure pour composer le tout. Les divers tronçons furent apportés au colonel de Béville qui les rapprocha et corrigea les épreuves. Le tirage se fit avec les mêmes précautions, chaque presse entre deux soldats. Quelque diligence qu'on y mît, le travail dura deux heures, les gendarmes surveillant les ouvriers, Béville surveillant Saint-Georges.

Quand ce fut fini, on mit en liberté le cocher, on attela le fiacre et, à quatre heures du matin, Béville et Saint-Georges se rendirent à la préfecture de police avec les ballots d'imprimés. Le préfet Maupas les félicita, et des bandes d'afficheurs, embauchés d'avance, partirent dans toutes les directions, emportant les décrets et les proclamations [1].

Une des mesures les plus épineuses du plan consistait dans l'occupation, par les troupes du Prince Président, du palais de l'Assemblée nationale. La garde de ce palais se composait d'un bataillon d'infanterie de ligne et d'une batterie d'artillerie, casernés dans les dépendances, et

---

[1] Victor Hugo, *Histoire d'un crime*, tome 1, p. 25.

qu'on changeait tous les jours. Ces troupes obéissaient au lieutenant-colonel Niol, commandant militaire de l'Assemblée, lequel ne dépendait que de l'Assemblée elle-même. On ne songea pas à gagner le colonel Niol ; son caractère bien connu ne permettait pas d'espérer de lui un acte qu'il eût considéré comme une trahison. D'autre part, si l'on savait à quoi s'en tenir sur la fermeté du Président Dupin, et si l'on ne prévoyait pas d'obstacle de ce côté-là, on redoutait l'énergie des deux questeurs, M. Baze et le général Leflô, qui étaient, comme M. Dupin, logés dans le palais. Il fallait absolument s'emparer d'eux par suprise, ainsi que du commandant militaire ; sans quoi ils pouvaient fermer les grilles, résister, tirer le canon, et alors le succès de l'entreprise devenait incertain.

Un colonel d'infanterie, initié à la conspiration, M. Espinasse, qui commandait le 42e de ligne, caserné dans des baraquements sur l'esplanade des Invalides, se chargea d'exécuter la surprise du palais.

Un bataillon de son régiment avait été désigné pour prendre la garde de l'Assemblée, le 1er décembre. Le commandant de ce bataillon ne fut informé de rien : il prit, comme à l'ordinaire, sa consigne du lieutenant-colonel Niol. Vers minuit, le général Leflô rentra dans ses appartements, non sans s'être assuré, ainsi qu'il le faisait tous les soirs depuis quelque temps, que les factionnaires étaient placés conformément aux prescriptions habituelles. Dans la nuit, le chef du bataillon de garde, faisant une ronde, remarqua des allées et venues. Le capitaine adjudant-major avait été mandé hors du palais par le colonel Espinasse, sans motif de lui connu. Inquiet, il se mit à la recherche du lieutenant-colonel Niol et ne trouva son appartement que vers cinq heures. Niol se leva à la hâte. Il était trop tard. Le capitaine adjudant-major avait ouvert la porte de la rue de l'Université au colonel Espinasse, qui avait déjà pénétré dans le palais avec les deux autres bataillons de son régiment.

Le chef de bataillon de garde, sortant de chez M. Niol,

aperçoit son colonel à la tête des soldats, dans l'allée qui conduit à l'hôtel de la présidence : « Mon colonel, que venez-vous faire ici ? — Prendre le commandement et exécuter les ordres du Prince. — « Ah ! vous me déshonorez, colonel ! » Et ce disant, le loyal officier arracha ses épaulettes, brisa son épée et la jeta aux pieds d'Espinasse. Il maintint sa démission, malgré le succès et la glorification de ce qu'il n'avait pu empêcher. On regrette que son nom ne nous ait pas été conservé.

Espinasse le fit écarter par ses grenadiers, et, guidé par un agent de police de service, se dirigea rapidement vers l'appartement du commandant militaire du palais. Le lieutenant-colonel Niol n'avait pas achevé de se vêtir. On sauta sur son épée : « Vous faites bien de la prendre, dit-il à Espinasse, car je vous l'aurais passée au travers du corps ! » Il fut arrêté.

Tout ceci s'était accompli avec une rapidité extrême. Les deux bataillons du 42e amenés par le colonel relevèrent tous les postes et occupèrent les issues du palais. L'artillerie de garde se retira sans faire mine de résister. Ainsi s'accomplit ce premier coup de main. Persigny, qui en avait assuré l'exécution, courut en porter la bonne nouvelle à l'Elysée [1].

On remarquera que le 42e de ligne était le même régiment qui, à Boulogne, avait arrêté Louis-Napoléon. Il était digne de se trouver sous le commandement supérieur du général, bientôt maréchal Magnan. L'opinion chez les rares personnes qui gardèrent leur sang-froid au milieu de ce tumulte, fut toutefois plus indulgente au régiment qu'au général ; car dans le régiment tout avait changé, soldats et officiers ; il ne restait que le numéro.

Avec Espinasse étaient entrés deux commissaires de police chargés d'arrêter les questeurs. L'un d'eux, nommé Primorin, soutenu par plusieurs agents et par une compagnie du

---

[1] Eugène Ténot, *Paris en décembre 1851*, p. 113.

42e, sonne discrètement à la porte des appartements de M. Baze. Une femme de chambre vient ouvrir. On l'écarte, on se précipite à l'intérieur, on pénètre dans la chambre à coucher de M. Baze. Le questeur, réveillé en sursaut, passait une robe de chambre. On se jette sur lui. Il crie : « C'est une trahison, je suis député, je suis inviolable! » Le commissaire crie plus fort : « Je sais ce que je fais, j'ai des ordres, habillez-vous et suivez-moi! » Madame Baze, demi-nue, court à une fenêtre et appelle au secours. Les agents la saisissent à bras-le-corps, referment la fenêtre et entraînent le questeur jusqu'au poste de la rue de Bourgogne. Là seulement il achève de s'habiller sous l'œil des agents. Avant le jour il était emmené sous escorte, et écroué à la prison de Mazas.

M. Bartoglio était le commissaire chargé d'arrêter le général Leflô. Il pénètre chez lui. Tout dormait. La première personne qui se réveille est le jeune fils du général, âgé de huit ans. « Où est votre père ? lui demande M. Bertoglio, conduisez-moi à lui, j'ai à lui faire une communication urgente. » L'enfant, sans défiance, le conduit à la chambre du général. Une demi-douzaine d'agents y font irruption à la suite du commissaire. Le général saute à bas de son lit et, comme il était très énergique, une lutte s'engage. Madame Leflô, malade, cherchait à défendre son mari ; le petit garçon sanglotait et se reprochait d'avoir livré son père. Enfin le général se calma, revêtit son uniforme et suivit les agents. Au bas de son escalier il rencontra un officier supérieur du 42e qu'il connaissait et qu'il somma, au nom de la loi, de le délivrer. Celui-ci lui fit une réponse brutale qui caractérise l'état d'esprit de l'armée dans cette journée du 2 décembre. « Je suis représentant et je suis votre chef après tout, disait le général. — Laissez-moi tranquille, répliqua l'officier : des généraux avocats et des avocats généraux, nous en avons assez ! »

Ce que nous venons d'esquisser chez deux représentants, se passait de même, à quelques détails près, et à la même

heure, chez une vingtaine d'autres et chez quatre fois le même nombre de citoyens non représentants. Nous ne retracerons pas chacune de ces scènes, l'une ressemble à l'autre. On fit au général Changarnier, tant on le redoutait, l'honneur de l'aborder, lui tout seul, avec quinze agents que dirigeait un commissaire, et trente soldats de la garde républicaine que commandait un capitaine. M. Thiers, arrêté dans son lit, se leva tout en discutant avec les agents. « Savez-vous, monsieur Hubault (c'était le nom du commissaire), savez-vous que vous violez la Constitution ? — J'exécute les ordres du gouvernement, monsieur Thiers, comme j'exécutais les vôtres quand vous étiez au ministère. — Quoi ! c'est M. de Thorigny qui me fait arrêter ! — Non, je crois que depuis ce matin c'est M. de Morny qui est ministre de l'intérieur. — Morny ? Ah ! vous m'en direz tant... Je n'ai plus qu'à obéir. » Le général Cavaignac céda de même, dès qu'il eut compris, mais en silence et avec sa dignité habituelle. Le général Bedeau se constitua prisonnier en plaisantant. Le commissaire Hubault, jeune, en le réveillant le tenait déjà. « Général, je vous arrête, je suis envoyé pour cela, j'ai des ordres pénibles à exécuter, mais formels. — Quels ordres ? je suis inviolable, vous n'avez pas le droit... — Hors le cas de flagrant délit, mon général. — Alors, dit Bedeau, flagrant délit de sommeil. » Charras voulut se servir de ses pistolets ; il avait négligé de les charger. Lamoricière essaya de lutter, puis dehors, du fiacre qui l'entraînait, il voulut faire appel aux passants, qui commençaient à circuler. On le menaça de lui mettre un bâillon.

En se rencontrant à Mazas, les prisonniers continuaient les uns à s'indigner, les autres à plaisanter, d'autres à garder un silence morne, chacun selon son caractère. Des adversaires politiques intraitables la veille, se réconcilièrent ; Lamoricière serra la main du montagnard Lagrange. Un colonel que Victor Hugo désigne par son nom dans l'*Histoire d'un crime*, avait eu l'impudence de se mettre au cou sa croix de commandeur, peut-être afin de rassurer sa conscience

ébranlée, pendant qu'il assistait à l'écrou des généraux et des représentants. « Regardez-moi donc en face, vous ! » lui dit Charras. Le colonel détourna le visage et s'en alla.

Quand le jour parut, le coup d'Etat était accompli. La brigade Ripert gardait le Palais-Bourbon, la brigade Cotte garnissait la place de la Concorde, la brigade Canrobert l'avenue Marigny, la brigade Dulac le jardin des Tuileries, la brigade Forey le quai d'Orsay. La garde nationale n'avait rien su ; le colonel Vieyra venait de lui être donné comme chef d'état-major.

A l'Elysée, le Prince était debout. Eperonné, botté, mais simplement vêtu d'une robe de chambre, il prenait son café en fumant des cigarettes. A chaque instant des estafettes arrivaient. L'Elysée se remplissait de monde ; des journalistes, des députés, tous les généraux que leur service n'appelait pas dehors, défilèrent dans la matinée pour faire leur cour. Ils emportaient cette impression que le Prince était un homme résolu, prêt à tout, mais qui, pour le moment, ne croyait pas qu'il existât le moindre sujet de s'inquiéter •

Le roi Jérôme, prévenu directement, vint aussi se mettre à la disposition de son neveu. Le frère du vainqueur d'Austerlitz, avec son masque napoléonien et sa belle prestance, se présentant au milieu du salon rempli de monde, produisit une grande impression. « Il nous sembla, raconte le général Fleury, voir l'Empereur des grands jours descendre de son cadre, tant la ressemblance était frappante. »

Le fils de Jérôme, le prince Napoléon, ne l'accompagnait point ; il avait cru devoir s'abstenir, afin de pouvoir désavouer le coup d'Etat, s'il ne réussissait pas ; sauf à en profiter s'il réussissait.

Dans les rues, sur les quais et les boulevards, les ouvriers, se rendant à leur travail, remarquaient trois larges affiches blanches tapissant les kiosques et les murailles. Malgré une pluie fine qui s'était mise à tomber, ils s'arrêtaient, faisaient cercle, et voici ce qu'ils lisaient :

Proclamation du Président de la République

APPEL AU PEUPLE

Français !

La situation actuelle ne peut durer plus longtemps. Chaque jour qui s'écoule aggrave les dangers du pays. L'Assemblée, qui devait être le plus ferme appui de l'ordre, est devenue un foyer de complots. Le patriotisme de trois cents de ses membres n'a pu arrêter ses fatales tendances. Au lieu de faire des lois dans l'intérêt général, elle forge des armes pour la guerre civile ; elle attente au pouvoir que je tiens directement du peuple; elle encourage toutes les mauvaises passions ; elle compromet le repos de la France : je l'ai dissoute, et je laisse le peuple entier juge entre elle et moi.

La Constitution, vous le savez, avait été faite dans le but d'affaiblir d'avance le pouvoir que vous alliez me confier. Six millions de suffrages furent une éclatante protestation contre elle et cependant je l'ai fidèlement observée. Les provocations, les calomnies, les outrages m'ont trouvé insensible. Mais aujourd'hui que le pacte fondamental n'est plus respecté de ceux-là même qui l'invoquent sans cesse, et que les hommes qui ont déjà perdu deux monarchies veulent me lier les mains, afin de renverser la République, mon devoir est de déjouer leurs perfides projets, de maintenir la République, et de sauver le pays en invoquant le jugement du seul souverain que je reconnaisse en France, le peuple.

Je fais donc un appel loyal à la nation tout entière, et je vous dis : Si vous voulez continuer cet état de malaise qui nous dégrade et compromet notre avenir, choisissez un autre à ma place : car je ne veux plus d'un pouvoir qui est impuissant à faire le bien, me rend responsable d'actes que je ne puis empêcher et m'enchaîne au gouvernail quand je vois le vaisseau courir vers l'abîme.

Si, au contraire, vous avez encore confiance en moi, donnez-moi les moyens d'accomplir la grande mission que je tiens de vous.

Cette mission consiste à fermer l'ère des révolutions en satisfaisant les besoins légitimes du peuple et en le protégeant contre les passions subversives. Elle consiste surtout à créer des institutions qui survivent aux hommes et qui soient enfin des fondations sur lesquelles on puisse asseoir quelque chose de durable.

Persuadé que l'instabilité du pouvoir, que la prépondérance d'une seule Assemblée sont des causes permanentes de trouble et de discorde, je soumets à vos suffrages les bases fondamentales suivantes d'une Constitution que les Assemblées développeront plus tard :

1° Un chef responsable nommé pour dix ans ;

2° Des ministres dépendant du pouvoir exécutif seul ;

3° Un Conseil d'Etat formé des hommes les plus distingués, pré-

parant les lois et en soutenant la discussion devant le Corps législatif ;

4° Un Corps législatif discutant et votant les lois, nommé par le suffrage universel, sans scrutin de liste qui fausse l'élection ;

5° Une seconde Assemblée formée de toutes les illustrations du pays, pouvoir pondérateur, gardien du pacte fondamental et des libertés publiques.

Ce système créé par le premier consul au commencement du siècle, a déjà donné à la France le repos et la prospérité ; il les lui garantirait encore.

Telle est ma conviction profonde ; si vous la partagez, déclarez-le par vos suffrages. Si, au contraire, vous préférez un gouvernement monarchique ou républicain, emprunté à je ne sais quel passé ou à quel avenir chimérique, répondez négativement.

Ainsi donc, pour la première fois depuis 1804, vous voterez en connaissance de cause, en sachant bien pour qui et pour quoi.

Si je n'obtiens pas la majorité de vos suffrages, alors je provoquerai la réunion d'une nouvelle Assemblée, et je lui remettrai le mandat que j'ai reçu de vous.

Mais si vous croyez que la cause dont mon nom est le symbole, c'est-à-dire la France régénérée par la Révolution de 89 et organisée par l'Empereur, est toujours la vôtre, proclamez-le en consacrant les pouvoirs que je vous demande.

Alors la France et l'Europe seront préservées de l'anarchie, les obstacles s'aplaniront, les rivalités auront disparu, car tous respecteront, dans l'arrêt du peuple, le décret de la Providence.

Fait au palais de l'Elysée, le 2 décembre 1851.

Louis-Napoléon Bonaparte.

Proclamation du Président de la République à l'armée

Soldats !

Soyez fiers de votre mission, vous sauverez la patrie, car je compte sur vous, non pour violer les lois, mais pour faire respecter la première loi du pays, la souveraineté nationale, dont je suis le légitime représentant.

Depuis longtemps vous souffriez comme moi des obstacles qui s'opposaient et au bien que je voulais vous faire et aux démonstrations de votre sympathie en ma faveur. Ces obstacles sont brisés, L'Assemblée a essayé d'attenter à l'autorité que je tiens de la Nation entière, elle a cessé d'exister.

Je fais un loyal appel au peuple et à l'armée, et je lui dis : Ou donnez-moi les moyens d'assurer votre prospérité, ou choisissez un autre à ma place.

En 1830 comme en 1848, on vous a traités en vaincus. Après avoir

flétri votre désintéressement héroïque, on a dédaigné de consulter vos sympathies et vos vœux, et cependant vous êtes l'élite de la nation. Aujourd'hui, en ce moment solennel, je veux que l'armée fasse entendre sa voix.

Votez donc librement non comme citoyens, mais comme soldats; n'oubliez pas que l'obéissance passive aux ordres du chef du gouvernement est le devoir rigoureux de l'armée, depuis le général jusqu'au soldat. C'est à moi, responsable de mes actions devant le peuple et devant la postérité, de prendre les mesures qui me semblent indispensables pour le bien public.

Quant à vous, restez inébranlables dans les règles de la discipline et de l'honneur. Aidez, par votre attitude imposante, le pays à manifester sa volonté dans le calme et la réflexion. Soyez prêts à réprimer toute tentative contre le libre exercice de la souveraineté du peuple.

Soldats, je ne vous parle pas des souvenirs que mon nom rappelle. Ils sont gravés dans vos cœurs. Nous sommes unis par des liens indissolubles. Votre histoire est la mienne. Il y a entre nous dans le passé communauté de gloire et de malheur. Il y aura dans l'avenir communauté de sentiments et de résolutions pour le repos et la grandeur de la France.

Fait au palais de l'Elysée, le 2 décembre 1851.

Louis-Napoléon Bonaparte.

Au nom du Peuple français

Le Président de la République décrète :

Article 1er. — L'Assemblée nationale est dissoute.

Art. 2. — Le suffrage universel est rétabli. La loi du 31 mai est abrogée.

Art. 3. — Le peuple français est convoqué dans ses comices à partir du 14 décembre jusqu'au 21 décembre suivant.

Art. 4. — L'état de siège est décrété dans l'étendue de la 1re division militaire.

Art. 5. — Le Conseil d'Etat est dissous.

Art. 6. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de l'Elysée, le 2 décembre 1851.

Louis-Napoléon Bonaparte.

Le ministre de l'Intérieur,
De Morny.

A part quelques hommes sensés, qui déploraient qu'on en fût venu à de pareilles extrémités, ou qui levaient les épaules

en arrivant au passage où le Président affirmait n'avoir qu'un but : « maintenir la République », la plupart des liseurs de ces affiches ou bien s'éloignaient sans dire mot, ou bien exprimaient une vive approbation. Le sentiment de la légalité violée ne touche guère le peuple ; celui de la force lui est infiniment plus accessible et la force, pour lui, tant qu'elle dure, est immaculée. On peut dire que la première impression des masses, à Paris, se résuma dans ce propos, réel ou apocryphe, attribué au député Lagrange, un de ceux qui venaient d'être conduits à Mazas : « Bien joué ! Les bourgeois voulaient coffrer le Prince, c'est lui qui les coffre ! »

Louis-Napoléon sortit deux fois dans la journée. Il fut accueilli par les acclamations des soldats. La ville paraissait indifférente.

Il n'est pas besoin d'ajouter qu'aucun journal capable d'exprimer un blâme ne fut autorisé à paraître. *Le Constitutionnel*, *La Patrie*, *Le Pays*, feuilles qui depuis longtemps appelaient de tous leurs vœux ce qui venait de s'accomplir, eurent seuls la parole.

Dans la journée du 2 décembre, les représentants restés libres voulurent faire leur devoir. « Une consigne mal donnée ou mal comprise, dit M. Granier de Cassagnac dans son histoire apologétique du coup d'Etat, permit à environ soixante d'entre eux de pénétrer individuellement dans le palais de l'Assemblée par une petite porte rue de Bourgogne, en face de la rue de Lille. Ces députés se réunirent dans la salle des conférences et y devinrent bientôt bruyants. Sur l'avis de leur présence, parvenu au ministère de l'intérieur, ordre fut donné de les expulser immédiatement. Le commandant Saucerotte, de la garde municipale, chargé d'exécuter cet ordre, l'appuya d'une allocution pleine d'esprit. Le président de l'Assemblée, M. Dupin, appelé par ses collègues, leur fit aussi son petit discours en ces termes : « Messieurs, nous avons pour nous le droit, mais nous ne sommes pas les plus forts. J'ai bien l'honneur de vous saluer. »

Et M. Dupin s'esquiva le premier. C'est ainsi qu'il donnait l'exemple du courage civique. Le Prince n'avait pas jugé utile de l'arrêter. On eut, quelques années après, l'explication de cette indulgence, lorsque M. Dupin fut nommé sénateur et procureur général à la Cour de cassation.

Chassés du Palais-Bourbon, les représentants se réunirent chez M. Daru, vice-président de l'Assemblée. Expulsés de nouveau, ils trouvèrent un refuge à la mairie du Xe arrondissement, sur la rive gauche de la Seine, non loin du carrefour de la Croix-Rouge. Là, leur nombre grossissant, ils se trouvèrent trois cents et formèrent un bureau, sous la présidence de M. Vitet, qui ouvrit la séance.

Sur la motion de Berryer, ils déclarèrent le Prince déchu de la présidence, les directeurs des maisons d'arrêt frappés de forfaiture s'ils n'élargissaient pas les représentants, l'Assemblée en permanence. Le commandement de la force armée fut donné au général Oudinot, le vainqueur de Rome, avec un membre de la gauche, M. Tamisier, pour chef d'état-major. Tous signèrent ces décrets, mais, comme cela était inévitable, non sans perdre beaucoup de temps en contestations. La séance dura deux heures.

M. Berryer ouvrit une fenêtre et jeta à la foule amassée dans la rue les graves décisions qu'on venait de prendre. La foule resta froide. Un rassemblement de jeunes gens des écoles, qui s'était mis en marche pour prêter main-forte à l'Assemblée, fut dispersé avant d'arriver à la mairie du Xe arrondissement. Et déjà la police, suivie d'un bataillon d'infanterie, sommait les représentants de se disperser. Ils résistent. Le général Oudinot somme, de son côté, le commandant du bataillon de se retirer. Le commandant répond qu'il a une consigne. « Les consignes, c'est moi qui les donne, s'écrie Oudinot. — Vous ? — Oui, moi. Il n'y a plus d'autre pouvoir en France que celui de l'Assemblée ; elle m'a délégué le commandement de l'armée et de la garde nationale. » Le général Forey entre pendant cette altercation ; il a derrière lui une brigade ; on lui parle, à lui aussi, de l'autorité

suprême du général Oudinot. « — Oudinot général en chef ? Connais pas, réplique Forey ; je ne suis pas un parlementaire, moi, et pour abréger, je vous déclare tous prisonniers ; allons, et plus vite que cela ; en marche ! » Oudinot, Tamisier, les vice-présidents Vitet et Benoist-d'Azy sont enlevés par la troupe. Les autres suivent. On les emmène à la caserne du quai d'Orsay. Des cris nombreux de « Vive l'Assemblée ! Vive la République ! » sortent du milieu de la foule qui se range sur leur passage ; mais personne ne tente de les délivrer.

Ils furent dirigés, pendant la nuit, sur le Mont-Valérien, Mazas et Vincennes. L'appel nominal, fait à la caserne du quai d'Orsay, constata la présence de deux cent vingt représentants, presque tous de la Droite. Outre ceux que nous avons nommés déjà, les principaux étaient MM. Albert de Luynes, Audren de Kerdrel, Odilon Barrot, Barthélemy Saint-Hilaire, Bauchard, Bocher, de Broglie, Buffet, amiral Cécile, Coquerel, de Dampierre, Desèze, Dufaure, Duvergier de Hauranne, de Falloux, d'Avrincourt, de Kératry, Léo de la Borde, général Lauriston, de Luppé, Armand de Melun et son frère Anatole, de Montebello, Alfred Nettement, Piscatory, Raudot, de Rességuier, Henri de Riancey, de Talhouët, Thuriot, de la Rozière, de Tocqueville, de Vatimesnil, de Voguë. Il y avait aussi des membres de la gauche ou du centre gauche : MM. Antony Thouret, Marc Dufraisse, Pascal Duprat, Grévy, Passy, de Rémusat, Sainte-Beuve, etc.

Dix-neuf autres membres de la gauche, dont Victor Hugo, Schœlcher, Mathieu (de la Drôme), Joigneaux, Jules Favre, Eugène Süe, de Flotte, signèrent un appel à la résistance armée et réussirent à en faire afficher quelques exemplaires ; mais ces placards furent aussitôt déchirés.

La haute Cour de Justice essaya aussi de se constituer pour rédiger un acte d'accusation contre le violateur de la Constitution. Elle se sépara sans bruit à la première sommation ; ses membres n'éprouvèrent aucun dommage de leur velléité d'indépendance et on put les voir au grand com-

plet, un peu plus tard, prêtant serment de fidélité au Prince Président.

Dans la journée du 3, les dispositions populaires parurent se modifier. La résistance armée s'organisa. Le quartier Saint-Antoine vit une première barricade construite avec des voitures renversées. Des représentants, tous de la gauche, s'y transportèrent afin d'activer le combat. L'un d'eux, M. Alphonse Baudin, jeune médecin de Nantua (Ain), fit appel à un groupe d'ouvriers qui regardaient immobiles.

— Est-ce que vous croyez, répondit l'un de ses auditeurs, que nous allons nous faire tuer pour vous conserver vos vingt-cinq francs par jour ? — Demeurez là encore un instant, mon ami, répliqua Baudin avec un sourire amer, et vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs ! Il monta sur la barricade, ainsi qu'un jeune ouvrier qui tenait un fusil en main. Tous deux tombèrent foudroyés [1].

Deux proclamations furent affichées. L'une de M. de Maupas, prévenait que « tout rassemblement serait immédiatement dissipé par la force et que tout cri séditieux, toute lecture en public, tout affichage d'écrit n'émanant pas d'une autorité régulièrement constituée étaient rigoureusement interdits ». La seconde proclamation, signée Saint-Arnaud, était encore plus éloquente : « Tout individu pris construisant ou défendant une barricade, ou les armes à la main, sera fusillé. »

La nuit fut même assez calme pour permettre de transférer à Ham MM. Changarnier, Cavaignac, Lamoricière, Bedeau, Leflô, Charras, Baze et Royer (du Nord). Par une coïncidence

---

[1] Il y a d'autres versions sur la mort de Baudin ; nous choisissons celle donnée par M. Eugène Ténot, qui était en situation d'être bien informé (*Paris en décembre 1851*, p. 194).

La maison devant laquelle est tombé Baudin porte aujourd'hui une inscription rappelant qu'il a été « tué glorieusement en défendant la loi et la République ».

On aurait pu ajouter qu'avant de les défendre il avait commencé par les attaquer, car ce même Baudin, mort pour la défense des lois et de l'inviolabilité parlementaire, était le 15 mai 1848 avec les envahisseurs de l'Assemblée nationale, et ce n'était certainement pas pour défendre les lois ni l'inviolabilité du Parlement issu du suffrage universel.

curieuse, ou par un raffinement de coquetterie dans la vengeance, on mit Cavaignac dans la chambre qu'avait occupée Louis-Napoléon Bonaparte. La permutation entre eux était maintenant complète : Napoléon avait remplacé Cavaignac à la tête du pouvoir exécutif ; Cavaignac remplaçait Napoléon en prison. Le public, qui s'amuse de tout, eut la cruauté d'en rire.

Ce fut la troisième journée, c'est-à-dire le 4, qui fut la plus meurtrière des journées de décembre 1851. Pour en finir d'un coup, Morny fit décider que les troupes se retireraient hors d'un certain rayon déterminé par le général Magnan ; elles évacuèrent ainsi un large périmètre, formé des quartiers du Temple, Saint-Martin et Saint-Denis. Ce qu'il y avait de plus turbulent dans Paris se hâta d'accourir dans ces quartiers ; spontanément l'insurrection s'y concentra ; c'était précisément ce qu'on avait désiré. De nombreuses barricades s'élevèrent sans difficultés. La foule applaudissait et aidait ; des gardes nationaux apportaient leurs armes. Les bruits les plus étranges circulaient sur les boulevards. On parlait tantôt de l'évasion des généraux d'Afrique ; tantôt de l'arrivée prochaine de Neumayer, le général disgrâcié après Satory, qui s'était prononcé pour l'Assemblée et accourait à la tête de ses troupes. D'autres rumeurs, non moins fausses mais également bien accueillies, contribuaient à exalter les têtes : le Prince avait enlevé vingt millions à la Banque de France et les avait répartis entre ses complices ; on citait les chiffres et les noms propres.

M. de Maupas, à la police, ne paraissait rien moins que rassuré. Il télégraphiait à M. de Morny, à 1 heure 15 de l'après-midi, que « la mairie du V[e] arrondissement était au pouvoir des insurgés, qu'en certaines rues les barricades allaient jusqu'au deuxième étage, qu'on tirait des fenêtres, que laisser faire davantage serait un acte de haute imprudence. » Mais M. de Morny avait poussé de sa personne une reconnaissance vers les quartiers en ébullition. Rentrant au ministère de l'intérieur et trouvant tout le monde pâle,

inquiet, quelques-uns même disposés à gagner la porte, il rassura par sa chaleureuse gaîté : « Comment ! hier vous vouliez des barricades, on vous en fait et vous n'êtes pas contents[1] ! »

Mais, aussitôt après, il mandait, par dépêche, au général Magnan : « Voilà le moment de fermer les clubs des boulevards ; frappez fort de ce côté. »

« Je veille avait répondu d'avance Magnan ; les troupes seront à leur poste de combat à midi, pas avant ; je veux leur donner du repos, et surtout donner à l'insurrection le temps de se développer, si elle l'ose ; c'est le seul moyen d'en finir avec elle ; je ne veux ni fatiguer mes soldats, ni surtout les laisser s'énerver dans de longues attentes. »

Les barricades s'étaient donc élevées sans qu'on fît rien pour s'y opposer. Mais un peu avant deux heures, Magnan donna le signal.

La division Carrelet, débouchant de la place Vendôme et de la Madeleine, la division Levasseur arrivant par l'Hôtel-de-Ville, la brigade Courtigis par la barrière du Trône et la rue Saint-Antoine, convergent sur le foyer de l'émeute et l'enlacent de toutes parts, tandis que la brigade Canrobert remonte par les boulevards et prend position aux portes Saint-Denis et Saint-Martin. Ce mouvement stratégique est irrésistible ; les barricades sont tournées et tombent l'une après l'autre ; mais le succès est assombri par un douloureux épisode.

Sur le boulevard Bonne-Nouvelle, une avant-garde de lanciers et de fantassins reçoit plusieurs coups de fusil des fenêtres. Ils ripostent. Le général de Cotte, attiré par le bruit, accourt avec un bataillon du 72e. Quoi qu'on n'aperçoive aucune barricade, ses soldats font feu, surexcités qu'ils sont par l'assaut de la barricade de la rue Saint-Denis, où vient de tomber leur lieutenant-colonel. La brigade Canrobert, débouchant au pas de course, imite les soldats du général de

[1] Textuel, d'après le docteur Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*.

Cotte, tire au hasard, effondre à coups de canon la porte de l'hôtel Sallandrouze, et abat une foule de curieux inoffensifs qui bientôt jonchent les trottoirs et le seuil des portes. La confusion, la terreur, la colère sont à leur comble ; les spectateurs qui n'ont pas été atteints fuient, affolés, dans toutes les directions ; les fantassins, non moins affolés, les poursuivent, pénètrent dans les maisons, voient partout des ennemis. La fusillade insensée dura plusieurs minutes. Le général Canrobert se jeta au milieu, avec un clairon, pour la faire cesser ; une balle tua le clairon.

L'armée perdit en tout près de 200 hommes, tant tués que blessés et la population civile le double. Mais le triomphe du coup d'Etat cessa d'être douteux. Vers minuit la ville avait presque repris sa physionomie ordinaire.

Un décret compléta le ministère du coup d'Etat. Outre Saint-Arnaud et Morny, les ministres furent MM. Fould pour les finances, Magne pour les travaux publics, Rouher pour la justice, Fortoul pour l'instruction publique et les cultes, Ducos pour la marine et les colonies, Turgot pour les affaires étrangères.

Les tentatives de résistance en province ne furent pas uniquement politiques, comme à Paris, mais se compliquèrent d'incendies, de meurtres, de pillages, d'actes de débauche qui rappelaient la Jacquerie et qui servirent merveilleusement le coup d'Etat. Le socialisme avait donc de bien puissantes racines déjà, puisque vingt départements environ remuèrent en même temps, et quelques-uns plus pour le partage des terres et l'extermination des riches que pour le salut de la République. Clamecy, La Palisse, Neuvy-sur-Loire, Béziers, Forcalquier, Brignolles, tombèrent momentanément sous le joug d'un terrorisme qui rappelait 1793 et furent déshonorés par de lâches attentats. Cette explosion d'aveugles passions laissa entrevoir ce qu'aurait pu être l'échéance de 1852 si on l'eût attendue et si le socialisme avait eu le loisir de s'organiser pour se lever à jour fixe. La plupart des hommes paisibles, même ceux que l'acte prési-

dentiel avait le plus choqués, convinrent que cet acte était peut-être nécessaire et qu'il avait sauvé la société. Grâce à la fermeté des agents civils et militaires, aidés par le concours spontané de beaucoup de citoyens, le calme fut à peu près rétabli partout au bout d'une semaine [1].

Le 8, le Président annonça aux Français, par une courte proclamation, sa complète victoire :

Français, les troubles sont apaisés. Quelle que soit la décision du peuple, la société est sauvée. La première partie de ma tâche est accomplie. L'appel à la Nation pour terminer les luttes des partis ne faisait, je le savais, courir aucun risque sérieux à la tranquillité publique. Pourquoi le Peuple se serait-il soulevé contre moi ? Si je ne possède pas votre confiance, si vos idées ont changé, il n'est pas besoin de faire couler un sang précieux ; il suffit de déposer dans l'urne un vote contraire. Je respecterai toujours l'arrêt du Peuple. Mais tant que la Nation n'aura pas parlé, je ne reculerai devant aucun effort, devant aucun sacrifice, pour déjouer les tentatives des factieux. Cette tâche, d'ailleurs, m'est rendue facile. D'un côté, l'on a vu combien il était insensé de lutter contre une armée unie par les liens de la discipline, animée par le sentiment de l'honneur militaire et par le dévouement à la Patrie. D'un autre côté, l'attitude calme des habitants de Paris, la réprobation dont ils flétrissaient l'émeute, ont témoigné assez hautement pour qui se prononçait la capitale.

Dans ces quartiers populeux où naguère l'insurrection se recrutait si vite parmi des ouvriers dociles à ses entraînements, l'anarchie cette fois n'a pu rencontrer qu'une répugnance profonde pour ses détestables excitations. Grâces en soient rendues à l'intelligente et patriotique population de Paris ! Qu'elle se persuade de plus en plus que mon unique ambition est d'assurer le repos et la prospérité de la France. Qu'elle continue à prêter son concours à l'autorité, et bientôt le pays pourra accomplir dans le calme l'acte solennel qui doit inaugurer une ère nouvelle pour la République.

Afin d'accentuer davantage le caractère conservateur qu'il entendait donner à son gouvernement, le Prince rendit le Panthéon au culte catholique, soumit au régime de l'autorisation préalable l'industrie de cabaretier, cafetier, maître-

---

[1] La troisième République a voté, depuis, aux insurgés du 2 Décembre, une sorte de récompense nationale sous le titre d'indemnité aux victimes. On aurait été mal venu à faire, en province, sur le moment, une proposition semblable ; nous faisons appel à cet égard aux souvenirs des contemporains.

d'hôtel, et prescrivit aux administrations d'observer, autant que possible, la loi de 1816 qui interdisait les travaux de l'Etat et des communes le dimanche. Des mesures rigoureuses furent prises contre les sociétés secrètes, mesures auxquelles toutefois la Franc-Maçonnerie échappa, grâce aux relations qu'elle possédait dans l'entourage présidentiel. Des arrestations nombreuses furent opérées un peu partout. Des Commissions mixtes, composées de magistrats, de militaires et de citoyens qui acceptèrent bénévolement d'en faire partie, jugèrent sommairement les individus les plus compromis et condamnèrent à la transportation à Lambessa (Algérie) ou à l'exil plusieurs milliers de socialistes, ou simplement de républicains. Elles prononçaient sans débats contradictoires, sans audition de témoins, sans défense des prévenus ; le gouvernement employait ainsi, pour terrasser la Révolution, les moyens révolutionnaires. Parmi les exilés se trouvèrent Victor Hugo, Colfavru, Gambon, Esquiros, Schœlcher, Charras, Bancel, Théodore Bac et une soixantaine d'autres représentants, membres de la Gauche. Dans le parti conservateur les principaux exilés, outre les généraux Bedeau, Leflô, Lamoricière et Changarnier, furent MM. Thiers, Baze, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, Creton, Chambolle et Jules de Lasteyrie.

En même temps une Commission, dite consultative, était créée pour rallier des partisans et se rattacher, bon gré mal gré, des noms connus. On ne les consulta pas tous avant de les inscrire. C'étaient, pour ne citer que les parlementaires, Baroche, Billault, Bineau, de Caulaincourt, de Chasseloup-Laubat, Théodore Ducos, l'amiral Cécile, Fortoul, de Gasparin, de Grouchy, Ladoucette, le vicomte Lemercier, de Montalembert, de Ségur-d'Aguesseau, de Thorigny, Vaïsse. Ils n'acceptèrent pas tous. Un d'entre eux, Léon Faucher, ne put pas trouver un journal pour mentionner son refus. Un autre mit sur sa carte : *le comte Beugnot, qui n'est pas de la Commission consultative.*

Cette série de mesures ne pouvait guères se faire accepter

qu'à la condition de n'être point discutée. Le Prince se donna la satisfaction d'entrer en passant dans l'enceinte de l'Assemblée nationale. Il toucha du bout de sa cravache la tribune du haut de laquelle il avait été si souvent invectivé et dit avec dédain : « Enlevez-moi ça ! » L'arrêt de mort physique et matériel du parlementarisme suivait de près l'arrêt de mort moral. Mais le silence de la tribune ne suffisait pas. Celui de la presse avait plus d'importance encore. Il était en outre indispensable au succès du plébiscite, qui devait avoir lieu le 20. La plupart des journaux d'opposition furent donc supprimés. Ceux de droite et des centres : *La Gazette de France*, *L'Union*, *L'Univers*, *L'Ami de la religion*, le *Journal des Débats*, *La Presse*, ne purent continuer leur publication qu'en se bornant à enregistrer des faits divers et des documents officiels. A gauche, le seul autorisé à reparaître fut *Le Siècle*, journal compère plutôt que journal opposant. Ses articles se rédigeaient souvent dans le cabinet du ministère de l'Intérieur. Mais on lui donna bientôt une certaine latitude contre la religion, et lorsque se rouvrit la question romaine, il put tout se permettre de ce côté, pourvu qu'il s'abstînt d'attaquer l'Empire. *Le Siècle* dut à ce privilège la clientèle immédiate de tous les cabarets de France ; il devint ainsi une puissance.

Au jour marqué pour que la nation ratifiât ou désaprouvât ce qui venait de s'accomplir, le résultat ne pouvait être douteux pour personne. Aucun homme politique un peu connu n'osa se prononcer publiquement ; seul, M. de Montalembert, consulté, répondit par une lettre publiée dans *L'Univers;* il disait en substance : « Il n'y a que trois partis à prendre : Voter oui, voter non ou s'abstenir. Voter non, c'est faire le jeu du socialisme ; s'abstenir, c'est s'annuler ; je voterai oui. »

Mais jamais peut-être les consultations des hommes les plus autorisés n'avaient pesé si peu. Le grand courant bonapartiste, encore accéléré par le succès, devait tout entraîner.

Le scrutin eut lieu sans incidents, par bulletins secrets et non par registre public comme au 10 décembre 1848. Il donna 7.439.216 *oui*, contre 640.737 *non*. Il y eut 36.880 bulletins annulés; les abstentions ne dépassèrent pas 1.500.000.

Dans ces chiffres sont compris deux résultats partiels qu'il est intéressant de noter à part; le vote de la capitale : 132.981 *oui* et 80.691 *non*; 3.021 parisiens s'étaient abstenus; le vote de l'armée : 303.290 *oui* et 37.359 *non*; 3.626 abstentions. Pour l'armée de mer : 15.979 *oui*, 5.128 *non*, 486 abstentions[1].

Le résultat général du plébiscite fut présenté solennellement à Louis-Napoléon par la Commission chargée du recensement des suffrages. M. Baroche, qui la présidait, félicita chaleureusement l'élu du 10 décembre, désormais président pour dix ans et investi d'une puissance sans limite

---

[1] On ne lira pas sans intérêt le récit que fait le général du Barail, dans ses *Souvenirs*, d'une conversation entre Napoléon III et le maréchal de Mac-Mahon sur le coup d'Etat. Nous soupçonnons seulement le général, très bonapartiste, ou l'Empereur lui-même, d'avoir légèrement accentué, à la fin, les excitations attribuées à MM. Thiers et Molé.

« L'Empereur accomplissait son voyage en Algérie. Il arrivait de Tlemcen à Oran, et, par une belle soirée du mois de juin, il prenait le café, en fumant sa cigarette, en compagnie du maréchal, du colonel Castelnau et du colonel Gresley, directeur général des affaires indigènes, sur la terrasse du palais du gouvernement d'Oran, à Châteauneuf, ce magnifique spécimen de l'art architectural militaire des Espagnols au dix-huitième siècle. Sous la voûte étoilée, caressés par les brises maritimes, ayant sous leurs yeux le plus magnifique panorama : d'un côté l'infini de la montagne et de l'autre l'infini de la mer, les quatre hommes causaient, et les hasards de la conversation avaient amené l'Empereur à parler du devoir. « Oh! le devoir, dit le maréchal, un soldat sait toujours où il est. » Puis, l'œil perdu, comme dans la rêverie d'un souvenir, il ajouta :

« — Une fois, cependant, j'ai ignoré véritablement de quel côté il se trouvait.

« — Comment cela et à quel propos ? demanda l'Empereur.

« — Eh! mon Dieu, Sire, au coup d'Etat. J'étais ici, dans ce palais. Je commandais provisoirement la division d'Oran, en l'absence du général Pélissier, qui remplissait par intérim les fonctions de gouverneur général. Un soir de décembre, le courrier d'Alger m'apporta les instructions du gouverneur. Il s'agissait de faire reconnaître le coup d'Etat par les différentes troupes stationnées dans ma province. J'appelai mon chef d'état-major, le colonel de Beaufort, l'ancien aide de camp du duc d'Aumale, et je lui dis : « Voilà des instructions du gouverneur général. Vous n'avez qu'à les transmettre aux généraux, chefs de corps et chefs de service de la province. Elles sont précises et détaillées : je n'ai rien à y ajouter.

« dont il n'userait que pour rétablir en France le principe d'autorité, trop ébranlé depuis soixante ans par nos continuelles agitations. » Le mot de République ne se trouvait nulle part dans le discours de M. Baroche ; il ne manqua pas moins complètement dans la réponse du Prince, que nous empruntons au *Moniteur :*

MESSIEURS,

La France a répondu à l'appel loyal que je lui avais fait. Elle a compris que *je n'étais sorti de la légalité que pour rentrer dans le droit.* Plus de sept millions de suffrages *viennent de m'absoudre* en justifiant un acte qui n'avait d'autre but que d'épargner à la France et à l'Europe peut-être des années de troubles et de malheurs. (Vives marques d'assentiment.)

Je vous remercie d'avoir constaté officiellemennt combien cette manifestation était nationale et spontanée.

Si je me félicite de cette immense adhésion, ce n'est pas par

---

« Quant à la garnison d'Oran, vous ferez établir ici, en bas, sur cette petite place qui se trouve entre votre maison et la porte d'entrée du fort. des tables avec des registres, et vous donnerez des ordres pour qu'à partir de huit heures du matin, tous les corps de troupes et les employés de tous les services militaires viennent, successivement et sans interruption, déposer leur vote en signant sur les registres. A droite, un registre pour les « oui ». A gauche, un registre pour les « non ». C'est compris ?

« — Parfaitement, mon général ; mais vous-même, permettez-moi de vous demander comment vous voterez ?

« — Vous n'avez pas besoin de le savoir. Je voterai « non », mais il est inutile de le dire. Il faut laisser chacun libre de voter comme il l'entend. » Le lendemain matin, à huit heures, j'étais ici, sur cette terrasse où nous sommes, appuyé sur cette balustrade que voilà, dominant de haut les tables et les registres, et très curieux de savoir quel usage allait faire la troupe du droit politique qui venait de lui être accordé. Je vis d'abord arriver le régiment d'infanterie. Parmi ses hommes, les uns votèrent « oui », les autres votèrent « non », mais manifestement, les « oui » étaient plus nombreux que les « non ». Puis vinrent les zouaves. Ils votèrent presque tous « oui ». Après les zouaves, les cavaliers du 2e chasseurs d'Afrique. Ils votèrent tous « oui ». Après le 2e chasseurs d'Afrique, le détachement du génie. On y vota « non » en grande majorité. Ensuite l'artillerie. Il y avait autant de « non » que de « oui ». Survinrent les zéphirs. Ils votèrent tous « non ». Enfin, les disciplinaires et les pionniers fermèrent la marche. Ils votèrent également tous « non ».

« Quand la cérémonie fut terminée, je vis accourir toute la racaille d'Oran, précédée de drapeaux et hurlant des chants démagogiques. Elle venait féliciter de leur indépendance et de leur courage les hommes qui avaient voté « non ». Alors, je me dis :

« — Comment ! toi, un bon soldat et un brave homme, tu irais voter avec ce

orgueil, mais parce qu'elle me donne la force de parler et d'agir ainsi qu'il convient au chef d'une grande nation comme la nôtre. (Bravos répétés.)

Je comprends toute la grandeur de ma mission nouvelle, je ne m'abuse pas sur ses graves difficultés. Mais avec un cœur droit, avec le concours de tous les hommes de bien qui, ainsi que vous, m'éclaireront de leurs lumières et me soutiendront de leur patriotisme, avec le dévouement éprouvé de notre vaillante armée, enfin avec cette protection que demain je prierai solennellement le Ciel de m'accorder encore (sensation prolongée), j'espère me rendre digne de la confiance que le peuple continue de mettre en moi. (Vive approbation.) J'espère assurer les destinées de la France en fondant des institutions qui répondent à la fois et aux instincts démocratiques de la nation et à ce désir exprimé universellement d'avoir désormais un pouvoir fort et respecté. (Adhésion chaleureuse.) En effet, donner satisfaction aux exigences du moment en créant un système qui constitue l'autorité sans blesser l'égalité, sans fermer aucune voie d'amélioration, c'est jeter les véritables bases du seul

---

qu'il y a de plus mauvais dans l'armée ! Tu mériterais les félicitations de cette populace ! Ce n'est pas possible. Je commençai par faire chasser les manifestants, et enfin, contre mon sentiment intime, je descendis pour signer sur le registre des « oui ».

« L'Empereur avait écouté, sans mot dire, cette confidence assez originale, exposée avec cet entrain et cette verve dont le Maréchal était coutumier ; car il n'y avait pas d'homme plus spirituel et plus prime-sautier que lui, quand il n'était pas glacé par la présence des hommes politiques. Napoléon répondit lentement, selon son habitude :

« — Je vous comprends parfaitement, et ce que vous venez de me dire ne m'étonne pas. Moi-même, je vous assure, je ne songeais pas du tout à faire ce coup d'Etat, qui m'a été en quelque sorte imposé par l'opinion publique. Tous les hommes politiques de l'époque venaient successivement me le conseiller. Chaque matin, je voyais arriver M. Thiers, qui me faisait part de ses doléances : « Prince, me dit-il, cela ne peut pas durer plus longtemps. Il faut faire un coup d'Etat. » Et, au fond de sa pensée, les princes d'Orléans devaient profiter du conseil qu'il me donnait. Après M. Thiers, je voyais arriver le comte Molé, qui me tenait le même langage. Seulement lui, c'était au comte de Chambord qu'il pensait.

« Alors, arrivait M. Odilon Barrot, réclamant, lui aussi, un coup d'Etat pour fortifier les institutions républicaines. Que vouliez-vous que je fisse ? J'étais bien forcé de suivre un conseil qui m'était donné par tout le monde. Je me suis donc décidé au coup d'Etat. Seulement, au lieu de l'exécuter pour un prétendant quelconque, et d'envenimer ainsi les divisions dont souffrait le pays, j'ai mis tout le monde d'accord en faisant un coup d'Etat à mon profit. Et vous voyez que j'ai eu raison, puisque l'immense majorité de la nation m'a approuvé. »

....

....

édifice capable de supporter plus tard une liberté sage et bienfaisante.

(Des cris de : *Vive Napoléon ! Vive le Président !* se font entendre..., etc.)

On remarqua surtout la phrase où le prince disait être sorti de la légalité pour rentrer dans le droit. Cette opposition de mots aussi habile que hardie lui avait été suggérée, dit-on, par Mgr Menjaud, évêque de Nancy, dont il fit son grand aumônier. Tous les assistants, en l'entendant, s'entre-regardèrent comme frappés d'admiration.

Trouver une formule concise qui ait l'air de résumer une situation, c'est, en France, une garantie de succès ; il importe peu qu'elle soit fausse, pourvu qu'elle sonne clair ; chacun s'imagine alors la comprendre, chacun va répétant : « C'est vrai, s'il est sorti de la légalité, c'était pour rentrer dans le droit ! » et bien peu s'avisent de se demander de quelle légalité il est sorti et dans quel droit il est rentré.

Certes, légalité et droit ne sont pas toujours ce qu'ils devraient être, deux choses synonymes, car la loi, qui émane des hommes et qui porte l'empreinte de leurs passions, n'est que trop souvent en contradiction avec le droit qui émane de Dieu ; mais enfin, quand on est soi-même le gardien de la légalité et qu'on lui a prêté serment, quand on n'existe même que par elle, en sortir par la surprise et la violence est un de ces actes qu'on peut espérer faire pardonner à force de bienfaits, et même faire oublier avec le temps ; où trouver, en effet, des dynasties absolument pures de compression à l'origine ?

Mais nulle invocation au droit ne peut justifier de tels actes.

Dans quel droit d'ailleurs prétendait rentrer celui qui était ainsi violemment sorti de la légalité ? En dehors du droit de la force, il est vraiment difficile de lui en trouver. Le peuple l'avait absous, disait-il, absous et acclamé, et c'était là le droit sur lequel il prétendait fonder, comme s'il était possible d'asseoir un édifice durable sur le terrain mobile des caprices populaires ; pour fonder, d'ailleurs, il faut inculquer dans le

âmes le culte de la loi, or, quand on a brisé toutes les lois existantes, on peut bien en faire d'autres, mais ce qu'on ne peut pas, du moins pas de si tôt, c'est de les rendre sacrées.

Ainsi finit ce mois de décembre 1851 qui enterra la deuxième République.

Muets en France, les républicains colportèrent par le monde leurs clameurs indignées et cependant illogiques. Effectivement, pour ceux qui croient à la justice éternelle, supérieure aux verdicts des hommes, le guet-apens étant indéniable et la violation de sermènt flagrante, le 2 Décembre ne saurait être justifié, et les catholiques qui y applaudissent sans réserve sont des imprudents qui infirment d'avance leur propre droit de réclamer lorsqu'ils seront, à leur tour, victimes de Napoléon le conspirateur. Mais ceux qui mettent la volonté populaire au-dessus de tout, et qui professent que d'elle seule émane tout droit, toute justice, sur quoi s'appuieraient-ils pour élever une protestation légitime? Le 2 Décembre n'a-t-il pas été le fidèle interprète de la volonté populaire? La réponse faite, le 20, par le peuple souverain, le peuple impeccable, le peuple infaillible, ne permet là-dessus aucune hésitation aux hommes de bonne foi.

CHAPITRE VII

Présidence Dictatoriale

L'année 1852, objet de tant de frayeurs anticipées, s'ouvrit joyeusement par un *Te Deum* d'actions de grâces à Notre-Dame et par des réceptions nombreuses, exubérantes de confiance. L'aigle impériale fut rétablie sur les drapeaux, la monnaie fut frappée à l'effigie du Président, la devise « Liberté, Egalité, Fraternité », devise menteuse en proportion de la faiblesse du pouvoir, fut effacée des monuments publics ; les gardes nationales furent dissoutes, puis réorganisées seulement pour la forme ; de grands travaux se commencèrent, entre autres, à Paris, les vastes constructions destinées à relier le Louvre aux Tuileries. Un vent violent de contre-révolution emportait le vaisseau de l'Etat. L'ordre et l'autorité étaient les seuls biens appréciés. On en avait un tel besoin qu'on faisait bon marché et de ce qu'il y avait eu d'illégal dans la manière dont ces biens étaient revenus, et de ce qu'il y avait d'abaissé pour l'intelligence publique dans la compression qui les faisait durer. La France éprouvait comme un renouveau de jeunesse.

Investi pour dix ans d'une présidence qui, tout le monde le sentait, ne durerait pas dix ans[1] et se transformerait avant

---

[1] On faisait circuler le quatrain suivant :

« La République en mal d'enfant
« A mis au monde un président :
« L'enfant va bien, c'est un robuste camarade ;
« Oui, mais la mère est bien malade. »

peu en une autre dénomination plus en harmonie avec la réalité des pouvoirs dictatoriaux, Louis-Napoléon rétablit la Constitution de l'an VIII, sauf de légères modifications.

Cette Constitution plaçait à la tête de l'Etat un chef responsable, de qui seul dépendaient les ministres; deux Chambres : le Corps législatif nommé par le suffrage universel, à raison d'un député par 35.000 électeurs (ce qui donnait 261 députés); le Sénat composé de 150 membres choisis par le chef de l'Etat parmi toutes les illustrations du pays; enfin un Conseil d'Etat chargé de préparer les lois et d'en soutenir la discussion devant le Corps législatif. Mais cette Constitution n'était pas immuable : le Sénat pouvait la modifier, et la modifia effectivement plusieurs fois par des sénatus-consultes.

Le Corps législatif avait des pouvoirs plus étendus que celui de l'an VIII, qui votait les lois sans les discuter lui-même et assistait silencieux à leur discussion par une Commission du Tribunat à laquelle répondait une Commission du Conseil d'Etat. Toutefois, ses débats n'étaient pas publics, et la presse ne reçut que par le sénatus-consulte du 22 janvier 1861 le droit de les reproduire. Mais comme les ministres n'intervenaient pas dans les discussions législatives, on évitait les crises fâcheuses si fréquentes dans le régime parlementaire; à l'abri des caprices du Parlement, et couverts dans leur administration par la responsabilité du chef de l'Etat, les ministres pouvaient rester aux affaires, même en présence d'une majorité hostile.

Telle qu'elle était, cette Constitution n'a pas, selon les promesses de son auteur, fermé l'ère des révolutions, mais elle a donné au pays dix-neuf ans de prospérité intérieure. Si elle ne fut, en définitive, qu'une halte autocratique dans la Révolution, c'est que son auteur, quoique personnellement à peu près chrétien, n'eut pas l'intelligence ou la hardiesse nécessaires pour lui donner une base chrétienne et l'asseoir en dehors de cette absolue indépendance humaine qui écarte systématiquement la loi divine, et qui est la grande erreur politique de notre temps......

Les maires étaient nommés par le pouvoir exécutif, ce qui mettait aux mains de ce dernier les administrations municipales.

Le serment politique fut rétabli ; tardif hommage rendu à la sainteté de ce lien sacré par un homme qui venait de violer le sien à la face du monde. Son impudence fut en même temps une faute, car elle écarta des fonctions publiques précisément les hommes les plus respectueux, pour ne pas dire les seuls respectueux du serment. La plupart des légitimistes, entre autres, sur l'injonction formelle du comte de Chambord, se refusèrent à le prêter. En faisant l'oraison funèbre du général de Lamoricière, qui fut du nombre des refusants (quoique non légitimiste), Mgr Dupanloup les a honorés tous par ces paroles magistrales :

> Je ne connais rien de plus beau que l'homme d'un seul serment, qui après avoir donné sa parole, se constitue toute sa vie prisonnier de cette parole et captif de son honneur. Que d'autres cherchent s'il s'est trompé ; moi je sais qu'il s'est sacrifié, et je vénère la douleur de ces sacrifices et les larmes qu'ils coûtent. Je me suis toujours efforcé d'inspirer aux vainqueurs le respect des vaincus. Tous les ans je fais le panégyrique d'une héroïne qui mourut sur un bûcher. Il est d'autres bûchers et d'autres tortures : Lamoricière les connut lorsqu'il apprit, à l'étranger, que la France allait faire la guerre et qu'il n'en serait pas. Alors, de quel œil ardent il suivit, penché sur les cartes, avec d'autres exilés comme lui, toutes les phases de ce long et glorieux siège de Sébastopol qui eût moins duré peut-être s'ils y eussent tous été !

L'orateur aurait pu supprimer le « peut-être » sans se tromper. L'armée française eut à regretter plus d'une fois les vieux généraux proscrits au nom de la politique ; avec eux elle n'aurait pas descendu si aisément les pentes de la désorganisation qui devaient aboutir à Sedan et à Metz.

Le fils unique de Lamoricière étant tombé malade à Paris, Napoléon III autorisa le père à rentrer en France sans conditions. Il fut mieux inspiré ce jour-là par la nature que par la politique. Malheureusement quand le père arriva à Paris, le fils était mort. Mais le père ne retourna point en exil.

Résumons les mesures dictatoriales et réorganisatrices qui se succédèrent dans les premiers mois de 1852.

Le Prince avait, à cette époque où il pouvait tout, une sorte de fièvre d'innovations. M. de Montalembert était son confident et, quoique lui-même assez peu pondéré, se voyait obligé de le retenir. « Je voyais souvent Montalembert, raconte M. de Melun ; nous revenions ensemble de chez Mme Swetchine ; il cherchait à me convertir au dictateur, dont il me confiait les bonnes intentions. Un jour le Prince voulait supprimer l'Université, un autre jour nommer le cardinal de Bonnechose, ministre de l'instruction publique. C'était Montalembert qui modérait son zèle. Louis-Napoléon lui offrit la vice-présidence du Sénat. »

Le Prince tenait également à fermer au plus tôt, dans la mesure du possible, les plaies qu'il avait faites, bien malgré lui, disait-il, dans ce qu'il appelait un jour la pénible mais inévitable opération chirurgicale du 2 Décembre. Dès le mois de février 1852, craignant que la répression n'eût été trop rigoureuse en certains départements, il y envoya des commissaires extraordinaires pour reviser les jugements rendus. Afin de bien montrer aux généraux et aux autres officiers exilés que ce n'était pas à leurs personnes qu'il en voulait, mais uniquement à leurs opinions, ou à leurs situations inconciliables avec sa politique, il eut soin de leur faire toucher, à l'étranger, la solde de disponibilité.

Une mesure discutable et très discutée, ce fut celle qui avait pour but de diminuer en France la fortune territoriale de la famille d'Orléans. Le roi Louis-Philippe, le 7 août 1830, immédiatement avant d'accepter la royauté, avait soustrait ses biens à l'obligation traditionnelle de réunion au domaine de la couronne ; pour cela il les avait donnés à ses enfants, sous réserve d'usufruit, en excluant l'aîné qui devait régner après lui. Un décret présidentiel, du 23 janvier 1852, rappelant les exemples de Henri IV, de Louis XVIII et de Charles X, annula cette donation plus bourgeoise que royale et prescrivit le retour des biens de Louis-Philippe à l'Etat. MM. de



LEROY DE SAINT-ARNAUD

Morny, Rouher, Fould et Magne refusèrent d'adhérer à cette mesure draconienne ; ils furent remplacés par MM. de Persigny, Abatucci, Bineau et Lefèvre-Duruflé. M. de Montalembert se montra encore plus outré de ce qui lui paraissait une spoliation, une confiscation pure et simple : il donna sa démission de membre de la Commission consultative[1] Les orléanistes se vengèrent par un jeu de mots, faute de mieux : « Voici le premier *vol* de l'aigle ! »

Le Prince eu l'habileté de consacrer à diverses œuvres de bienfaisance le produit de la vente des biens d'Orléans. On le répartit entre les sociétés de secours mutuels et les établissements de Crédit foncier. On en affecta une partie à créer une caisse de retraite pour les desservants, une autre à améliorer les logements insalubres d'ouvriers, une autre, la plus considérable, à créer une dotation de la Légion d'honneur pour les militaires. C'est à partir de ce moment qu'un supplément de solde ou de retraite fut attaché pour l'armée à la décoration ; mesure très louable en elle-même, mais qui est

---

[1] M. de Montalivet raconte, en des *Mémoires* encore inédits, qu'au lendemain de la confiscation il se rendit chez M. de Morny pour lui remettre une protestation contre cette iniquité. Morny le reçut avec sa bonne grâce ordinaire, convint que la mesure n'était pas d'une régularité parfaite et ajouta :

« Que voulez-vous, mon cher comte ! Le Prince a un tiroir plein de petits papiers. Sur chacun d'eux est inscrite une idée qui peut mettre le feu à l'Europe. Tout notre souci est de l'empêcher d'aller fouiller dans cette cachette. La confiscation s'y trouvait ; il l'en a extraite, mais il pouvait tirer pire encore ! »

Quant à la valeur des biens confisqués, elle dépassait quatre-vingts millions. La moitié environ en fut aliénée, successivement et par parcelles, de 1852 à 1870 ; ce qui restait invendu fut restitué par l'Assemblée nationale de 1871, aux princes d'Orléans. Les députés républicains ne furent pas alors les moins empressés à approuver le décret de restitution. Il suffira de citer l'opinion exprimée par M. Brisson, depuis président de la Chambre :

« Pas plus que mon ami, l'honorable M. Pascal Duprat, dit-il, je n'ai la pensée de défendre les décrets du 22 janvier 1852, et les honorables amis de la maison d'Orléans se rappellent peut-être que ces décrets, au moment où ils furent rendus, ne soulevèrent pas, dans le parti républicain, moins de réprobation que chez eux-mêmes ; ils nous blessaient parce qu'ils étaient une atteinte à la propriété. » (Séance du 23 novembre 1872.)

Le Palais-Royal, ancienne résidence des princes d'Orléans à Paris, fut attribué, durant toute la durée du régime impérial, au prince Napoléon, homme inaccessible entre tous aux scrupules de délicatesse de conscience.

devenue onéreuse pour les finances de l'Etat, sans rien ajouter au relief de la Légion d'honneur. Celle-ci n'avait ni plus ni moins de prix, quand elle était gratuite ; elle ne rapporte rien aux civils; voit-on qu'elle en soit moins convoitée ? C'est une erreur aux gouvernements de donner de l'argent, dont ils sont toujours à court, pour obtenir des hommes ce que, tout aussi bien, ils recevraient d'eux gratis.

Les élections pour le Corps législatif se firent le 19 février, au scrutin uninominal par arrondissement ou fraction d'arrondissement, et non plus au scrutin de liste par département. Le gouvernement patrona ouvertement les candidats de son choix ; à peu près tous furent élus. MM. Cavaignac, Hénon et Carnot représentèrent seuls l'opposition républicaine.

Le Sénat fut formé en même temps. Il était à la nomination du Pouvoir. Le Prince eut le soin de ne le tenir jamais au complet, afin d'avoir toujours à sa disposition le moyen de récompenser un service ou de stimuler un zèle hésitant. Une dotation de 30.000 francs fut attribuée un peu plus tard à chaque sénateur et une de 12.000 à chaque député. Les cardinaux, amiraux et maréchaux faisaient de droit partie du Sénat. Pour le reste, les choix de Louis-Napoléon eurent, en général, l'assentiment public. Ainsi qu'il s'y était engagé, il appela au sein de la haute Assemblée toutes les illustrations du pays, à l'exception, bien entendu, des hommes éminents qui se trouvaient en exil ou qui lui avaient fait une opposition notoire ; et ceux pour qui il n'y avait pas de place au Sénat en reçurent une au Conseil d'Etat.

La nomination des présidents lui appartenait aussi. Il nomma M. Billault à la présidence du Corps législalif et le prince Jérôme, ex-roi de Westphalie, à celle du Sénat.

Celui-là seul qui voit le fond des cœurs pourrait dire dans quelle mesure Louis-Napoléon fut sincère à l'égard des œuvres de bienfaisance et des améliorations sociales. Il recherchait là, selon toute apparence, la popularité autant que le bien réel ; mais l'application qu'il y apporta et la persévé-

rance de ses efforts ne permettent pas, si l'on veut être juste, d'attribuer tout uniquement à l'intérêt personnel et dynastique. Il organisa, en 1852, le travail dans les prisons, régla l'immigration des travailleurs libres dans les colonies, créa la médaille militaire afin de ne pas trop prodiguer la Légion d'honneur, institua, pour les classes pauvres de Paris, les aumôniers des dernières prières dans les cimetières. Tous les hommes de charité ou de philanthropie étaient invités à lui prêter leur concours, à quelque parti qu'ils appartinssent. Un emprunt aux souvenirs de l'un d'eux va nous donner la physionomie de l'Elysée, en ce temps-là, au point de vue des œuvres populaires.

Le vicomte Armand de Melun raconte qu'un jour du mois de mars 1852 une invitation à dîner chez le Prince Président lui arriva par l'intermédiaire de Mgr Sibour, archevêque de Paris. Lui qui professait des convictions légitimistes et qui sortait à peine de Mazas où il avait fait partie de la razzia de députés enlevés, le 2 décembre, à la mairie du Xe arrondissement, il crut d'abord à une méprise. L'Archevêque lui donna, non sans quelque embarras, l'explication de l'énigme. L'invitation était très sérieuse. Le Prince Président voulait le consulter sur l'institution des sociétés de secours mutuels ; il s'agissait de l'intérêt des malheureux ; c'eût été une faute de ne pas répondre aux bonnes dispositions du nouveau pouvoir ; bref, l'Archevêque s'était porté garant de son acceptation. M. de Melun ne crut pas devoir donner un démenti à la parole du prélat. Ils se rendirent ensemble à l'Elysée.

C'était un mercredi de carême, raconte M. de Melun. A notre arrivée, le Prince salua profondément l'Archevêque, puis vint à moi, me tendit la main, me remercia d'avoir accepté et m'exprima le regret d'avoir été si longtemps sans me voir. Je m'inclinai (sans faire aucune allusion à Mazas) et l'on passa dans la salle à manger. Contrairement aux craintes de Mgr Sibour qui m'avait dit en route qu'il se contenterait de pain et de fromage si l'on servait en gras, le maigre le plus somptueux, mais le plus absolu, régnait sur la table.

Persigny, ministre de l'intérieur, près duquel j'étais placé, ne cessa de m'entretenir de mes œuvres, de mes propositions charitables à

l'Assemblée, en m'assurant que je manquais au Corps législatif. Il finit par cette apostrophe assez inattendue : « Dites-moi, cher M. de Melun, dans quel département voulez-vous être nommé ? — M. le ministre, lui répondis-je en riant, à ma première députation j'ai fait mon devoir et vous m'avez mis à Mazas et à Vincennes ; à la seconde je le ferais encore et vous pourriez me faire pendre ; j'aime mieux n'en pas courir la chance. »

Après le dîner, le Prince Président nous précéda dans un petit cabinet éclairé par deux candélabres placés sur une table, autour de laquelle il nous invita à prendre place, en faisant asseoir l'Archevêque à sa droite. Ensuite il ouvrit la séance par un des plus longs discours que je lui aie entendu prononcer. Il parla de la nécessité de faire quelque chose pour le peuple, du danger des systèmes économiques, des bienfaits du secours mutuel assistant le pauvre par ses propres ressources et l'aide des membres honoraires qui versent des cotisations sans participer eux-mêmes aux secours. Il finit par déclarer qu'il cherchait le moyen pratique de faire pénétrer la mutualité jusques dans les moindres villages de France.

Après lui, M. de Persigny développa cette idée, fort simple en apparence, qu'il n'y avait qu'à décréter qu'une société de secours mutuels serait établie dans chaque commune, sous la présidence du maire, et que tous les habitants en feraient partie, les ouvriers comme participants, les propriétaires comme membres honoraires. M. Rouher et les autres assistants parurent accepter cette idée... Interrogé à mon tour, je n'hésitai pas à déclarer que c'était là du socialisme d'Etat, rendant obligatoire la prévoyance des ouvriers et la charité des propriétaires. Je réclamai pour les sociétés une situation qui leur permît de vivre honorablement, librement, à l'abri des caprices de l'administration ; je me contentais pour elles de la personnalité civile et du droit de recevoir et de posséder.

Le Prince écouta avec une grande attention, tout en fumant une cigarette qu'il avait allumée à l'un des candélabres. Vers onze heures il congédia les assistants en leur annonçant qu'il se rendait à l'Opéra.

Le lendemain, M. Rouher fut chargé de rédiger le projet, de concert avec M. de Melun. Celui-ci, non sans avoir stipulé, au préalable, que sa collaboration serait purement charitable et ne le conduirait ni au Sénat ni à aucune place officielle, se mit à l'œuvre ; mais ce ne fut pas sans peine qu'on tomba d'accord.

Le Prince tenait à l'idée du ministre de l'intérieur ; au fond c'était la sienne. Le projet qu'il avait fait préparer ren-

dait les sociétés de secours mutuels obligatoires et aboutissait ainsi à créer partout un rouage administratif de plus, dans un pays qui en avait déjà bien assez. M. de Melun déclara que jamais il ne s'associerait à une erreur pareille et fit mine de se lever. M. Rouher chercha une transaction. On la trouva dans cet amendement que les sociétés ne seraient établies officiellement que sur la demande des conseils municipaux. Cette condition sauva le principe de la liberté. M. de Melun, chargé de la rédaction définitive, la présenta au Prince, qui lui demanda d'en rédiger l'exposé des motifs immédiatement, attendu qu'il y avait urgence : le surlendemain, 29 mars, expirait sa dictature, les Chambres se réunissaient et, naturellement, il ne tenait pas à leur laisser l'honneur et la popularité de l'institution.

Quoique rédigé à la hâte, en une nuit, l'exposé plut beaucoup au Président et à ses conseillers et parut au *Moniteur* en tête du décret-loi. En même temps fut nommée la grande Commission à laquelle le décret confiait la surveillance des sociétés, l'approbation de leurs statuts, la présentation des présidents et le devoir de centraliser chaque année tous les rapports pour en présenter un général sur la situation de la mutualité. M. de Melun, consulté sur la composition de ce Conseil, essaya vainement d'y introduire un représentant de l'Eglise.

C'est donc de cette époque que datent la plupart des sociétés de secours mutuels qui subsistent encore en France. Louis-Napoléon, devenu Empereur, ne cessa pas de s'intéresser vivement à elles. Il présidait lui-même le Conseil avec une grande exactitude. Dix ans de suite, M. de Melun fut nommé rapporteur général et, comme beaucoup d'autres qui prêtaient leur concours en des affaires de toute nature, il put lire au *Moniteur*, signées de Napoléon III ou de ses ministres, bien des pages dont il était l'auteur [1].

---

[1] Le Prince était enchanté de cette collaboration si complaisante et si modeste ; il demandait souvent à ceux qui l'entouraient ce qu'il pouvait faire pour la

Parmi les autres décrets-lois qui marquèrent la dictature présidentielle, il faut enregistrer encore la réduction à 4 1/2 % des intérêts de la dette publique 5 % ; l'autorisation rendue à la noblesse de reprendre ses titres, abolis en 1848 ; la hiérarchisation des fonctionnaires civils astreints à porter l'uniforme dans certaines circonstances, comme les militaires ; l'institution de la fête du 15 août, anniversaire de la naissance de Napoléon Ier et remplaçant toutes les autres fêtes nationales ; la suppression des bagnes, auxquels étaient substituées des colonies pénitentiaires hors de la métropole ; la réorganisation du chapitre national (puis impérial) de Saint-Denis, destiné à offrir une retraite honorable aux prélats devenus incapables de continuer leurs fonctions ; la mise à la retraite des magistrats, à un certain âge et pour le même motif ; l'attribution aux tribunaux correctionnels du droit de

---

récompenser. M. de Melun reçut la décoration ou, pour parler plus exactement, il la subit. Reprenons un instant son récit :

« A l'une de nos réunions, après la lecture de mon rapport, l'Empereur remercia la Commission en ajoutant qu'il ne croyait pas pouvoir mieux lui prouver sa reconnaissance qu'en donnant la croix d'honneur à celui qui en était l'âme. Il me remit en même temps une croix qu'il tenait à la main. Assez troublé de cette scène, je me contentai de répondre, en m'inclinant, que j'acceptais au nom de tous mes collègues, dont chacun la méritait aussi bien que moi. Je devais, en sortant, prendre le chemin de fer pour aller passer le dimanche à Beaumetz, dans ma famille. Un de mes collègues me donna son ruban rouge, qu'il attacha lui-même à ma boutonnière, et, je dois l'avouer, ce ruban que je n'aurais jamais demandé, que j'aurais probablement refusé, comme autrefois, s'il m'avait été offert en particulier, à tête reposée, je me sentais une certaine fierté de l'avoir et, en approchant de chez moi, je n'étais pas fâché qu'il fût remarqué par les passants. Mais, dès mon arrivée, cette petite bouffée de vanité fut rabattue. Je m'étais imaginé que ma chère mère serait heureuse de cette distinction ; il n'en fut rien et, quand je la lui fis remarquer, elle témoigna beaucoup plus d'étonnement que de joie. La main qui m'avait décoré ôtait à ses yeux tout mérite à la décoration.

« Six ans après, la rosette d'officier m'arriva encore plus à l'improviste. Le 15 août, j'étais depuis plusieurs semaines à la campagne, lorsqu'une lettre du ministre d'alors m'annonça que Sa Majesté, en raison de mes travaux dans la Commission, me nommait officier de la Légion d'honneur. Je répondis par une lettre de remerciement, mais je ne fis aucune visite. »

La cordialité des relations personnelles se refroidit peu à peu entre l'Empereur et M. de Melun après la réouverture de la question romaine, lorsque l'Empire, de pacifique et religieux qu'il avait été pour s'établir, devint révolutionnaire dans l'espoir de rajeunir sa popularité.

juger les délits politiques, aux lieu et place du jury. Les républicains protestèrent autant qu'ils le purent contre cette dernière modification du code judiciaire ; mais ils y ont eu recours eux-mêmes plus d'une fois quand ils sont redevenus les maitres.

Le 29 mars s'ouvrit aux Tuileries la première session des deux Chambres. Le Prince s'y déchargea de la dictature qu'il avait prise et que le peuple était censé lui avoir confiée. Il se félicita de voir les choses reprendre leur cours régulier et la nouvelle Constitution mise en vigueur. Il prétendit avoir eu souvent la pensée d'abandonner, naguère, un pouvoir disputé et rétréci, dans lequel il ne pouvait faire que peu de bien ; ce qui l'avait retenu, c'est qu'il ne voyait pour lui succéder que l'anarchie. Mais aujourd'hui tous les périls étaient conjurés. « Depuis longtemps la société ressemblait à une pyramide qu'on aurait retournée et voulu faire reposer sur son sommet ; il l'avait replacée sur sa base. »

Développant cette comparaison pittoresque et frappante, le tout-puissant orateur fit applaudir à outrance une critique des gouvernements passés : excès de compression sous Napoléon Ier, excès de parlementarisme sous les derniers rois, et un éloge de la Constitution de l'an VIII, modèle de la sienne. Il continua ainsi :

Par l'exposé de la situation de la République, le Sénat et le Corps législatif verront que partout la confiance est rétablie, le travail a repris, et que, pour la première fois, après un grand changement politique, la fortune publique s'est accrue au lieu de diminuer.

Depuis quatre mois, il a été possible à mon gouvernement d'encourager bien des entreprises utiles, de récompenser bien des services, de secourir bien des misères, de rehausser même la position de la plus grande partie des principaux fonctionnaires ; et tout cela sans aggraver les impôts ni déranger les prévisions du budget, que nous sommes heureux de vous présenter en équilibre.

Après avoir annoncé que l'Europe accueillait avec satisfaction les changements survenus, et affirmé la paix assurée à l'extérieur comme à l'intérieur, il termina par des protesta-

tions de désintéressement dont il eût été plus digne de se dispenser, car personne n'y croyait, et lui moins que personne; bien plus, en énumérant à l'avance les évènements qui « seuls » pourraient le forcer à ceindre la couronne impériale, il se mettait bien inutilement en contradiction avec lui-même, au cas où ces évènements ne se présenteraient point et où il deviendrait néanmoins Empereur, ce qui effectivement arriva. Mais le malheureux tenait à dissimuler, à dissimuler toujours comme pour n'en point perdre l'habitude :

Tout pour la France, rien pour moi ! Je n'accepterais de modification à l'état présent des choses que si j'y étais contraint par une nécessité évidente.

D'où peut-elle naître? Uniquement de la conduite des partis. S'ils se résignent, rien ne sera changé ; mais si, par leurs sourdes menaces, ils cherchaient à saper les bases de mon gouvernement ; si, dans leur aveuglement, ils niaient la légitimité du résultat de l'élection populaire ; si enfin ils venaient sans cesse par leurs attaques mettre en question l'avenir du pays, alors, mais seulement alors, il pourrait être raisonnable de demander au Peuple, au nom du repos de la France, un nouveau titre qui fixât irrévocablement sur ma tête le pouvoir dont il m'a revêtu.

Mais ne nous préoccupons pas d'avance de difficultés qui n'ont sans doute rien de probable. Conservons la République : elle ne menace personne, elle peut rassurer tout le monde. Sous sa bannière je veux inaugurer une ère d'oubli et de conciliation et j'appelle, sans distinction, tous ceux qui veulent franchement concourir avec moi au bien public.

La Providence, qui jusqu'ici a si visiblement béni mes efforts, ne voudra pas laisser son œuvre inachevée : elle nous animera tous de ses inspirations et nous donnera la sagesse et la force nécessaires pour consolider un ordre de choses qui assurera le bonheur de notre patrie et le repos de l'Europe.

En dépit du sonore « Conservons la République ! » le Président n'attendait pas le titre d'Empereur pour en étaler la pompe. Rien ne le limitait plus dans ses dépenses; l'Elysée s'éloignait chaque jour de la simplicité républicaine et devenait trop étroit. Le 10 mai, au Champ-de-Mars, la cérémonie de la distribution des aigles rappela les plus fastueuses journées de la monarchie. A onze heures du matin, les

troupes se formèrent en ordre de bataille, sur deux lignes, dans toute la longueur du vaste hippodrome; l'artillerie et le train des équipages s'adossèrent au fleuve. Des députations des différents corps d'armée de terre et de mer étaient placées dans l'espace vide entre les lignes et l'Ecole militaire. Toutes ces troupes étaient sous les ordres du général Magnan. Au centre du Champ-de-Mars s'élevait une vaste chapelle, ouverte sur toutes ses faces et resplendissante d'or et de pourpre. Des deux côtés se continuait une estrade pouvant contenir trois mille spectateurs. Un escalier de dix-huit mètres de largeur y conduisait. Les membres de la famille Bonaparte, les ministres, les maréchaux, les amiraux, le corps diplomatique, devaient prendre place auprès du Président et lui servir de cortège. Une émotion profonde s'empara de toute l'assistance lorsqu'il fit son entrée par le pont d'Iéna. Il était à cheval, accompagné de sa maison militaire et de tous les généraux, français ou étrangers, présents à Paris; au milieu d'eux tranchaient les burnous blancs et rouges des chefs arabes. Il se porta au galop sur le front des troupes, reçut leurs acclamations et se rendit à l'estrade qui lui était réservée. L'Archevêque de Paris, entouré de tout son clergé, prit alors place sur la plateforme de la chapelle. Cet autel monumental, ces longues draperies de velours cramoisi, ces tribunes remplies de grands dignitaires, ces bannières flottantes, ces trophées, ces casques, ces cuirasses, ces armes étincelant au soleil, ces bruits de tambours et d'instruments de guerre, ces lignes de bataillons et d'escadrons immobiles, la foule énorme qui couronnait les hauteurs de Passy et de Chaillot, et qui de loin ressemblait à une mer vivante, tout, jusqu'à la pureté du ciel, donnait à la fête un caractère grandiose. Le Prince remit lui-même les drapeaux à tous les chefs de corps; puis, les faisant grouper sur les marches de la tribune, il les harangua d'une voix forte :

Soldats, l'histoire des peuples est en grande partie l'histoire des armées. De leurs succès ou de leurs revers dépend le sort de la

civilisation et de la patrie: vaincues, c'est l'invasion ou l'anarchie ; victorieuses, c'est la gloire et l'ordre.

Aussi, les nations comme les armées portent-elle une vénération religieuse à ces emblêmes de l'honneur militaire, qui résument en eux tout un passé de luttes et de triomphes.

L'aigle romaine, adoptée par l'Empereur Napoléon au commencement de ce siècle, fut la signification la plus éclatante de la régénération et de la grandeur de la France. Elle disparut dans nos malheurs. Elle devait revenir lorsque la France, relevée de ses défaites, maîtresse d'elle-même, ne semblerait plus répudier sa propre gloire.

Reprenez donc ces aigles, non comme une menace contre les étrangers, mais comme le symbole de notre indépendance, comme le souvenir d'une époque héroïque, comme le signe de noblesse de chaque régiment.

Reprenez ces aigles qui ont si souvent conduit nos pères à la victoire et jurez de mourir, s'il le faut, pour les défendre.

Une salve d'artillerie annonça le commencement de la cérémonie religieuse ; une autre marqua l'élévation. Au signal donné par le canon, les tambours battent, les trompettes sonnent, les troupes présentent les armes, les chefs se découvrent, les drapeaux s'inclinent ; et tous ensemble, prince, maréchaux, amiraux, sénateurs et députés, officiers de terre et de mer, magistrats, fonctionnaires, diplomates et savants rendent hommage au Dieu qui protège les nations[1].

L'Archevêque prit à son tour la parole. Avant de procéder à la bénédiction des drapeaux, il salua le retour des aigles, rappela que « le droit a besoin de la force pour se faire respecter ici-bas, mais que la force a besoin du droit pour rester dans l'ordre providentiel ; car la paix est toujours le but, la guerre seulement le moyen, et la guerre n'est légitime que pour conquérir la paix ». Ensuite, s'adressant au Prince qui, debout, l'écoutait, il lui recommanda « les intérêts moraux, supérieurs aux intérêts matériels, et qui sont l'âme et le cœur d'un grand peuple. »

---

[1] J.-A. Petit, *Hist. contemporaine de la France*. t. xi, p. 383

O Prince, lui dit-il, regardez moins le passé que l'avenir. On peut parler de paix quand on tient dans sa main de si vaillantes armées. Vos aigles, des cimes de l'Atlas à celles des Alpes et des Pyrénées, auront pour leur vol d'assez vastes espaces.

Souvenez-vous que, pour bâtir le Temple, Dieu préféra Salomon à David. Continuez à reconstruire en paix la société si profondément ébranlée, bâtissant d'une main et de l'autre tenant toujours l'épée glorieuse de la France.

Vous avez d'ailleurs compris qu'à une époque où les institutions tendent à s'imprégner de plus en plus de l'esprit de l'Evangile, l'édifice social ne peut bien se cimenter que dans l'amour et la clémence...

Puissent ainsi vos drapeaux renfermer dans leurs plis la paix et la guerre, pour la sécurité des bons et la terreur des méchants ! Et qu'à leur ombre la France respire et soit, pour le repos du monde, la plus heureuse et la plus grande des nations !

Le lendemain, à l'Ecole militaire, l'armée offrit au Prince un bal qui dépassa en splendeur ce qu'on avait vu de plus beau depuis l'Empire. Cent trente mille demandes d'invitation avaient été adressées au commandant en chef des troupes de Paris. Il y en eut quinze mille d'admises, autant que les vastes bâtiments de l'Ecole en pouvaient contenir. Les républicains qui entretenaient encore des illusions eurent seuls un motif de tristesse au milieu de la joie universelle. Ils purent se convaincre que l'armée acclamait dans le Prince autre chose que le chef d'une République, et que l'invitation de ce chef : « Conservons la République ! » n'était qu'une feinte destinée à les endormir.

CHAPITRE VIII

Rétablissement de l'Empire

Les vœux du peuple, si conformes aux secrets désirs de Louis-Napoléon, devinrent encore plus manifestes quand le Prince se remit à voyager en province, comme il faisait tous les ans durant les vacances parlementaires.

Il commença par l'Est. Le chemin de fer de Strasbourg venait d'être terminé ; Louis-Napoléon assista à sa bénédiction, à Strasbourg même. Meaux, La Ferté, Château-Thierry, Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc, Commercy lui firent de splendides réceptions. Nancy l'accueillit par un cri formidable de « vive l'Empereur ! » On évalua à plus de vingt-deux mille le nombre des habitants de la campagne accourus pour le saluer. Mais rien ne parut plus remarquable qu'un long défilé, en Alsace, de cent vingt chars traînés par quatre, six et même huit chevaux, et portant chacun une quinzaine de jeunes filles. Toutes étaient en costume alsacien ; leur ensemble étalait les couleurs nationales, les unes étaient vêtues de blanc, les autres de rouge, les autres de bleu. En tête de chaque char, sur lequel on lisait en grosses lettres le nom de la commune à laquelle il appartenait, le maire marchait à cheval, suivi d'un certain nombre de cavaliers. Les hommes poussaient des acclamations ; les jeunes filles agitaient des mouchoirs ou jetaient des fleurs en passant devant le Président.

A Bourges, Nevers, Moulins, La Palisse, Roanne, ce fut une ovation continuelle. Les cris de « Vive l'Empereur! dominaient partout, et de beaucoup les timides « Vive la République! » ou même « Vive le Président! » A l'entrée de Saint-Etienne se dressait un arc de triomphe monumental sur lequel se lisait la salutation latine : « *Ave, Cœsar imperator!* » A Lyon, tout autre cri que « Vive l'Empereur! » fut réputé malséant et séditieux ; la police arrêtait quiconque proférait celui de « Vive la République! » Une statue équestre de Napoléon Ier venait d'être élevée sur la place Perrache. Louis-Napoléon leva solennellement le voile qui la couvrait encore. Il souleva en même temps, d'une main discrète, le voile qui, jusqu'ici, avait recouvert ses propres ambitions.

Après qu'il eut remercié les Lyonnais d'avoir eu, les premiers, l'idée de représenter à cheval, le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna, ce qui était rendre hommage à la légitimité et à la réalité de son règne, car « on n'élève de statues équestres qu'aux souverains qui ont régné » ; après avoir exalté Napoléon Ier « médiateur entre deux siècles ennemis, puisqu'il tua l'ancien régime en rétablissant tout ce que ce régime avait de bon, et tua l'esprit révolutionnaire en faisant triompher les bienfaits de la Révolution », Louis-Napoléon fit un retour, modeste en apparence, sur lui-même :

Dès que le peuple s'est vu libre de son choix, il a jeté les yeux sur l'héritier de Napoléon, et je viens d'être salué, depuis Paris jusqu'à Lyon, par le cri unanime de « Vive l'Empereur! » C'est bien plus, à mes yeux, un souvenir qui touche mon cœur, qu'un espoir qui flatte mon orgueil.

Fidèle serviteur du pays, je n'aurai jamais qu'un but : celui de reconstituer, dans ce grand pays bouleversé par tant de commotions et d'utopies, une paix basée sur la conciliation pour les hommes, sur l'inflexibilité des principes d'autorité, de morale, d'amour pour les classes laborieuses et souffrantes, de dignité nationale.

Nous sortons à peine de ces moments de crise où, les notions de bien et de mal étant confondues, les meilleurs esprits se sont pervertis. La prudence et le patriotisme exigent que, dans de semblables moments, la nation se recueille avant de fixer ses

destinées ; et il est encore pour moi difficile de savoir sous quel nom je puis rendre les plus grands services.

Si le titre modeste de Président pouvait faciliter la mission qui m'est confiée, ce n'est pas moi qui désirerais changer ce titre contre celui d'Empereur.

La forme dubitative employée par le Prince équivalait à une demi-acceptation du titre impérial.

C'est à Grenoble que le cri de « Vive l'Empereur ! » se transforma en un autre plus précis encore et qui était, celui-là, une invitation formelle et directe au rétablissement de l'Empire ; c'est à partir de Grenoble que : « *Vive Napoléon III !* » se répandit comme une traînée de poudre, fut répété dans tout le Midi et ne quitta plus le cortège présidentiel.

Pourquoi « *Napoléon III ?* » Napoléon II semblait plus rationnel, étant seul conforme à la vérité historique, et c'était le titre sous lequel Louis-Napoléon lui-même s'était présenté aux troupes, à Strasbourg, en 1836.

Mais les courtisans prétendirent que le numéro d'ordre *trois* était nécessaire pour marquer la continuité de l'hérédité impériale, que le *deux* avait appartenu au roi de Rome ; que le comte de Provence s'était intitulé, pour un motif analogue, Louis XVIII et non Louis XVII. On pouvait répliquer que Louis XVII, fils de Louis XVI, avait réellement régné sur un coin du territoire, tandis que le prétendu Napoléon II n'avait jamais été reconnu nulle part. Mais il s'agissait bien de vérité historique ! Louis-Napoléon se trouva flatté de paraitre le troisième souverain de sa race ; il lui sembla qu'ainsi il plongeait plus profondément ses racines dans le passé.

L'adoption du numéro d'ordre qui prévalut a été expliquée aussi par un incident très simple et dans lequel les arguties historiques n'eurent aucune part. Un préfet avait confectionné, pour inviter ses administrés à bien recevoir le Prince Président, une vaste affiche sur laquelle le nom de Napoléon était suivi de trois points d'exclamation. « Nous

crierons tous *Vive Napoléon !!!* » disait l'affiche. Les administrés lurent *Vive Napoléon III* et s'époumonnèrent en conséquence. On en rit, mais on trouva que le hasard a parfois bien de l'esprit et l'appellation resta. Le Prince parut lui-même quelque peu étonné d'abord ; il chargea M. de Mortemart de demander au préfet ce que cela voulait dire. Le préfet expliqua l'erreur, tout en laissant entendre qu'elle avait été préparée et désirée par lui. Le Prince, saisissant aussitôt l'intention de cet habile homme, sourit et, frappant sur l'épaule de M. de Mortemart : « Je ne savais pas, dit-il, que j'eusse un préfet aussi machiavélique [1]. »

Plus de soixante mille personnes saluèrent le Prince à Valence, plus de cent mille à Avignon. L'enthousiasme de Marseille parut toucher au délire, aiguillonné qu'il fut par la nouvelle d'un complot découvert la veille (24 septembre) contre la vie de l'auguste voyageur. Il s'agissait d'une machine infernale, formée de l'assemblage de vingt huit pièces bourrées de balles et qui furent saisies dans vingt-huit maisons différentes. Elles devaient être montées la nuit et lancées au passage du cortège présidentiel dans la rue d'Aix. Cette tentative odieuse valut au Prince des témoignages de sympathie jusques parmi les indifférents. Elle arriva avec un tel à propos que plusieurs affectèrent de la révoquer en doute, ou même de l'attribuer à l'imagination complaisante de la police. Le peuple y crut, et l'on a vu depuis d'autres machines meurtrières qui rendent vraisemblable la réalité de celle-ci.

Louis-Napoléon décréta la construction d'une nouvelle cathédrale à Marseille. Aux remerciements de l'évêque il répondit : « Mon gouvernement, je le dis avec orgueil, est le

---

[1] Lord Malmesbury, dans ses *Mémoires*, en citant cette anecdote, cite également le nom de la ville où elle se serait passée. D'après lui ce serait Bourges, mais il doit se tromper sur ce point. Ni Lyon, ni aucune autre des villes qui furent visitées entre Bourges et Grenoble, ne connut le *Napoléon III* ; il n'éclata qu'à Grenoble.

seul, depuis longtemps, qui favorise la religion par conviction, par foi en ses dogmes et estime de sa morale, et non comme moyen politique. » Est-il étonnant, après de telles paroles, que le clergé et la masse des catholiques se laissassent séduire ?

De Marseille, le Président alla par mer à Toulon. Toute l'escadre de la Méditerranée l'y accompagna ou vint à sa rencontre. Nous ne nous arrêterons pas à décrire les ovations d'Aix, de Nimes, de Béziers, de Narbonne, de Carcassonne, d'Agen, de Toulouse. Jamais peut-être les populations méridionales, si chaudes et si expressives, ne vibrèrent avec plus d'ensemble. Notons seulement la noble et touchante réponse que fit le Prince à Mgr Mioland, archevêque de Toulouse, qui, étant évèque d'Amiens au temps de la captivité de Ham, l'avait visité plusieurs fois dans sa prison :

Monseigneur, les paroles que vous venez de m'adresser me rappellent cette voix vénérable qui me fit entendre autrefois les consolations de la religion alors que j'étais captif. Je les reçus, ces consolations, avec reconnaissance : elles m'étaient données avec tant de bonté ! Le souvenir m'en est précieux et cher ; vous avez paru craindre de le réveiller, mais moi je ne puis le laisser dans l'oubli. Oui, Monseigneur, la religion a des remèdes et des douceurs qu'on chercherait vainement en dehors d'elle, et l'Eglise a des prières qu'on doit réclamer avec confiance, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Les vôtres, Monseigneur, et celles de votre digne clergé, ne me feront pas défaut ; elles m'aideront puissamment à faire toujours mon devoir.

Les cris de « Vive Napoléon III, vive l'Empereur ! » éclataient maintenant partout, et éclataient seuls ; il n'était plus question de République, pas plus que si elle n'eût jamais existé. Aussi le Prince pensa-t-il pouvoir cesser de se contraindre. Il choisit Bordeaux pour avouer que, lui non plus, ne répugnait pas au rétablissement de l'Empire[1].

---

[1] Une anecdote des plus gaies nous a été conservée, sur l'entrée à Bordeaux, par M. H. Wallon, dans son *Eloge d'Alfred Maury* :

Le préfet avait fait dresser aux abords de la ville un arc de triomphe. Une

Le discours rassurant qu'il prononça à cette occasion eut un retentissemant prodigieux ; il faut le faire connaître tout entier :

Messieurs, l'invitation de la Chambre de commerce, que j'ai acceptée avec empressement, me fournit l'occasion de remercier votre grande cité de son accueil si cordial, de son hospitalité si pleine de magnificence ; et je suis bien aise aussi, vers la fin de mon voyage, de vous faire part des impressions qu'il m'a laissées.

Le but de ce voyage, vous le savez, était de connaître par moi-même nos belles provinces du Midi, d'approfondir leurs besoins. Il a toutefois donné lieu à un résultat beaucoup plus important.

En effet, je le dis avec une franchise aussi éloignée de l'orgueil que d'une fausse modestie, jamais peuple n'a témoigné d'une manière plus directe, plus spontanée, plus unanime, la volonté de s'affranchir des préoccupations de l'avenir, en consolidant dans la même main un pouvoir qui lui est sympathique. C'est qu'il connaît à cette heure et les trompeuses espérances dont on le berçait, et les dangers dont il était menacé.

Il sait qu'en 1852 la société courait à sa perte, parce que chaque parti se consolait du naufrage général par l'espoir de planter son drapeau sur les débris qui pourraient surnager. Il me sait gré d'avoir sauvé le vaisseau en y arborant seulement le drapeau de la France.

Désabusé d'absurdes théories, le peuple a acquis la conviction que ces réformateurs prétendus n'étaient que des rêveurs : car il y avait toujours disproportion, inconséquence, entre leurs moyens et le résultat promis.

Aujourd'hui la France m'entoure de ses sympathies parce que je ne suis pas de la famille des idéologues. Pour faire le bien du pays, il n'est pas besoin d'appliquer de nouveaux systèmes, mais de donner, avant tout, confiance dans le présent, sécurité dans l'avenir. Voilà pourquoi la France semble vouloir revenir à l'Empire.

Il est néanmoins une crainte à laquelle je dois répondre. Par esprit de défiance, certaines personnes se disent : « L'Empire, c'est la guerre. » Moi je dis : « L'Empire, c'est la paix. » C'est la paix

---

couronne devait descendre sur la tête du Prince au moment où il passerait et l'arc portait cette inscription : « Il l'a bien méritée ! »

Mais un coup de vent enleva la couronne ; il ne resta que la corde, toujours avec l'inscription : « Il l'a bien méritée ! »

Le préfet, baron Haussmann, aurait pu voir se terminer là sa très brillante carrière ; mais le Prince eut assez d'esprit pour paraitre ne pas comprendre un quiproquo allégorique qui indignait les uns et réjouissait les autres. En raison de la couronne il pardonna la corde au malchanceux inventeur de l'arc de triomphe.

parce que la France la désire, et, lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille.

La gloire se lègue bien à titre d'héritage, mais non la guerre. Est-ce que les princes qui s'honoraient justement d'être les petits-fils de Louis XIV, ont recommencé ses luttes ?

La guerre ne se fait pas par plaisir, elle se fait par nécessité ; et à ces époques de transition où partout, à côté de tant d'éléments de prospérité, germent tant de causes de mort, on peut dire avec vérité : Malheur à celui qui le premier donnerait en Europe le signal d'une collision dont les conséquences seraient incalculables !

J'en conviens ; et cependant j'ai, comme l'Empereur, bien des conquêtes à faire. Je veux, comme lui, conquérir à la conciliation les partis dissidents, et ramener dans le courant du grand fleuve populaire ces dérivations hostiles qui se perdent sans profit pour personne.

Je veux conquérir à la religion, à la morale, à l'aisance, cette partie encore si nombreuse de la population qui, au milieu d'un pays de foi et de croyance, connaît à peine les préceptes du Christ ; qui, au sein de la terre la plus fertile du monde, peut à peine jouir de ses produits de première nécessité.

Nous avons d'immenses territoires incultes à défricher, des routes à ouvrir, des ports à creuser, des rivières à rendre navigables, des canaux à terminer, notre réseau de chemin de fer à compléter. Nous avons en face de Marseille un vaste royaume à assimiler à la France. Nous avons tous nos grands ports de l'Ouest à rapprocher du continent américain par la rapidité de ces communications qui nous manquent encore. Nous avons enfin partout des ruines à relever, des faux dieux à abattre, des vérités à faire triompher.

Voilà comment je comprendrai l'Empire, si l'Empire doit se rétablir.

Telles sont les conquêtes que je médite, et vous tous qui m'entourez, qui voulez comme moi le bien de la patrie, vous êtes mes soldats !

L'Empire, c'est la paix ! Cet axiôme, de la solidité duquel doutèrent seuls quelques esprits sceptiques et chagrins, qui osaient à peine exprimer leur pensée tout haut, fit le tour de la France et de l'Europe. Du mélange d'admiration et d'effroi avec lequel on se rappelait les guerres incessantes et les hécatombes humaines du premier Empire, il ne subsista plus que l'admiration. A dater de ce moment toutes les villes reçurent le Prince comme un souverain. Angoulême, Saintes, La Rochelle, Niort, Poitiers, Tours, Blois, Orléans rivalisèrent à qui répèterait le plus haut : « Vive l'Empereur ! Vive Napoléon III. »

A Rochefort, le Prince voulut coucher dans la chambre où Napoléon Ier avait passé sa dernière nuit avant de se livrer aux Anglais. Il y fit sans doute des réflexions sur l'instabilité des choses humaines, mais il était loin de supposer qu'à son tour il mourrait en terre britannique et non sur le sol de la patrie.

La fin du voyage fut marquée par un grand acte de justice nationale. Abd-el-Kader était retenu prisonnier au château d'Amboise, en dépit de la parole que lui avait donnée Lamoricière, au nom de la France, en acceptant son épée. Louis-Napoléon se rendit à Amboise et annonça à l'émir vaincu que désormais il était libre, qu'on allait le conduire dans les états du Sultan et que là il recevrait du gouvernement français une pension digne de son ancien rang et pourrait choisir sa résidence. Abd-el-Kader se fixa à Damas ; nous l'y retrouverons huit ans plus tard, protégeant en Asie les chrétiens qu'il avait si vaillamment combattus en Afrique.

Deux autres actes de clémence ou d'habileté accentuèrent les déclarations pacifiques de Bordeaux. L'un fut le renvoi d'une partie de l'armée dans ses foyers ; l'autre fut l'autorisation donnée à MM. Thiers, de Rémusat, Antony Thouret, Jules de Lasteyrie, Duvergier de Hauranne, général Laydet, et à huit autres anciens représentants de rentrer librement en France.

La capitale ne voulut pas rester inférieure aux villes de province et, le 16 octobre, à son retour, le Prince y fut reçu avec le cérémonial et la splendeur conformes au pouvoir suprême dont la pensée populaire l'avait déjà investi. Sous le ciel de Paris, où les régimes politiques se succèdent si vite, l'ovation populaire est une fleur de printemps ; elle ne croit spontanée que dans la jeunesse d'un régime nouveau ; mais alors, pour peu qu'on la cultive, elle acquiert des proportions colossales. Le 16 octobre 1852 a pu être égalé sous le Consulat, peut-être même après la deuxième rentrée des Bourbons ; il n'a jamais été dépassé. Qu'on se figure,

par une de ces journées sereines que le soleil éclaire de tous ses rayons, cette ligne immense des boulevards commençant à la gare d'Orléans et se prolongeant, dans une étendue de deux lieues, jusqu'aux Champs-Elysées, qu'on se la figure ornée, dans toute sa longueur, de maisons pavoisées, d'arbres transformés en immenses bouquets par les drapeaux flottant au vent, de faisceaux d'armes et d'arcs de triomphe ; une double haie de gardes nationaux et de soldats s'étendant d'un bout des boulevards à l'autre ; la foule, profondément émue, se pressant aux fenêtres, sur les toits, encombrant les trottoirs, disputant la place à la cavalerie chargée de maintenir les passages libres ; toutes les corporations ouvrières de Paris, rangées chacune sous sa bannière : des groupes innombrables d'enfants des écoles, de jeunes filles en robes blanches, avec des couronnes au front ; les femmes agitant leurs mouchoirs et jonchant de fleurs le passage du Prince ; Louis-Napoléon, monté sur un beau cheval que tout Paris connaissait, marchant seul, au pas, en avant de son brillant état-major, saluant avec une émotion visible tout ce peuple qui l'acclamait au cri magique de « Vive l'Empereur ! » ; derrière lui tous les grands corps de l'Etat, et de vieux généraux, des centaines d'officiers rajeunis de quarante ou cinquante ans, criant plus fort que les autres, avec des larmes dans les yeux et des tremblements dans la voix : ils avaient enfin retrouvé leur vieux cri de ralliement et de gloire et se figuraient accompagner le grand capitaine, l'homme de Marengo et de Wagram.

Et qu'on ne s'imagine point qu'il n'y eut-là qu'une pompe purement officielle ; à chaque pas les arcs de triomphe, les trophées industriels, les aigles gigantesques, aux ailes déployées, les estrades ornées de draperies faisaient lire les inscriptions les plus caractéristiques : *Les ouvriers du XIIe arrondissement à Louis-Napoléon ! — Les artistes de l'Hippodrome et des Arènes, à Napoléon III ! — Le VIIIe arrondissement* (faubourg Saint-Antoine) *à Louis-Napoléon !*

— Sur la façade du théâtre lyrique : *7.500.000 voix* ; sur celle de l'Ambigu : *Vox populi, vox Dei* (voix du peuple, voix de Dieu) et sur celle du théâtre de la Porte Saint-Martin : *Ave, Cæsar imperator* (Salut, César empereur!) ; enfin, en plusieurs endroits : *L'Empire, c'est la paix ! — La France est satisfaite, le monde est tranquille. — Confiance dans le présent, sécurité dans l'avenir. — Vous voulez le bien de la Patrie, nous sommes vos soldats. — A Napoléon III, Empereur... protecteur de la paix... protecteur du travail... protecteur des arts... sauveur de la civilisation.*

Sur la place Walhubert, le prince s'arrêta dans un pavillon où l'attendait le Conseil municipal. Le Préfet de la Seine le harangua, l'appelant non plus « Monsieur le Président de la République », mais « Votre Altesse » et « Monseigneur » ; il lui dit, après avoir rappelé la marche triomphale à travers la France :

Cédez, Monseigneur, aux vœux du peuple tout entier. La Providence emprunte sa voix pour vous dire de terminer la mission qu'elle vous a confiée en reprenant la couronne de l'immortel fondateur de votre dynastie. Ce n'est qu'avec le titre d'Empereur que vous pourrez remplir toutes les promesses du magnifique programme que, de Bordeaux, vous venez d'adresser à l'Europe attentive.

Paris vous secondera dans les grands travaux que vous méditez pour le bonheur du pays : et, de même qu'à la voix de Napoléon Ier nos pères se sont levés pour défendre l'indépendance de la Patrie, ainsi, Prince, dans les conquêtes pacifiques auxquelles vous appelez la France, nous serons tous vos soldats. V*ive Napoléon III.*

Le Prince répondit avec modestie :

Je suis d'autant plus heureux des vœux que vous m'exprimez au nom de la ville de Paris, que les acclamations qui me reçoivent ici continuent celles dont j'ai été l'objet pendant mon voyage.

Si la France veut l'Empire, c'est qu'elle pense que cette forme de gouvernement garantit mieux sa grandeur et son avenir.

Quant à moi, sous quelque titre qu'il me soit donné de la servir, je lui consacrerai tout ce que j'ai de forces, tout ce que j'ai de dévouement.

Le cortège se termina non au palais de l'Elysée, mais à celui des Tuileries.

Le Prince y entra, suivi immédiatement de ceux qui, on peut le dire, lui en avaient ouvert les portes : Morny, Saint-Arnaud, Persigny. Il y trouva réunis les princes de sa famille et ceux de ses amis ou des grands dignitaires que l'âge, ou tout autre motif, avaient empêchés d'aller l'attendre à la gare d'Orléans. Après quelques instants de repos, il sortit pour aller visiter les travaux du Louvre, félicita l'architecte, M. Visconti, et, informé qu'un grand nombre de députations stationnaient encore dans le jardin des Tuileries, se montra un instant au balcon de la salle des Maréchaux et recueillit de nouvelles acclamations d'une foule immense. Puis les députations défilèrent, bannières en tête, par le pavillon de l'Horloge et la place du Carrousel et, ranimant l'enthousiasme dans les rues qu'elles traversaient, se répandirent par la ville qui s'apprêtait à se couvrir des feux d'une illumination digne de la capitale de l'Empire.

Le Prince paraissait donc plutôt obéir à l'opinion que céder à une ambition personnelle. Il acceptait la couronne, il ne la prenait pas. En réalité, il l'avait prise, prise par la ruse et par la force, onze mois auparavant. Mais on ne se souvenait déjà plus qu'un acte de violence avait précédé la votation populaire.

Le Sénat, chargé de veiller au maintien de la Constitution, fut convoqué le 5 novembre pour entendre communication d'un message par lequel le Prince l'invitait à délibérer sur la volonté émise par la nation. Après avoir exprimé l'avis « que la Constitution de 1852 fût maintenue et que le changement portât seulement sur la forme », Louis-Napoléon ajoutait :

Dans le rétablissement de l'Empire, le peuple trouve une garantie à ses intérêts et une satisfaction à son juste orgueil : ce rétablissement garantit ses intérêts en assurant l'avenir, en fermant l'ère des révolutions, en consacrant encore les conquêtes de 89 ; il satisfait son juste orgueil parce que, en relevant avec liberté et avec réflexion ce que l'Europe entière avait renversé, il y a trente-sept ans, par la force des armes, au milieu des désastres de la patrie, le peuple venge noblement ses revers, sans faire de victimes, sans menacer aucune indépendance, sans troubler la paix du monde.

Je ne me dissimule pas néanmoins tout ce qu'il y a de redoutable à accepter aujourd'hui et à mettre sur sa tête la couronne de Napoléon ; mais mes appréhensions diminuent par la pensée que, représentant à tant de titres la cause du peuple et la volonté nationale, ce sera la nation qui, en m'élevant au trône, se couronnera elle-même.

Deux jours après (7 novembre), le Sénat offrit à l'acceptation du peuple un sénatus-consulte en vertu duquel la dignité impériale était rétablie dans la personne de Napoléon III et de ses successeurs, de mâle en mâle et par ordre de primogéniture. A défaut d'héritier direct, c'était à l'Empereur à régler lui-même l'ordre de succession en désignant dans sa famille le Prince qui devait lui succéder.

Le peuple fut appelé à se prononcer par *oui* ou par *non*, sur l'acceptation de ce sénatus-consulte. Malgré des pluies torrentielles, les électeurs ne firent pas défaut. Le recensement, fait par le Corps législatif, constata 7.824.189 *oui* contre 253.145 *non* et 63.126 voix perdues ou bulletins nuls.

Dans la soirée du 1er décembre, le Sénat, le Corps législatif et le Conseil d'Etat se présentèrent à Saint-Cloud où se trouvait le Prince, pour lui faire connaître officiellement ce magnifique résultat.

Louis-Napoléon déclara qu'il accédait à la volonté du peuple et le lendemain, sans autre cérémonie, il fit son entrée à Paris en qualité d'Empereur. Il serait superflu de mentionner à nouveau les acclamations de la capitale.

C'était l'anniversaire du coup d'Etat. C'était aussi celui de la bataille d'Austerlitz et du couronnement de Napoléon Ier à Notre-Dame de Paris.

La suite nous montrera comment ce grand fait, si irrésistible et si fort, a eu si peu de durée. Vingt-six ans après la chute de l'Empire, ceux qui sont nés sous sa domination se demandent comment il a pu tomber; mais ceux qui, plus âgés, le virent naître, s'étonnent encore davantage qu'il ait pu se produire.

L'armée et le peuple furent affolés par la légende napoléonienne. La source des passions du peuple est dans l'imagina-

tion, non dans le raisonnement ; puis le peuple aime à se sentir gouverné ; il ne comprendra jamais une royauté constitutionnelle, où le roi n'a aucune action, ni une république anonyme dans laquelle personne n'est responsable ; ceci est tellement vrai qu'en dépit de trois invasions que nous attirèrent les Bonaparte, en dépit de la décadence de la patrie descendue du premier rang au quatrième ou au cinquième dans l'ordre des puissances européennes, le peuple recommencera demain, s'il en a l'occasion.

Les catholiques se montrèrent crédules. Ils avaient besoin d'être rassurés contre le retour des horreurs révolutionnaires et ils furent séduits par la concession de la liberté d'enseignement, non moins que par la tenue correcte de Louis-Napoléon. Le clergé se rallia chaudement à l'Empire[1].

---

[1] Il y eut des exceptions, par exemple le Père Lacordaire, M. de Melun, M. Cochin, Mgr Dupanloup ; mais ce furent des exceptions. Montalembert et Louis Veuillot entrainèrent la masse. M. de Melun a dans ses *Mémoires* une page instructive sur son attitude et celle de Montalembert :

« Un homme capable de tout, même du bien, pour arriver au pouvoir et s'y maintenir, mais ne prenant pour guide que son intérêt, n'était pas l'affaire d'un homme comme Montalembert, disposé à tout sacrifier, mais au triomphe d'un principe et d'une idée. Montalembert se retira peu après et laissa voir son mécontentement. L'Agamemnon envoya des Ulysses à cet Achille retiré sous sa tente, pour tâcher de le ramener en lui offrant la vice-présidence du Sénat ; l'un d'eux, le favori chargé le plus souvent de ces missions, Persigny, eut avec lui une longue conférence, ou chacun développa son système, et qui aboutit à cette conclusion, peu faite pour rétablir l'harmonie : « Votre système et le nôtre sont « aux deux extrémités du monde. »

« Sur ces entrefaites, parut le décret qui confisquait les biens de la famille d'Orléans. Montalembert en fut outré ; ce ne fut cependant pas, comme on l'a cru, le motif de sa rupture, car je l'entendis alors se féliciter d'avoir devancé cet acte par sa retraite et de la voir ainsi justifiée, mais cette violation de tous les principes mit le comble à son indignation.

« Cependant on ne renonça pas à sa bienveillance sans quelques efforts pour le ramener. Une dernière démarche fut encore tentée auprès de lui par un parent qui était autrefois son collègue, et qui, déjà connu par son dévouement au Président, était en train de recueillir les fruits de services plus au moins occultes qu'il lui avait rendus. Il vint de la part du Prince lui-même offrir une réconciliation et lui demander s'il voulait être ami ou ennemi. Montalembert le reçut fort mal, et, sur ses instances, finit par lui dire qu'il mettait une première condition à ce traité de paix : c'est que le dictateur s'engagerait à agir toujours en honnête homme. L'ambassadeur déclara qu'il n'y avait pas de conditions à poser, et se retira en déclarant la guerre.

Ceux qui s'appelaient libéraux, ou voltairiens ne furent guères moins favorables que leurs adversaires les catholiques. On en a pour témoignage des documents inoubliables, entre autres une circulaire émanant de la plus haute autorité, et que nous a conservée le *Moniteur* du 15 octobre 1852 :

A. L. G. D. G. A. D. L'U. .·. A. l'unanimité, le Grand-Orient de France au prince L.-N. Bonaparte.

La Maçonnerie est une œuvre philanthropique ; elle a pour mission de créer et de propager toute institution qui tend à faire le bien ; elle enseigne les vertus paisibles de la famille, l'amour et la foi en Dieu. Elle interdit à ses adeptes toutes discussions politiques ; mais cette prescription, *qui est rigoureusement observée* par nous, peut-elle fermer nos cœurs à la reconnaissance, ce sentiment si naturel et si généreux ?

Jamais, Prince, nous n'avons oublié tout ce que nous devons à l'Empereur votre oncle, qui nous accorda toujours sa puissante

---

« On sait avec quelle vigueur elle se fit de part et d'autre, l'un par le discours et la brochure, l'autre par les journaux, les tribunaux et les préfets. Combien de fois j'ai entendu Montalembert m'applaudir de n'avoir jamais été dupe !

« Pour moi, rejeté dans la vie privée, sorti par la violence d'une situation qui m'était devenue intolérable, je me hâtai d'écrire à l'évêque de Rennes, mon grand électeur, le remerciant, lui et son diocèse, de la confiance qu'ils avaient eue en moi, et lui déclarant que je croyais répondre à leurs vœux en refusant de figurer dans une nouvelle Assemblée où il n'y avait ni dignité ni liberté. La réponse fut dans le même sens et sur le même ton.

« Je fus un peu étonné, je l'avoue, lorsque j'appris que, pour cette élection, le même évêque de Rennes écrivait, bien peu de temps après, une circulaire à ses curés pour leur recommander chaudement le candidat du gouvernement. Il était venu à Paris, avait été fasciné par l'aimable accueil du maître et de ses ministres : il était revenu convaincu que Dieu venait de donner un de ses élus à l'Eglise. Il ne fut pas le seul.

« L'immense majorité de l'épiscopat, trompée par les promesses de l'Empire, comme l'avait été M. de Montalembert, entraînée par les conseils de l'*Univers* et par le désir très légitime d'obtenir pour ses œuvres l'appui et les secours du gouvernement, donna au nouvel ordre de choses une très prompte adhésion. Le clergé, en effet, avait été effrayé des menaces, des doctrines de ceux qu'on appelait les rouges, et contre lesquels la dictature de Napoléon assurait une énergique protection.

« Il les envoyait sans jugement en Algérie et à Cayenne, déclarant que sous son sceptre les bons seraient rassurés et que les méchants trembleraient.

« Il fallut la guerre d'Italie et la spoliation du Saint-Père pour changer les dispositions de l'épiscopat.

« Celui-ci se montra alors ferme et hostile. »

....

....

protection et voulut bien nous admettre à lui présenter nos hommages.

Lors des jours néfastes de 1814 et 1815, on ne nous vit pas manifester d'adhésion au nouveau pouvoir ; tant que vécut le roi Joseph, notre grand maître d'heureuse mémoire, nous lui conservâmes notre foi.

Après sa mort nous avons attendu.

A peine, par votre énergie et votre héroïque courage, grand Prince, aviez-vous sauvé la France, que nous nous empressions d'acclamer grand maître de l'ordre l'illustre prince Murat, si digne de suivre vos destinées.

La vraie lumière maçonnique vous anime, grand Prince. Qui pourra jamais oublier les sublimes paroles que vous avez prononcées à Bordeaux ? Pour nous, elles nous inspirent toujours, et nous serons fiers d'être, sous un pareil chef, les soldats de l'humanité.

Prince, la France vous doit son salut ! Ne vous arrêtez pas au milieu d'une aussi belle carrière ; assurez le bonheur de tous, en plaçant la couronne impériale sur votre noble front. Acceptez nos hommages et permettez-nous de vous faire entendre le seul cri que nous ayons dans le cœur : Vive l'Empereur !!!

La Franc-Maçonnerie avait d'abord jugé prudent de fermer ses loges, après le 2 Décembre 1851 ; mais dès que le nouveau Pouvoir parut définitif, elle s'en rapprocha timidement et pria l'Empereur de lui choisir lui-même un grand maitre. L'Empereur désigna un membre de sa famille, le prince Lucien Murat, fils de l'ancien roi de Naples, initié dès 1821, en Autriche, dans ce château de Frohsdorff qui, vingt ans plus tard, devait devenir la résidence du comte de Chambord. Le Grand-Orient adopta ce choix à l'unanimité, dans son convent du 9 janvier 1852 [1].

Le 23 octobre de la même année fut créé un atelier qui mérite une mention spéciale : la loge Bonaparte. Sur le tableau nominatif de ses membres d'honneur figuraient les noms suivants :

L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier
Protecteur de l'ordre maç.·. 1804

L'EMPEREUR NAPOLÉON III
Protecteur de l'ordre maç.·. 1852

[1] *Histoire des trois grandes loges*, par le F.·. Em. Rebold, p. 240.

MEMBRES D'HONNEUR DE LA LOGE

LL.·. AA.·. Imp.·., LL.·. TT.·. Ill.·. FF.·. Princes :
Lucien Murat, 33e.·., G.·. M.·. de l'Ordre, Vén.·. d'Hon.·.;
Jérôme Bonaparte, 33e.·., 1er G.·. Surv.·. d'Hon.·. ;
Napoléon Bonaparte, 18e.·., 2e G.·. Surv.·. d'Hon.·. ;
Pierre Bonaparte, 18e.·., Charles Bonaparte ;
Louis Bonaparte ; Antoine Bonaparte ;
Joachim-Napoléon Murat, M.·. ; baron de Chassiron 33e.·. ;
Le général Montholon, 18e.·. ; Bacciochi, M.·. [1].

L'astronome Arago, vieux républicain et membre du gouvernement provisoire de 1848, refusa le serment. Il comptait sur la gloire d'une destitution brutale. Le Prince lui joua l'habile tour de le dispenser du serment et de lui laisser ses pensions et ses places.

M. Jules Simon, suppléant de Victor Cousin à la Sorbonne, n'avait pas les mêmes titres à être épargné. Il refusa, lui aussi, le serment; mais ses prévisions ne le trompèrent point. Il s'attendait à être révoqué ; il le fut.

Ainsi, en laissant de côté les exceptions, toutes les opinions eurent leur part de responsabilité, tous les partis furent abusés, subjugués, fascinés par cet homme étrange que la destinée se plut à pétrir de contradictions : hardi et hésitant, énergique et faible, ambitieux jusqu'à l'assassinat et doux de parole et d'esprit, religieux et exploitant la religion, faisant fi du serment et en exigeant des autres, révolutionnaire et conservateur résolu ; défenseur de la papauté et auteur de la ruine du pouvoir temporel, passionné pour la grandeur de son nom et de son pays et aboutissant à ruiner

[1] Tandis que les membres de la famille impériale inscrivaient leurs noms sur les *Livres d'Or maçonniques*, l'Impératrice Eugénie elle-même, faisant tous ses efforts pour complaire à la Franc-Maçonnerie féminine de l'époque, offrait une médaille en argent portant son effigie à la *sœur Plocq de Berthier, Souveraine Grande Maîtresse de l'Ordre de Misraïm*, fait que le F.·. de Guéroust relata dans le *Franc-Maçon* du mois de septembre 1853, p. 158. (Le F.·. Louis-Pierre de Guéroust était l'un des Grands Maîtres *ad vitam*, 90e et dernier degré de l'Ordre de Misraïm ou d'Egypte; l'un des Grands Conservateurs de l'Ordre et l'un des Grands Commandeurs des Chevaliers Défenseurs de la Maçonnerie.)

le prestige de l'un et de l'autre ; mais n'anticipons point, les fatales conséquences de son incohérente activité nous apparaîtront assez tôt.

Il ne s'éleva, contre le rétablissement de l'Empire, que deux protestations, venues toutes deux de l'exil.

L'une, furibonde, était datée de Londres et signée du Comité révolutionnaire. Elle annonçait sans ambages que la République escamotée aurait recours au régicide.

Citoyens, disait-elle, la démocratie a dû s'imposer quelques mois d'attente et de souffrance avant de frapper le brigand qui souille notre pays, afin de se réorganiser malgré la terreur bonapartiste.

Soyez donc prêts à tout et à tout instant... Quand la grande nouvelle vous arrivera, qu'elle vous trouve debout, sans vous surprendre comme celle du 2 Décembre ; rappelez-vous que ce jour-là vous avez attendu en vain un signal de la part des traîtres ou des lâches qui se disaient vos chefs ; ne soyez donc plus des moutons qu'on mène, soyez des hommes.

Aussitôt que vous apprendrez que l'infâme Louis-Napoléon a reçu son juste châtiment, quel que soit le jour ou l'heure, partez de tous les points à la fois pour le rendez-vous convenu entre plusieurs groupes, et de là marchez ensemble sur les cantons, les arrondissements et les préfectures, afin d'enfermer dans un cercle de fer et de plomb tous les vendus qui, en prêtant serment, se sont rendus complices des crimes de leur maître. Purgez une bonne fois la France de tous ces brigands qu'elle nourrit et qui la rongent... En punissant les pervers, le peuple devient le ministre de la justice de Dieu...

L'autre était plus modérée et plus digne :

Français, écrivait le représentant de la monarchie, petit-fils de Charles X, en présence des épreuves de ma patrie, je me suis volontairement condamné à l'inaction et au silence. Je ne me pardonnerais pas d'avoir pu, un seul moment, aggraver ses embarras et ses périls. Séparé de la France, elle m'est chère et sacrée autant et plus encore que si je ne l'avais jamais quittée. J'ignore s'il me sera donné de revoir un jour mon pays ; mais je suis sûr qu'il n'aura pas à me reprocher une parole, une démarche qui puisse porter atteinte à sa prospérité et à son repos. C'est son honneur comme le mien, c'est le soin de son avenir, c'est mon devoir envers lui, qui me décident à élever la voix aujourd'hui.

Français, vous voulez la Monarchie : vous avez reconnu qu'elle seule peut vous rendre, avec un gouvernement régulier et stable, cette sécurité de tous les droits, cette garantie de tous les intérêts,

cet accord permanent d'une autorité forte et d'une sage liberté, qui fondent et assurent le bonheur des nations. Ne vous livrez pas à des illusions qui, tôt ou tard, vous seraient funestes. Le nouvel Empire qu'on vous propose ne saurait être cette Monarchie tempérée et durable dont vous attendez tous ces biens. On se trompe et on vous trompe quand on vous les promet en son nom. La Monarchie véritable, la Monarchie traditionnelle, appuyée sur le droit héréditaire et consacrée par le temps, peut seule vous remettre en possession de ces précieux avantages et vous en faire jouir à jamais. Le génie et la gloire de Napoléon n'ont pu suffire à fonder rien de stable ; son nom et son souvenir y suffiraient bien moins encore. On ne rétablit pas la sécurité en ébranlant le principe sur lequel repose le trône, et on ne consolide pas tous les droits, en méconnaissant celui qui est parmi nous la base nécessaire de l'ordre monarchique. La Monarchie en France, c'est la maison royale de France, indissolublement unie à la nation. Mes pères et les vôtres ont traversé les siècles, travaillant de concert, selon les mœurs et les besoins du temps, au développement de notre belle patrie. Pendant quatorze cents ans, seuls entre tous les peuples de l'Europe, les Français ont toujours eu à leur tête des princes de leur nation et de leur sang. L'histoire de mes ancêtres est l'histoire de la grandeur progressive de la France; et c'est encore la Monarchie qui l'a dotée de cette conquête d'Alger, si riche d'avenir, si riche déjà par les hautes renommées militaires qu'elle a créées, et dont la gloire s'ajoute à toutes ses gloires.

Quels que soient sur vous et sur moi les desseins de Dieu, resté chef de l'antique race de vos rois, héritier de cette longue suite de monarques qui, durant tant de siècles, ont incessamment accru et fait respecter la puissance et la fortune de la France, je me dois à moi-même, je dois à ma famille et à ma patrie, de protester hautement contre des combinaisons mensongères et pleines de dangers. Je maintiens donc mon droit, qui est le plus sûr garant des vôtres ; et, prenant Dieu à témoin, je déclare à la France et au monde que, fidèle aux lois du royaume et aux traditions de mes aïeux, je conserverai religieusement jusqu'à mon dernier soupir le dépôt de la Monarchie héréditaire dont la Providence m'a confié la garde, et qui est l'unique port de salut où, après tant d'orages, cette France, objet de tout notre amour, pourra retrouver enfin le repos et le bonheur.

Louis-Napoléon accusa réception de ces deux manifestes en les faisant insérer au *Moniteur* (5 novembre). Il se jugeait assez fort pour se permettre sans inconvénient cet acte de défi envers leurs auteurs, et il ne se trompait pas. En effet, la nation n'éprouvait pour le moment, à l'égard des démago-

gues, que de la lassitude et de l'horreur, et elle se sentait tout heureuse d'abdiquer une souveraineté qui lui pesait parce qu'elle n'avait pas su s'en servir.

Quant au comte de Chambord, l'inaction persévérante qu'il cherchait à justifier au commencement de son manifeste, et qui demeura jusqu'à la fin la très correcte mais très peu profitable règle de sa vie, faisait qu'on ne le connaissait pas. Il ne voulait s'abaisser à aucune compromission, ni faire aucune violence à la fortune ; il attendait que le peuple l'appelât. Si le peuple l'eût connu, s'il eût été capable d'apprécier une telle loyauté, un tel désintéressement, le peuple l'eût appelé et la France eût évité ainsi bien des malheurs. Mais, en attendant, un autre avait pris sa place.

Les puissances européennes mirent toute la mauvaise grâce possible à reconnaitre le nouveau Pouvoir. L'Angleterre, par la plume même d'un ministre des affaires étrangères qui était l'ami particulier de Louis-Napoléon, affectait de ne lui donner dans ses dépêches que le titre d'Altesse royale, comme si elle reconnaissait en lui l'héritier du roi de Hollande, mais non celui de l'Empereur des Français. Ce fut bien pire lorsque le nouveau souverain eut été formellement proclamé sous le nom de Napoléon III ; la diplomatie anglaise, toujours par l'organe de lord Malmesbury, exigea en quelque sorte les explications les plus bysantines sur l'interprétation à donner à ce titre. Napoléon consentit à mander l'ambassadeur, lord Cowley, pour lui déclarer qu'il ne considérait pas son Empire comme rétrospectivement héréditaire, et cela pour les motifs suivants : 1° si telle eût été sa manière de voir, il se serait appelé Napoléon V, attendu que son oncle Joseph et son père Louis avaient tous les deux survécu au duc de Reichstadt ; 2° s'il s'était considéré comme Empereur par droit d'hérédité, il n'aurait pas eu besoin d'élection ; 3° enfin, dans la même hypothèse, il aurait fait dater son règne de la mort de son cousin ou de son père. Le comte Walewski, à Londres, répéta de vive voix ces mêmes assurances au chef du Foreign-office. Il semble qu'elles eussent

dû suffire. Néanmoins lord Malmesbury adressa à lord Cowley deux dépêches assez considérables, qui se trouvent *in extenso* dans ses *Mémoires*, pour exiger que l'interprétation ci-dessus figurât aux documents officiels.

Au public français, l'Empereur et ses amis donnaient une autre explication plus simple. Il était Napoléon III et non Napoléon II, à cause du précédent posé par Louis XVIII qui ne s'était point nommé Louis XVII. On pouvait répliquer qu'il avait existé réellement un Louis XVII, que le fils de Louis XVI avait été reconnu par une fraction du territoire français et par les puissances étrangères, que des armées s'étaient battues sous ses drapeaux et en son nom, tandis que le duc de Reichstadt n'avait jamais été reconnu par personne comme Napoléon II. Mais à quoi bon cette querelle de mots ? Peu importait le chiffre si l'homme avait les qualités que l'opinion croyait voir dans ce nom prestigieux de Napoléon. On s'étonne de l'importance que l'Angleterre attacha à cette affaire, surtout si lord Cowley connaissait la véritable origine du nombre III dans l'anecdote que rapporte lord Malmesbury.

L'adhésion de l'Angleterre fut enfin donnée le 6 décembre. Elle avait été devancée, dès le 3, par celle d'un Etat de second ordre, le royaume des Deux-Siciles, où régnait un Bourbon qui visiblement chercha à désarmer, par cet empressement, les préventions dont il se savait l'objet de la part du nouvel Empereur. Arrivèrent ensuite successivement, dans un espace de temps assez court, les félicitations d'autres petits pays : Belgique, Piémont, Espagne, Pays-Bas, Danemark, Suède, Saint-Siège, Portugal et Turquie. Mais les trois grandes puissances continentales parurent vouloir se faire prier encore plus que l'Angleterre. Les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse s'étaient promis entre eux de refuser au parvenu que le suffrage populaire venait de faire leur égal, le titre de « frère » consacré dans les relations officielles entre têtes couronnées. Les deux derniers réfléchirent et reculèrent, au moment de commettre cette incorrection.

Mais le premier se croyait de taille à pouvoir marquer impunément, même tout seul, sa mauvaise humeur. L'ambassadeur de Russie à Paris présenta donc aux Tuileries, le 5 janvier 1853, en grande cérémonie, des lettres de créance dans lesquelles Napoléon III était appelé « mon bon ami » au lieu de « Monsieur mon frère » par le Tsar Nicolas Ier.

Il est d'usage que le souverain, à qui une copie en a déjà été remise, reçoive ces lettres closes et se borne à les passer à son ministre des Affaires étrangères sans les ouvrir. Napoléon III fit autrement. Il avait préparé sa réplique. Il rompit le cachet et parcourut attentivement la lettre ; après quoi il pria, de sa voix la plus caressante, l'ambassadeur russe, de remercier chaleureusement Sa Majesté le Tsar de sa bienveillance et tout particulièrement de l'appellation de « mon bon ami », qu'il lui adressait ; car, ajouta-t-il, « si l'on subit ses frères, on choisit ses amis. »

Seulement, quand « son bon ami », à Saint-Pétersbourg, le 12 janvier, reçut à son tour l'ambassadeur de France : « Qu'est-ce donc, lui demanda-t-il, le front rembruni, que cette ouverture conciliatrice de votre gouvernement, dont vous avez parlé à mon ministre Nesselrode, au sujet de la question des Lieux-Saints ? Est-ce qu'il existe réellement entre nous une question des Lieux-Saints ? » L'ambassadeur ne put fournir aucune explication, Napoléon III n'ayant pas l'habitude de confier ses projets à ses serviteurs, sinon pour l'exécution ; mais ces ouvertures prétendues conciliatrices n'étaient pas un mythe ; elles constituaient le premier pas dans la voie qui allait, quelques mois plus tard, donner un premier démenti à l'aphorisme de Bordeaux « l'Empire, c'est la paix ! » et conduire une flotte française dans la Mer Noire.

Au roi de Naples, qui avait donné l'exemple, il ne fut tenu aucun compte de son empressement à reconnaître le nouveau régime ; mais des retards et des hésitations de l'Empereur de Russie, bonne note fut prise. La mémoire des injures est plus tenace que celle des bienfaits.

CHAPITRE IX

Double Lune de miel

Double lune de miel; aucune comparaison ne nous paraît plus expressive pour peindre les premières années de l'Empire : lune de miel de Napoléon III avec la France, lune de miel de Louis-Napoléon avec l'Impératrice Eugénie.

Un châtiment des conspirateurs qui réussissent est de n'être entourés, pendant longtemps, que d'aventuriers comme eux. Napoléon III avait l'esprit assez élevé pour sentir cette disgrâce. Il comprenait fort bien que les vieux légitimistes auxquels leur Prince, du fond de l'exil, interdisait toutes fonctions, jusqu'à celles de maires de villages, ne pussent paraître à la nouvelle Cour ; mais ceux qui affectaient de ne pas être légitimistes, comme Montalembert, et ceux qui conservaient ostensiblement leur action sociale, comme le vicomte Armand de Melun, se tinrent également à distance Ce fut un malheur pour tous. Napoléon s'en plaignit un jour en toute simplicité ; c'est M. de Melun qui le raconte :

> J'ai su depuis qu'en plus d'une circonstance, où quelques amis sincères et honnêtes osèrent se plaindre de la part trop grande que l'on accordait dans le gouvernement à des hommes dont la réputation laissait à désirer, l'Empereur se plaignit à son tour du peu d'empressement avec lequel les honnêtes gens avaient répondu à ses avances, et qu'il me cita comme un de ceux qu'il aurait le plus volontiers accueillis et écoutés.

M. de Melun non seulement ne paraissait pas à la Cour,

mais lorsqu'il recevait, ou plutôt subissait quelque décoration pour prix de sa collaboration philanthropique, il ne daignait pas même remercier par une visite. La plupart des hommes jouissant du prestige d'un nom ou de l'autorité d'un grand caractère faisaient de même ; on ne saurait donc blâmer ceux qui se laissèrent apprivoiser, comme les Ségur, le marquis de Larochejacquelein et le marquis de Pastoret, (bien que la malignité publique attribuât la conversion de ces deux derniers à leurs dettes, lorsqu'ils se laissèrent nommer sénateurs) ; si les grandes forces sociales de l'aristocratie s'étaient tenues moins à l'écart du courant démocratique qui portait l'heureux aventurier, il est à croire que ce courant aurait moins dévié.

Napoléon III s'aperçut encore davantage de son isolement lorsqu'il songea à assurer par un mariage la perpétuité de sa puissance. Les familles royales d'Europe firent comme la noblesse française ; elles le traitèrent en étranger.

Bien qu'il eût personnellement peu de goût pour le mariage, il se rendait parfaitement compte qu'aucun membre de la famille Bonaparte n'était à même de lui succéder. Le fils de son oncle Jérôme, qui était son héritier en première ligne, ne possédait pas son estime, ni celle de personne ; parmi ses autres cousins, ceux qui avaient gardé la qualité de Français étaient des démagogues, des déséquilibrés. Quelques jeunes filles, de ses parentes, semblèrent d'abord attirer sa recherche ; on cita la fille de la grande duchesse Stéphanie de Bade, depuis duchesse d'Hamilton, et la princesse de Wagram, depuis princesse Murat. On parla aussi, avec plus de fondements, d'une princesse Wasa, suédoise, et d'une princesse de Hohenzollern, sœur du prince Léopold qui nous valut la guerre de 1870. A quoi tiennent les destinées des peuples ! Beau-frère d'un prétendant au trône d'Espagne, Napoléon III l'aurait probablement plutôt aidé que contre-carré et la guerre funeste n'aurait pas eu lieu.

Etant encore Prince Président, ou même déjà Empereur, il vit donc tous les partis à sa convenance se dérober devant

lui. Il se tourna alors vers l'Angleterre et sollicita la main de la princesse Adélaïde de Hohenlohe, fille de la sœur utérine de la reine Victoria et, par conséquent, nièce de celle-ci. Le père de la princesse, qui était de la branche protestante des Holenlohe, éleva des objections au point de vue de la religion et, ajouta-t-il, de la moralité. La souveraine de la Grande-Bretagne, de son côté, fit allusion au sort des femmes de tous les princes qui ont régné sur la France depuis 1789 et, sans éconduire positivement M. de Morny et lord Malmesbury, qui s'étaient chargés de la négociation, elle ajourna sa réponse. Sur ces entrefaites, M. Walewski étant venu aux Tuileries, l'Empereur lui prit les deux mains et s'écria : « C'en est fait, je suis pris, j'épouse la fille du comte de Montijo ! »

Le parvenu, comme on l'appelait dans l'intimité des vieilles cours de l'Europe, renonçait à un honneur qu'on ne lui eût accordé qu'en l'humiliant, honneur qui, au surplus, s'était trouvé complètement illusoire pour son oncle Napoléon Ier, dans les jours de l'adversité. En s'adressant à une simple particulière, il pourrait au moins la choisir selon son cœur, et il l'épouserait avec éclat, de façon à inspirer des regrets aux dynasties dont il s'était vu dédaigné.

Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, appartenait par sa naissance à la grandesse d'Espagne. Son père avait été un des rares Espagnols fidèles jusqu'au bout à la fortune du roi Joseph. Elle vivait avec sa mère qui, cherchant à l'établir, la produisait beaucoup. Plutôt petite, un peu rousse, mais avec une opulente chevelure aux tons dorés, elle était d'une beauté sculpturale et, de plus, extrêmement gracieuse. Invitée avec sa mère aux chasses de Compiègne, elle séduisait par l'aisance et l'intrépidité qu'elle déployait à cheval. L'Empereur était, lui aussi, un admirable écuyer ; il aimait, d'instinct, tous ceux qui, hommes ou femmes, savaient monter. Dès qu'il eut remarqué Mlle de Montijo, il en fut épris et, comme elle gardait avec lui une provocante mais absolue réserve, sa passion s'alluma au point de ne lui laisser d'autre ressource que le

mariage. Un des collaborateurs du Coup d'Etat, M. de Maupas, a fait des débuts de cette intimité une description charmante au commencement du deuxième volume de ses *Mémoires*. Laissons la cruelle Histoire céder un moment la place à l'idylle et transportons-nous dans le parc de Compiègne par une belle matinée d'automne :

Les pelouses étaient couvertes d'une rosée abondante et les rayons du soleil donnaient à toutes ces gouttelettes qui chargeaient encore les herbes, des reflets et des transparences diamantées. M[lle] Eugénie de Montijo, dont la nature était pleine de poésie, se plaisait à admirer les effets capricieux et magiques de la lumière. Elle avait fait remarquer, en particulier, une feuille de trèfle si gracieusement chargée de gouttes de rosée qu'on eût dit un vrai bijou tombé de quelque parure. La promenade finie, l'Empereur prit à part le comte Baciocchi, qui partit pour Paris quelques instants après. Il rapporta le lendemain un délicieux bijou qui n'était autre qu'un trèfle dont chacune des feuilles portait un superbe diamant imitant des gouttes de rosée. Le comte, dont on connaissait le goût délicat, avait fait imiter, avec une rare perfection, la feuille admirée la veille par sa future souveraine, et, peu après son retour, le petit trèfle, qui avait toutes les apparences d'une bague de fiançailles, figurait sur l'élégant corsage de la belle étrangère.

Bien qu'il fût, dès lors, moralement engagé envers elle, la jeune comtesse de Téba ne se départit nullement envers lui de sa prudente réserve et de sa dignité. Empereur depuis quelques jours seulement, il s'arrangera pour se trouver auprès d'elle dans la soirée du 31 décembre 1852, chez la princesse Mathilde. La réunion était nombreuse. Tout le monde était assis autour de la vaste cheminée lorsque la pendule marqua minuit. Pour ne pas déroger à la coutume qui permet à ce moment aux cavaliers présents dans une réunion de déposer un baiser sur le front des dames en leur souhaitant la bonne année, l'Empereur se leva et embrassa la princesse Mathilde d'abord, puis les autres dames ; mais lorsqu'il demanda à dona Marie-Eugénie la permission de l'embrasser aussi, elle répondit gracieusement :

« — Sire, cette coutume n'est pas de mon pays; voici tout ce que je puis vous permettre. »



MARIE-EUGÉNIE DE MONTIJO

Et elle lui tendit sa main qu'il porta respectueusement et silencieusement à ses lèvres.

Les objections au mariage ne manquaient cependant pas. L'oncle de Napoléon III, le vieux roi Jérôme, et ses meilleurs amis lui représentèrent qu'il sacrifiait la raison d'Etat à un caprice. M. de Persigny, qui dans l'intimité le tutoyait, lui dit avec colère : « Ce n'était vraiment pas la peine que tu réussisses le Deux Décembre pour finir comme si tu l'avais raté ! » Il eut à vaincre, de plus, l'opposition de presque toute la partie féminine de son entourage. Mesdames Drouyn de Lhuys, Fortoul, de Saint-Arnaud, s'insurgèrent à la pensée que Mlle de Montijo pourrait devenir Impératrice : et quand elles se trouvaient en sa présence, elles affectaient de s'éloigner d'elle, de la tenir à l'écart. Ici se place une nouvelle anecdote, bien humaine, celle-là, quoique charmante.

Ces dames, un jour, cachèrent si peu leur dépit et leur hostilité que Mlle de Montijo, froissée dans son honneur, n'hésita pas à se plaindre au souverain lui-même de l'accueil qui lui était fait.

La scène se passait dans le parc de Compiègne ; et non loin de Napoléon et de son interlocutrice, les ennemis de la jeune fille étaient aux aguets, chuchotant, épiant les gestes et les paroles.

L'Empereur écouta, tranquille et souriant, la belle plaignante. Et quand elle eut parlé, il arracha d'un bosquet quelques branches flexibles de feuillage, en fit une couronne et la posa, coquettement, sur la tête de Mlle de Montijo, en disant assez haut pour être entendu : « En attendant l'autre. »

Pas un murmure ne s'éleva du groupe des révoltées. A partir de ce moment l'impératrice Eugénie exista dans l'esprit de ces femmes qui, changeant de tactique, se firent aimables et obséquieuses autant qu'elles avaient été dédaigneuses et arrogantes.

Quant aux observations des hommes politiques qui le servaient, l'Empereur n'en tint pas compte davantage. A

toutes les objections qui lui furent présentées, il se contenta de prêter l'oreille, comme il le faisait toujours, la paupière baissée, le visage impassible, et ne répondit que ces mots, sans cesse les mêmes : « Je suis décidé à épouser Mlle de Montijo et je l'épouserai. »

Regretta-t-il, plus tard, ce qu'on appelait son impolitique folie ? Nul ne saurait le dire. Il se rendit compte, sans doute, de l'isolement qui persista pour lui dans la grande famille des souverains de l'Europe. Mais il était bon, mais il était chevaleresque, mais il était fataliste, et jamais il ne formula une plainte à ce sujet, jamais il ne blessa les oreilles de sa compagne par quelque allusion que ce fût à ce qu'il aurait pu espérer d'une autre union.

Tout ce que ses intimes conseillers, Persigny, Walewski et de Morny, purent obtenir de sa ténacité, ce fut qu'il ne se déclarerait pas avant d'avoir reçu la réponse, qui se faisait toujours attendre, de la reine Victoria, concernant la princesse de Hohenlohe. Cette réponse arriva enfin. La Reine y disait que sa nièce « se sentant un peu jeune et inexpérimentée, ne se croyait pas à la hauteur de la situation qui lui était offerte. »

Le même soir, Napoléon III demanda formellement à Mme de Montijo la main de sa fille.

Toutefois, il ne négligea point d'appeler les réflexions sérieuses de cette dernière sur la gravité et les conséquences de sa démarche : « Je vous dois, lui dit-il, toute la vérité ; si la position que je vous offre est élevée, elle est aussi bien dangereuse. » Il lui fit connaître loyalement et sans réticences « tous les périls dont il était environné, son impopularité auprès de l'aristocratie française, la malveillance des puissances étrangères, le risque qu'il courait d'être assassiné quelque jour aux côtés de l'Impératrice. Sans doute, il avait pour lui la faveur des masses, mais peut-on oublier leur inconstance ? Ce qui le troublait parfois par-dessus tout, c'est qu'il avait contre lui une partie notable de l'armée. Si ce danger devenait trop grand, il savait qu'on pouvait le

détourner par une guerre, et quoiqu'il désirât sincèrement la paix, s'il ne trouvait pas d'autre moyen de salut, il ne reculerait pas devant une entreprise extérieure qui réunirait toute l'armée dans un sentiment commun... » Cette franchise devait naturellement attacher davantage à l'Empereur une femme aux instincts élevés et généreux, et ce fut le résultat qu'elle produisit sur elle [1].

Le mariage fut officiellement annoncé aux grands Corps de l'Etat le 22 janvier 1853. En même temps, dans une proclamation à la nation française, l'Empereur rendait compte des motifs de son choix :

Quand, en face de la vieille Europe, dit-il, on est porté par la force d'un nouveau principe, à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason et en cherchant à s'introduire à tout prix dans la famille des rois qu'on se fait accepter ; c'est bien plutôt en se souvenant toujours de son origine, en conservant son caractère propre et en prenant franchement vis-à-vis de l'Europe la position de parvenu, titre glorieux lorsqu'on parvient par le libre suffrage d'un grand peuple.

Le mariage civil eut lieu aux Tuileries, dans la soirée du 29 janvier. Le lendemain, les deux fiancés, ayant communié ensemble dans la chapelle de l'Elysée, se rendirent en grande pompe à Notre-Dame où l'évêque de Nancy, Mgr Menjaud, grand aumônier du palais, les unit religieusement. Pendant la grand'messe, au moment de l'offrande, on vit se lever le prince Napoléon et sa sœur, la princesse Mathilde, qui avaient tout fait pour empêcher cette alliance ; ils allèrent présenter les cierges à l'Empereur radieux et à l'Impératrice diamantée de la tête aux pieds.

Sa Majesté Marie-Eugénie débuta heureusement dans son rôle de souveraine ; à un acte de courtisanerie, elle répondit par un trait de bienfaisance. M. Berger, préfet de la Seine, avait obtenu de la commission municipale de Paris une

---

[1] Les détails de cette entrevue furent rapportés par l'Impératrice à lord Clarendon, de qui les tenait sir Charles Gréville qui les a consignés dans ses *Memoirs and Journal of Queen Victoria from 1852 to 1860.*

somme de 600.000 francs destinée à l'achat d'un collier, qu'il offrit à la fiancée de l'Empereur. Après l'avoir porté un instant le jour de son mariage, l'Impératrice le renvoya au préfet, en le priant de le vendre pour les pauvres : « Vous me rendrez plus heureuse, écrivait-elle, en employant en charité la somme que vous avez fixée pour l'achat d'une parure. La seule chose que j'ambitionne, c'est de partager avec l'Empereur l'amour et l'estime des Français. »

A partir de ce jour, les fêtes se succédèrent sans interruption. On dansa partout à la fois : aux Tuileries, à l'Hôtel de Ville, au Palais Royal, dans les ministères. Les magnificences de la veille étaient éclipsées par celles du lendemain ; ne savait-on pas, comme disait le *Moniteur*, « que la dépense d'un grand bal retombe comme une pluie d'or sur toutes les industries ? »

Le Vendredi Saint 1854, le palais de l'Elysée, où l'on faisait d'importantes réparations, était plein d'échafaudages, de peintres, de maçons, d'ouvriers de tous genres. Tout à coup, l'Impératrice décide que le prochain bal donné en l'honneur du duc de Cambridge, aura lieu à l'Elysée et non aux Tuileries. Or, la date en était déjà fixée au lundi de Pâques. L'architecte. M. Lacroix, frère de Mme Cornu, l'amie d'enfance de Louis-Napoléon, objecte qu'on ne peut, en moins de trois jours, dont l'un est la plus grande fête religieuse de l'année, achever les réparations et faire les préparatifs d'un bal. L'Impératrice n'écoute aucune observation ; l'Empereur, à son tour, ne veut pas s'opposer à ce « caprice de femme » ; le bal aura lieu à l'Elysée. Une armée de tapissiers et de décorateurs est mandée, envahit toutes les salles, travaille jour et nuit, du vendredi au lundi, *le jour de Pâques, comme les autres*, et le lundi soir, à neuf heures, l'Elysée est prêt à recevoir les invités. C'est à force d'alcools et d'excitants qu'on avait tenu les ouvriers éveillés pendant trois nuits [1].

Cette anecdote nous a été conservée par un Anglais, M. William Senior

Une autre fois, un jeudi saint, l'Impératrice prit fantaisie d'aller à l'Opéra, quoique ce jour, sans être rigoureusement une fête chômée, soit considéré dans tout le monde chrétien comme un jour de recueillement et de deuil. Les dames de la cour lui exprimèrent en vain la répugnance qu'elles éprouvaient à l'accompagner ; en vain la Grande-Maîtresse se jeta à ses pieds pour la faire renoncer à une inconvenance. On ne put rien obtenir.

Danser, se produire, s'amuser, éblouir les foules, c'était décidément une passion que les courtisans transformaient en une sorte de bonne œuvre qui passait souvent avant les autres.

Cependant elle ne les éclipsait pas toutes ; car pèle-mêle avec toutes les légèretés, les bienfaits étaient prodigués sous toutes les formes par le couple impérial.

L'Impératrice inaugura en France l'intervention directe, permanente et personnelle de la souveraine dans toutes les œuvres charitables.

Maison des Quinze-Vingts, hospice du Mont-Genèvre, Maison de Charenton, Institution des Sourds-Muets de Paris, Institution des Jeunes-Aveugles, Institution des Sourds-Muets de Bordeaux, Asile impérial de Vincennes, Asile impérial du Vésinet, Institution des Sourds-Muets de Chambéry, tous ces établissements, pour ne citer que les principaux, ont été administrés sous les regards attentifs de l'Impératrice.

Prêts de l'enfance au travail, asile de maternité, ouvroirs, crèches, logements salubres, protection des enfants et des convalescents, fourneaux économiques, elle en arriva à tout protéger, tout subventionner, tout créer, formant dans le

---

dans ses *Conversations with MM. Thiers, Guizot and other distinguished persons ;* lui-même en tenait les détails de Mme Cornu, et il a soin de noter le travail du jour de Pâques. Fort versé dans le monde parisien, Senior avait assisté à la plupart des fêtes de 1853, et lorsqu'il revint en France en 1854, après une courte absence, il fut encore plus frappé des prodigalités de l'Empire naissant, du luxe de la cour, des dépenses immodérées du monde officiel.

gouvernement un petit gouvernement spécial aux misères et aux infirmités humaines.

Elle avait même consacré une après-midi par semaine à visiter personnellement les pauvres et, afin de n'être point trahie dans son incognito, elle se faisait accompagner par une de ses nièces. Elle fut néanmoins reconnue un jour par un employé de la police, qui n'eut garde de laisser ignorer à son chef cette découverte, témoignage d'une perspicacité méritoire. Le préfet de police en parla à l'Empereur; mais celui-ci, très généreux lui-même, comprit la charité de sa compagne et, de peur de l'arrêter en l'ébruitant, il fit promettre au Préfet et à son subordonné de n'en rien dire à personne, surtout pas à l'Impératrice.

Mélange étonnant de frivolité et de vertus sérieuses, bien Française à la fois et bien Espagnole, gracieuse, imposante et légère, magnanime et futile, sincèrement pieuse avec une pointe de superstition, telle était alors la belle Impératrice, orgueil de son époux, arbitre de la mode à Paris et admiration de la France entière. Mais de ce qu'une idole populaire est portée aux nues aujourd'hui, ce n'est pas un motif de croire qu'elle ne sera pas traînée demain aux gémonies ; et si Eugénie de Montijo, placée sans cesse entre le devoir et le plaisir, donna parfois le pas au second sur le premier, la longue durée de ses malheurs, la haute et sereine résignation avec laquelle elle les a supportés, ont effacé largement ces taches presque inévitables.

Depuis la chute de Charles X, il n'y avait plus de Cour, à proprement parler. Celle de Louis-Philippe, roi constitutionnel et bourgeois, avait été modeste ; la maison militaire en était le principal ornement. Napoléon III, qui tenait de son oncle et de sa mère le goût de la pompe extérieure et de la représentation, voulut établir sa maison sur un pied fastueux, donnant du relief à sa puissance, et s'entourer de nombreux dignitaires. Il s'occupait des moindres détails de l'étiquette et, quoiqu'il fût pour son entourage d'une indulgence qui allait jusqu'à la faiblesse, il se montrait fort

mécontent chaque fois qu'on négligeait, par hasard, de s'y conformer scrupuleusement.

On croit rêver quand on se reporte, à l'heure qu'il est, à l'organisation de la maison de l'Empereur. Empruntée au premier Empire, avec sa hiérarchie compliquée, ses titres ronflants et magnifiques, son fonctionnement solennel et un peu théâtral, elle semble appartenir à un autre âge.

Il y avait un *Grand Aumônier:* d'abord Mgr Menjaud, évêque de Nancy, ensuite Mgr Darboy, archevêque de Paris; un *Grand Maréchal du Palais:* d'abord M. de Béville, ensuite le maréchal Vaillant, qui avait un cousin germain chapelier rue de Rivoli et qui n'en rougissait point; un *Grand Chambellan*: le duc de Bassano, type accompli de distinction, de bienveillance et de politesse et qui paraissait avoir été créé pour les fonctions qu'il remplissait; un *Grand Ecuyer*: d'abord Saint-Arnaud, ensuite le général Fleury; un *Grand Veneur :* d'abord le maréchal Magnan, ensuite le général Edgar Ney, prince de la Moskowa, homme de Cour et d'épée, séduisant, très aimé au Jockey-Club, où il allait presque tous les jours, et l'un des deux ou trois familiers des Tuileries qui servaient de trait d'union entre le monde gouvernemental et le faubourg Saint-Germain; un *Grand Maître des cérémonies* : le duc de Cambacérès personnellement très considéré et en possession d'une grande fortune; un *Surintendant des palais impériaux :* le général Le Pic, bourru bienfaisant et intelligent, serviteur dévoué, qui avait son franc parler avec son maître, et fut collectionneur passionné; un *Surintendant des spectacles de la Cour:* d'abord le comte Bacciochi, ensuite le vicomte de Laferrière, dans lesquels la malignité publique ne voulut voir qu'une sorte d'intendants des menus plaisirs et à qui elle n'a pas toujours épargné la moquerie et les quolibets; un *Directeur de la musique de la Chapelle et de la Chambre* : M. Auber; quinze aides de camp; quatre chambellans, huit écuyers, neuf aumôniers, chapelains ou sacristains; un chef du cabinet : M. Mocquard, ensuite M. Conti; plusieurs maîtres

des cérémonies, capitaines des chasses, maréchaux des logis du palais, etc., etc.

La maison de l'Impératrice, moins nombreuse et moins surchargée de hauts dignitaires, n'était guères moins resplendissante.

Naturellement l'élément féminin y dominait. Elle se composait d'abord d'une *Grande Maîtresse* : la princesse d'Essling ; d'une *Dame d'honneur :* la comtesse Walewska, la grande dame la plus influente et la plus adulée de la Cour. Venaient ensuite douze Dames du Palais, entre autres, la belle princesse de la Moskowa, veuve de M. de Labédoyère et remariée depuis avec le grand veneur ; la comtesse de Montebello, dont le mari, aide de camp de l'Empereur, avait commandé à Rome pendant l'occupation : la comtesse de la Poëze ; Mme Carette, qui avait débuté avant son mariage par être demoiselle d'honneur de l'Impératrice et qui avait conservé auprès d'elle ses grandes et petites entrées, ce qui lui a permis de publier depuis un livre de souvenirs ; enfin, il y avait deux Lectrices : dont l'une, Mme Lebreton, a suivi la Souveraine en exil et est encore auprès d'elle. Il y avait enfin deux Chambellans : le marquis de Piennes et le comte de Cossé-Brissac ; deux Ecuyers : le baron de Pierres et le marquis de Lagrange, sportsmen émérites — surtout le premier.

La capitale et les provinces imitaient à l'envi, en les exagérant, les qualités bonnes ou mauvaises des Souverains. La Cour était magnifiquement pourvue par le budget. L'Empereur avait une liste civile de vingt-cinq millions, à laquelle incombait, il est vrai, l'entretien des palais impériaux et des forêts de l'Etat, et qu'il dépensait tout entière, quoi qu'en ait publié la calomnie. Le roi Jérôme, son fils le prince Napoléon, sa fille la princesse Mathilde et autres membres de la famille impériale jouissaient, en outre du Palais Royal enlevé à la famille d'Orléans, de divers autres domaines et d'une dotation annuelle de plusieurs millions. Les grands officiers de la couronne étaient également comblés ; le cumul

des fonctions, dont quelques-unes, il ne faut pas l'oublier, étaient payées sur la cassette de l'Empereur, faisait à plusieurs d'entre eux des revenus énormes ; ainsi Magnan, maréchal, grand veneur, sénateur et commandant en chef de l'armée de Paris, touchait chaque jour près de 600 francs, et Saint-Arnaud plus de 800 : ce qui ne les empêcha pas de mourir criblés de dettes. Le Sénat, en faisant ces répartitions, ne s'était pas oublié ; il avait attribué trente mille francs par an à chacun de ses membres, et aux membres du Corps législatif 1.000 francs par mois, tant que duraient les sessions. M. de Morny et quelques autres, dédaigneux des traitements fixes qui sentaient la domesticité, tiraient leurs principales ressources de leur habileté et de leurs relations. Pas une entreprise n'était lancée qui n'implorât leur protection et leurs conseils ; pas une, par conséquent, dont ils n'eussent leur part. Or, Paris commençait alors à se reconstruire, le pays tout entier s'enveloppait de son réseau de chemins de fer, et le capital national en valeurs industrielles s'accroissait chaque année de près d'un milliard. La Bourse contribuait donc, autant que les prodigalités du maître, à renflouer les épaves de l'Elysée, si misérables avant le coup d'Etat. « On voit gantés à la journée, écrivait un contemporain, un tas de gens qui n'eurent longtemps d'autres gants que leurs poches. Le cuir verni est aux pieds de chacun ; les paletots débordent de velours et de satin ; on voit des manchettes à des gens qui n'eurent pas toujours une chemise, et bien des cheveux plats se font quotidiennement friser avec une raie dans la nuque. On vend des cachemires à dix mille francs le mètre, des vases du Japon, grands comme une guérite, à n'importe qui, à des enrichis de la Bourse arrivés presque nus on ne sait d'où [1]. »

Saint-Arnaud ayant perdu 800.000 francs en jouant à la hausse, refusait de payer cette somme ; pour étouffer le scandale, l'Empereur la lui envoya. Vers la même époque,

---

[1] Journal *Le Droit*, cité par M. H. Magen, *Hist. du second Empire*, p. 195.

300.000 francs disparurent un matin dans le cabinet de l'Empereur. Seuls Saint-Arnaud et le général Cornemuse étaient entrés dans cette pièce ; lequel était le voleur ? Ni l'un ni l'autre, probablement ; mais des interrogations, des explications, ils en vinrent à des récriminations et à des injures, si bien qu'ils vidèrent leur querelle, l'épée à la main, dans le jardin réservé du château des Tuileries. Le général Cornemuse tomba mortellement frappé. Napoléon III en fut très affligé, mais il n'osa pas sévir contre un homme à qui il devait tant et dont il allait avoir besoin encore.

Tel fut, dès ses débuts, le deuxième empire. De par ses origines, de par l'éducation et les relations de ses fondateurs, de par le nom même de Bonaparte, il apparut comme un régime d'aventures, puisant dans l'agitation continuée et un renouvellement constant d'intérêts, de jouissances, une force instable, jamais bien sûre du lendemain. La dictature vit d'expédients : soubresauts, coups de théâtre, travaux immenses fiévreusement conduits, et bientôt rage de se mêler des affaires des autres, guerres, plébiscites, grosses émotions dont il faut sans cesse amuser le peuple, comme un enfant, pour qu'il se tienne tranquille. En fait, régime de décadence. Le temps aurait pu assagir et apaiser bien des choses. Mais le temps lui manqua.

Pour le moment, la France venait de passer par assez d'émotions politiques pour n'en pas désirer d'autres, du moins pas avant quelques années.

Dans son premier discours du trône, le 14 février 1852, l'Empereur parla du calme qui régnait en France, de l'apaisement des passions, de l'augmentation de la richesse nationale, des progrès accomplis récemment en Algérie, des bonnes dispositions des puissances étrangères.

N'oublions pas, dit-il en terminant, que si l'immense majorité du pays a confiance dans le présent et foi dans l'avenir, il reste toujours des individus incorrigibles qui, oublieux de leur propre expérience, de leurs terreurs passées, de leurs désappointements, s'obstinent à ne tenir aucun compte de la volonté nationale, nient impudemment la réalité des faits, et, au milieu d'une mer qui

s'apaise chaque jour davantage, appellent des tempêtes qui les engloutiraient les premiers.

Ces menées occultes des divers partis ne servent à chaque occasion qu'à constater leur impuissance ; et le gouvernement, au lieu de s'en inquiéter, songe avant tout à bien administrer la France et à rassurer l'Europe. Dans ce double but, il a la ferme volonté de diminuer les dépenses et les armements, de consacrer à des applications utiles toutes les ressources du pays, d'entretenir loyalement les rapports internationaux, afin de prouver aux plus incrédules que, lorsque la France exprime l'intention formelle de demeurer en paix, il faut la croire, car elle est assez forte pour ne craindre, par conséquent, pour ne tromper personne.

Vous verrez, Messieurs, par le budget qui vous sera présenté, que notre position financière n'a jamais été meilleure depuis vingt années, et que les revenus publics ont augmenté au-delà de toutes les prévisions.

Néanmoins, l'effectif de l'armée, déjà réduit de trente mille hommes dans le cours de l'année dernière, va l'être immédiatement encore de vingt mille.

La plupart des lois qu'on vous présentera ne sortiront pas du cercle des exigences accoutumées : c'est là l'indice le plus favorable de notre situation. Les peuples sont heureux quand les gouvernements n'ont pas besoin de recourir à des mesures extraordinaires.

Remercions donc la Providence de la protection visible qu'elle a accordée à nos efforts ; persévérons dans cette voie de fermeté et de modération, qui rassure sans irriter, qui conduit au bien sans violence, et prévient ainsi toute réaction. Comptons toujours sur Dieu et sur nous-mêmes, comme sur l'appui mutuel que nous nous devons, et soyons fiers de voir en si peu de temps ce grand pays pacifié, prospère au dedans, honoré au dehors.

Le 28 mars se présenta aux Tuileries une députation commerciale de la cité de Londres, apportant, sur une feuille de parchemin couverte de signatures et longue de quatre-vingt-douze pieds, les vœux et les protestations du commerce britannique. Les Anglais avaient craint, disaient-ils, que les souvenirs de Sainte-Hélène n'indisposassent contre eux le nouveau gouvernement impérial, et ils venaient tendre loyalement la main à une nation que leurs pères avaient eu trop longtemps la douleur de combattre, au grand détriment des uns et des autres. L'Empereur leur répondit en anglais que ses vœux et ses intérêts n'étaient pas différents des leurs, qu'il voulait la paix, lui aussi, et qu'il ne souhaitait

rien tant que de resserrer l'alliance anglo-française. En cela il ne les trompait point.

Cependant, afin de ressembler le plus possible à son oncle, dont il ne reniait que l'anglophobie, Napoléon III brûlait du désir de couronner toutes les fêtes de son mariage par une solennité plus éclatante encore : celle du sacre. Il chargea le premier président Troplong de lui faire à ce sujet un rapport dont voici un extrait :

L'avènement d'un monarque a toujours pris en France les couleurs d'un véritable mariage. En effet, d'après les principes constants (que le régime actuel a reproduits), le Prince, en montant sur le trône, apportait à la France tout ce qu'il possédait de biens propres, afin d'attester par là l'existence d'une communauté de biens analogue à celle qui accompagne dans le mariage civil l'union du mari et de la femme.

Et comme, d'après les croyances universelles, le mariage civil doit être consacré par les solennités de la religion, de même le mariage politique du monarque et de la nation était sanctionné et sanctifié par le sacre qui réunissait toutes les pompes de l'Eglise et de la monarchie, et mettait chaque règne sous la protection de Dieu.

Mais qui devait pontifier au sacre ? Le Souverain Pontife, évidemment. Toutefois, M. Troplong, tout imbu des doctrines des anciens parlements, redoutait la présence du Pape à cause du haut prix qu'il y pouvait mettre ; il redoutait la suppression des articles organiques ajoutés au Concordat par le premier Consul, et contre lesquels Pie VII et ses successeurs n'avaient jamais cessé de protester. Il conseillait donc, de préférence, un simple cardinal, délégué du Pape.

Mais Napoléon III ne pouvait s'accommoder d'une délégation.

Un fils du marquis de Ségur, jeune ecclésiastique remarquable par sa science et sa charité encore plus que par sa naissance, venait d'être envoyé à Rome comme auditeur de Rote, poste supprimé depuis 1830. L'Empereur le choisit comme intermédiaire et lui écrivit :

Aux Tuileries, le 8 mai 1853.

Mon cher Monsieur de Ségur, je profite du départ de Mgr Ricci pour vous envoyer la lettre ci-jointe pour le Saint-Père. Je lui

demande de me dire franchement s'il veut venir à Paris. Je préfère que cette lettre passe par vous afin qu'elle n'ait point de caractère officiel ; vous tâcherez de me faire parvenir la réponse le plus tôt possible. Je ne vous ai pas écrit depuis longtemps, parce que je n'avais pas fixé nos projets sur deux choses importantes, le sacre et les articles organiques. Quant au sacre, si le Pape ne croit pas pouvoir venir, il aura lieu vers le mois de septembre, et je réunirai à cet effet tous les évêques de France. Quant aux articles organiques bien avant qu'on songeât à l'Empire, j'avais chargé l'évêque de Carcassonne de dire au Saint-Père combien je désirais que, d'un commun accord, ils pussent être revisés. Mais dès qu'il s'est agi du sacre, j'ai agi avec plus de réserve, car je ne voulais pas qu'on crût que c'était par intérêt ou par ambition que je désirais la revision de ces articles, tandis qu'au contraire ce n'était qu'en vue d'une entente plus intime avec le pouvoir spirituel et pour le bien de la religion. Cependant, malgré moi, il en a transpiré quelque chose dans le public, et j'ai vu avec peine que l'opinion était opposée à tout changement qui aurait l'air d'une concession faite à la Cour de Rome. Sans doute, la venue du Saint-Père ferait un grand bien aux idées religieuses et à la politique. Mais dans ce monde une foule de petites considérations viennent toujours entraver les grands projets. Enfin, que la volonté de Dieu soit faite.

Recevez, avec mes remerciements pour votre zèle, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

NAPOLÉON.

Il résulte de cette lettre que Napoléon III désirait vivement être sacré par le Pape, qu'il considérait les articles organiques comme nuisibles à la religion et qu'il était disposé, depuis longtemps déjà, à en opérer une revision amiable, mais que la crainte de certains commentaires (dont il aurait pu en ce temps-là braver l'autorité et les conséquences) l'empêchait seule de proposer cette revision si souvent réclamée par le Saint-Siège.

M[gr] de Ségur, à peine ce message reçu, se rendit au Vatican et fut introduit auprès de Pie IX, dont le cabinet lui était toujours ouvert. Il lui présenta la lettre de l'Empereur, sans lui dire qu'il y en avait une autre pour lui-même.

Le Pape, tenant d'une main la lettre impériale et de l'autre son lorgnon, lisait à voix basse, balançant légèrement la tête, scandant les syllabes avec une satisfaction visible et parfois laissant entendre la fin d'un mot, mais pas assez

haut pour être compris. La lecture finie, le Pape dit en relevant la tête : *Ecco una magnifica lettera.* — Très Saint-Père, se hasarda à demander l'auditeur de Rote, Sa Majesté paraît adresser à Votre Sainteté une communication des plus intéressantes ? — Oui, il voudrait être sacré, et il me demande d'aller moi-même à Paris pour cela. — C'est bien naturel, reprit en souriant le jeune Prélat, que Pie IX avait habitué à une respectueuse familiarité ; si Votre Sainteté était à sa place, n'éprouverait-elle pas le même désir ? — Sans doute, sans doute, et j'approuve fort votre Empereur, mais il y a des difficultés ; ainsi nous sommes sur le point de conclure avec l'Autriche un concordat qui nous satisfait beaucoup ; et que dirait l'empereur François-Joseph, que ne demanderait-il pas à son tour, si j'allais en France ? Ensuite, je ne puis honorablement mettre le pied sur le sol français tant que subsistent les articles organiques. Le premier de ces articles est un soufflet pour moi, *è uno schiaffo per me !* »

Mgr de Ségur s'empressa, au sortir de l'audience, d'écrire à l'Empereur pour l'informer des bonnes dispositions du Souverain-Pontife. Le principe du voyage à Paris et du sacre était admis moyennant la révision des articles organiques, que l'Empereur déclarait lui-même condamnables au fond.

Il ne paraît pas que l'Empereur ait écrit de nouveau avant le retour de Mgr de Ségur à Paris. Mais au commencement de juillet, celui-ci partit pour la France, et il vit l'Empereur dès son arrivée à Paris. L'entrevue fut plus cordiale que jamais, et la question du sacre longuement discutée. Mgr de Ségur se hasarda à demander : « Pourquoi Votre Majesté n'irait-elle pas à Rome se faire sacrer par Pie IX comme fit Charlemagne ? » A cette ouverture l'Empereur répondit en souriant qu'il y avait bien pensé, et qu'il n'aurait eu aucune répugnance à cette solution. Mais, ajouta-t-il avec un accent de bonhomie et de sincérité absolue, il avait mené à Rome une jeunesse si peu édifiante qu'il ne croyait pas pouvoir s'y

représenter dans un appareil si différent sans compromettre sa dignité et la majesté même du sacre [1].

Les deux projets liés ensemble furent abandonnés ; mais les intimes qui en eurent connaissance crurent à la sincérité du Souverain ; ils ne pensèrent pas que le souci qu'il témoignait de l'indépendance spirituelle et de l'honneur de l'Eglise de France fût, de sa part, un simple marchandage. L'Empereur, en effet avait réformé sa conduite privée au moment de son mariage; il fut irréprochable durant plusieurs années, et tout le monde, lui-même compris, le considérait sérieusement comme investi d'une mission providentielle consistant à relever les mœurs et la religion en même temps que la prospérité matérielle et la puissance extérieure de la nation qui se confiait à lui. Il aimait à s'entendre répéter la belle et royale parole : « Que les méchants tremblent et que les bons se rassurent ! »

Sans être pieux, il assistait aux offices du culte exactement et avec une correction parfaite, qu'il garda, du reste, jusqu'à la fin. Il n'était pas très instruit en fait de religion, ce qui était la faute de sa mère, non la sienne. Lors de sa première tournée en province il dit à Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins : « Vous vous plaignez de manquer de prêtres ; que ne faites-vous dire la messe par tous ces ecclésiastiques que je vois là en soutane ? » Et il désignait les frères des écoles. Mais l'insuffisance de son éducation en cette matière ne le portait pas, comme tant d'autres, à mépriser ce qu'il ignorait. Lorsqu'il eut un fils, il disait à l'abbé Godard, chargé de l'instruire : « Je ne veux pas que vous vous contentiez pour lui du catéchisme ordinaire ; j'entends que vous lui fassiez un cours de théologie. »

Sans doute, homme politique avant tout, il ne mettait pas au premier plan devant le prince Napoléon ou le prince Murat, devant MM. de Persigny ou Vieillard, les mêmes ferveurs que lorsqu'il s'adressait à Mme de Montijo ou aux nonces

---

[1] *Mgr de Ségur, Souvenirs d'un frère*, par le marquis Anatole de Ségur.

du Pape ; mais rien n'autorise à qualifier de pure comédie les sentiments de foi qui lui inspiraient des lettres comme la suivante, datée de Saint-Cloud le 29 août 1852 et adressée à Mgr de Ségur :

... Le plus difficile de ma tâche reste à accomplir; car le plus difficile n'est pas de vaincre, mais d'assurer la victoire. J'ai triomphé du socialisme avec les principes de religion et d'autorité. Dieu veuille que les hommes qui représentent ces principes se soutiennent toujours mutuellement et qu'ils ne se fassent jamais la guerre, car ce ne seraient que nos ennemis communs qui pourraient en profiter.

Je vous envoie cette lettre par un de mes aides de camp, *officier très pieux*, qui va commander une brigade à Rome (c'était le général de Cotte). Le Saint-Père verra par là que je tiens à honneur qu'un des officiers attachés à ma personne serve dans l'armée qui le protège en lui obéissant...

Il donnait également un témoignage irrécusable de sollicitude pour des intérêts purement spirituels en écrivant au même auditeur de Rote, des Tuileries, le 22 septembre 1854 :

S'il était possible d'obtenir du Pape un seul catéchisme en France, j'y attacherais un prix réel. Je désire que vous pressentiez les intentions de Sa Sainteté à cet égard...

Enfin, à Saint-Cloud, en octobre 1855, comme Mgr de Ségur, devenu aveugle, était venu prendre congé de Leurs Majestés avant de retourner à Rome, l'Empereur le ramenant par la main de son cabinet au salon, lui dit à haute voix devant toute la Cour : « Quand vous reverrez le Saint-Père, dites-lui qu'il prie pour la France et pour l'heureuse délivrance de l'Impératrice, et que, pour moi, il demande à Dieu lumière et force, afin qne je voie toujours le droit chemin et que j'y marche sans m'écarter. »

Il ne tolérait pas qu'en sa présence on tournât en plaisanterie les choses religieuses. Un jour, au sortir d'un sermon à la chapelle des Tuileries, plusieurs dames de la Cour faisaient entre elles assaut de bel esprit aux dépens du prédicateur et du sujet qu'il avait traité. Ce sujet, c'était le ciel. « On nous promet une éternité de bonheur ; est-ce possible

et ces deux mots bonheur et éternité ne s'excluent-ils pas l'un l'autre ? Si parfaits musiciens que soient les archanges, si aimable qu'on suppose la société des moines et des nonnes qui ne brillèrent point par leur gaîté ici-bas, on doit, à la longue, s'ennuyer là-haut formidablement et souhaiter l'enfer, pour changer. » L'Empereur entendit ces réflexions saugrenues et élevant la voix : « Mesdames, pour ce qui est du ciel, songeons d'abord à y parvenir ; une fois que nous y serons, les moyens d'en bannir l'ennui regardent le bon Dieu ; faites-lui l'honneur de le croire assez habile pour se tirer de cette difficulté-là ; il s'est tiré de beaucoup d'autres ! » A ces paroles prononcées d'un ton moitié riant, moitié sévère, nul ne fut tenté de répliquer.

En 1854, il eut l'occasion de donner aux Pères Jésuites un témoignage de haute impartialité. Un fait regrettable, quoique de peu de gravité, s'était produit dans leur collège de Saint-Etienne (Loire). Un élève externe, en récréation, avait apporté une statuette de l'Empereur et l'avait brisée à coups de pierres. Le supérieur du collège, craignant que la divulgation d'un pareil incident ne fût nuisible à son établissement, se contenta de gronder le coupable ; mais la malveillance, qui a toujours l'œil ouvert sur les Jésuites, dénonça l'insuffisance de la répression comme une connivence et le collège fut fermé. Il fut rétabli après une audience particulière dans laquelle l'Empereur écouta assez froidement, mais sans parti pris, les explications du P. de Ravignan[1].

---

[1] Le récit de cette entrevue n'est pas dépourvu d'un certain intérêt général. Le voici :

« Le P. de Ravignan exposa les faits, avoua l'imprudence, mais nia toute intention coupable.

« *L'Empereur :* Les faits ne m'avaient pas été présentés de la sorte ; tels que vous me les exposez ils sont bien atténués. Je suis fâché d'avoir été obligé de sévir... Mais il y avait outre ces faits, et dans ces faits eux-mêmes, une indication de tendance ; ils indiquent dans la direction de vos collèges un esprit d'opposition au gouvernement. (La parole de l'Empereur était très modérée, froide même.)

« *Le P. de Ravignan :* Votre Majesté voudra me croire si je lui dis que nous avons une conscience de prêtres, de religieux. (Signe approbatif de l'Empereur.) Eh bien ! par notre règle, par devoir envers Dieu et envers les hommes,

Napoléon III aimait qu'on donnât à la religion, dans ses cérémonies, tout l'éclat qui leur convient, et lorsque l'armée s'y trouvait mêlée, rien ne lui paraissait trop beau pour relever l'une par l'autre. Le général du Barail, dans ses *Souvenirs*, a tracé un tableau de la messe au camp ; jamais sa plume n'a été mieux inspirée :

Chaque dimanche, nous avions la messe au camp, et cette solennité à la fois militaire et religieuse, plus encore que les manœuvres, attirait des foules innombrables... Le spectacle méritait cet empressement, car il était féerique. En avant du front de bandière, à proximité du quartier impérial, sur un léger monticule qui l'exposait de toutes parts à la vue, l'autel était dressé, entouré de sapeurs immobiles sous l'éclair de leur hache et la neige de leur tablier. Dans leur splendide uniforme de grande tenue, l'artillerie avec toutes ses pièces attelées, la cavalerie à cheval, toutes les troupes assistaient à l'office divin, disposées en rayons concentriques dont le calice d'or semblait le noyau.

L'Empereur, suivi de tous les généraux, et escorté d'un état-major presque aussi nombreux qu'un régiment, se rendait à pied à la messe. Lorsqu'il apparaissait, les troupes présentaient les armes, les tambours battaient aux champs, les clairons et les trom-

---

nous sommes étrangers à la poli'ique, à l'esprit de parti. Nous sommes faits pour tous les lieux, pour toutes les formes de gouvernement : nous ne pouvons faire d'opposition à aucune. A nos élèves comme aux fidèles nous prêchons l'Evangile, l'esprit chrétien ; nous voudrions le faire dominer, voilà tout. Seulement il se trouve que, par la force des choses, un grand nombre de familles légitimistes nous confient leurs enfants et s'adressent à nous. La raison en est que ces familles sont, en général, plus chrétiennes. (Signe d'assentiment de l'Empereur.) Mais nous sommes, par devoir, par règle, étrangers aux affaires politiques...

« *L'Empereur :* S'il en est ainsi, je me permettrai une question : Comment, depuis Henri IV, avez-vous été toujours un objet de répulsion ?

« *Le P. de Ravignan :* Sire, on peut l'expliquer en partie. car il y a des choses humainement inexplicables... (Allusion à la prophétie de Jésus-Christ : « Vous « serez hais de tous les hommes à cause de mon nom... ») Nous sommes nés pour combattre la Réforme ; naturellement donc, sous Henri IV, comme avant et après, l'esprit protestant nous a repoussés... Il y a eu aussi, il y a encore aujourd'hui, il y aura toujours un esprit qui, sans être positivement protestant, en a les tendances ; c'est l'esprit politique, parlementaire, gallican, bref, opposé à l'Eglise romaine. Nous passons pour ultramontains, pour très romains, et nous le sommes en effet. Nous pensons que, dans l'Eglise comme dans l'Etat, le principe à maintenir, c'est l'obéissance à l'autorité. Il existe dans l'Eglise une autorité souveraine à laquelle nous professons une soumission absolue... Puis il y a eu des Jésuites placés dans des situations influentes ; de là, contre eux des rivalités inévitables... Enfin, je ne le nie point, il a pu y avoir et il y a eu, en effet, des fau-

pettes sonnaient. Puis toutes les musiques attaquaient l'air national, que ponctuaient les salves de l'artillerie. C'était indescriptible, et les plus sceptiques d'entre nous, à tout ce bruit accueillant l'homme derrière lequel semblait marcher la patrie debout, étaient traversés de frissons électriques, qui raidissaient les membres, pour se résoudre en une goutte d'eau dans les yeux.

Pendant la messe, le général de brigade qui commandait les troupes pour la circonstance, lançait à pleine voix les commandements nécessaires... A l'élévation, le commandement de « Genou, terre! » retentissait. L'état-major doré se courbait, l'infanterie s'agenouillait en présentant les armes. Sur les chevaux immobiles, les crinières, les aigrettes et les plumes s'abaissaient derrière les raies lumineuses des sabres. Les canons tonnaient, environnés de blancs nuages. Et, au-dessus de toutes ces forces, de toutes ces gloires, de tous ces dévouements prosternés, le disque blanc de pure farine de froment montait vers le ciel entre les doigts du prêtre.

C'était magnifique et grandiose ; et c'était une pensée profonde et salutaire que celle de donner un pareil éclat au service religieux, parce que c'était montrer à tous ces hommes promis à la mort l'image d'un Dieu, qui s'éveillera toujours, quoi qu'on fasse, dans le cœur du soldat, au moment du danger. Vouloir détruire les sentiments religieux, c'est vouloir détruire les sentiments militaires. Le jour où il n'y aura plus de croyants, il n'y aura plus de soldats,

---

tes de la part de certains Jésuites. En vérité, nous voudrions qu'on nous fît la réputation que nous méritons, celle de maladroits.

« *L'Empereur* (riant) : Ce n'est pas celle que vous avez.

« *Le P. de Ravignan :* Puisque Votre Majesté me permet de parler avec abandon et franchise...

« *L'Empereur :* Oui.

« *Le P. de Ravignan* . Je lui dirai que nous demanderions instamment à être entendus avant d'être frappés. Ne sommes-nous pas citoyens comme les autres ?

« *L'Empereur :* J'aurai soin que vous soyez traités selon le droit commun... Et, à ce propos, on m'a cité deux de vos Pères qui auraient, dans une mission, prêché le socialisme, la révolte des pauvres contre les riches.

« *Le P. de Ravignan :* Sire, je n'en ai pas entendu parler, mais j'affirme que non. Si Votre Majesté veut me faire donner les noms et les indications, les supérieurs prendront des renseignements, et j'en rendrai compte à Votre Majesté, mais je voudrais que ce fût à elle-même.

« *L'Empereur :* Oui, je vous ferai envoyer ces indications. Vous pourrez m'adresser votre réponse en signant votre nom sur l'enveloppe, en y mettant que c'est pour moi seul et en vous adressant à l'officier d'ordonnance. (*Vie du P. Xavier de Ravignan*, par le P. de Pontlevoy, tome 2, p. 180.) »

Ainsi fut fait, et il se trouva que les Jésuites prédicateurs poussaient au socialisme exactement comme les Jésuites professeurs au légitimiste. Les dénonciateurs, par une distraction un peu forte, avaient prêté aux prédicateurs les objections que ceux-ci réfutaient.

parce qu'aucune vision divine ne se penchera sur l'homme, pour lui dire qu'en offrant son sang à la patrie il trouvera là-haut des récompenses plus grandes et plus nobles que les éphémères jouissances d'ici-bas qu'on lui demande de sacrifier.

L'armée reprenait peu à peu le rang privilégié qu'elle avait eu au commencement du siècle et dont elle était un peu déchue sous le régime constitutionnel. Dès 1852 avait été créé par le lieutenant-colonel de hussards, depuis général Fleury, le régiment des Guides, que rendait remarquable et le choix de ses officiers, et l'éclat de ses uniformes, et aussi l'uniformité de robe des chevaux par escadrons. Si l'avantage de cette unité de couleur est nul en temps de guerre, il donne en temps de paix une harmonie d'ensemble incomparable pour les manœuvres et les défilés. A ce régiment on adjoignit, en 1854, de l'artillerie, des carabiniers, des lanciers, des grenadiers et des voltigeurs, et en dernier lieu les dragons de l'Impératrice ; ensemble qui forma la Garde impériale [1].

La même année, afin de régulariser son service personnel et de lui donner encore plus d'éclat en augmentant sa propre sécurité, l'Empereur constitua, par décret du 5 mai, l'escadron des Cent-Gardes. « Il est créé, disait le décret, un corps de cavalerie d'élite pour la garde de l'Empereur et le service des palais impériaux. Ce corps portera la dénomination d' « Escadron des Cent-Gardes à cheval. »

L'effectif de ce corps dépassa bien vite le chiffre qu'indiquait son nom. Pour y être admis, le minimum de taille était fixé à 1 mètre 78. Il était chargé du service dans l'intérieur des Palais impériaux, des piquets de théâtres quand le chef de l'Etat s'y rendait, de son escorte aux revues, parades, réceptions, etc. [2]...

---

[1] Autre innovation : la création du *mess*. Imité de la Garde royale anglaise, le *mess* fut un lieu de réunion convenable où les officiers prirent leurs repas ; ainsi furent supprimées les tristes pensions d'officiers aux nappes maculées. L'Empereur subvint sur sa cassette aux dépenses excessives de premier établissement.

[2] L'uniforme était : Grande tenue à cheval pour les sous-officiers et soldats, casque en acier poli avec cimier, crinière blanche, plume rouge et bleu, tunique bleu ciel doublée écarlate, cuirasse d'acier poli, aiguillettes mi-or et rouge,

Ces premières années du second Empire comptent, à juste titre, parmi les plus belles que la France ait connues. Elles ne sauraient être comparées, dans ce siècle, qu'à celles du Consulat.

Elles eurent leurs misères : une crise alimentaire, le choléra, plusieurs inondations ; mais tout s'oublia dans une lumière d'aurore épanouie, dans l'ivresse de la confiance universelle, et bientôt, en 1855, dans le vaste succès et les fêtes de la première Exposition universelle qui ait eu lieu à Paris, et qui attira toute l'Europe aux Champs-Elysées. On assistait à une féerie, on vivait dans un rêve ; en une nuit on avait passé d'un pouvoir précaire, disputé, rogné, menacé, à la suprême omnipotence et à la pleine sécurité. Les grandes affaires s'accumulaient et se précipitaient avec d'autant plus de fougue que la République avait inquiété l'épargne et immobilisé la fortune publique pendant quatre ans. Le réveil était vertigineux, la sève faisait éclater toutes les écorces. On voyait le Crédit mobilier faire circuler fiévreusement les capitaux, la Compagnie transatlantique et celle des Messageries impériales lancer leurs flottes sur toutes les mers ; les broussailles du bois de Boulogne céder la place à des lacs, des cascades, des bois, des prairies ; Marseille et Toulouse devenir plus voisines de Paris que ne l'étaient jadis Amiens ou Orléans ; Paris enfin se transformer et, phénomène bien plus extraordinaire, le peuple français, ce peuple prétendu si spirituel, à qui on avait fait croire que Charles X était un tyran et Lamartine un imbécile, subitement converti à l'obéissance passive, n'entendre et ne voir que par les oreilles et les yeux des représentants du gouvernement, voter comme

---

culotte en peau de daim, bottes fortes. Pour les officiers les ornements étaient en or mat.

Tenue de ville : Tunique tombante, pantalon écarlate double bande bleu ciel, aiguillettes, épée, chapeau bicorne.

Les chevaux étaient noirs ou bai bruns.

(*Les Cent-Gardes*, par M. Albert Verly.) L'auteur est le fils du colonel baron Verly qui commanda ce corps depuis sa formation jusqu'au 1er octobre 1870 où, n'ayant plus sa raison d'être, il fut supprimé et versé au 2e cuirassiers.

un seul homme pour les candidats agréables, et palper avec fierté autour de son cou pelé un collier de servitude dont une main habile avait su faire pour lui un collier de roi en y inscrivant deux mots magiques : « Suffrage universel ».

Les misères individuelles sont inséparables de l'humanité; mais les hommes ne se sentent malheureux, collectivement, que lorsqu'on leur dit qu'ils le sont. Or, rien de plus facile à contenir et à diriger que les organes de l'opinion publique, aux débuts de l'Empire. La nécessité d'un pouvoir fort était une des phrases courantes de cette opinion. La tribune était muette, ou bien l'on n'y parlait qu'à huis-clos; quant aux journaux, ils étaient, de par la loi, à la discrétion du pouvoir. Sans intervention d'aucun tribunal, quand et comme bon lui semblait, le ministre pouvait les frapper de trois avertissements successifs au bout desquels tombait, de plein droit, la suppression. C'était comme dans les attaques d'apoplexie, la troisième était mortelle. Du reste, on a vu quelle coupe sombre le coup d'Etat avait pratiquée dans la forêt de Bondy de la presse irréconciliable, et comme il avait sommairement éclairci ces fourrés épineux. En province presque tous les journaux opposants firent volte-face ou disparurent ; ils étaient privés des annonces judiciaires et administratives, manne bienfaisante réservée aux seules feuilles complaisantes ; cette privation équivalait à un arrêt de mort. A Paris l'unique journal rouge conservé avait passé au rose tendre, autant par gratitude que par prudence, ayant été doté ainsi de la clientèle de tout le parti républicain.

Sous ce régime de fer il semblait que la presse dût périr tout entière, moins une ou deux exceptions ; mais on vit qu'elle n'est pas facile à tuer. Devant l'excès des exigences fiscales et politiques, si les faibles succombaient, les forts s'aguerrirent avec le temps et grandirent d'autant plus qu'ils étaient seuls à parler. L'art y gagna, les plumes habiles s'ingénièrent en mille détours pour masquer la critique sous un voile transparent ; elles poussèrent les raffinements de l'allusion à un point jusque-là inconnu, où il devint parfois

plus habile au gouvernement de ne pas se reconnaître que de frapper en proclamant que c'était lui qui était critiqué.

Mais plusieurs années s'écoulèrent avant que le journalisme se relevât, lentement et péniblement, de son discrédit. Le puissant *Siècle* qui, grâce à la clientèle de tous les cafés et cabarets de France, possédait un tirage énorme, hors de pair avec celui de ses confrères, dosait son opposition au gré des divers ministres de l'Empire ; ceux-ci se concertaient à jours fixes avec son directeur, M. Havin, et lui indiquaient sous quelle forme et dans quelles limites il leur convenait d'être attaqués ; on peut même dire que le zèle révolutionnaire du *Siècle*, soutenu bientôt par MM. de Cavour et de Bismarck, et son acharnement contre tout ce qui tenait au Pape, servirent plus d'une fois d'utile indication aux courtisans pour connaître les pensées secrètes du pouvoir. M. Havin avait ses grandes entrées au Palais-Royal, et ses petites entrées aux Tuileries.

Le *Constitutionnel*, jadis organe de M. Thiers, ainsi que la *Patrie*, la *Presse*, le *Pays*, étaient devenus impérialistes dès avant le coup d'Etat. Le *Journal des Débats*, toujours inspiré par M. Guizot, se cantonnait dans les habitudes spéciales de sa vieille renommée académique. L'*Assemblée nationale* fut supprimée à la suite de trois avertissements ; la *Gazette de France* et l'*Union* osaient à peine, et pour cause, rappeler l'existence d'un descendant de Charles X, et moins encore les origines contestables du régime impérial. Quant aux feuilles catholiques avant tout, l'*Univers*, l'*Ami de la Religion*, etc., elles étaient sincèrement ralliées et ne se détachèrent, ou plutôt ne furent détachées, malgré elles, qu'après l'ouverture des hostilités contre le pouvoir temporel.

L'Académie, qui était l'expression la plus élevée de l'opinion intelligente, avait dans l'élection de ses membres un moyen de manifester qui échappait à toute répression, et dans la solennité de ses réceptions, une occasion d'élever contre le silence partout imposé une protestation discrète mais significative. Elle ne manquait pas d'en profiter. Dès

1852, au lendemain du coup d'Etat, on vit Guizot y recevoir Montalembert. Un peu plus tard elle s'ouvrit à Mgr Dupanloup, un des rares prélats qui s'abstenaient d'éloges à l'égard du Pouvoir nouveau ; puis ce fut Berryer, la gloire du régime parlementaire, qu'on vit, le 23 février 1855, entre Guizot et Montalembert, ses parrains, avec Salvandy en face de lui pour lui répondre, désigner du geste le Palais-Bourbon, « théâtre écroulé de ses labeurs » et faire une allusion directe au Parlement solitaire et sans écho ; une approbation chaleureuse, quoique contenue, lui montra à quel point il était entré dans la pensée de ses auditeurs.

Quatre mois plus tard, l'Académie se donna la consolation d'une autre manifestation ; le journalisme et le franc-parler étaient proscrits, elle appela dans son sein un journaliste en élisant M. de Sacy, et plus tard encore le Père Lacordaire, auquel les hardiesses de son dernier discours public, dans l'église de Saint-Roch, avaient fermé toutes les chaires, moins celle de son collège de Sorrèze.

Il y eut toutefois un moment, celui de la guerre d'Orient, où l'âme de la patrie, fidèlement interprétée par la presse de toutes nuances et par la voix publique tout entière, ne respira et ne vécut que pour l'armée, pour la grandeur et la sécurité de la France. Ce moment fut moins court qu'on ne se l'imagine aujourd'hui ; il se prolongea pendant les trois ou quatre années qui suivirent la prise de Sébastopol. Les républicains les plus exaltés étaient en exil ; les royalistes, toujours mécontents comme royalistes, mais satisfaits, en général, comme Français, comme conservateurs et comme catholiques, se réservaient. Nul ne doutait que la quatrième dynastie ne fût définitivement fondée.

Que pouvaient faire, après tout, les quelques boudeurs obstinés, légitimistes ou orléanistes. disséminés dans le pays ? Volontairement et par leur faute, ils s'étaient démis de toutes leurs fonctions, ils n'étaient plus rien dans le pays, et non seulement leur influence, mais leur nombre décroissait de jour en jour. Quant au parti républicain, exilé dans la

personne de ses chefs, il avait beau multiplier, de Londres ou de Bruxelles, les imprécations, les pamphlets, les appels au peuple ; il était sans écho, n'ayant plus à l'intérieur qu'un seul organe, qui encore n'en était pas un. Le clergé était pleinement impérialiste rallié. Il n'était pas jusqu'aux ouvriers des grandes villes, aux intraitables, aux ingouvernables ouvriers parisiens, qui ne laissassent fléchir leurs haines en présence des sympathies actives dont ils se voyaient l'objet incessant et qu'ils sentaient bien n'être pas uniquement une manœuvre et un calcul. Qu'importait la trompette farouche qui résonnait à Bruxelles, puis à Jersey, dans les strophes d'airain de Victor Hugo ? Son retentissement sonore était arrêté à la frontière ; il n'arrivait aux oreilles françaises que par éclats brisés, fugitifs, impuissants, et les criminelles excitations qui désignaient l'Empereur aux poignards et aux bombes se perdaient dans le vide :

Tu peux tuer cet homme avec tranquillité.

L'homme si odieusement menacé dédaigna même d'en tirer la vengeance qu'il aurait pu ; il toléra toutes les annonces, toutes les réclames des libraires, et tous les dithyrambes de la presse à la gloire et au profit des *Misérables* et des *Travailleurs de la mer*. En vain il était appelé, dans les *Châtiments* et dans *Napoléon le Petit*, « forban, pître, bandit, escroc, bâtard, laid, Jocrisse du crime, Mandrin, Cartouche, haillon humain, hibou déplumé, bête morte donnant la nausée à l'égoût, drôle, polisson, caniche, chat-huant, chauve-souris » ; il regretta l'exilé, lui fit offrir amnistie et n'essaya point de le faire rayer du nombre des Quarante, alors que, un peu plus tard, un ministre de l'intérieur, M. de Persigny, épousant stupidement les rancunes de Sainte-Beuve, enlevait à Victor de Laprade une chaire à la Faculté de Lyon, pour le punir de ses innocentes *Muses d'Etat.*

Un soir, l'Empereur étala devant ses courtisans, à Saint-Cloud, *Napoléon le Petit :* « Voyez, Messieurs, dit-il en riant, voici *Napoléon le Petit* par Hugo le grand ! » Le mot, répété

par les journaux d'août 1852, fit bondir le poète exilé ; le rire surtout l'exaspéra, et de l'exaspération sortit cet autre vers fameux :

Ah! tu finiras bien par hurler, misérable !

Victor Hugo n'admettait pas qu'on pût rire de lui. Dans le duel entre le poète et l'Empereur, duel à mort seulement du côté du poète, c'est au poète que les évènements ont donné la palme de la victoire, mais non celle de la générosité [1].

Quelques écrivains, moins grands par le génie mais beaucoup plus estimables par le caractère, consolèrent l'Empereur des anathèmes de Jersey. Il y en eut même qui s'efforcèrent de se distinguer d'entre les boudeurs, pourtant bien inoffensifs, de l'Académie. M. Jules Simon a raconté l'anecdote suivante, à laquelle il fut mêlé :

Napoléon III aspirait à remplacer le titre de protecteur de l'Académie par celui de membre. Le philosophe Cousin se rangeait parmi ceux qui étaient disposés à lui en ouvrir l'entrée. « C'est un rêveur », disait-il, mais il le disait sans amertume et après tout son rêve était un beau rêve. Cousin admirait donc et aimait l'Empereur.

Je me rendis un jour chez lui avec *Napoléon le Petit* dans ma poche. C'était alors du fruit nouveau et du fruit défendu. Il le tourna

---

[1] Du reste, Napoléon III se trouvait en nombreuse et bonne compagnie sous les sarcasmes enfiellés de Victor Hugo. Le poète officiel de l'indulgence et de la fraternité était incapable de pardonner. Il écrivait du Pape Pie IX, le plus doux des hommes, à qui un excès de bonté avait dicté une amnistie générale de tous ses ennemis :

« Le Pape Mastaï fusille ses ouailles ;
« Il pose là l'hostie et commande le feu. »

Il appelait l'archevêque Sibour, si connu pour sa charité, « un vieux prêtre infâme, un Sibour Iscariote, revendant le Dieu que Judas a vendu », il insulta Louis Veuillot dans sa mère et Mgr de Ségur jusques dans sa cécité ; il épuisa le vocabulaire poissard, qui sous sa plume était riche, contre Baroche « dont le nom n'est qu'un vomitif » ; contre Troplong, « paillasse, récureur d'égoûts » ; contre Rouher « l'Auvergnat » (ce qui lui paraissait une très grosse injure) ; contre Saint-Arnaud « qui vole... autrement que l'oiseau » ; contre Magnan « immonde pourceau » ; contre d'Hautpoul, Murat, Berger « citrouilles » ; contre Fould et Suin « rebuts de ruisseau » ; enfin contre le Sénat tout entier :

« Le porc Sénat fouillant l'ordure du groin. »

Victor Hugo avait des accès d'épilepsie sitôt qu'on manquait de respect à son idole, laquelle n'était autre que Victor Hugo lui-même.

et le retourna, parcourut quelques pages d'un air distrait et me le rendit. « Votre ami, dit-il, est égaré par la colère. Je sais où il est, Napoléon le Petit ! il est sur la colonne Vendôme. »

Cousin parlait ici en philosophe doublé de courtisan. On avouera toutefois que son adulation, ou, si l'on aime mieux, son illusion, dépassait les flagorneries d'Horace et de Virgile, qui jamais ne s'avisèrent de mettre Auguste au-dessus de Jules-César.

M. Thiers se départait aussi très souvent de son attitude d'opposant. M. Walewski, dont les relations avec lui remontaient au ministère de 1840, était un de ses fidèles, et, avec l'assentiment de Napoléon III, sollicitait souvent les appréciations et les vues de son ancien chef ; à ce point même que Mme Thiers, très attachée aux souvenirs du gouvernement de Juillet, en prenait parfois quelque ombrage.

Fier d'être consulté, l'ancien homme d'Etat qui s'accommodait mal de l'obscurité, du silence et de l'immobilité, disait un jour : « La cuisine qu'on fait aux Tuileries ne me déplaît point, quoique je n'aime pas le cuisinier. — Il ne tiendrait qu'à vous de la rendre meilleure encore en y mettant la main », insinua Walewski lorsque ce propos lui fut répété. Mais M. Thiers aurait voulu tout conduire, comme sous Louis-Philippe ; sachant l'Empereur peu disposé à se ranger au second rang, il préféra se réserver, et les avances de Walewski n'eurent pas de suite. L'Empereur n'en conserva pas moins une déférence un peu ironique pour celui qui, sans le vouloir, avait tant contribué à populariser Napoléon Ier et à préparer les voies à Napoléon III. Quand M. Thiers, élu député de Paris et rentré au Palais-Bourbon, entendit l'Empereur le qualifier d'*historien national*, dans un discours du trône, Mme Thiers lui dit en souriant : « J'espère bien que vous ne vous ferez pas faire un costume de député pour aller le soir aux Tuileries ? — Bah ! répondit-il de sa petite voix narquoise, j'en serais quitte pour une fumigation en rentrant... »

Quoi qu'il en soit, de ces menues hostilités presque toutes

étaient plus ou moins disposées à fléchir, et toutes auraient probablement cédé avec le temps, si Napoléon III n'eût pas dévié de la sagesse de ses débuts.

François Arago étant mort (2 octobre 1853), Napoléon III fit preuve de générosité en oubliant son refus de serment et en se faisant représenter à ses funérailles par deux aides de camp. Mais nul ne le blâma de ne pas rendre le même honneur, cinq mois plus tard (28 février 1854), aux obsèques purement civiles du prêtre révolté Félicité de Lamennais.

Une fois le corps des Cent-Gardes constitué, les Palais impériaux réparés, l'étiquette définitivement établie à la Cour, Napoléon III n'aurait pas été fâché de montrer aux anciens souverains de l'Europe que le parvenu était bien leur égal et faisait assez bonne figure. L'Exposition universelle de 1855 offrait un excellent prétexte ; mais les invitations qu'il fit sans insister étaient prématurées; elles ne furent accueillies qu'en Angleterre. De la part des autres Cours, cette satisfaction à son amour-propre fut ajournée ; nous la retrouverons pleine et unanime à l'Exposition suivante, et aussi vaine, aussi trompeuse que fastueuse.

Le prince Albert, époux de la reine Victoria, condescendit le premier à visiter le monarque issu du coup d'Etat. Durant les quelques jours qu'il passa en sa compagnie, au mois de septembre 1854, à Boulogne-sur-Mer, ils conçurent beaucoup d'estime l'un pour l'autre ; si bien que l'Empereur, dans la suite, se plut à consulter souvent le Prince anglais, et que celui-ci garda sur lui une influence persévérante. On peut même dire avec raison que, de toutes ses amitiés politiques, la seule à laquelle Napoléon III resta toujours fidèle, fut l'alliance anglaise.

Il n'est pas sans intérêt de connaître l'appréciation du Prince Albert, homme sérieux et froid comme un Allemand de naissance, mais observateur et discret selon les devoirs que lui imposait sa situation délicate en Angleterre.

J'ai passé six heures tout seul avec l'Empereur ; nous avons discuté tous les sujets de politique intérieure et étrangère avec la plus

grande franchise, et je ne puis dire que du bien de tout ce que j'ai entendu. Il m'a paru calme et indolent par tempérament ; pas facile à émouvoir, mais gai et spirituel quand il n'est pas gêné.

Suit, dans les *Mémoires* du Prince consort, un portrait tracé en quelques lignes :

Son éducation générale m'a paru très incomplète. même sur des sujets qui sont pour lui de première nécessité ; je veux parler de l'histoire politique des temps modernes et de la science diplomatique en général. Cependant, il s'est montré extrêmement modeste en reconnaissant ses défauts, et il a fait preuve de beaucoup de franchise en ne faisant pas semblant de comprendre ce qu'il ne comprenait pas. Mais tout ce qui a rapport à l'histoire de Napoléon, il le possède sur le bout des doigts. Il semble aussi avoir beaucoup pensé et médité sur la politique, mêlant ensemble les notions fortes et les notions vides.

En se quittant ils se promirent de se revoir bientôt et cela en compagnie de leurs familles respectives. Le 17 avril 1855, l'Empereur et l'Impératrice furent reçus à Windsor, après d'assez laborieuses négociations, par la reine Victoria en personne. De nombreux agents de la police secrète, habillés chez Dussautoy, le premier tailleur de l'époque, précédaient et suivaient Leurs Majestés. La précaution n'était pas inutile.

L'Impératrice rencontra d'abord, à la Cour britannique, plus de curiosité que de sympathie ; mais sa bonne grâce, plus encore que la fraîcheur et la variété de ses toilettes, enlevèrent tous les suffrages.

La communauté d'action, qui confondait alors en Crimée les forces des deux pays, rendait désirable et facile le resserrement de l'intimité entre les souverains. Victoria accorda à à Napoléon III une faveur qu'elle avait refusée à Louis-Philippe : elle vint jusqu'à Paris.

Elle y demeura neuf jours. Ce que furent ces neuf jours, il n'est point aisé de le décrire.

Napoléon était un superbe amphitryon, l'Impératrice avait mille grâces. La reine Victoria ne s'ennuya pas une minute. On lui avait préparé d'admirables appartements dans le palais de Saint-Cloud. En s'éveillant le matin, elle entendait

chanter les fauvettes et pouvait se croire transportée dans les bois de Richmond. Les après-midi s'écoulaient en promenades à travers Paris, en excursions dans les environs ; le soir, on dînait, tantôt à Saint-Cloud, tantôt aux Tuileries.

Le premier jour, la Reine avait à côté d'elle, à table, le général Canrobert, qui revenait de Crimée; elle nous trace de lui un portrait amusant et cordial :

Le général Canrobert était assis auprès de moi. J'en fus enchantée. C'est un homme si bon, si droit, si sincère, si plein d'amitié et *aimant tant les Anglais !* Il est très enthousiaste et gesticule beaucoup en parlant. Il est petit et porte ses cheveux, qui sont noirs, un peu longs derrière. Sa figure est rouge, avec des yeux qui roulent; des moustaches, mais pas de favoris, et il porte haut la tête.

Je lui dis que je le regardais comme une vieillle connaissance, ayant tant entendu parler de lui. Il répondit :

— Je suis presque un sujet de Votre Majesté, étant membre de la Compagnie des marchands de poissons.

Le lendemain, on s'en fut, après une revue passée au Champ-de-Mars, visiter les Invalides. Cette promenade laissa dans l'esprit de la Reine un inoubliable souvenir. Il pleuvait, le temps était sombre ; le général commandant le palais des Invalides n'avait pas été prévenu, on dut improviser une réception.

On alluma des torches, et les visiteurs se rendirent dans l'étroite salle où était déposé provisoirement le cercueil de l'Empereur. En regardant cette immortelle dépouille, la Reine ne put réprimer son émotion. Ainsi, c'était là ce qui restait de l'ennemi de sa race, de l'homme qui, toute sa vie, avait lutté contre son pays !

J'étais là, au bras de Napoléon III, son neveu, devant le cercueil de l'adversaire le plus acharné de l'Angleterre, moi, la petite fille du Roi qui le haïssait le plus et qui l'a le plus vigoureusement combattu, et là, près de moi, son neveu qui porte son nom, devenu mon plus proche, mon plus cher allié! Puis l'orgue de l'église a joué le *God save the Queen.*

Quelle ironie! L'hymne national anglais emplissant le dôme des Invalides, joué par des Français, devant un Napoléon ! Les mânes de l'Empereur durent frémir.

La reine Victoria et le prince Albert quittèrent Paris deux jours plus tard, le 27 août. Ils partirent ravis de la politesse de Napoléon, comme ils l'avaient été jadis de l'urbanité de Louis-Philippe. Ce dernier avait séduit la Reine par sa verve, par sa gaieté, par la vivacité de son entretien. L'Empereur la charma par son tact, par la cordialité de ses manières.

L'Empereur, écrit-elle, est si calme, si simple, si naïf même, si doux, avec tant de dignité et de modestie... Je connais peu de gens à qui je me sois sentie plus prête à me confier et à parler sans réserve. Je me sentais... comment dirai-je ? en sûreté avec lui. Il y a en lui quelque chose de mélancolique qui vous attire et vous fascine en dépit de toutes les préventions, et certainement sans l'aide d'aucun avantage personnel extérieur, quoique sa figure me plaise...

Et elle ajoute ce trait, auquel les évènements survenus depuis donnent une étrange signification :

Napoléon III aime beaucoup l'Allemagne, il aime beaucoup à rappeler ses souvenirs sur ce pays. *Il y a beaucoup de l'Allemand en lui* et très peu, sinon rien, *de notablement français dans son caractère.*

Ainsi va le monde. En 1844, la reine Victoria serra dans ses bras le vieux roi Louis-Phillippe, en lui jurant impérissable affection. Quatre ans après, Louis-Philippe est détrôné, sans que l'Angleterre lui adresse un seul mot de sympathie. En 1855, la reine Victoria échange avec Napoléon III de solennelles promesses, des serments d'inaltérable amitié. Quinze ans après, Napoléon III est emporté par une affreuse bourrasque, sans que l'Angleterre lève un doigt pour venir à son secours. Est-ce à dire que la reine Victoria ait manqué de loyauté, ou tout au moins de sincérité ?

De loyauté, oui évidemment, si l'on donne à ce mot le sens de fidélité et de constance. Mais de sincérité, non certes, au contraire. Elle fut aussi franche avec Napoléon qu'elle avait été cordiale avec Louis-Philippe, car sur leur trône ils étaient des amis utiles et pouvaient devenir des adversaires dangereux; mais lorsque, déchus, ils cessèrent de pouvoir rien pour ou contre elle, elle fut d'une absolue

sincérité en n'ayant plus pour eux, comme Reine, que de l'indifférence; si elle eût continué à leur montrer de la sympathie, si elle était venue à leur aide, c'est alors qu'elle se fût menti à elle-même en allant contre son propre intérêt. Pauvre Reine constitutionnelle, dira-t-on, elle est à plaindre de ce que ses attachements personnels pèsent d'un poids aussi léger dans la balance politique ! Mais elle-même ne s'en plaint nullement et n'én souffre guères. Elle est bien Anglaise, cette femme éternellement jeune, éternellement souriante, telle que nous la représentent ses monnaies; son sourire, plein d'indifférence pour ceux qu'elle regarde, tire sa satisfaction d'elle-même. Elle personnifie admirablement son peuple, cette princesse dont le règne, égalant bientôt les plus longs règnes, éleva l'Angleterre à l'apogée de sa puissance, car il n'est pas possible d'imaginer que, parvenue si haut, une nation puisse monter encore. Pour elle, l'amitié n'est que l'expression de l'égoïsme et une des formes, la plus noble, la plus adroite aussi, du calcul. Tout pour l'Angleterre. Il n'est pas d'affections ni de serments, ni de morale qui puissent prévaloir contre l'intérêt anglais. Et ce n'est pas à Victoria qu'on adressera jamais le reproche, qu'elle fait à Napoléon III, d'avoir plus d'étranger que de national dans son caractère.

La gêne signalée par le prince Albert dans les manières et la conversation de Napoléon III ne s'effaça jamais complètement, parce qu'elle tenait à ses habitudes défiantes autant qu'à ses irrégularités d'éducation première.

Il était rarement brillant, soit dans un cercle enjoué de femmes, soit même dans les revues et manœuvres; là on s'étonnait de le trouver timide, presque embarrassé. Au Conseil des ministres, après avoir lu son opinion, mise d'avance par écrit, il laissait à d'autres le soin de diriger la discussion.

En revanche, aux réceptions des Tuileries, cet air de réserve, s'ajoutant à un air de bonté dont il était impossible de n'être pas frappé, devenait de la grandeur et se résolvait

en une distinction suprême. Il parlait peu, mais parlait à chacun son langage ; la brièveté de ses paroles en rehaussait le prix ; un sourire de ses lèvres était aussi envié qu'ait jamais pu l'être un sourire de Louis XIV. Il est vrai que les courtisans de l'Elysée et de Compiègne n'avaient ni la délicatesse, ni l'élégance de ceux de Versailles.

Dans un bal paré, peu de temps après le rétablissement de l'Empire, le spirituel mais original marquis de Boissy, sénateur, se montra vêtu d'une remarquable façon :

« — Rien n'est plus élégant que votre costume, lui dit l'Empereur.

« — Sire, répondit M. de Boissy, mon habit a cela de très remarquable que c'est celui de mon grand'père. Si chacun ici paraissait avec le costume de son grand'père, on serait assourdi par le bruit des sabots. »

Napoléon III, qui n'avait pas lui-même pour grand'père un Empereur, mais un simple gentilhomme corse, aurait pu répondre à l'impertinent marquis que tous les grands de la terre, en remontant plus ou moins dans le passé, eurent des ancêtres en sabots. Il se contenta de sourire [1].

---

[1] Le général Ambert, qui raconte cette anecdote, ajoute avec autant d'esprit que de justesse : « Qui de nous peut regarder ses mains sans y retrouver la trace de la terre ? Tous, tant que nous sommes, avons dételé les bœufs de la charrue, les uns le matin, les autres à midi, et la plupart le soir. » (*Napoléon III* dans les *Illustrations du XIX*e *siècle*.)

CHAPITRE X

Guerre d'Orient. — L'Alma. — Sébastopol

Dans l'accès universel de fièvre politique provoquée par la deuxième République française, Nicolas I[er], empereur de Russie, était le seul souverain qui n'eût éprouvé aucun ébranlement sur son trône. Il avait même tendu à ses voisins de Prusse et d'Autriche une main secourable et, par l'envoi de ses armées en Hongrie, sauvé l'empire des Habsbourg d'un démembrement. Aussi était-il respecté et redouté comme l'arbitre de l'Europe et le tuteur des rois. Plein du sentiment de sa force, outrecuidant et naïf parce que tout lui avait réussi jusqu'alors, il comptait sur la reconnaissance de ses obligés et se jugeait non seulement invincible par lui-même, mais inattaquable, grâce à l'appui de ses alliés allemands ; il oubliait, comme fera bientôt Napoléon III à propos de l'Italie, l'axiôme que les Anglais seuls ne perdirent jamais de vue : qu'en politique il n'y a pas de sentiments, mais des intérêts.

L'établissement d'une dictature en France ne pouvait lui déplaire. L'accord paraissait naturel entre deux potentats que rapprochait l'analogie des formes gouvernementales ; tous deux commandaient à des nations qui s'étaient souvent combattues mais toujours estimées, et qui, aux sombres mages de 1812, pouvaient opposer les radieux souvenirs de Tilsitt et d'Erfurth. Du côté de Napoléon les partisans de

l'alliance russe ne manquaient pas. MM. de Morny, Walewski, Thouvenel la soutenaient avec feu contre MM. de Persigny et Rouher, qui préféraient l'alliance anglaise. La visite de la reine Victoria à Paris fit pencher la balance ; cette habile visite rappelle Marie-Thérèse, la grande et rusée Impératrice; tirant du roi Louis XV tout ce qu'elle voulait en traitant la Pompadour de « bonne cousine, chère et belle cousine ». Nous avons raconté, en outre, par quelle maladresse dédaigneuse et futile : « mon bon ami » au lieu de « Monsieur mon frère », l'orgueil de Nicolas avait piqué au vif celui de Napoléon.

La question des Lieux saints fut la cause apparente d'une rupture qui n'était souhaitée passionnément, au fond, que par les révolutionnaires et par quelques ministres anglais.

On entend par Lieux saints les églises construites à Jérusalem, à Bethléem, Sichem, Cana, Tibériade, Nazareth, c'est-à-dire dans les endroits où se sont accomplis les principaux évènements de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D'après un traité conclu en 1740 entre Louis XV et le sultan Mahmoud Ier, les religieux latins résidant à Jérusalem devaient rester à perpétuité en possession du saint Sépulcre et des autres lieux de pélerinage. La Russie n'avait formulé aucune opposition à ces dispositions, au moment où elles furent arrêtées. Néanmoins, comme les Grecs schismatiques (orthodoxes, selon le langage russe) ne cessèrent jamais de disputer aux possesseurs la tranquille et exclusive jouissance convenue, Nicolas intervint. Les Latins cédèrent d'abord, parce qu'il répugnait au Saint-Siège d'allumer la discorde à propos des sanctuaires d'un Dieu de paix. Mais, en 1850, de concessions en concessions, ils se virent expulsés de plusieurs de leurs églises, entre autres de la grande église de Bethléem et de celle du tombeau de la Vierge à Gethsémani.

Les Pères de Terre sainte invoquèrent alors l'appui de la France, leur protectrice traditionnelle depuis saint Louis. A

la demande du Prince Louis-Napoléon, alors Président de la République, une commission mixte de Français et de Grecs fut nommée par le sultan Abdul-Medjid pour examiner les droits des contestants. L'empereur Nicolas se plaignit de n'être pas consulté et, par une lettre autographe, ordonna à la commission de se dissoudre.

Cette ingérence de sa part, si elle eût été acceptée, aurait étendu son influence sur onze millions de sujets du Sultan. La Porte ne pouvait y consentir. Nicolas s'en rendit compte et prit ses précautions en vue d'une rupture imminente et qui ne l'effrayait point.

Dans un bal, le 9 janvier 1853, prenant à part lord Seymour, ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg : « Tenez, lui dit-il, nous avons sur les bras un homme malade, un homme très malade ; ce serait un grand malheur s'il devait nous échapper avant que les dispositions nécessaires fussent prises. » Ce fut là le point de départ d'une série de notes et d'entretiens où le Tsar, tout en protestant qu'il ne désirait ni précipiter la chute de l'Empire ottoman, ni entrer à Constantinople, en propriétaire s'entend, « car en dépositaire, il ne disait pas non », s'efforça d'amener l'Angleterre à une entente, sinon sur ce qu'on ferait, au moins sur ce qu'on ne laisserait pas faire si l'Empire ottoman venait à tomber. Malgré l'offre séduisante qu'il lui fit de l'Egypte et de Candie, l'Angleterre se déroba et nul accord n'intervint; l'un se préoccupait surtout d'empêcher de s'ouvrir une succession dont l'autre voulait régler l'emploi, comme si elle était déjà ouverte.

Mais pendant que Nicolas semblait reconnaître que « le meilleur moyen de faire durer le gouvernement turc était de ne pas le fatiguer par des demandes excessives, faites d'une manière humiliante pour son indépendance et pour sa dignité », il lui envoyait le prince Menschikoff, amiral, ministre de la marine, gouverneur de Finlande, comme ambassadeur extraordinaire chargé de régler la question des Lieux saints.

Le moment était bien choisi : ni l'ambassadeur de France ni celui d'Angleterre ne se trouvaient à Constantinople. On exigea des honneurs extraordinaires pour le haut personnage russe, dont la grandeur semblait si peu en rapport avec l'objet de sa mission. Il débarqua le 28 février à Constantinople, et y fit son entrée plus en général d'armée qu'en diplomate, acclamé par les Grecs, entouré d'un brillant état-major et de nombreux officiers.

Menschikoff était bien l'homme qui convenait pour une mission comminatoire. Tartare civilisé, hautain avec les faibles, insinuant avec les forts, plein de souplesse et de raideur à la fois, il cachait, comme son maître lui-même, la plus dangereuse finesse sous les apparences d'une brusque sauvagerie. Comptant l'emporter de haute lutte par l'intimidation, il fit remettre au ministre des affaires étrangères, Rifaat Pacha, une note qui débutait ainsi :

Péra, 19 avril 1853.

Son excellence le Ministre des relations extérieures, en prenant connaissance à son entrée aux affaires, des négociations qui ont eu lieu, a vu la *duplicité* de ses prédécesseurs ; il doit s'être persuadé combien on a manqué aux égards dus à l'Empereur de Russie, et combien est grande la magnanimité de Sa Majesté offrant à La Porte les moyens de sortir des embarras que lui a créés la *mauvaise foi* de ses ministres. Ils ont *abusé de la religion de leur souverain*, en le mettant en opposition avec ses propres paroles, et le plaçant envers son allié et son ami dans une position que ne peuvent admettre ni de hautes convenances, ni la dignité souveraine.

Tout en voulant être oublieux du passé, et n'exigeant pour réparation que le renvoi d'un *ministre fallacieux* et l'exécution patente de promesses solennelles, l'Empereur se trouve obligé de demander des garanties solides pour l'avenir.

Il les veut formelles, positives, et assurant l'inviolabilité du culte professé par la majorité des sujets chrétiens, tant de la Sublime Porte que de la Russie, et enfin par l'Empereur lui-même.

Il ne peut en vouloir d'autres que celles qu'il trouvera désormais dans un traité, ou dans un acte équivalant à un traité, et à l'abri des interprétations d'un mandataire mal avisé et peu consciencieux...

L'acte demandé n'était rien moins que la reconnaissance du protectorat de la Russie sur tous les Grecs de l'Orient,

et par suite la faculté de régler à elle seule les affaires religieuses intérieures d'un empire dont le traité du 13 juillet 1841 avait placé l'indépendance et l'intégrité sous la garantie collective des cinq grandes puissances.

Le Sultan refusa « en s'en remettant à l'opinion publique du monde entier ». Menschikoff partit le 21 mai, après une offense aux ministres, qu'il laissa se morfondre en l'attendant à la Sublime Porte, pendant qu'il se présentait avec la prétention de traiter directement avec le Sultan au Sérail, dont l'accès lui fut d'ailleurs interdit. La note que laissa après lui ce diplomate au langage si peu diplomatique, annonçait qu'il emmenait tout le personnel de l'ambassade russe et que « le refus de garantie pour le culte orthodoxe imposait désormais au gouvernement impérial la nécessité de rechercher cette garantie dans son propre pouvoir. »

La Porte, effrayée, invoqua le traité de 1841, qui la mettait sous la protection commune de toute l'Europe, et, par une note du 26 mai, elle pria la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse de juger sa cause, et, si elles la trouvaient juste, de l'aider dans sa défense.

Si Nicolas s'était flatté jusqu'à ce jour de surprendre la Turquie isolée; son erreur se dissipa devant les encouragements donnés, en réponse à cette note, par les puissances allemandes. Les puissances occidentales le détrompèrent plus nettement encore : les baïonnettes françaises et les mâts des vaisseaux anglais apparurent derrière les cimeterres et les croissants.

Le 15 juin, les flottes de la France et de l'Angleterre, arrivées ensemble, mouillèrent dans la baie de Besika.

Le 13 juillet les troupes russes franchirent la frontière et envahirent les Principautés danubiennes, vassales du Sultan.

Cependant la période des notes diplomatiques n'était pas encore close. M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères de France, fit, le 15 juillet, un dernier effort pour dissiper les illusions que Nicolas pouvait conserver sur

l'isolement de la Porte. Il disait dans une note circulaire adressée à tous les agents français à l'étranger :

Pris en quelque sorte au dépourvu par des exigences qu'ils n'avaient pas dû soupçonner, les représentants de la France, de l'Autriche, de la Grande-Bretagne et de la Prusse se sont loyalement employés à empêcher une rupture dont les conséquences pouvaient être fatales.

Ils n'ont pas conseillé à la Porte une résistance de nature à l'exposer aux dangers les plus sérieux ; et reconnaissant à l'unanimité que les demandes de la Russie touchaient de trop près à la liberté d'action et à la souveraineté du Sultan pour qu'ils pussent se permettre un avis, ils ont laissé aux seuls ministres de Sa Hautesse la responsabilité du parti à prendre. Il n'y a donc eu, de leur part, ni pression d'aucun genre ni ingérence quelconque ; et si le gouvernement ottoman, livré à lui-même, n'a pas voulu souscrire aux conditions qu'on prétendait lui imposer, il faut assurément qu'ils les ait trouvées entièrement incompatibles avec son indépendance et sa dignité.

C'est dans de telles conjonctures, Monsieur, que M. le prince Menschikoff a quitté Constantinople en rompant toute relation diplomatique entre la Russie et la Porte, et que les puissances engagées par leurs traditions et leurs intérêts à maintenir l'intégrité de la Turquie ont eu à se tracer une ligne de conduite.

Le gouvernement de Sa Majesté Impériale, d'accord avec celui de Sa Majesté Britannique, a pensé que la situation était trop menaçante pour ne pas être surveillée de près, et les escadres de France et d'Angleterre reçurent bientôt l'ordre d'aller mouiller dans la baie de Besika, où elles arrivèrent au milieu du mois de juin.

Cette mesure, toute de prévoyance, n'avait aucun caractère hostile à l'égard de la Russie ; elle était impérieusement commandée par la gravité des circonstances, et amplement justifiée par les préparatifs de guerre qui, depuis plusieurs mois, se faisaient en Bessarabie et dans la rade de Sébastopol...

Les forces anglaises et françaises ne portent, par leur présence en dehors des Dardanelles, aucune atteinte aux traités existants : mais l'occupation de la Valachie et de la Moldavie constitue une violation flagrante de ces mêmes traités...

C'est un acte de guerre dont, je le reconnais, on ne veut pas prononcer le vrai nom, mais qui dérive d'un principe nouveau, fécond en conséquences désastreuses, que l'on s'étonne de voir pratiquer pour la première fois par une puissance conservatrice de l'ordre européen, à un degré aussi éminent que la Russie, et qui n'irait à rien moins qu'à l'oppression, en pleine paix, des Etats faibles par les Etats plus forts qui sont leurs voisins.

L'intérêt général du monde s'oppose à l'admission d'une semblable doctrine, et la Porte, en particulier, a le droit incontestable de voir un acte de guerre dans l'envahissement de deux provinces qui, quelle que soit leur organisation spéciale, font partie intégrante de son empire. Elle ne violerait donc pas plus que les puissances qui viendraient à son aide le traité du 13 juillet 1841, si elle déclarait les détroits des Dardanelles et du Bosphore ouverts aux escadres de France et d'Angleterre. L'opinion du gouvernement de Sa Majesté Impériale est formelle à cet égard, et bien que, dans sa pensée, elle n'exclue pas la recherche d'un moyen efficace de conciliation entre la Russie et la Turquie, j'ai invité M. le général Castelbajac à faire connaître notre manière de voir à M. le comte de Nesselrode et à lui communiquer cette dépêche.

Lord Clarendon envoyait en même temps une circulaire analogue, et le généralissime turc Omer Pacha donnait quinze jours à Menschikoff, revenu comme commandant en chef de l'armée d'occupation des Principautés, pour évacuer ces provinces, s'il ne voulait en être expulsé par la force.

Mais Nicolas Ier se croyait assez fort pour braver l'Europe ; car on ne saurait admettre qu'il fût de bonne foi lorsque, dans une proclamation à ses sujets, il leur laissait croire que l'Europe était avec lui. Il y disait :

Lors de notre manifeste du 14 juin, nous conservions l'espoir que la Porte reconnaîtrait ses torts. Notre espoir a été déçu.

En vain même les principales puissances de l'Europe ont cherché, par leurs exhortations, à ébranler l'aveugle obstination du gouvernement ottoman. C'est par une déclaration de guerre, par une proclamation remplie d'accusations mensongères contre la Russie, qu'il a répondu aux efforts pacifiques de l'Europe, ainsi qu'à notre longanimité. Enfin, enrôlant dans les rangs de son armée les révolutionnaires de tous les pays, la Porte vient de commencer les hostilités sur le Danube. La Russie est provoquée au combat ; il ne lui reste donc plus, se reposant en Dieu avec confiance, qu'à recourir à la force des armes pour contraindre le gouvernement ottoman à respecter les traités, et pour en obtenir la réparation des offenses par lesquelles il a répondu à nos demandes les plus modérées et à notre sollicitude légitime pour la défense en Orient de la foi orthodoxe que professe également le peuple russe.

Nous sommes fermement convaincu que nos fidèles sujets se joindront aux ferventes prières que nous adressons au Très-Haut, afin que sa main daigne bénir nos armes dans la sainte et juste cause

qui a trouvé de tout temps d'ardents défenseurs dans nos pieux ancêtres.

In te, Domine, speravi; non confundar in æternum.

Donné à Tsarskoé-Sélo, le 20e du mois d'octobre (1er novembre) de l'an de grâce mil huit cent cinquante-trois, et de notre règne le vingt-huitième.

Signé : NICOLAS.

Pendant que les notes s'échangeaient, les hostilités s'ouvrirent, mais seulement entre la Turquie et la Russie. Omer Pacha, le délai fixé par lui au prince Menschikoff étant expiré, franchit bravement le Danube à Oltenitza, sous le canon des Russes. Abdi Pacha, en Asie, mit le siège devant Alexandropol et se retira après un combat où il eut le dessous. Les flottes anglo-françaises restaient immobiles dans la baie de Besika.

Mais tout à coup une nouvelle formidable ébranla l'Occident. La flotte d'Osman-Pacha, composée de 11 bâtiments avec 400 canons et 4.600 hommes, à l'ancre dans la baie de Sinope, avait été attaquée par la flotte russe d'une force double et détruite en trois heures. 4.170 tués, 300 blessés, et seulement 120 prisonniers, tels étaient pour les Turcs, qui avaient mieux aimé périr que de se rendre, le résultat de ce glorieux désastre. Lorsque survinrent le vaisseau anglais la *Dévastation* et la frégate française le *Mogador*, ils n'eurent qu'à recueillir les lamentables débris de cette boucherie. La ville de Sinope était ruinée ; ses maisons désertes, la solitude de ses rues, tout attestait le passage de la mort La rade, silencieux tombeau d'une escadre entière, avait repris son calme et son uniformité ; pas une voile ne flottait, pas un gémissement ne s'élevait sur ce champ de carnage où le sang s'était si vite effacé (30 novembre).

A la suite d'un tel acte d'hostilité, le Sultan invita les flottes alliées à entrer dans la mer Noire. Elles firent droit à sa demande. Néanmoins Napoléon III voulut tenter un dernier effort. Il envoya, le 29 janvier 1854, à l'Empereur de Russie, une lettre autographe dans laquelle il disait :

Sire,

Le différend qui s'est élevé entre Votre Majesté et la Porte ottomane en est venu à un tel point de gravité que je crois devoir expliquer moi-même directement à Votre Majesté la part que la France a prise dans cette question, et les moyens que j'entrevois d'écarter les dangers qui menacent le repos de l'Europe.

La note que Votre Majesté vient de faire remettre à mon gouvernement et à celui de la reine Victoria tend à établir que le système de pression adopté, dès le début, par les deux puissances maritimes, a seul envenimé la question. Elle aurait, au contraire, ce me semble, continué à demeurer une question de cabinet, si l'occupation des Principautés ne l'avait transportée tout à coup du domaine de la discussion dans celui des faits. Cependant, les troupes de Votre Majesté une fois entrées en Valachie, nous n'en avons pas moins engagé la Porte à ne pas considérer cette occupation comme un cas de guerre, témoignant ainsi notre extrême désir de conciliation. Après m'être concerté avec l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, j'ai proposé à Votre Majesté une note destinée à donner une satisfaction commune ; Votre Majesté l'a acceptée. Mais, à peine étions-nous avertis de cette bonne nouvelle, que le ministre, par des commentaires explicatifs, en détruisait tout l'effet conciliant et nous empêchait par là d'insister à Constantinople sur son adoption pure et simple. De son côté, la Porte avait proposé au projet de note des modifications que les quatre puissances représentées à Vienne ne trouvèrent pas inacceptables. Elles n'ont pas eu l'agrément de Votre Majesté. Alors la Porte, blessée dans sa dignité, menacée dans son indépendance, obérée par les efforts déjà faits pour opposer une armée à celle de Votre Majesté, a mieux aimé déclarer la guerre que de rester dans cet état d'incertitude et d'abaissement. Elle avait réclamé notre appui ; sa cause nous paraissait juste ; les escadres anglaise et française reçurent l'ordre de mouiller dans le Bosphore.

Notre attitude vis-à-vis de la Turquie était protectrice, mais passive. Nous ne l'encouragions pas à la guerre. Nous faisions sans cesse parvenir aux oreilles du Sultan des conseils de paix et de modération, persuadés que c'était le moyen d'arriver à un accord, et les quatre puissances s'entendirent de nouveau pour soumettre à Votre Majesté d'autres propositions. Votre Majesté, de son côté, montrant le calme qui naît de la conscience de sa force, s'était bornée à repousser, sur la rive gauche du Danube comme en Asie, les attaques des Turcs, et avec la modération digne du chef d'un grand empire, elle avait déclaré qu'elle se tiendrait sur la défensive. Jusque-là nous étions donc, je dois le dire, spectateurs intéressés, mais simples spectateurs de la lutte, lorsque l'affaire de Sinope vint nous forcer à prendre une position plus tranchée. La France et l'Angleterre n'avaient pas cru utile d'envoyer des troupes de débarquement au

secours de la Turquie. Leur drapeau n'était donc pas engagé dans les conflits qui avaient lieu sur terre. Mais sur mer, c'était bien différent. Il y avait à l'entrée du Bosphore trois mille bouches à feu, dont la présence disait assez haut à la Turquie que les deux premières puissances maritimes ne permettraient pas de l'attaquer sur mer. L'évènement de Sinope fut pour nous aussi blessant qu'inattendu ; car peu importe que les Turcs aient voulu ou non faire passer des munitions de guerre sur le territoire russe. En effet, des vaisseaux russes sont venus attaquer les bâtiments turcs dans les eaux de la Turquie et mouillés tranquillement dans un port turc ; ils les ont détruits, malgré l'assurance de ne pas faire une guerre agressive ; malgré le voisinage de nos escadres. Ce n'était plus notre politique qui recevait là un échec, c'était notre honneur militaire. Les coups de canon de Sinope ont retenti douloureusement dans le cœur de tous ceux qui, en Angleterre et en France, ont un vif sentiment de la dignité nationale. On s'est écrié d'un commun accord : Partout où nos canons peuvent atteindre, nos alliés doivent être respectés. De là l'ordre donné à nos escadres d'entrer dans la mer Noire et d'empêcher par la force, s'il le fallait, le retour d'un semblable évènement. De là la notification collective envoyée au cabinet de Saint-Pétersbourg pour lui annoncer que, si nous empêchions les Turcs de porter une guerre agressive sur les côtes appartenant à la Russie, nous protégerions le ravitaillement de leurs troupes su leur propre territoire. Quant à la flotte russe, en lui interdisant la navigation de la mer Noire, nous la placions dans des conditions différentes, parce qu'il importait, pendant la durée de la guerre de conserver un gage qui pût être l'équivalent des parties occupées du territoire turc, et faciliter la conclusion de la paix en devenant le titre d'un échange désirable.

Voilà, sire, la suite réelle et l'enchaînement des faits. Il est clai qu'arrivés à ce point, ils doivent amener promptement, ou un entente définitive, ou une rupture décidée.

Votre Majesté a donné tant de preuves de sa sollicitude pour l repos de l'Europe, elle y a contribué si puissamment par son influenc bienfaisante contre l'esprit de désordre, que je ne saurais douter d sa résolution dans l'alternative qui se présente à son choix. Si Votr Majesté désire autant que moi une conclusion pacifique, quoi de plu simple que de déclarer qu'un armistice sera signé aujourd'hui, qu les choses reprendront leur cours diplomatique, que toute hostilit cessera, et que toutes les forces belligérantes se retireront des lieu où des motifs de guerre les ont appelées ?

Ainsi, les troupes russes abandonneraient les Principautés, et no escadres la mer Noire. Votre Majesté préférant traiter directemen avec la Turquie, Elle nommerait un ambassadeur qui négocierai avec un plénipotentiaire du sultan une convention qui serait soumis

à la conférence des quatre puissances. Que Votre Majesté adopte ce plan, sur lequel la reine d'Angleterre et moi sommes parfaitement d'accord, la tranquillité est rétablie et le monde satisfait. Rien, en effet, dans ce plan qui ne soit digne de Votre Majesté, rien qui puisse blesser son honneur. Mais si, par un motif difficile à comprendre, Votre Majesté opposait un refus, alors la France, comme l'Angleterre, serait obligée de laisser au sort des armes et aux hasards de la guerre ce qui pourrait être décidé aujourd'hui par la raison et par la justice.

Que Votre Majesté ne pense pas que la moindre animosité entre dans mon cœur; il n'éprouve d'autres sentiments que ceux exprimés par Votre Majesté elle-même, dans sa lettre du 17 janvier 1853 : « Nos relations doivent être sincèrement amicales, reposer sur les mêmes intentions : maintien de l'ordre, amour de la paix, respect des traités et bienveillance réciproque. » Ce programme est digne du souverain qui le traçait, et, je n'hésite pas à l'affirmer, j'y suis resté fidèle.

Je prie Votre Majesté de croire à la sincérité de mes sentiments, et c'est dans ces sentiments que je suis, sire, de Votre Majesté, le bon ami.

Napoléon.

La réponse de Nicolas, pleine de récriminations, détruisit les dernières espérances pacifiques. Elle disait :

...Du moment qu'on a permis aux Turcs d'attaquer notre territoire asiatique, d'enlever un de nos postes frontières (même avant le terme fixé pour l'ouverture des hostilités), de bloquer Akhaltzykh et de ravager la province d'Arménie, du moment qu'on a laissé la flotte turque libre de porter des troupes, des armes et des munitions de guerre sur nos côtes, pouvait-on raisonnablement espérer que nous attendrions patiemment le résultat d'une pareille tentative? Ne devait-on pas supposer que nous ferions tout pour la prévenir? l'affaire de Sinope s'en est suivie : elle a été la conséquence forcée de l'attitude adoptée par les deux puissances, et l'évènement ne pouvait certes leur paraître inattendu.

J'avais déclaré vouloir rester sur la défensive, mais avant l'explosion de la guerre, tant que mon honneur me le permettrait, tant qu'elle resterait dans de certaines bornes. A-t-on fait ce qu'il fallait faire pour que ces bornes ne fussent pas dépassées? Si le rôle de spectateur ou celui de médiateur même ne suffisait pas à Votre Majesté, et qu'Elle voulût se faire l'auxiliaire armé de mes ennemis, alors, Sire, il eût été plus loyal et plus digne d'Elle, de me le dire franchement d'avance en me déclarant la guerre. Chacun alors eût connu son rôle. Mais nous faire un crime après coup de ce qu'on n'a rien fait pour empêcher, est-ce un procédé équitable? Si les coups

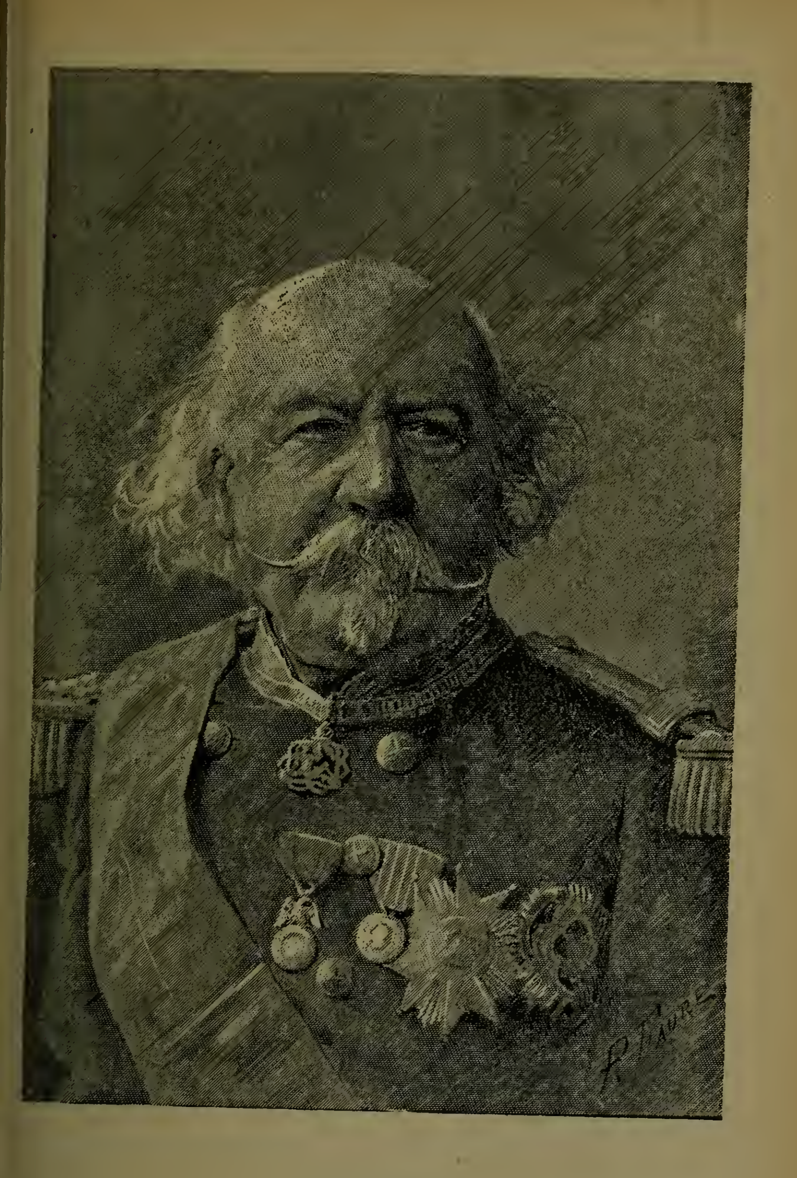
de canon de Sinope ont retenti douloureusement dans le cœur de tous ceux qui, en France et en Angleterre, ont le vif sentiment de la dignité nationale, Votre Majesté pense-t-elle que la présence menaçante à l'entrée du Bosphore des 3.000 bouches à feu dont elle parle et le bruit de leur entrée dans la mer Noire soient des faits restés sans échos dans le cœur de la nation dont j'ai à défendre l'honneur?

J'apprends d'Elle pour la première fois (car les déclarations verbales qu'on m'a faites ici ne m'en avaient encore rien dit) que, tout en protégeant le ravitaillement des troupes turques sur leur propre territoire, les deux puissances ont résolu de nous interdire la navigation de la mer Noire, c'est-à-dire, apparemment, le droit de ravitailler nos propres côtes. Je laisse à penser à Votre Majesté si c'est là, comme Elle le dit, faciliter la conclusion de la paix, et si, dans l'alternative qu'on me pose, il m'est permis de discuter, d'examiner même un moment ses propositions d'armistice, d'évacuation immédiate des Principautés et de négociation avec la Porte d'une convention qui serait soumise à une conférence des quatre cours. Vous-même, Sire, si vous étiez à ma place, accepteriez-vous une pareille proposition?

Nicolas ne pouvait plus laisser croire à ses peuples que les autres puissances chrétiennes faisaient cause commune avec lui. Un manifeste du 9/21 février annonça que la Russie entrait en lutte avec l'Angleterre et la France ; il rappelait les glorieux souvenirs de 1812 et se terminait par une citation de l'Ecriture sainte : « Que Dieu se lève, et ses ennemis s'en iront en poussière ! »

Ce qu'il ne dit point, et qui lui fut extrêmement sensible, c'est que les deux puissances germaniques, l'Autriche comprise — l'Autriche que la Russie venait de sauver en Hongrie ! — conclurent ensemble, à Berlin, le 20 avril, une convention par laquelle elles s'engageaient à prêter main-forte aux puissances occidentales, dans le cas où la Russie s'incorporerait les Principautés ou ferait passer les Balkans à son armée.

Un mois auparavant, le 20 mars, après une sommation inutilement adressée à la Russie d'évacuer les Principautés, la France et l'Angleterre, par un traité formel, étaient convenues de s'unir pour protéger l'intégrité du territoire ottoman. Elles se donnaient parole de ne pas conclure la



CANROBERT

paix sans l'assentiment l'une de l'autre et de se retirer, aussitôt après cette paix, de toutes les forteresses et possessions ottomanes que le développement de la guerre les aurait amenées à occuper temporairement.

Les Parlements de Paris et de Londres accueillirent par des acclamations unanimes la communication qui leur fut donnée, le 27 mars, de ce document. La guerre était déclarée.

Une tentative de coopération de la Grèce et du Montenegro avec la Russie fut une consolation pour le Tsar, mais une consolation presque uniquement platonique. Elle n'eut d'autre résultat que d'immobiliser 8.000 Français et un régiment anglais, qui allèrent occuper Athènes, pendant que le contre-amiral le Barbier de Tinan surveillait l'archipel grec et le purgeait des pirates qui commençaient à l'infester.

La Russie se trouvait donc absolument isolée contre l'hostilité déclarée de trois grandes puissances et la neutralité malveillante de deux autres. Cette situation, si le Tsar l'eût prévue dès le commencement, l'aurait probablement fait reculer alors qu'il le pouvait encore avec honneur. Mais il est dans la destinée des gouvernements absolus de n'être pas toujours exactement renseignés ; on leur répond selon leurs désirs, plutôt que selon la vérité.

Les premiers coups de canon furent tirés contre Odessa, le 22 avril 1854, par l'amiral anglais Dundas et l'amiral français Hamelin. La ville fut épargnée, mais la flotte russe qui se trouvait dans le port fut anéantie, ainsi que les magasins militaires et les casernes.

En Angleterre on fondait les plus grandes espérances sur une expédition dans la Baltique. Le commandement en fut remis à l'amiral Napier, célèbre par ses victoires en Portugal et en Chine. Napier s'était vanté de prendre Cronstadt en moins d'un mois. Lorsqu'il fut devant cette forteresse, il la déclara inexpugnable, ainsi que Sweaborg et Helsingfors, à moins qu'on n'employât une flottille de bombardes ; or, on n'en avait pas.

La flotte française, aux ordres du contre-amiral de Parseval-

Deschênes, avait rejoint la flotte anglaise le 12 juin. Ensemble elles bloquèrent la flotte russe. Celle-ci se refusa à une bataille. Les alliés se retournèrent alors contre les îles d'Aland et bombardèrent la forteresse de Bomarsund, qui fut enlevée par un corps de troupes françaises que dirigeait le général Baraguey-d'Hilliers (16 août). Cette forteresse renfermait une garnison de 2.500 hommes et était armée de 180 pièces de canon ; c'était donc un établissement important d'où la Russie dominait la Baltique et menaçait les côtes de Suède ; mais ce n'était pas Cronstadt. La capture de la garnison de Bomarsund et celle d'un certain nombre de petits vaisseaux russes ne répondit qu'à moitié à la confiance qu'on avait mise dans les rodomontades de l'amiral Napier. L'hiver vint ; il força les flottes alliées à évacuer la Baltique. Néanmoins Baraguey-d'Hilliers reçut le bâton de maréchal en récompense de sa belle conduite.

C'était au midi, à l'extrémité opposée de l'empire russe, que les coups décisifs allaient être portés.

Les Turcs soutinrent brillamment sur le Danube l'attaque de la grande armée russe commandée par le maréchal Paskewitch. Celui-ci avait mis le siège devant Silistrie, mais il s'y épuisa vainement en assauts furieux et multipliés, du 19 avril au 15 juin. Un de ses généraux, Schilders y fut tué, et lui-même blessé, ainsi que le prince Gortschakoff. Le choléra se mit dans ses troupes et bientôt, sans attendre les alliés qui se disposaient à marcher au secours de la place, il leva le siège et repassa le Danube.

Omer Pacha, après un combat heureux à Oltenitza, avait franchi le fleuve à son tour. Rien ne l'empêchait de marcher sur Bucharest et de ruiner les magasins que les Russes avaient concentrés dans cette ville. Il préféra rester sur la défensive et repoussa dans Kalafat tous les efforts de Gortschakoff qui avait remplacé Paskewitch et qui perdit cinq mille hommes autour de cette place sans pouvoir s'en rendre maître.

Pendant ce temps, une armée française commandée par le maréchal de Saint-Arnaud, ayant sous ses ordres, comme

chefs de second rang, le général Canrobert et le prince Napoléon, fils du roi Jérôme, et une armée anglaise commandée par lord Raglan, après avoir débarqué à Gallipoli à la fin d'avril, s'étaient, de là, dirigées sur Varna, d'où elles devaient surveiller les Russes dans leurs opérations sur le Danube. Elles les attendirent longtemps ; le général Espinasse poussa même de leur côté, à travers la Dobroudscha, une reconnaissance funeste. La maladie fit parmi ces quelques milliers d'hommes en marche dans les marécages plus de victimes que n'en eût pu enlever le feu de l'ennemi. Le choléra envahit le camp de Varna, un terrible incendie détruisit la moitié de la ville, et l'on se demandait si les soldats de l'Occident allaient disparaître avant d'avoir combattu, lorsqu'une proclamation de Saint-Arnaud, investi du commandement général, annonça que la période d'attente sous les armes était finie et que, l'ennemi s'éloignant, on allait le chercher chez lui, en Crimée, « pays aussi salubre que la France, et à Sébastopol, siège principal de sa force » (26 août).

Les Russes avaient rétrogadé non seulement derrière le Danube, mais en dehors des Principitautés et cela sur la sommation d'une puissance qu'ils croyaient leur amie. Le 14 juin, l'Autriche avait signé avec la Turquie une convention qui l'autorisait à occuper ces deux provinces vassales de la Porte, et au besoin, à les faire évacuer de force. Nicolas, menacé sur sa droite par les Autrichiens, sur sa gauche par les Anglo-Français, ayant en face de lui les Turcs qu'il cessait de mépriser, fit semblant de croire aux protestations doucereuses dont la communication venue de Vienne était accompagnée ; il répondit qu'il consentait, « par égards pour l'Autriche, son alliée, » au sacrifice qu'on demandait à sa dignité, et ses troupes cédèrent la place, dans Bucharest et dans Jassy, aux troupes autrichiennes ; mais il fut blessé au cœur.

Les troupes alliées débarquèrent en Crimée à Eupatoria, ville ouverte, et à Vieux-fort (en anglais Oldfort), le 4 septembre. Elles comptaient 33.000 Français, 27.000 Anglais et

7.000 Turcs ; en tout 67.000 combattants. Le prince Menschikoff les attendait avec confiance dans une position formidable. Il avait écrit au Tsar qu'avec les 40.000 hommes qu'il commandait il se chargeait d'en arrêter 200.000 et de leur barrer indéfiniment la route de Sébastopol. Mais il avait maintenant affaire à des soldats moins faciles à intimider que les diplomates de la Porte.

L'aurore du 20 septembre trouva les armées en présence, séparées par un ravin profond dans lequel serpente le petit fleuve de l'Alma. Les Russes couvraient les collines de la rive gauche, très escarpées sur ce point ; à leur droite, ils étaient protégés par leur cavalerie ; à leur gauche, la falaise à pic leur semblait un rempart suffisant.

Du côté des alliés, les Français, qui formaient la droite et le centre, attendirent impatiemment depuis six heures l'ordre d'attaquer. Les Anglais, à gauche, ne furent prêts qu'à dix heures. Alors tout s'ébranla.

L'Alma est franchie rapidement. La division Canrobert s'élance à l'escalade des hauteurs ; les pièces ont dix ou douze chevaux chacune, les soldats poussent aux roues. Les zouaves, l'infanterie de marine les devancent, chassant les tirailleurs russes embusqués dans les broussailles et les vignes. L'artillerie du général Bosquet parvient jusqu'au haut d'une crête qui domine le plateau ; elle couvre d'obus les rangs serrés de l'ennemi, qui répond avec intrépidité. Les Anglais font de leur côté une ascension lente, comme à la parade ; ils enlèvent sur leur passage une redoute de douze pièces, défendue avec acharnement, et viennent se mettre en bataille sur le plateau déjà couvert de cadavres. Les Russes reculent sur toute la ligne.

Les Français avaient perdu 1.340 hommes, dont seulement 140 tués ; ils avaient grimpé presque isolément et les balles de l'ennemi avaient passé par-dessus leurs têtes. Les Anglais, marchant en masses profondes, perdirent près de 2.000 hommes ; les Russes, 5.000. Mais le résultat moral de cette première rencontre fut immense.

Malheureusement pour les alliés, la lenteur des Anglais qui, déjà au débarquement, avait fait perdre deux journées précieuses, ne permit pas non plus une poursuite sérieuse à la fin de la journée. Lord Lucan, qui commandait leur cavalerie, s'embourba dans les marais de l'Alma. Si, conformément au plan du Maréchal, l'armée en retraite avait été tournée sur sa droite avec la même impétuosité qu'elle le fut sur sa gauche, qui peut dire ce qu'elle fût devenue ?

Les Anglais voulurent employer les journées du 21 et du 22 à reformer leurs cadres et à enterrer leurs morts. La marche en avant ne reprit que le 23. Menschikoff était déjà entré dans Sébastopol, tout en consolidant ses communications avec Simféropol, et en couvrant habilement l'unique route par laquelle la grande forteresse, dont le siège était imminent, pouvait recevoir des secours de l'empire russe.

Le maréchal Saint-Arnaud envoya à Paris un magnifique rapport. Les mots par lesquels il débutait : « Sire, le canon de Votre Majesté a parlé et notre victoire est complète », parurent à Napoléon III encore plus doux à entendre que les bulletins de plébiscite, seules victoires qu'il eût remportées jusqu'alors. La divine Providence semblait ajouter désormais sa consécration effective à celles des acclamations populaires.

Un deuil inattendu obscurcit toutefois ce brillant fait d'armes. Saint-Arnaud, malade du choléra, était resté douze heures à cheval le jour de la bataille de l'Alma. Cet effort l'avait épuisé. Un ordre du jour, daté du surlendemain 26, apprit à l'armée qu'il était obligé de remettre le commandement au général Canrobert : « Soldats, disait-il, vous me plaindrez, car le malheur qui me frappe est immense et peut-être sans exemple. »

Il s'embarqua et mourut deux jours après. Grande perte pour l'Empereur et même pour la France.

A Saint-Pétersbourg, la nouvelle de la bataille trouva un accueil bien différent de celui de Paris. Nicolas s'était montré incrédule dès le principe sur le projet de venir l'attaquer

chez lui. A la lecture de la proclamation de Saint-Arnaud qui annonçait l'expédition de Crimée et la marche sur Sébastopol, il sourit avec dédain : « Les Français n'oseront pas », dit-il. Mais, lorsqu'il apprit au palais d'hiver la défaite de l'Alma, il prit au collet le courrier qui l'apportait : « Tu mens, lui dit-il, tu mens, ce que tu m'annonces est impossible! »

C'était pourtant la vérité, terrible déjà, désespérante bientôt malgré des prodiges de valeur. La désorganisation et la fraude régnaient dans l'armée russe qui souffrait et se désagrégeait. Les distances, car les chemins de fer manquaient encore, apportaient au ravitaillement des difficultés et des lenteurs inouïes ; pour arriver en Crimée, il y avait plus loin de Pétersbourg ou de Moscou que de Marseille ou de Plymouth. Seul, abandonné de tous, même de l'Autriche, le fier despote, trop tard éclairé, fut atterré de son isolement et de son impuissance ; il voyait son règne glorieux de trente ans s'achever dans la nuit sombre : « Je suivrai de près mes braves soldats dans la tombe », murmurait-il chaque fois qu'il achevait de dépouiller les courriers quotidiens de Crimée [1].

Chargé du commandement en chef après Saint-Arnaud, Canrobert, dès que les Anglais se jugèrent enfin prêts à marcher, s'achemina vers le sud, sur Sébastopol ; ses mouvements étaient flanqués à droite par les flottes qui l'accompagnaient.

La rade de Sébastopol s'ouvre dans la mer du côté ouest. Elle est formée par l'embouchure de la Tchernaïa, petit fleuve qui vient de l'est et débouche au fond d'un golfe long de six

---

[1] Le jour de la Saint-Michel, 29 septembre 1854, un lugubre présage frappa Saint-Pétersbourg au moment même où le désastre de l'Alma y fut connu. Un loup énorme parcourut quelques rues et mordit vingt-cinq personnes. C'était, pour le peuple, le signe d'un grand malheur prochain. Quand l'impératrice Alexandra l'apprit, elle fondit en larmes et parut en proie à une indicible frayeur.

« Rassurez-vous, ma mère, lui dit la grande-duchesse Marie, le loup a été tué, il ne fera plus de mal à personne.

« Hélas! ma fille, en octobre 1796, un loup de même taille parcourut Saint-Pétersbourg et laissa derrière lui des victimes aussi. Un mois plus tard, la grande Catherine, votre aïeule, mourut subitement, mon enfant. »

l'impératrice continua à pleurer, n'osant révéler toute sa pensée.

kilomètres et large de huit à neuf cents mètres, qui constitue la rade ; c'est sur sa rive méridionale qu'est bâti Sébastopol et que s'enfoncent les divers bassins qu'il couvre et qui forment son port.

Mal défendue encore contre une attaque par terre, la ville l'était fort bien contre une attaque par mer ; avant d'arriver à l'ouverture de la passe, il fallait, en effet, subir d'abord le feu du fort de la Quarantaine (S.), et pour en forcer l'entrée, il fallait passer entre les forts Constantin (N.) et Alexandre (S.) croisant leurs feux et le commandant, puis traverser successivement trois autres lignes de forts et batteries se répondant d'une rive à l'autre, la plupart casematés et à plusieurs étages, c'est-à-dire subir de front, de flanc et de revers, pendant au moins trois kilomètres, l'action simultanée de 600 bouches à feu.

Une pareille témérité n'aurait pas, dit-on, arrêté Saint-Arnaud, s'il eût vécu. Pendant que sa flotte canonnerait les batteries extérieures de la rade, ses troupes de terre devaient attaquer le fort du Nord, le premier qui se présentait à elles et qu'il confondait avec le fort Constantin situé à l'entrée de la passe, et, cet ouvrage dominant une fois occupé, prendre à revers les défenses intérieurement construites sur la rive septentrionale de la rade, et bombarder la ville étagée sur l'autre rive ; alors la flotte, désormais en sécurité du côté conquis par elle et n'ayant plus à craindre les feux croisés des deux bords, aurait forcé l'entrée de la rade et serait venue y assaillir la flotte russe déjà compromise par le feu plongeant des batteries de l'armée. Tel était le plan, du moins de Saint-Arnaud, car si l'amiral français Hamelin n'avait qu'à lui obéir malgré ses répugnances, il n'en était pas de même de l'amiral anglais, qui hésitait à aller opposer à des murailles de pierre ses murailles de bois. D'autre part, le nouveau généralissime des armées de terre, s'il était aussi intrépide que Saint-Arnaud, n'avait pas non plus le même coup d'œil ni les mêmes audaces. Mais ce furent les Russes eux-mêmes qui décidèrent de l'opération à exécuter.

Le 23, à six heures du matin, l'armée en marche entendit de fortes détonations du côté de Sébastopol ; on y dépêcha un aviso : voici ce qui se passait. Dès le soir même du 20 et en quittant les champs de l'Alma, Menschikoff avait mandé de Sébastopol l'amiral Korniloff et lui avait donné l'ordre de fermer l'entrée de la rade en y submergeant des navires. En vain Korniloff, ne comprenant pas ce coup de génie, essaya de résister, offrant d'aller avec ses quatorze vaisseaux et sept frégates se jeter sur la flotte alliée et mourir du moins en combattant ; l'ordre fut réitéré et il fallut obéir. Le 22, cinq vaisseaux et deux frégates furent rangés en ligne de file en travers du chenal, entre les forts Alexandre et Constantin, et le soir, sur une dernière injonction du prince, on commença à les saborder. L'œuvre dura toute la nuit. Au matin, il ne restait plus debout qu'une frégate et un vaisseau de 120 ; celui-ci ne voulait pas mourir, oscillait et roulait, poignant du spectacle de son agonie le cœur crispé des milliers de marins qui le regardaient ; il fallut lui donner le coup de grâce ; une frégate s'approcha, lui ouvrit les flancs de son artillerie, et enfin il sombra à côté de ses compagnons. C'étaient ces coups de canon qu'avaient entendus les alliés, et dès lors tout leur plan d'attaque était renversé ; la flotte n'y pouvait plus concourir, et les Russes, renonçant à se servir de la leur, venaient d'un seul coup d'augmenter la défense de toutes ses ressources, c'est-à-dire de sept mois de vivres, 3.000 canons et 18.000 matelots. On crut voir là un acte de désespoir, la suite montra que c'était au contraire l'acte du patriotisme le plus éclairé.

Canrobert et lord Raglan poursuivirent néanmoins leur marche. Mais quand, le 24, ils rencontrèrent le Belbek défendu par une batterie de position qui les força d'obliquer à gauche pour le franchir, et qu'ils se furent assurés par des reconnaissances que le fort du Nord, le premier qui se présentait ensuite, n'était pas du tout le fort Constantin situé à l'entrée septentrionale de la rade, et que de plus d'autres ouvrages le flanquaient, ils renoncèrent à attaquer par le

nord, et se décidèrent à tourner la ville pour l'aborder par le sud.

Le sud, c'est le célèbre plateau de Chersonèse sur le bord duquel Sébastopol est bâti, triangle dont la pointe extrême est à l'ouest, dont les deux côtés sont baignés par la mer, et dont la base est fermée à l'est par une ligne de rochers abrupts qui domine la plaine au-delà, depuis Balaklava au sud jusqu'à la Tchernaïa au nord ; il occupe une superficie d'environ 125 kilomètres carrés, soit celle qu'occuperait un carré régulier de 11 kilomètres de côté. Pour aller s'y établir, il fallait quitter momentanément l'appui de la flotte, tourner par le sud-est et aller passer la Tchernaïa en amont du point où elle entre au fond de la rade, puis redescendre au sud sur Balaklava ; ce fut l'objet d'une marche de flanc des plus dangereuses. Les Anglais, formant jusque-là la gauche de l'armée, se trouvaient naturellement en avoir la tête. Ils ont la lenteur des tenaces, et les Français, l'arme au pied dès sept heures, durent attendre jusqu'à midi pour se mettre en route derrière eux. On n'avait qu'un chemin de traverse pour aller rejoindre la route qui, venant de Batchi-Séraï, descend au sud sur Balaklava, et ce chemin traversait une épaisse et interminable forêt. L'artillerie et les bagages le suivaient, flanqués à droite et à gauche par l'infanterie ; le tout tantôt s'arrêtant quand le chemin s'engorgeait, tantôt même refluant ; véritable chaos de voitures, de canons et d'hommes, où la moindre surprise eût suffi à jeter une panique qui eût été rendue irrémédiable par l'obscurité, car lorsque le jour baissa, les fantassins marchaient absolument les yeux fermés, et les cavaliers au gré de leurs montures, sans voir où ils allaient. Peu s'en fallut qu'une rencontre n'eût lieu. En effet, au même moment, Menschikoff remontait au nord et poussait jusqu'à Batchi-Séraï, afin de bien assurer ses communications avec la Russie ; de sorte que, pendant toute la journée du 25, ses troupes défilèrent sur cette route vers laquelle les alliés s'avançaient pour y déboucher. Quand le soir les Anglais sortirent de la forêt, ils aperçurent la queue

du convoi qu'un détachement d'arrière-garde escortait, et s'en emparèrent aisément. Que fût-il arrivé si l'armée russe elle-même leur eût barré le débouché de la forêt?

Cette petite escarmouche avait encore retardé la marche; les Anglais arrivèrent à la nuit dans la vallée de la Tchernaïa; les Français durent s'arrêter à un bivouac qu'ils nommèrent le *camp de la Soif*, tant ils eurent à en souffrir; aussi, quand le lendemain ils aperçurent la Tchernaïa, rien ne put les retenir, ils dévalèrent les pentes dans un élan irrésistible pour aller s'y abreuver et s'y plonger. Ce fut une joie folle, une immense baignade; heureusement, il n'y eut pas de Russes pour la troubler. Ceux-ci n'avaient pas une minute à perdre pour élever des défenses au front sud de Sébastopol, et, sous la direction de Totleben, déjà tous les bras y travaillaient.

Dans la matinée du 17 octobre, les assaillants saluèrent la place par une décharge générale, sur terre et sur mer. La flotte s'était rapprochée du rivage et avait pris position; les Français canonnèrent le fort de la Quarantaine, les Anglais le fort Constantin; mais les Russes firent face à tout. Le vaisseau la *Ville-de-Paris* reçut cent cinquante boulets, tant dans sa carène que dans sa mâture; un obus vint se loger au-dessus de la dunette, tuant plusieurs officiers; l'amiral Hamelin fut enseveli sous un amas de planches; on le crut au moins blessé, mais il n'avait que des contusions sans gravité. Un autre obus éclata dans la machine du *Charlemagne*; le *Montebello* reçut également de terribles avaries. Tel fut le vacarme causé par tant de bouches à feu, que la terre frémissait à plusieurs lieues à la ronde et que des vitres furent brisées par la commotion à cinquante kilomètres de là, à Balaklava. Le résultat de la journée fut de convaincre les alliés qu'il fallait abandonner l'idée d'un assaut.

Les vaisseaux anglais s'installèrent donc au port de Balaklava au sud-est de Sébastopol; ceux des Français au sud-ouest, dans la rade de Kamiesch. Ces deux centres d'approvisionnements se couvrirent bientôt de constructions improvisées et devinrent de véritables villes. Un coup de main sur

la grande forteresse de la mer Noire étant désormais impossible, il fallut se résigner à un siège, ou plutôt à une série de sièges, car on ne pouvait investir complètement cet immense camp retranché. On recourut à la pioche ; les Français la prirent avec ardeur, et en se livrant à des plaisanteries ; les Anglais silencieusement, avec la résignation stoïque qui fait le fond de leur caractère. Mais Menschikoff ne renonçait point à abréger le siège en surprenant les Anglais, grâce à une armée de renfort que les grands-ducs lui amenaient de Russie ; il espérait les détruire, tandis que la garnison ferait une attaque de front contre les Français.

L'exécution de ce plan fut favorisée par un épais brouillard, dans la matinée du 5 novembre. Les Anglais, postés à Inkermann, ne virent les colonnes russes qu'après avoir entendu siffler les balles. Leurs postes les plus avancés se laissèrent exterminer jusqu'au dernier homme, ce qui donna au reste le temps de se reconnaître et de se ranger en bataille. Formés en carrés, mais pressés par des forces six fois supérieures, ils soutinrent tous les chocs sans faiblir, mais ils n'apercevaient autour d'eux qu'un cercle de fer et de feu impossible à rompre. Leurs principaux chefs tombent ; il n'y a plus d'autre alternative que de se rendre ou de mourir. Se rendre, ils n'y songent point ; mais voici qu'une clameur s'élève et grandit : Hourrah ! les Français arrivent ! — Vive l'Empereur ! répond une formidable acclamation encore lointaine, mais déjà appuyée de coups de fusil. Ce sont les têtes de colonnes du général Bosquet, puis du prince Napoléon, qui arrivent au pas de course.

Les Français se mirent en ligne sous le feu de l'ennemi. « Ne tirez pas, mes enfants, criait Bosquet, ne tirez pas, vous tueriez les Anglais. A la baïonnette ! » A ces mots, ils fondirent comme un ouragan sur les Russes, qui ne purent résister à cette avalanche et furent à leur tour obligés de reculer. Leur retraite ne tarda pas à se changer en pleine déroute. Lord Raglan a évalué leurs pertes dans cette journée, à 15.000 hommes tués ou blessés, quoique Menschikoff

n'en avouât que 8.760. Celles des Anglais furent de 2.612, dont 130 officiers, et celles des Français de 1.726 hommes hors de combat, en y comprenant ceux qui tombèrent à l'autre extrémité des lignes des assiégeants, où les Russes avaient fait une sortie pour retenir l'armée française. Repoussés, ils faillirent, en rentrant dans la place, y laisser pénétrer l'ennemi avec eux. C'est là que tomba le général de Lourmel, blessé à mort au pied des remparts.

A la suite de la bataille d'Inkermann, les généraux alliés tinrent un conseil de guerre; il y fut décidé que l'assaut serait ajourné jusqu'à l'arrivée des renforts nécessaires pour avancer les travaux de siège et tenir en même temps la campagne contre l'armée de Menschikoff.

Toute espérance d'un succès rapide était désormais perdue. Depuis trois mois, l'armée russe avait décuplé ses défenses sur tout le front de ses lignes ; les fortifications étaient réparées, liées entre elles par de nouveaux ouvrages. Derrière la première ligne des bastions, l'habile officier du génie dont la défense a immortalisé le nom, et qui, simple capitaine au commencement de la campagne, conquit en moins d'une année tous les grades et fut nommé à la fin général-major, Totleben accumulait les travaux. Des milliers de bras remuaient jour et nuit la terre ; le nombre des canons, leur calibre énorme, l'habileté des marins qui les servent, créent pour l'assaillant un obstacle qui ne pourra être brisé que par des efforts inouïs. Ce nouveau genre de guerre va révéler dans l'armée française des qualités qu'elle-même ne se connaissait point : une patience égale à celle des Russes, et une industrieuse activité bien supérieure à celle des Anglais, que le manque du confortable habituel et les rigueurs de l'hiver éprouvent cruellement. Les jeunes soldats qui liront ces pages y trouveront peut-être avec profit un tableau exact emprunté aux notes d'un survivant de ce rude siège.

Le départ pour la garde de tranchée a lieu à huit heures du matin. L'adjudant-major a désigné d'avance l'emplacement de chaque compagnie ; aussitôt arrivés, les soldats déposent leurs sacs, visitent

leurs armes, les amorcent et les appuient contre les parapets. Puis chacun se met à se défendre de son mieux contre les rigueurs du froid ; les uns se promènent, les autres battent la semelle. De distance en distance des francs-tireurs sont postés derrière des créneaux construits sur la crête du parapet ; ils commencent sur les embrasures et les embuscades russes un feu qui durera tout le jour. L'ennemi leur répond ; ses balles passent à quelques pouces au-dessus de nos têtes, leurs sifflements ressemblent aux bourdonnements d'un essaim d'abeilles.

Le général de service paraît, il fait sa tournée habituelle, accompagné du major de tranchée ; les hommes se placent le dos au parapet à côté de leur arme ; la plupart des officiers généraux se contentent de cette position ; d'autres, exigeants, veulent que sur leur passage chaque homme soit au port d'arme. Pendant ses vingt-quatre heures de service, le général de tranchée se tient au « Clocheton », ses colonels ou lieutenants-colonels de tranchée habitent de légers abris, que le génie leur a élevés dans les parallèles.

A trois heures, on apporte la soupe des soldats et le dîner des officiers ; chacun s'installe le moins mal possible, pour manger à son aise, heureux quand une bombe qui tombe à quelques pas, ou un sifflement de balles trop persistant ne nous force pas à changer plusieurs fois de place.

Dans ces jours d'hiver, la nuit commence à quatre heures, et quelle nuit ! Il faudra la passer tout entière debout, ou s'étendre sur la terre boueuse et glacée.

Vers six heures, les commandants de compagnie franchissent le parapet et vont placer en avant des sentinelles doubles qui s'abritent dans des trous creusés exprès. Quand il fait clair de lune, cette opération est des plus périlleuses ; l'ennemi voit se dessiner nos silhouettes, nous devenons le point de mire de ses tireurs.

A huit ou neuf heures, les batteries russes commencent leur sabbat ; des saillants du « bastion du Mât » partent des nuées de bombes, des bouquets de grenades qui éclatent sur nos têtes et retombent en pluie lumineuse. Il est inutile de chercher à les éviter ; sous cette grêle de feu le mieux est d'attendre immobiles, à la grâce de Dieu. Ce feu infernal cesse tout à coup ; bientôt les notes retentissantes du clairon nous apportent le « garde à vous. » Sur le front de nos parallèles les Russes sont en vue quelque part ; les gradins pratiqués dans les parapets se couvrent de soldats ; souvent ce n'est qu'une fausse alerte, souvent aussi l'ennemi a vu qu'il ne peut nous surprendre, il est rentré sans coup férir.

Rarement nos batteries répondent, ce n'est que par des bombes isolées qu'elles donnent signe de vie.

Les balles et les boulets pendant le jour, les bombes, les obus et les grenades pendant la nuit, nous tuent ou nous mutilent toujours

plusieurs hommes ; les morts et les blessés sont emportés dans des couvertures et sur des brancards, dont mainte fois nous avons eu à déplorer le nombre restreint. Des parallèles à l'ambulance de tranchée le trajet est long, une demi-heure au moins ; les pauvres patients rendent souvent le dernier soupir avant d'avoir pu être visités ou opérés par les chirurgiens de service.

La nuit s'achève lentement, les heures paraissent longues, on trouve toujours que les montres retardent. Enfin, à sept heures, le jour commence à poindre, les hommes en embuscade rentrent, on les a relevés plusieurs fois pendant la nuit

Chaque soldat secoue sa couverture, blanche d'une couche de givre ou de neige ; on lui apporte sa goutte matinale ; elle l'aide à attendre patiemment la garde montante. Ces vingt-quatre heures de garde, mêlées d'incidents si divers, se renouvellent tous les trois jours ; il faut y avoir passé pour en comprendre les souffrances et les angoisses.

A dix heures nous sommes de retour au camp, où nous attend une soupe bien chaude. Quand le déjeuner a réparé nos forces, il faut se prémunir contre l'éventualité de la nuit prochaine ; peut-être serons-nous de travail, ou de longues heures sous les armes en cas d'alerte ; enfouis sous nos peaux de moutons, nos dures paillasses nous semblent des lits de plumes.

Dès les premiers jours de janvier, la nourriture s'améliore, les distributions de viande fraîche et de pain sont plus fréquentes, les officiers peuvent, à des prix élevés, se procurer quelques adoucissements au régime réglementaire, du vin potable à deux francs le litre, des conserves de viandes et de légumes que nous fournit l'administration contre des bons remboursables.

Kamiesch est devenu le rendez-vous de nombreux navires de commerce qui ont bravé la rigueur de la saison et, en spéculant sur nos besoins, ont trouvé la source de gros bénéfices. Les officiers anglais sont riches ; leurs appointements énormes leur permettent une vie luxueuse ; ils sont, pour les marchands de Kamiesch et de Balaklava, une mine d'or inépuisable...

Pour se soutenir dans ses labeurs, l'officier a devant lui la perspective de l'avancement, le point d'honneur ; il a librement choisi sa carrière. Mais le soldat qui paie une dette forcée, que la loi du sort a arraché à sa famille et à sa chaumière, chez qui l'éducation n'a pu développer ces sentiments élevés auxquels nous obéissons, que dire de sa résignation et de sa bravoure ? Un quart au moins de nos hommes a droit à son congé, on les retient néanmoins sous les drapeaux : il est impossible, en face de l'ennemi, de se priver tout à coup des plus vieux soldats ; ils acceptent cette nécessité douloureuse et pourtant ils ont pu mesurer, par les dangers qu'ils ont déjà courus, ceux qu'il leur reste à affronter. Certes, les enfants de nos

villages se sont montrés dignes de leurs pères, ils ont eu toutes les vertus militaires, la bravoure et la patience, l'intelligence de la guerre et l'abnégation [1].

Le 14 novembre une épouvantable tempête éclata sur les flottes et les camps. Le plateau de Chersonèse était balayé par un cyclone ; les nuages bas et rasant la terre passaient d'un bord à l'autre avec la vitesse de la foudre, au milieu de torrents de pluie : de mémoire d'homme, pareille bourrasque ne s'était vue. Bientôt quelques baraquements, plus solidement installés que les autres, demeurèrent seuls debout, tout le reste gisait sur le sol ou volait au gré des tourbillons ; officiers et soldats éperdus, souvent renversés par l'orage, cherchaient quelque pli de terrain où se réfugier ; il fallut un véritable dévouement pour arracher à une mort certaine les malades et les blessés dont les tentes ou les abris en planches avaient été enlevés, et les transporter à grand'peine dans les baraques préservées ; la fureur du vent était telle que la croix de fer qui s'élevait au-dessus de la chapelle d'un monastère fut tordue sur sa base et inclinée.

Sous cet épouvantable vent du sud-ouest soufflant de l'entrée de la mer Noire, que devenaient les flottes alliées, alors que la flotte russe, abritée dans la rade profonde qui s'enfonce à l'est de Sébastopol, avait la plus grande peine à résister ? Les désastres furent immenses. A Balaklava, onze navires anglais se perdirent complètement, dont un emportant tout un chargement de vêtements, sept furent désemparés ; à Kamiesch, une partie de l'escadre française, relativement abritée, ne perdit que trois petits navires de commerce ; mais sur la côte qui s'élève au nord de Sébastopol, le reste eut à supporter, avec toute l'escadre anglaise, des pertes cruelles ; sans parler de graves avaries, cinq navires de guerre anglais, deux frégates turques et plusieurs transports de commerce furent jetés à la côte entre les embouchures du

---

[1] *Un régiment de ligne pendant la guerre d'Orient. Notes et souvenirs d'un officier d'infanterie, recueillis par l'abbé Rochet*, p. 125.

Belbeck et de la Katcha, petites rivières situées sur la route de Sébastopol à l'Alma ; plus au nord encore, à Eupatoria, le vaisseau français *Le Henri IV* et la corvette à vapeur *Le Pluton* vinrent également à la côte ; leurs équipages purent être sauvés et même le matériel débarqué plus tard ; un vaisseau turc, une corvette anglaise, treize navires marchands périrent corps et biens et vingt-trois autres eurent le même sort dans la seule rade de Kustendjé en Dobroudscha[1].

Cependant tous ces désastres glissaient, comme la neige et les averses glaciales, sur le rude tempérament des Français aussi bien que sur celui des Russes ; les ouvrages se rapprochaient, se poursuivaient, se rapprochaient encore, tranchées contre tranchées, bastions contre bastions, courtines contre courtines. Les renforts arrivaient, et avec eux les vêtements d'hiver ; déjà la capote à capuchon et le paletot en peau de mouton dominaient dans l'armée française. Les Anglais étaient moins heureux. Leur armée, si belle au départ, si pleine de sève et de jeunesse, se fondait au feu de l'adversité ; souvent réduit à la demi-ration, au quart même, le soldat s'épuisait dans les luttes avec la faim, pendant que le port et la ville de Balaklava étaient encombrés de provisions, que le mauvais état des routes empêchait de faire arriver jusqu'aux camps ; 20.000 Anglais périrent de froid, de fatigues, et, chose épouvantable à dire, de faim.

Les Français vinrent au secours de leurs alliés, et, comme sur le champ de bataille, prirent leur part dans le travail et dans le danger ; ils se chargèrent de la garde et de la continuation de la plus grande partie des travaux commencés par les Anglais ; ils leur prêtèrent des chevàux et des mulets, car la cavalerie anglaise n'existait plus, et des équipages il ne restait absolument rien ; enfin ils leur construisirent une route solide, préludant ainsi au chemin de fer de Balaklava.

De tous côtés, cependant, s'organisaient les secours : en

---

[1] L'auteur de cette histoire, alors employé du télégraphe à Varna, constata *de visu*, quelque temps après, l'étendue du désastre de Kustendjé.

France, par des souscriptions ; en Angleterre, par des dons patriotiques et l'envoi d'infirmières. Une enquête, provoquée par les malheurs de l'armée anglaise, fut ouverte au sein du Parlement. Le ministère Aberdeen dut se retirer devant la clameur générale et céder la place à lord Palmerston qui, sous la présidence de lord Granville, sut imprimer à la conduite de la guerre un plus vigoureux élan.

Les Russes ne s'endormaient point ; depuis la bataille d'Inkermann, ils avaient renoncé aux grandes surprises. Mais leurs sorties fréquentes, leurs expéditions partielles et journalières, fatiguaient horriblement l'assiégeant. Ils furent repoussés dans trois grandes sorties en décembre, et dans six autres en janvier et février 1855. En revanche, les Français firent, le 23 février, une première et inutile tentative sur la vaste redoute qu'on appelait la tour Malakof. Ils s'en emparèrent mais ne purent s'y maintenir ; les zouaves surtout y perdirent beaucoup de monde.

Le prince Napoléon, malade, ayant demandé à rentrer en France, fut remplacé par le général Pélissier. Canrobert resta généralissime pour quelque temps encore ; mais cet homme modeste, paternel pour le soldat qu'il craignait toujours de sacrifier inutilement, s'imaginait que la lenteur des progrès du siège lui était imputable, et sollicitait l'autorisation de remettre à un autre un fardeau dont il se disait écrasé. Les rapports étaient devenus difficiles entre les Anglais et lui. Il aurait voulu suspendre les opérations du siège, porter ses efforts sur l'armée russe de secours et couper les communications des assiégés avec l'intérieur du pays ; mais lord Raglan refusait de s'éloigner de Balaklava. Canrobert télégraphia au ministre de la guerre :

Ma santé fatiguée ne me permettant plus de conserver le commandement en chef, mon devoir envers mon souverain et mon pays me force à vous demander de remettre le commandement au général Pélissier, chef habile et d'une grande expérience. L'armée que je lui laisserai est intacte, aguerrie, ardente et confiante ; je supplie l'Empereur de m'y laisser une place de combattant à la tête d'une simple division...

— Général, ne faites pas cela, lui dit Pélissier, à qui il expliquait les raisons qui l'engageaient à se retirer.

« — On ne regrette jamais de faire son devoir », répondit simplement Canrobert.

Les *vraies* raisons de la démission, Canrobert les a consignées dans une lettre adressée à un de ses amis, comme lui aide-de-camp de l'Empereur.

26 mai 1855.

Un des buts que je n'ai cessé de poursuivre était le maintien de la concorde entre nous et les Anglais ; j'y ai réussi, quoique ce fût chose *des plus difficiles*. Mais, depuis près de deux mois, nos relations officielles avaient changé de face, nous n'étions d'accord ni sur les opérations du siège, ni sur les opérations extérieures. Cette circonstance pouvait devenir un péril pour la bonne entente : elle ne me permettait pas de suivre les excellents plans de l'Empereur ; j'ai cru utile au service de notre cher souverain et de la France de résilier le commandement en chef et de redevenir *bras* après avoir été assez *tête* et *cœur* pour être devenu l'objet de la plus sympathique confiance et du dévouement le plus affectueux que *jamais armée ait donné à son général !* Tout cela pourra un jour être utile à l'Empereur !...

La Porte projetait une diversion sur le Pruth, afin d'utiliser Omer-Pacha et son armée inactive. L'Autriche, qui occupait les Principautés, l'en dissuada, en raison des embarras que ne manquerait pas de lui causer à elle-même un déplacement du théâtre de la guerre. Omer-Pacha reçut donc ordre de se rendre, lui aussi, en Crimée. Il débarqua à Eupatoria, que les Français avaient fortifiée. Vingt-deux régiments russes, dont six de cavalerie, vinrent l'y surprendre mais ne purent l'y forcer, quoique les travaux d'enceinte de la place fussent inachevés. Après toute une journée de lutte ils se retirèrent, laissant sur le terrain 500 morts.

Ainsi la fortune des armes trahissait de toutes parts la Russie. Battue par les armées venues d'Occident, elle l'était encore par les Turcs, ennemis naguère méprisés. Pour comble de mécomptes, Nicolas était informé que l'Autriche venait de se rapprocher encore de la France et de l'Angle-

terre; qu'elle avait accédé, elle quatrième, au traité par lequel ces deux puissances et la Porte s'étaient engagées réciproquement à n'entrer dans aucun arrangement avec la Russie sans en avoir délibéré en commun; enfin qu'elle avait promis de défendre les Principautés contre un retour offensif des Russes. Cette vieille amie acceptait donc formellement l'éventualité de grossir le nombre des adversaires du Tsar. Celui-ci en fut atterré[1]. L'excès de ses chagrins le conduisit au tombeau. Il mourut presque subitement, le 2 mars 1855, après s'être confessé et avoir reçu le saint viatique.

« Je m'imaginais tenir beaucoup de place dans le monde, disait-il à son lit de mort; mais quoique j'aie commandé en maître à un sixième du globe terrestre, je comprends maintenant que je ne fus qu'un point dans l'espace et un point dans la durée des âges. »

A tout prendre, Nicolas Ier fut assurément un grand prince et son règne un grand règne. Il forma de hardis projets, en réalisa quelques-uns et se montra de taille à les soutenir tous. Mais quand on le voit châtié par la divine Providence, on ne peut se refuser à reconnaitre le châtiment mérité. Il fut pour ses sujets catholiques en général, et en particulier pour les Polonais, un tyran inexorable, dur jusqu'à la férocité. Enivré de sa force, intraitable dans son orgueil, il montra un esprit étroit, incapable de comprendre les droits de la conscience humaine et les égards dus à une nationalité déchue.

Il eut de hautes qualités, disent les panégyristes à outrance; il eut des vertus inoubliables. Nous n'avons garde de les passer sous silence Mais d'autres tyrans ne furent pas non plus des monstres sous toutes leurs faces. Marc-Aurèle fut un philosophe; le zèle passionné de Julien pour le culte na-

[1] Il demanda un jour, à l'improviste, au comte Rzewusiki : « Lequel des rois de Pologne était le plus bête ? » Le comte, interloqué, cherchait une réponse. — « Eh bien, je le sais, moi, reprit le Tzar; c'était Jean Sobieski, parce qu'il sauva Vienne de l'invasion turque. Et le plus bête des empereurs de Russie, continua Nicolas Ier, c'est moi, parce que j'ai aidé les Autrichiens à vaincre l'insurrection hongroise. »

tional et orthodoxe de la Rome antique ne saurait être mis en doute ; Septime Sévère, Dèce, Dioclétien, furent de vaillants capitaines ; Néron lui-même eut des qualités.

Elles n'empêchent pas l'histoire de les flétrir.

Le fils aîné de Nicolas, Alexandre II, s'il partageait les animosités de son père contre l'Eglise catholique et les Polonais, n'avait pas hérité des illusions de son orgueil. En arrivant au pouvoir suprême, il trouvait l'Empire dans une situation critique. Tout lui manquait à la fois ; ses alliés l'avaient abandonné, ses diplomates semblaient frappés de vertige, ses généraux étaient battus, ses flottes humiliées, son territoire envahi. La paix était le premier de ses vœux ; mais tout en la souhaitant, il dut poursuivre courageusement la guerre pour sauver l'honneur. L'amiral Menschikoff fut remplacé à Sébastopol par le prince Gortschakoff, qui donna à la défense une impulsion nouvelle. Le nouveau Tsar leva, pour l'aider, le ban et l'arrière-ban de ses sujets, et d'innombrables recrues furent dirigées sur la Crimée.

Les assiégeants, de leur côté, reçurent un renfort, petit par le nombre, mais d'une importance que personne au monde n'eût pu prévoir, et qui allait devenir funeste à l'un des alliés beaucoup plus qu'à l'ennemi commun. C'était un corps de 10.000 soldats piémontais. Le Piémont était donc entré dans la coalition anglo-franco-turque. Quel motif avait pu l'y attirer ? Quel intérêt avait-il en Orient ? Aucun ; mais un homme venait d'apparaître sur la scène politique, où il prit bientôt le rôle dirigeant, quoique sa faiblesse parût faire de lui un simple comparse, ce qu'on appelle dans un calcul une qualité négligeable. Telle une poignée de ferment qu'on introduit dans une masse de pâte, soulève et met en fermentation la masse entière.

Nous avons nommé le comte Camille de Cavour ; et l'histoire doit suspendre un instant le récit des batailles pour étudier cet homme et son fatal génie.

CHAPITRE XI

Cavour. — Chute de Sébastopol. — Traité de Paris

Depuis ses désastres militaires de Novare, le petit royaume de Piémont s'agitait dans le vide, cherchant à ressaisir, en Italie, par une politique révolutionnaire, un rôle agrandi qui lui avait échappé en 1849 et qu'il ne pouvait retrouver par une politique normale. Il continuait à s'appuyer sur les sociétés secrètes et à faire la guerre à l'Eglise. Comme il était seul dans cette voie, non seulement en Italie, mais en Europe, son isolement était complet ; il ne fût arrivé à rien s'il n'eût eu Cavour et si Cavour n'eût rencontré dans Napoléon III un complice et une dupe.

Ce fut au début de l'expédition de Crimée que M. de Cavour se révéla hors des étroites limites de son pays.

On raconte qu'il reçut d'une femme, sa nièce, la comtesse Alfieri, la première idée d'une intervention qui devait, en quelques années, transformer le Piémont en royaume d'Italie et que ce ne fut pas sans d'immenses difficultés qu'il fit accepter l'acte qui allait fonder la grandeur de sa patrie, « L'Autriche tergiverse, elle s'engage et ne s'engage pas, dit un soir brusquement la comtesse au ministre ; vous allez voir qu'elle fera acheter son concours, et que la France et l'Angleterre lui garantiront ses possessions italiennes. Pourquoi ne prendrions-nous pas les devants ? Pourquoi ne planterions-nous pas nos tentes à côté des camps anglo-

français ? Cette hardiesse nous donnerait le droit d'intervenir à la paix et de réclamer le prix du sang versé par nous en compagnie des vainqueurs ! » Cavour tressaillit, refléchit, adopta chaleureusement le projet ; mais quand il l'exposa à ses collègues et au roi Victor-Emmanuel, il se trouva seul de son avis.

Ce n'est pas que Victor-Emmanuel eût des scrupules ; il a assez prouvé depuis combien il en était incapable.

Victor-Emmanuel était subalpin par sa bravoure personnelle, seul côté vraiment honorable de son caractère, mais florentin du temps de Machiavel et de Boccace, par sa politique et ses mœurs. Totalement dépourvu de principes et de bonne foi, il cacha sous une apparente aversion pour les affaires une grande ténacité et une assez forte dose de finesse diplomatique. Il connut les hommes et sut choisir ceux qu'il lui convenait d'employer. En se dissimulant derrière eux, il eut l'art de paraître constamment entrainé par la Révolution, tandis qu'il ne cessait de la stimuler et de la pousser en avant, non certes par amour pour elle, car peu de rois ont tenu plus que lui aux prérogatives royales, mais parce qu'elle servait ses ambitions. Lorsque les évènements l'obligeaient à se découvrir, il n'hésita jamais, soit à renier sa parole ou sa signature, soit à répondre à un ami : « Je ne vous connais pas ». C'est pour cela que Mazzini lui donna le surnom de *roi galant-homme*, que les révolutionnaires de tous pays lui ont confirmé.

Cavour commença par le rassurer contre la crainte d'empirer sa situation en Europe en cas d'insuccès. Les chances de la guerre étaient en faveur des alliés ; jamais la Russie ne serait assez victorieuse pour venir jusqu'en Italie demander compte au Piémont de sa conduite ; on pourrait obtenir peu de chose immédiatement peut-être, mais on s'assurerait l'appui des deux plus grandes puissances de l'Europe en vue de revendications futures, et l'on mettait dès à présent l'armée sarde en relief comme une espérance aux yeux de l'Italie ; donc, rien à perdre, et peut-être beau-



CAVOUR

coup à gagner ; quand on n'est pas des plus forts, il faut être les plus habiles ; les chacals qui chassent derrière les lions ne se croient pas déshonorés, ils mériteraient même une grande gloire s'ils espéraient par là devenir lions à leur tour.

Ce n'est pas non plus que les relations du Piémont avec la Russie fussent une gêne sérieuse ; il n'en existait pas de régulières depuis 1848 : l'empereur Nicolas, soit pour plaire à l'Autriche, soit par antipathie pour le régime révolutionnaire du Piémont, avait à peine répondu aux premières notifications officielles du successeur de Charles-Albert.

La plus grosse difficulté était de faire accepter à ce petit Etat, dont les finances étaient obérées, de participer à une lutte lointaine à laquelle il semblait si complètement étranger. Mais l'audacieux ministre était homme à vaincre ou à tourner tous les obstacles.

Doué d'un entrain contagieux, prodiguant sans l'épuiser la puissance merveilleuse d'activité qu'il devait à la régularité de sa vie, toujours debout à quatre heures en été, à cinq en hiver, mais toujours couché avant minuit, Cavour était à lui seul le gouvernement piémontais. Il se chargea successivement, parfois simultanément, des ministères du commerce, des finances, des affaires étrangères, de l'intérieur, de la guerre même, et partout il alliait la mesure à la hardiesse, la flexibilité à la décision. Il s'imposait au Roi par sa docilité envers ses galanteries et par l'exaltation d'ambitions partagées ; au Parlement par la netteté de ses vues et de sa parole et par l'audace de sa volonté ; aux diplomates étrangers par sa belle et joviale humeur, la fascination de sa simplicité voulue et la rondeur de ses manières. « Je connais, disait-il, l'art de tromper mes collègues : je leur dis la vérité, ils ne me croient point et ils me laissent faire ! »

Il n'appartenait point, par sa naissance et par son éducation, aux idées nouvelles. Son père, le comte Benso de Cavour, ancien préfet de Turin, sa ville natale, et son frère aîné étaient restés fidèles aux traditions conservatrices et aux

vertus antiques; mais lui, sans être absolument impie — car il gardait encore, comme le roi son maître, au moins ce peu de religion qui consiste à avoir peur de l'enfer — il s'était lancé de bonne heure dans la politique d'aventures. Il commença par faire de l'opposition sous Charles-Albert : « Que voulez-vous, disait-il, que l'Italie fasse d'un roi bigot, qui tous les jours fait son examen de conscience ? » Effectivement, l'habitude des examens de conscience n'était guères conciliable avec celle de duper et de spolier autrui; mais l'ambitieux et rusé successeur de ce roi trop scrupuleux eut bien vite distingué les hautes visées du jeune ministre et son esprit fascinateur, tortueux et froid, quoique dominateur. Il dit au marquis d'Azeglio, lorsque celui-ci, en 1850, le proposa pour remplacer aux finances le comte de Santa-Rosa : « Vous le voulez, soit; mais ce petit homme vous renversera tous. » En effet, moins de trois ans après, Cavour remplaçait le marquis d'Azeglio comme premier ministre.

C'est alors que le retentissement qu'il sut donner aux démêlés de son gouvernement avec la cour romaine commença à attirer sur lui et les ardentes sympathies des sociétés secrètes, et l'attention inquiète des amis de la paix européenne.

Pour terminer ce portrait, voici comment le peint, au moment où il supplanta d'Azeglio, le duc d'Almazan :

> Ce rival, il faut le dire, était un maître homme : simple de manières, naturel, affable, pétillant d'esprit et de malice, charmant pour qui n'avait pas affaire à lui, dangereux au demeurant, sans foi ni loi, ni vergogne, audacieux à l'excès, souvent chimérique, mais fertile en expédients, patient, persévérant; il savait ce qu'il voulait, n'en démordait pas et n'hésitait jamais sur le choix des moyens.

Cavour obtint carte blanche de Victor-Emmanuel, sous la condition de ne pas le compromettre et de paraître tout conduire tout seul; puis il brisa les résistances des autres, prit en personne le ministère des Affaires étrangères, dont le titulaire persévérait dans son opposition, et signa, le

10 janvier 1855, le traité d'alliance offensive et défensive. Ce fut, suivant le mot d'un diplomate prussien, « un coup de fusil tiré à l'oreille de l'Autriche, » Et l'on peut ajouter, maintenant qu'on a vu tous les ricochets de la balle, que ce coup de fusil a tué Napoléon III.

Le contingent piémontais fut mis sous le commandement en chef du général La Marmora, avec le général Cialdini pour commandant en second. Il arriva sur des vaisseaux anglais, dans la première quinzaine de mai ; on lui assigna un campement aux bords de la rivière de la Tchernaïa.

Le général Canrobert, épuisé par les fatigues et encore plus par les soucis, et mal d'accord avec lord Raglan, insistait toujours pour être remplacé. Un décret du 26 mai fit enfin droit à sa demande ; l'empereur Napoléon III nommait général en chef un homme connu pour son énergie, le général Pélissier, qui venait de se signaler encore par l'enlèvement de plusieurs bastions russes. La France conserva un souvenir de reconnaissante admiration à Canrobert : il avait eu la gloire de maintenir l'armée intacte à travers toutes les difficultés d'un hiver long et rigoureux et jusqu'au bout il continua son rôle d'abnégation. Il s'obstina à reprendre le poste qu'il occupait au commencement de la campagne et alla rejoindre la division qu'il avait conduite à la bataille de l'Alma. Il prit son service de garde aux tranchées tous les trois jours, mais le bonheur de monter à l'assaut de Sébastopol ne lui fut pas donné. Il partit pour la France dans les premiers jours d'août.

Pélissier, moins docile et moins patient, réclama tout d'abord ce que Canrobert n'avait pas osé faire, d'être laissé pleinement libre et de ne plus recevoir les conseils stratégiques que l'Empereur croyait pouvoir donner de loin : « Sire, écrivit-il, débarrassez-moi du général Télégraphe ! » L'Empereur se le tint pour dit.

Le 24 mai, une division de flottes alliées se dirigea vers la mer d'Azof, sous les ordres des amiraux Lyons et Bruat, pour enlever aux Russes leurs principaux points de ravitaillement.

Cette expédition réussit parfaitement. Les Russes firent sauter eux-mêmes les forts de Kertch et d'Ieni-Kalé avec les magasins destinés à l'approvisionnement de Sébastopol. Taganrog voulut résister ; on le bombarda ainsi qu'Arabat. Les entrepôts que les Russes avaient établis sur les bords de la mer d'Azof furent détruits, et une garnison turque occupa Anapa, sur la côte de Circassie (13 juin). Elle se proposait de jeter de là un appel aux armes parmi les tribus mahométanes du Caucase. Mais cet appel ne fut pas entendu ; Schamyl, l'Abd-el-Kader du Caucase, ne comprit pas le parti qu'il pouvait tirer de circonstances uniques, et qui ne se retrouveraient point ; il se laissa endormir par les protestations amicales et les promesses des Russes, sauf à se réveiller quand il serait trop tard.

Quelques jours avant la prise d'Anapa, un glorieux fait d'armes avait illustré les débuts du général Pélissier sous les murs de Sébastopol. Le 5 juin, il avait enlevé le mamelon Vert, en avant de la tour Malakof, et la redoute du Carénage, pendant que les Anglais s'étaient rendus maîtres des Carrières, ouvrage avancé qui couvrait le grand Redan.

Ce succès avait donné tant d'élan à l'armée, que Pélissier crut pouvoir ordonner l'assaut général. Le 18, les trois divisions françaises Mayran, Brunet et d'Autemarre furent désignées pour enlever les retranchements du Carénage et tourner la tour Malakof, tandis que les Anglais emporteraient le grand Redan. Le défaut d'ensemble fit échouer l'attaque. Le général Mayran, trompé par une bombe à trace fusante, qu'il prit pour la fusée qui devait donner le signal, partit trop tôt. Il avait déjà reçu trois blessures coup sur coup et remis son commandement au général de Failly, lorsque la division Beurret arriva. Beurret lui-même reçut une balle en pleine poitrine. Le général d'Autemarre fut plus heureux. Une partie de ses troupes pénétra jusques dans Malakof. Déjà les aigles étaient arborés sur les ouvrages russes, lorsqu'il fallut se retirer pour n'être pas enveloppés. Les Anglais venaient de céder aussi ; malgré leur ténacité,

ils avaient renoncé à prendre le grand Redan. Nous avions pour notre part 1.600 tués ou disparus et 2.000 blessés. C'était un échec. En voyant le vide produit dans leurs rangs, les soldats regrettèrent la prudente lenteur de Canrobert. Mais la discipline était là, et aussi le stoïque exemple de Pélissier, qui ne ménageait personne ni lui-même et qui supporta sa défaite avec une dureté semblable à de l'insensibilité. Lord Raglan en mourut de chagrin dix jours après (28 juin) ; au moins est-il admis que le chagrin diminua sa force de résistance au choléra qui l'emporta. Le général Simson prit, après lui, le commandement en chef de l'armée anglaise.

Ranimé par ce retour de fortune militaire et par les récits qu'on leur faisait du découragement des alliés, parmi lesquels le choléra sévissait cruellement, les Russes tentèrent un suprême effort dans la matinée du 16 août. Le gros de leurs troupes, descendu des hauteurs de Mackensie pendant la nuit, s'avança par la rive droite de la Tchernaïa, chassant les premiers postes qui se rencontrèrent et qui étaient ceux des Piémontais. Mais le général La Marmora, dès qu'il se sentit appuyé par les divisions françaises Herbillon et Camou, et par la cavalerie anglaise du général Scarlett, ramena vigoureusement au feu sa petite armée, en avant du pont de Traktir, et dès neuf heures du matin ceux des Russes qui avaient franchi la Tchernaïa durent la repasser et se replier derrière les batteries qui garnissaient les hauteurs d'où ils étaient partis.

Cette affaire, généralement appelée bataille de Traktir, coûta aux alliés 2.000 hommes environ, dont 250 Sardes, et aux Russes 3.000 tués et 2.500 prisonniers ou blessés recueillis dans les ambulances françaises. Une remarque importante, digne d'être soumise aux méditations des autocrates moscovites, c'est que beaucoup de ces prisonniers étaient des Polonais que la Russie traitait en ilotes ; une fois guéris, et même après la conclusion de la paix, la plupart aimèrent mieux être incorporés dans l'armée du

Sultan que de rentrer au service du Tsar. Deux régiments en furent formés, sous le nom de Cosaques ottomans [1].

Il y avait de singulières anomalies dans l'état d'âme respectif des nations groupées en armes sur ce coin de terre. Les Russes croyaient faire une guerre religieuse, une sorte de croisade pour la sainte Russie, mais ce motif même laissait indifférents, sinon hostiles, leurs soldats catholiques ou protestants, raskolniks ou mahométans ; une patrie marâtre n'est pas une patrie. Bien différente était l'armée française, soutenue par une telle unanimité de la nation que toutes les divisions des anciens partis s'en trouvaient effacées ; la France, se sentant tenue en main comme elle a besoin de l'être, s'abandonnait avec confiance, avec une ardeur sans réserve, à cette main qui la dirigeait, et qu'elle croyait sage. Les évènements allaient la désabuser bientôt, mais en ce moment celui qui eût prédit l'absorption prochaine des intérêts français par les intérêts piémontais, dans la politique napoléonienne, eût passé pour un calomniateur et pour un fou.

Un autre phénomène qui mérite de nous arrêter, c'est l'obstination de la sympathie des Russes pour les Français et des Français pour les Russes, parmi tant de coups de

---

[1] Il ne faut pas non plus laisser perdre le souvenir d'un grand exemple de courage civil qui fut donné dans la matinée de Traktir.

Afin de retarder ou d'empêcher l'arrivée des renforts, les Russes avaient naturellement dessiné de fausses attaques le long du cours de la Tchernaïa ; or, à 20 kilomètres en amont du champ de bataille se trouvait une division de cavalerie française sur un petit plateau dominant la rive gauche et où était installé un télégraphe aérien. Les Cosaques, ayant passé la rivière, les avant-postes s'étaient successivement repliés, et la division quittant elle-même le plateau, la tente du télégraphe se trouvait dépassée, mais le télégraphe gesticulait toujours ; ce n'est que quand ils eurent fini leur correspondance aérienne que les employés se décidèrent à démonter et à emballer leurs appareils et se mirent en route, sans se presser, à cent pas à peine des éclaireurs cosaques qui, craignant sans doute quelque piège, n'osaient pas avancer, laissant ainsi faire à ces braves télégraphistes l'office d'arrière-garde d'une division de cavalerie. Ceux-ci avaient à peine quitté la place depuis quelques minutes que les Cosaques y arrivaient. Les télégraphistes ne parurent pas en faire un pas plus vite pour cela, et il fallut faire rétrograder un peloton de cuirassiers pour les recueillir et les protéger.

baionnettes et de boulets loyalement échangés. Phénomène inexplicable, surtout entre simples soldats. A la rigueur, un fond commun de culture et de chevalerie en pouvait rendre compte entre officiers. Mais de la part des soldats qui, en dehors et au dedans de la célèbre forteresse, représentaient les deux nations, la réciprocité d'estime et de bons offices était moins explicable. Et rien n'était plus vrai cependant. Français et Russes ne pouvaient penser les uns aux autres qu'à travers les souvenirs d'Eylau, de Moscou, des désastres de 1812 et de l'invasion de 1814, et il y avait entre eux, malgré tout, une force d'attraction qui étonnait et choquait un peu les alliés de la France d'alors, les Anglais, gens très pratiques à la guerre comme dans la paix, mais qui, d'instinct, ne se sont jamais occupés des Français et des intérêts français, sur un point quelconque du globe, que pour les contrecarrer.

Sitôt le combat fini, on peut dire qu'il n'y avait plus d'inimitiés entre les tranchées et les forts de Sébastopol. On vit les postes russes et les postes français conclure spontanément des trêves en élevant de chaque côté une bouteille vide et en criant d'une part : *Bono Moscow*, de l'autre *Bono Francès*. On vit des soldats se hasarder impunément d'un poste à un poste ennemi pour y chercher du feu et même du tabac et des cigares.

Un jour que sa compagnie était campée à l'extrémité d'une parallèle en face d'une embuscade russe, M. Cullet[1], alors lieutenant, entendit tout à coup une vive fusillade venir du côté de l'ennemi. Il examina ce que cela pouvait être, il aperçut bientôt un vol d'oies que les balles russes cherchaient en vain à atteindre. Saisir un fusil et essayer à son tour d'abattre un volatile, fut pour lui l'affaire d'un instant ; du premier coup il réussit, et l'oie tombe raide, mais de l'autre côté du talus, exposé aux balles russes. Le lieutenant n'hésite pas, il ira chercher son gibier. Il

[1] Le même qui a laissé *Notes et souvenirs d'un officier d'infanterie* dont nous avons cité quelques pages plus haut : mais ce n'est pas de lui que l'on tient la présente anecdote, c'est des *Mémoires* du général Herbé, et de ceux du général de la Motterouge.

attache son mouchoir au bout d'une baguette de fusil, et, l'agitant au-dessus du parapet, il crie aux Russes : *Bono Moscow*. Ceux-ci font flotter à leur tour le drapeau blanc, en criant : *Bono Francès*. L'armistice est convenu. Sautant sur le parapet, le lieutenant se met à découvert ; l'officier russe montant à son tour sur le talus de son embuscade, s'offre héroïquement aux balles en garantie de l'engagement pris. M. Cullet s'avance, ramasse son gibier, salue les Russes, rentre dans la parallèle ; les drapeaux sont abaissés et les hostilités peuvent reprendre.

On comprend que la guerre, faite de cette façon généreuse, ne laisse aucun levain d'aigreur dans les âmes, et pourquoi les souvenirs de Zurich et de la Moscowa, de l'Alma et de Malakof, aussi bien que ceux de Novi et de la Bérésina, n'éveillent chez les vaincus et chez les enfants des vaincus rien de comparable aux plaies irritées faites par d'autres méthodes froidement scientifiques, par exemple en 1870, où jamais n'apparut une ombre d'esprit chevaleresque chez le vainqueur.

Cependant on se préparait, de part et d'autre, à une action décisive. Alexandre II envoyait à ses soldats des appels désespérés du Saint-Synode et du clergé, faisant savoir que la foi orthodoxe était en péril et que toutes les autres religions s'étaient liguées pour la détruire. Napoléon III, qui était loin de donner un tel caractère à la campagne, inscrivait sans ostentation comme sans respect humain, le trois septembre, son nom et celui de l'Impératrice en tête de la liste de souscription pour l'érection d'un monument à Notre-Dame de France, au Puy. Il acquitta son engagement, le 30 mars de l'année suivante, en faisant remettre à l'évêque du Puy les canons pris à Sébastopol ; c'est avec ce bronze que fut coulée, à Givors, la statue colossale du mont Corneille.

Les deux principaux forts avancés de Sébastopol étaient la fameuse tour de Malakoff et le Grand-Redan. Depuis l'échec du 8 juin, les alliés n'avaient cessé de s'en rapprocher. La difficile mission d'enlever le premier échut aux Français, celle d'occuper le second aux Anglais. Afin de

diviser les forces de l'ennemi, on devait marcher aussi sur le Petit-Redan, sur le bastion appelé bastion du Mât et sur le bastion Central, qui se trouvaient à gauche du Grand-Redan.

Mais cet assaut général, il fallait le préparer, c'est-à-dire bouleverser par le boulet les ouvrages à assaillir, empêcher les Russes de les réparer, et en détruire autant que possible l'artillerie et les abris ; c'est pour cela que le 5, à l'aube du jour, 814 pièces françaises et anglaises ouvrirent sur la malheureuse cité un feu qui ne devait plus s'arrêter. Ce fut un bombardement infernal, bien autrement terrible que le tir déjà fort activé des batteries qui avaient fait donner par les Russes à quelques-uns de leurs ouvrages des surnoms comme : « bastion d'*Enfer*, bastion de la *Boucherie*, ou Moulin à *Pilons* ». Pour laisser les Russes dans l'incertitude sur le point d'attaque, tantôt le feu s'étendait sur toute la ligne, tantôt il cessait devant la ville pour redoubler devant Karabelnaïa, et inversement ; tantôt il mollissait partout au point de cesser ; les Russes croyant alors à un assaut imminent faisaient avancer leurs réserves, et aussitôt les batteries alliées reprenaient leur feu et les criblaient de boulets ; jeu cruel, mais nécessaire de la guerre, qui avait pour but de déconcerter les Russes et d'obtenir qu'au moment de l'assaut décisif leurs réserves ne se trouvassent pas à portée.

Trois jours et trois nuits le bombardement dura, et d'après Totleben, il ne coûta pas aux Russes moins de 7.500 tués et blessés ; ce qui suffit à faire juger de leur admirable courage à résister. Malakoff et le Petit-Redan avaient entre tous les autres le privilège d'attirer les bombes et les boulets ; à certains moments tous les mortiers concentraient leur feu sur ces deux ouvrages afin de les rendre partout inhabitables et d'éventrer les abris blindés où la garnison se tenait. Le 7 au soir, Malakoff était devenu impuissant à réparer ses avaries, le Petit-Redan offrait l'indescriptible image d'un amas de décombres d'où la violence du feu ne permettait même plus

d'emporter les blessés ; à dix heures du soir, derrière le bastion du Mât, un quartier de la ville prit feu ; à onze heures, deux embarcations chargées de poudre firent explosion dans la rade, et c'est probablement la bombe qui les alluma qui décida du sort de Sébastopol. Elles apportaient, en effet, les poudres destinées à charger les chambres de mine creusées sous Malakoff; dans la confusion du moment, on ne songea pas à les remplacer sur-le-champ, ce n'est que le lendemain vers dix heures que de nouvelles poudres furent amenées à Malakoff pour charger les fourneaux ; mais la violence du bombardement ne permit pas d'achever l'opération et les mines ne furent chargées qu'au Petit-Redan.

Le lendemain matin, 8 septembre. le bombardement continua ; puis, lorsque la grande aiguille des montres réglées d'avance marqua midi, subitement, sans qu'aucun signal eût pu éclairer les Russes, le canon des alliés cessa partout de tonner, le cri de : « Vive l'Empereur ! » éclata et les Français surgirent sans une seconde d'intervalle de leurs tranchées sur tout le front de Karabelnaïa. Dulac s'élança sur le Petit-Redan, La Motterouge sur la Courtine qui le reliait à Malakoff et Mac-Mahon sur Malakoff ; les Anglais ne devaient attaquer le Grand-Redan que si les Français avaient un succès.

L'heure est bien choisie, les Russes ont cessé de s'attendre à un assaut pour ce jour-là ; des 2.000 hommes de la garnison de Malakoff les canonniers seuls sont à leurs pièces avec quelques tirailleurs le long des remparts, le reste achève son repas sous les abris blindés. « Voilà les Français ! » et avant que les défenseurs du bastion aient pu prendre les armes, le 1er zouaves a bondi sur le glacis, franchi le fossé, gravi l'escarpe sans échelles et pénétré déjà sur le terre-plein par les embrasures. Les canonniers se défendent à coups de pierre, de pioche, d'écouvillon, la garnison accourt, et un combat corps à corps s'engage, terrible et sans merci ; mais le flot des assaillants grossit toujours ; derrière les zouaves bondit le 7e de ligne, la plupart des chefs russes sont tués, les assiégés reculent derrière les premières traverses dont l'ouvrage

est couvert, Mac-Mahon est maître du terre-plein et fait parvenir au général en chef ce mot célèbre : « J'y suis, j'y reste » ; le combat n'a pas duré une demi-heure. A droite, le Petit-Redan est envahi, la Courtine est occupée ; Pélissier donne alors le signal aux Anglais qui s'élancent sur le Grand-Redan, et à gauche devant la ville, la brigade Levaillant commence vers 2 heures l'assaut sur le bastion Central, d'où elle compte prendre ensuite à revers le bastion du Mât.

L'attaque est donc générale, mais elle n'a pas partout le même succès ; Dulac ne peut se maintenir dans le Petit-Redan, sous le feu du bastion de la Pointe qui n'est pas attaqué, et de l'artillerie de trois vaisseaux embossés dans la rade sur sa droite ; le bastion pris est reperdu, puis repris, et enfin reperdu après la lutte la plus horrible. Sur la Courtine à gauche du Petit-Redan, La Motterouge plie sous l'effort redoublé de l'ennemi ; l'explosion d'un magasin à poudre a fait autour de lui de nombreuses victimes, lui-même est blessé. Au bastion Central, la brigade Levaillant aussi recule après une lutte si sanglante que Pélissier lui a envoyé l'ordre de ne pas la continuer.

Les Anglais, au Grand-Redan, avaient deux cents mètres à franchir sous un terrible feu de mitraille. Cet espace fut bientôt jonché de leurs morts ; néanmoins ils descendirent dans le fossé qui avait près de cinq mètres de profondeur, escaladèrent l'escarpe et enlevèrent le saillant du Redan. Là, ils ne trouvèrent devant eux qu'un vaste espace libre, criblé par les balles de l'ennemi, qui se tenait abrité derrière des traverses éloignées. Ceux qui arrivaient remplaçaient à peine ceux qui tombaient. Après avoir soutenu près de deux heures ce combat inégal, ils se décidèrent à évacuer le Redan. L'attaque n'avait donc pleinement réussi que sur Malakoff ; mais c'était le point principal. Cet ouvrage commandait tout le faubourg de Karabelnaïa, prenait de revers le Grand-Redan et dominait la rade. Les Russes, désespérant de le reprendre, s'arrêtèrent à un grand parti : ils évacuèrent la ville.

Certes, l'honneur était sauf; les 48.000 hommes qui composaient au moment de l'assaut la garnison de la place l'avaient défendue avec fureur, étaient même restés vainqueurs sur quatre des points assaillis, et le terrible combat qu'ils venaient de livrer avait tellement épuisé les assaillants que Gortschakoff pouvait compter qu'il avait le reste du jour et toute la nuit pour opérer sa retraite sans qu'elle fût troublée.

Quoiqu'on fût maître de Malakoff, on n'était pas sans inquiétude au camp des alliés : la lutte n'allait-elle pas recommencer le lendemain; les Russes n'allaient-ils pas se défendre encore derrière leur seconde enceinte et faire de Sébastopol un nouveau Saragosse qu'il faudrait emporter rue par rue, maison par maison, sous le feu des batteries du nord de la rade et sous celui des vaisseaux ? La joie du triomphe était donc mêlée d'appréhensions lorsqu'à la tombée de la nuit le général de Martimprey, braquant sa lunette dans la direction de la ville, crut apercevoir, sur le grand pont de bateaux qui la reliait au côté nord de la rade, un mouvement inaccoutumé; on put constater bientôt que c'étaient les Russes qui se retiraient; de longues colonnes de soldats, chariots, voitures, canons, défilaient par le pont qui pliait sous le poids et que la houle, poussée par un vent violent, faisait osciller au point parfois de l'inonder; en même temps, des embarcations chargées de monde traversaient la rade et revenaient pour prendre de nouveaux passagers.

Les Russes se retiraient, détruisant tout derrière eux, comme à Moscou en 1812. La nuit venue, les magasins à poudre sautèrent, les bouches à feu ou voitures qu'on ne pouvait emmener furent submergées dans la baie ; ce qui restait de vaisseaux russes furent coulés, sauf les vapeurs qui furent ramenés à la rive septentrionale de la rade : quand tout fut fini, le grand pont fut démonté, des embarcations emmenèrent de l'autre côté de la rade les derniers soldats qui venaient de détruire eux-mêmes la ville qu'ils avaient si bien défendue, et lorsque l'aurore du 9 se leva, après une nuit où les détonations n'avaient cessé de retentir, Sébastopol appa-

rut comme un amas de décombres, vide et désert, au-dessus duquel la flamme de l'incendie jaillissait, dernier adieu des Russes aux alliés.

J'en avais le pressentiment depuis la fin du jour, dit Pélissier dans son rapport; j'avais vu sur le pont de longs défilés de troupes et de bagages se rendant sur la rive nord ; bientôt des incendies se manifestant sur tous les points levèrent tous nos doutes. J'aurais voulu pousser en avant, gagner le pont et fermer la retraite à l'ennemi; mais l'assiégé faisait à tous moments sauter ses défenses, ses magasins à poudre, ses édifices ; ses canons nous auraient détruits en détail; nous restâmes en position, attendant que le jour se fît sur cette scène de désolation.

Le soleil du 9, en se levant, éclaira une destruction bien plus grande encore que nous ne pouvions le penser. Les derniers vaisseaux russes, mouillés la veille dans la rade, étaient coulés, le pont était replié; l'ennemi n'avait conservé que ses vapeurs, qui enlevaient les derniers fugitifs et quelques Russes exaltés qui cherchaient encore à promener l'incendie dans cette malheureuse ville. Mais bientôt ces quelques hommes, ainsi que les vapeurs, furent contraints de s'éloigner et de chercher un refuge dans les anses de la rive nord de la rade. Sébastopol était à nous.

Ainsi s'est terminé ce siège mémorable, pendant lequel l'armée de secours a été battue deux fois en bataille rangée, et dont les moyens de défense et d'attaque ont atteint des proportions colossales. L'armée assiégeante avait en batterie, dans les diverses attaques, environ 800 bouches à feu qui ont tiré plus de 1.600.000 coups, et nos cheminements, creusés pendant trois cent trente-six jours de tranchée ouverte en terrains de roc, et présentant un développement de plus de quatre-vingts kilomètres, avaient été exécutés sous le feu constant de la place et par des combats incessants de jour et de nuit.

La journée du 8 septembre, dans laquelle les armées alliées ont eu raison d'une armée presque égale en nombre, non investie, retranchée derrière des défenses formidables, pourvue de plus de 1.100 bouches à feu, protégée par les canons de la flotte et les batteries du nord de la rade, disposant encore de ressources immenses, restera comme un exemple de ce que l'on peut attendre d'une armée brave, disciplinée et aguerrie.

Nos pertes, dans cette journée, sont de 5 généraux tués, 10 blessés ou contusionnés; 240 officiers supérieurs et 116 officiers subalternes tués et 252 blessés ou disparus; enfin 4.489 sous-officiers et soldats tués, 4.259 blessés et 1.400 disparus; total : 9.371.

Les Anglais avaient eu près de 3.000 hommes hors de com-

bat ; les Piémontais, 5 officiers blessés, 4 soldats tués et 31 blessés.

Les vainqueurs se répandirent au milieu des ruines encore fumantes de leur conquête. Une commission inventoria le matériel abandonné par les Russes. Elle y trouva 4.000 bouches à feu, près de 600.000 projectiles de diverses espèces, 262.000 kilos de poudre et d'énormes approvisionnements en pain, farine, bois, fer et cuivre.

Napoléon III envoya à Pélissier le télégramme suivant, daté de Saint-Cloud, 11 septembre 1855, 2 heures 15 du soir :

« Honneur à vous, honneur à votre armée ! Faites à tous mes sincères félicitations ; vous êtes maréchal de France. »

Pélissier fut, en outre, créé duc de Malakoff et une pension de cent mille francs, réversible sur sa descendance, lui fut attribuée.

Après la prise de la ville, les Russes s'étaient retirés dans la partie septentrionale de la place, qui comprenait la batterie Constantin et quatre forts d'un vaste développement et reliés entre eux. Pélissier n'ayant pu les décider à un nouveau combat, la guerre maritime occupa seule le reste de la campagne. Une escadre, comprenant trente-cinq navires français et cinquante anglais s'avança dans la mer Noire. A l'aide de batteries flottantes construites sur les plans de Napoléon III, elle s'empara de Kinburn, place située à trois kilomètres d'Otchakoff (17 octobre). Vingt jours auparavant l'empereur Alexandre II avait visité lui-même cette forteresse en compagnie de son frère le grand-duc Constantin et de l'illustre Totleben. Désespérant de mieux préserver Otchakoff que Kinburn, il ordonna qu'on en détruisit toutes les défenses ; mais il était fort inquiet pour Kherson et pour Nicolaïeff, l'arsenal principal de la Russie, le but de l'expédition des alliés.

La situation de la Russie devenait critique. Son commerce était suspendu et ses marins bloqués jusque dans la mer Blanche et la mer d'Okhotsk ; son prestige était menacé de disparaître complètement, elle ne pouvait plus espérer une

seule alliance. Elle était depuis longtemps en négociation avec la Suède afin d'obtenir de cette puissance quelques légères concessions côtières qui devaient lui permettre de se mettre librement en communication avec l'Océan. Napoléon III envoya à Stockholm le général Canrobert pour engager le roi de Suède à refuser ces concessions. L'ancien commandant en chef de l'armée de Crimée fut reçu avec enthousiasme et obtint ce qu'il voulut. La Suède se rapprochait visiblement de l'Occident.

Mais Napoléon ne désirait nullement anéantir le vaincu. Le jour de la clôture de l'Exposition universelle (16 novembre) il manifesta hautement ses dispositions pacifiques :

L'Exposition qui va finir, dit-il, offre au monde un grand spectacle. C'est pendant une guerre sérieuse que, de tous les points de l'univers, sont accourus à Paris, pour exposer leurs travaux, les hommes les plus distingués de la science, des arts et de l'industrie. Ce concours, en des circonstances semblables, est dû, j'aime à le croire, à cette conviction générale que la guerre entreprise ne menaçait que ceux qui l'ont provoquée, qu'elle était poursuivie dans l'intérêt de tous, et que l'Europe, loin d'y voir un danger pour l'avenir, y trouvait plutôt un gage d'indépendance et de sécurité.

Néanmoins, à la vue de tant de merveilles étalées à nos yeux, la première impression est un désir de paix. La paix seule, en effet, peut développer encore ces remarquables produits de l'intelligence humaine. Vous devez donc tous souhaiter, comme moi, que cette paix soit prompte et durable... Dites bien à vos concitoyens, en retournant chacun dans votre patrie, que la France n'a de haine contre aucun peuple, qu'elle a de la sympathie pour tous ceux qui, comme elle, veulent le triomphe du droit et de la justice.

Et il invitait l'Europe à se prononcer.

Alexandre II entendit le premier cet appel généreux. Il se résigna et fit parvenir aux Tuileries l'assurance de dispositions conformes à celles de Napoléon III.

L'Angleterre, à cette nouvelle, ne dissimula point son mécontentement ; c'était maintenant que la guerre lui devenait profitable ; elle aurait voulu la pousser jusqu'à la destruction des derniers vaisseaux russes ; lord Palmerston donna à entendre qu'il la continuerait seul, avec le concours de

la Turquie et une forte baisse à la Bourse de Paris, les 11 et 12 janvier 1856, témoigna des inquiétudes publiques. Mais, grâce à la France, les conseils de modération l'emportèrent ; la médiation de l'Autriche fut invoquée, et un armistice conclu le 25 février.

Un congrès s'ouvrit aussitôt à Paris. Plusieurs questions préjudicielles furent débattues. La Prusse y serait-elle invitée ? La Russie répondait oui, mais avec la modestie qui convenait à sa situation. L'Angleterre et l'Autriche répondaient non. La France fit pencher la balance en faveur de la Prusse. Le roi de Prusse remercia l'Empereur avec effusion, et lui jura « une reconnaissance ineffaçable ». Quant au Piémont, l'Autriche, qui n'avait pas pris part à la guerre, essaya vainement aussi de le faire écarter sous prétexte qu'il n'était qu'une puissance de second ordre, un intrus dans les affaires générales de l'Europe ; l'Angleterre se joignit à la France pour déclarer que, le Piémont ayant été belligérant, la paix ne se pouvait conclure sans lui.

La Russie désigna le comte Orlof pour la représenter. La première personne que vit le comte, en arrivant à Paris, fut naturellement l'empereur Napoléon. « Sire, lui dit-il, je suis désolé du choix que l'on a fait de mon inexpérience ; je ne suis pas un diplomate et je sais que je ne rencontrerai que des ennemis au Congrès. — Vous vous trompez, dit l'Empereur, je ne suis pas un ennemi pour vous, ou du moins, je ne le suis plus. — Ce que me dit Votre Majesté ne me surprend point, reprit le comte ; aussi n'hésiterai-je pas à me mettre sous votre protection, sachant bien que vous ne pouvez souhaiter l'écrasement complet de mon pays. Pour mieux vous mettre en mesure de me protéger, je vais vous confier quelles sont mes instructions. Je suis chargé de *tout discuter*, mais de *n'insister sur rien ;* ne me trahissez pas ; la paix nous est absolument nécessaire. Vous serez assez magnanime pour ne pas nous la faire acheter trop cher. »

Napoléon sourit et promit ses bons offices. De la part de tous les diplomates, c'était à qui le flatterait davantage ; en

fait il inclina constamment vers la Russie et, malheureusement aussi, vers le Piémont.

Un armistice avait été signifié aux belligérants devant Sébastopol. Il coïncida avec l'ouverture du congrès et la cérémonie de la signification fut marquée par de curieux témoignages de mutuelle sympathie. Le général de Martimprey, chef d'état-major général de l'armée française, ayant fait dresser une vaste tente sur la rive gauche de la Tchernaïa, au pont de Traktir, y attendit le général Tatchimof, chef d'état-major de l'armée russe, qui arriva escorté de cavaliers cosaques aux longues lances. Un détachement de zouaves, en grande tenue, gardait la tente et de nombreux officiers des trois armées alliées en occupaient les alentours. On s'aborda, les mains se tendirent les unes vers les autres, la joie respirait sur tous les fronts. Un jeune officier russe, le bras en écharpe, était suivi de deux soldats portant un panier. « Les officiers de zouaves, Messieurs? demanda-t-il en excellent français. — Par ici, lui répondirent plusieurs voix empressées. — Messieurs, reprit le Russe, c'est à vous que je dois ma blessure ; mais sans rancune : à votre santé! » Et de son bras valide il présenta l'une après l'autre trois bouteilles de champagne. Les zouaves, en échange, rendirent des bouteilles de cognac. Deux se brisèrent en tombant. « Gardez les bouchons, dit le Russe, il nous serviront encore à Paris. — Oui, à Paris, à Paris! » répétèrent en chœur les officiers des deux nations. Les soldats fraternisèrent aussi pendant ce temps, descendus pêle-mêle dans la vallée, le verre en main, sans pouvoir s'expliquer autrement que du geste ; mais tous, jusqu'au noir Turco et au Kalmouk à front aplati, prenaient des airs aimables et se livraient à des fantasias chorégraphiques des plus originales. *Bono Francès, bono Moscow!* En cela consistait à peu près tout leur dictionnaire international ; les démonstrations des yeux, des bras et des jambes y suppléaient.

La Russie renonça au protectorat des Principautés danubiennes ; on réserva les questions relatives à l'organisation

de ces provinces. Elle leur céda également, à l'embouchure du Danube, un territoire assez considérable pour qu'elle fût désormais complètement isolée de ce grand fleuve, déclaré libre dans tout son parcours. La mer Noire fut neutralisée, ce qui privait la Russie du droit d'y entretenir une flotte de guerre, et, chose que personne à la vérité n'aurait pu prévoir, préparait à la Prusse un moyen de détacher un jour la Russie de la France en lui rendant sa liberté dans la mer Noire. Le traité fut signé le 30 mars 1856. Il termina la guerre de Crimée, mais préluda à la grandeur de l'Italie et de la Prusse et aux infortunes de la France.

Nos soldats rentrèrent fiers et joyeux ; sur tous les navires qui les ramenaient retentissait en chœur la romance alors à la mode :

Vers les rives de France
Voguons en chantant...

et cette mélodie sérieuse et plaintive aiguillonnait pour eux le bonheur du retour.

Nous nous sommes un peu étendus sur la brillante, quoique stérile campagne de Crimée, parce qu'on y admire dans le soldat un esprit de sacrifice et de discipline, dans la nation un état d'âme qu'on ne reverra plus. Jamais la France et son armée ne furent plus solidaires l'une de l'autre; de leurs deux cœurs on n'entendait qu'un battement : le canon de Sébastopol. Presque toutes les familles avaient des représentants dans les lointaines tranchées; on attendait partout, avec une égale anxiété, les nouvelles que les journaux, déjà fort répandus, portaient jusqu'au fond des campagnes ; on se les communiquait, on les commentait le dimanche devant l'église, sous les grands arbres, à l'entrée du cimetière ; le cimetière, depuis lors, s'est éloigné et c'est le cabaret qui est devenu l'unique forum villageois. Mais les commentaires n'avaient rien qui ne fût bienveillant, rien qui ne fût patriotique ; le suffrage universel était discipliné, lui aussi, et nulle opposition systématique, aucun journal enfiellé ne venait dénaturer les faits, travestir les intentions, empoisonner la

victoire. Au reste la guerre était juste ; Napoléon III l'avait faite sans autre vue bien nette que de se poser en Europe ; mais il avait agi ostensiblement, de manière à l'empêcher si le Tzar eût été moins intraitable ; elle avait même dans son origine apparente un faux air de croisade qui pouvait faire illusion au sentiment religieux, le plus profond des sentiments populaires.

A tout prendre, elle ne fut qu'une héroïque aventure, et il nous semble qu'elle fut jugée avec clairvoyance, dès avant la chute de Sébastopol, par un de ses plus illustres généraux, Bosquet :

De cette guerre, écrivait-il, la France ne recueillera qu'un peu de gloire ; elle y peut perdre ses meilleurs soldats et par conséquent ses moyens de résistance à une invasion russo-allemande, quand elle restera seule, abandonnée par l'Angleterre dont les intérêts sont différents des nôtres, malgré l'alliance. Pauvre France ! toujours l'épée à la main, se battant pour Dieu et le droit, et toujours seule à la fin des luttes, payant le progrès du monde civilisé du plus pur de son sang et du dernier écu de ses épargnes !

Pour nous, ce qui nous attriste bien plus que l'inutilité de tant de sacrifices et de tant d'efforts, puisque enfin l'honneur et la gloire pouvaient jusqu'à un certain point consoler notre pays des avantages matériels que la paix ne lui donnait pas, c'est de penser que cette expédition présage, par la coopération de la Sardaigne, la fin prochaine des années heureuses de l'Empire.

Entre Français et Russes la paix ne se fit pas graduellement ni à moitié. A la tension violente de la lutte succéda sans transition la plus entière cordialité. Il fallut rentrer chacun chez soi et remettre aux vaincus les places et positions qu'on ne devait pas garder. Ces opérations diplomatico-militaires donnèrent lieu à de véritables fêtes ; nous en avons mentionné une dans la vallée de la Tchernaïa, mais il en fut partout de même ; il y eut partout abondance de dîners, de toasts, de feux d'artifice. Le colonel Wolkonstein, chargé de reprendre possession du fort de Kinburn et racontant, dans l'*Invalide russe*, la manière dont il y avait été reçu, lui et ses

cosaques, ne trouvait pas d'expressions assez élogieuses pour remercier la garnison française et le corps des officiers.

On remarqua même que, le moment de la séparation arrivé, ceux qui s'étaient battus les uns contre les autres la veille se quittèrent meilleurs amis que ceux qui avaient combattu du même côté. L'Angleterre n'était pas contente : elle avait à cela plusieurs motifs : d'abord la nécessité, peu conforme à ses traditions, de s'en aller sans retenir aucun profit territorial pour prix de ses sacrifices ; ensuite l'éclat que venaient de reconquérir les armes françaises ; enfin la certitude que la puissance maritime de la Russie renaitrait et qu'elle n'était atteinte que pour un temps.

Ce fut la Russie, en effet, qui tira de cette guerre le plus grand profit immédiat. Sa défaite lui fut une leçon ; elle la réveilla de la sécurité trompeuse dans laquelle la berçaient les succès antérieurs de sa routine politique et économique. Elle se mit virilement à l'œuvre, s'isola provisoirement pour se réformer, et si bientôt l'immense Empire fut sillonné de chemins de fer, émancipé du servage, armé contre tous les périls, c'est en grande partie à la guerre de Crimée qu'il en fut redevable.

Une déclaration internationale due à Napoléon III, et qui avait pour but d'améliorer le droit des gens, fut ajoutée le 16 avril au traité de Paris, avec l'assentiment empressé du comte Orlof et malgré le mauvais vouloir de lord Clarendon, plénipotentiaire anglais. L'introducteur de cette déclaration fut le comte Walewski, ministre des affaires étrangères de France et président des délibérations du Congrès. Il fit remarquer que le Congrès de Westphalie avait consacré la liberté de conscience, que le Congrès de Vienne avait aboli la traite des noirs, et qu'il serait digne du Congrès de Paris de mettre un terme à de trop longues dissidences en jetant les bases d'un droit maritime uniforme en temps de guerre. En conséquence, les quatre points suivants furent discutés et admis : 1° abolition de la course maritime et du droit des corsaires ; 2° le pavillon neutre couvre la marchandise enne-

mie, à l'exception de la contrebande de guerre ; 3° la marchandise neutre, excepté la contrebande de guerre, n'est pas saisissable, même sous le pavillon ennemi ; 4° un blocus n'est obligatoire qu'autant qu'il est effectif.

Sur la question italienne, introduite subrepticement dans les délibérations du Congrès par l'audace du plénipotentiaire sarde, le plénipotentiaire russe appuya mollement les revendications piémontaises. Son assentiment fut dicté non par une conviction, mais par simple déférence envers Napoléon III, qu'on savait complètement favorable à M. de Cavour, et aussi par dépit envers l'Autriche.

Cavour, en effet, se montrait d'autant plus empressé à épargner à la Russie toute blessure inutile, et réussissait d'autant mieux à enjôler cette puissance comme les autres, qu'il voyait l'Autriche garder avec elle un ton cassant ; si bien que le comte Orlof dit un jour, de façon à être entendu : « Le comte Buol parle comme si l'Autriche avait pris Sébastopol ! »

Il fallait une rare dextérité pour faire blâmer à Paris, par un gouvernement dont les troupes occupaient Rome, l'occupation autrichienne non seulement des Légations pontificales, mais de la Lombardie et de la Vénétie. Walewski, président du Congrès, en posant la question, y mit toutes sortes d'euphémismes, mais il la posa.

Dès avant le Congrès, Cavour s'était fait adresser, par son journal le *Diritto*, des sommations qui portaient plus haut que lui et menaçaient jusqu'à l'Empereur des Français.

En présence du danger que court la question italienne de se voir étranglée *(strozzata)* dans le Congrès qui s'annonce, en présence du danger de la voir écartée par l'Autriche, juge et partie tout ensemble, le moment est venu pour le Piémont de parler haut et ferme. Il est temps d'en finir avec les soumissions aveugles, avec les humbles ruses, avec la confiance dans la protection étrangère...

Rappelez bien à qui serait tenté de l'oublier, que la question italienne ne consiste point dans quelque amnistie illusoire, dans quelque misérable réforme arrachée au Pape, dans quelque traité particulier de l'Autriche avec les cours secondaires d'Italie ; mais qu'au contraire, et de l'aveu même de l'Empereur des Français, la question

italienne a pour objet la perfide domination de l'étranger, la malheureuse condition que font et feront toujours à leurs provinces les autres gouvernements de l'Italie, grâce à la protection de l'Autriche ; qu'en un mot, la question italienne, c'est l'indépendance absolue de la Péninsule.

Dites bien à qui voudrait le nier que, si l'Italie n'est pas libérée du joug autriohien, elle ne sera jamais tranquille ; que les maux et les tortures de l'Italie seront une source perpétuelle de malheurs pour l'Europe et de dangers pour la dynastie actuelle de France, que les milliers de voix qui se préparaient à acclamer l'Empereur des Français comme un sincère ami de l'Italie, *se changeront en des imprécations terribles, avant-coureurs d'actes désespérés et de sauvages attentats.*

Et dites encore que dans ce moment une reculade de la France lui serait non moins nuisible qu'à l'Italie ; qu'elle enlèverait tout prestige à la politique de l'Empereur, aussi bien aux yeux des peuples qu'aux yeux de la diplomatie, que *cette déconsidération compromettrait gravement l'avenir même de son trône.*

« Voilà le langage que doit tenir à Paris M. le comte de Cavour. »

Le comte Walewski proposa donc « un simple échange d'idées sur différents sujets qui demandaient des solutions et dont il pourrait être utile de s'occuper pour prévenir de nouvelles complications. » Par cette porte complaisamment entr'ouverte, Cavour s'empressa de passer.

M. Walewski parla de la Grèce, il parla de la presse belge et, comme négligemment, en arriva aux affaires italiennes, mêlant à une critique très déférente envers le Pape, des récriminations beaucoup plus acerbes envers le gouvernement napolitain. Il avait parlé par ordre plutôt que spontanément, sentant lui-même que l'indépendance des Etats n'était plus qu'un vain mot si leur régime intérieur pouvait ainsi être débattu, sans même qu'ils fussent représentés ; mais après lui le plénipotentiaire anglais, lord Clarendon, déchira tous les voiles, et avec une violence inouïe, condamna la « domination sacerdotale », flétrit les « cruautés » du roi de Naples, et « l'inepte despotisme » des petits princes italiens.

Cette tragi-comédie stupéfiante, dont Cavour avait préparé la trame dans ses entretiens avec l'Empereur et avec lord Clarendon, faisait la partie trop belle au metteur en scène

pour qu'il n'en profitât point; Cavour entra donc à son tour dans le débat et ne craignit pas de déclarer que ce qu'il y avait d'anormal en Italie, ce n'était pas seulement la situation des Etats pontificaux et de Naples, c'était celle de la péninsule tout entière, et que l'Autriche, en possession de la Lombardie et de la Vénétie, campée à Ferrare, à Bologne et à Plaisance, détruisait par ce fait l'équilibre et constituait pour le Piémont un véritable danger.

Le plénipotentiaire autrichien, aussi étonné qu'indigné, se trouvait parfaitement seul, tant on avait bien manœuvré autour de lui. Invité à faire préparer par son gouvernement l'évacuation de Bologne, ce fut en vain qu'il montra la France occupant Rome et le Piémont lui-même occupant Monaco. Il put bien empêcher de résoudre la question, car où le Congrès aurait-il puisé le droit de la résoudre? Mais si tout se borna pour le moment à un protocole dénué de sanction, la vivacité avec laquelle la question avait été engagée en révélait toute la gravité. Il y avait désormais, au-dessus des Etats italiens isolés, une Italie nouvelle en quelque sorte officiellement reconnue dans un protocole du Congrès, avec un chef tout désigné pour la pousser ou la contenir, celui-là même qui venait de la faire surgir, et cette Italie révolutionnaire et piémontaise avait pour elle deux grandes puissances, les autres se trouvant réduites, momentanément, à laisser faire.

Les conséquences apparurent trois ans plus tard, quand l'Empereur des Français eut la folie de faire pour le Piémont la guerre de 1859; ce ne fut pas tout encore, et en 1866 le Piémont, devenu l'Italie, s'allia à la Prusse, du consentement de Napoléon III, sans lequel il ne pouvait rien. La question fut alors tout à fait résolue, et elle le fut contre la France.

Voilà tout ce qui était sorti pour nous du Congrès de Paris; nous avions paru y triompher, et nous avions aidé à allumer nous-mêmes la mèche qui devait nous faire sauter. On se demande vraiment à quoi sert la diplomatie, si elle est incapable de prévoir les conséquences de ses actes à si bref délai; mais il est juste d'ajouter que, si une diplomatie s'y

était montrée aveugle, ce n'était pas celle de Cavour, qui fut bientôt doublée du renfort de celle, non moins insidieuse, du comte de Bismarck : c'était celle de l'Empereur des Français.

Si Napoléon III eut été moins complètement vainqueur, moins maître de la situation, on n'aurait pas manqué de trouver ridicule et grotesque la préoccupation qui envahit alors les Tuileries. Un traité aussi triomphal ne pouvait être signé comme jadis ceux de Nimègue et de Tilsitt. Ne fallait-il pas mettre une plume d'une noblesse spéciale dans les mains des plénipotentiaires ? On décida avec solennité qu'on emprunterait cette plume à l'aigle du jardin des Plantes ; et M. Feuillet des Conches, introducteur des ambassadeurs, signa gravement cette déclaration : « Je certifie avoir arraché moi-même la présente plume à l'aigle impérial. » — Le pauvre aigle impérial, deux des diplomates présents, Cavour et Bismarck, lui en arracheront bien d'autres !

Les questions relatives aux Principautés danubiennes, réservées par le traité de Paris, furent l'objet de conférences qui se tinrent à Paris au milieu de 1858. La Moldavie et la Valachie ont les mêmes mœurs, la même religion, la même langue. Par un phénomène qu'il est presque aussi difficile d'expliquer que de nier, ces colonies de Trajan sont restées romaines, quoique isolées de Rome pendant un millier d'années ; perdues au milieu du monde slave, elles ont gardé un idiôme plus romain que celui qui se parle aujourd'hui à Rome même. Elles demandaient donc à ne faire qu'un seul Etat, sous le nom de *Romania* ou Roumanie. Ni la Russie, qui possède une province presque entièrement roumaine, la Bessarabie, ni l'Autriche, qui a de nombreux sujets roumains en Transylvanie, n'étaient sans inquiétudes sur les conséquences que pourrait entraîner l'admission de cette nationalité nouvelle vers laquelle graviteraient inévitablement Bessarabes et Transylvains.

Néanmoins, toujours par déférence pour Napoléon III, les plénipotentiaires russes n'opposèrent que de courtes objections à un projet qui paraissait tenir au cœur de ce prince,

patron aussi généreux qu'imprudent de toutes les nationalités en souffrance. L'Angleterre, qui avait d'abord donné son assentiment empressé, eut beau le retirer et se joindre à l'Autriche, qui maintenait une opposition formelle, une convention fut signée entre la France et la Russie (29 août 1858), établissant que la Moldavie et la Valachie ne formeraient qu'un seul Etat sous le nom de Principautés-Unies ; et cette solution prévalut.

L'union était tellement conforme aux vœux des Roumains, tant valaques que moldaves, que lorsque les deux petits pays furent convoqués pour l'élection d'un prince, ou hospodar, ils donnèrent l'un et l'autre leurs voix au même candidat, le colonel Couza. La Porte s'émut de cette élection ; mais depuis qu'elle a cessé d'être la plus forte chez elle, elle est habituée à céder. Une Chambre unique, représentant tout le pays roumain nominalement vassal de la Porte, se réunit donc à Bucharest (5 février 1862).

La guerre d'Orient eut encore, sur l'organisation militaire de la France, une répercussion fâcheuse. Les débuts de cette grande lutte avaient fait ressortir quelques défauts dans un système basé presque entièrement sur la conscription, bien que ces défauts fussent largement atténués par la durée du service, qui était de sept ans ; on put voir [1] que de jeunes recrues, faibles de corps, ne remplacent que pauvrement des troupes aguerries et dans la force de l'âge, comme étaient celles du premier Empire. C'est pourquoi, le 25 avril 1855, au plus fort du siège de Sébastopol, parut une loi qui modifia complètement le caractère de l'armée.

Le souvenir commence à se perdre des années relativement légères où les mots de conscription et de « bon numéro » avaient un sens réel, en France, avant le rétablissement du système antique des Scythes et des Huns, qui fait tout le monde soldat. D'après la loi française de 1832, tous les jeunes gens tiraient au sort, mais ceux que le sort favorisait des

---

[1] On l'a vu bien mieux encore depuis, dans la campagne de Madagascar.

numéros les plus élevés étaient complètement dispensés du service, sans compter bon nombre d'exempts de droit : par exemple les futurs ministres des cultes et les étudiants de certaines écoles, les aînés d'orphelins, etc. Ceux mêmes qui ne pouvaient alléguer aucun cas d'exception légale avaient le droit de se procurer un remplaçant à leur frais.

Cette dernière partie du système avait ses avantages : les remplaçants étaient le plus souvent des indisciplinés partout ailleurs qu'au régiment ; ils se réengageaient et faisaient de bons vétérans, alors qu'ils n'eussent fait que de mauvais civils ; mais le remplacement était devenu un trafic déplorable dans lequel des intermédiaires vulgairement appelés « marchands d'hommes » avaient recours à toutes sortes d'intrigues pour tromper soit l'Etat, soit les familles ; on faisait de frauduleuses substitutions de noms et si le remplaçant désertait, le remplacé devait en payer un deuxième.

La loi de 1855 abolit le remplacement et y substitua l'exonération. Tout conscrit ayant tiré un mauvais numéro put se racheter du service en payant la somme fixée chaque année par le gouvernement ; les familles furent ainsi déchargées de toute responsabilité. L'argent était versé dans la caisse de la Dotation de l'armée, qui se chargea de trouver le nombre d'hommes correspondant, au moyen d'engagements volontaires et de réengagements. Les soldats présents sous les drapeaux purent également obtenir leur libération en payant pour chacune des années qu'il leur restait encore à faire. La somme était fixée tous les ans. Pour l'exemption complète du service de sept années, elle varia de 1.500 à 2.500. Il y eut, d'autre part, des primes d'engagement et de réengagement, afin de parvenir à combler les vides ; et pour accroître le nombre des vieux soldats et des sous-officiers de carrière, on leur assura une haute paye qui allait en augmentant avec le nombre des *chevrons* ou galons d'ancienneté. Outre ces avantages, il y eut, pour les encourager, la perspective d'entrer dans la Garde impériale et celle de la médaille militaire qui donnait droit à une rente annuelle de cent francs.

La réforme parut admirable ; le gouvernement en se chargeant de tout, avait tout prévu, sauf sa propre incurie, sa propre incapacité. Des années arrivèrent où l'Empereur se relâcha de sa vigilance et les ministres de leur loyale sévérité. On avait de grands besoins d'argent, on craignit de se dépopulariser en les avouant devant le pays, on continua à percevoir les primes d'exemption du service militaire, mais on se dispensa d'effectuer les rengagements qui devaient en être la contre-partie ; la caisse de la Dotation de l'armée[1] devint une source de revenu, mais le chiffre des présences sous les drapeaux alla s'affaiblissant d'année en année, jusqu'à tomber aux effectifs infimes dans lesquels nous surprit la fatale guerre de 1870. C'est ainsi que le gouvernement absolu, sans contrôle, est le meilleur de tous, mais à la condition que celui qui l'exerce soit constamment à la hauteur de ses devoirs.

La bonté même de l'Empereur fut un dissolvant pour l'esprit militaire transmis par les gouvernements précédents et resté intact jusqu'alors. Le maréchal de Castellane nous a conservé des traits de la faiblesse ou de la soif de popularité mal entendue de Napoléon III, intervenant personnellement en dehors de la hiérarchie militaire, comme il avait l'habitude de le faire en dehors de son personnel diplomatique.

Le colonel Pierre, de la gendarmerie de la Garde, vit un gendarme remettre, à la parade, une pétition à Sa Majesté. Il lui défendit de recommencer. Le soldat recommença dès le dimanche suivant ; le colonel lui infligea quinze jours de prison. L'homme puni écrivit à l'Empereur. L'Empereur invita le colonel à lever la punition. Le colonel refusa, expliquant que ce serait ruiner son autorité. L'Empereur imagina un moyen terme : il laissa l'homme en prison, mais au sortir il lui fit remettre 400 francs comme indemnité. Ses inconséquences étaient plus fréquentes encore lorsque les plaignants ou les quémandeurs appartenaient à la Cour, ou à la parenté

---

[1] Comme aujourd'hui la Caisse postale d'épargne.

des courtisans. Vers la fin du règne, la faveur avait remplacé le mérite et, en grande partie par la faute du chef de l'Etat, l'austère discipline, dans l'armée comme dans les administrations, n'était plus qu'un souvenir.

Il existe sur cette question des responsabilités autocratiques un curieux parallèle développé par une plume compétente ; aucune citation ne saurait mieux que celle-là terminer ce chapitre. C'est une lettre écrite à Napoléon III par la reine Victoria, au mois de novembre 1855, après la visite à Paris :

Votre Majesté a sur moi de grands avantages dans la manière dont elle peut conduire sa politique et mener ses négociations. Personne ne peut vous demander compte de vos actes ; vous pouvez cacher vos intentions à tout le monde, vous servir de l'homme ou de la forme qui vous plaît pour en assurer la mise à exécution. En toute circonstance, vous pouvez revenir sur vos décisions, et, par un geste ou une parole, imprimer aux affaires publiques une direction nouvelle, si ce changement vous semble présenter un avantage quelconque.

Quant à moi, au contraire, je suis liée par des règles et usages. Il ne m'appartient pas de dire le dernier mot en toute chose. Il me faut suivre les conseils de mes ministres, et ces ministres, responsables envers le pays, sont tenus de s'entendre sur une ligne de conduite dont la justice et l'utilité devront être inattaquables. En outre, il faut que cette politique puisse être expliquée et soutenue au Parlement, de telle façon que la nation entière comprenne qu'elle est l'expression des véritables intérêts du pays.

Cependant la médaille a un revers, et en le considérant, je m'aperçois d'un avantage que j'ai sur Votre Majesté. En suivant une politique exclusivement personnelle, vous courez le risque d'agir un jour sans l'appui de la nation. Cette conviction irrésistible que la nation refusera peut-être de suivre votre politique jusqu'au bout vous expose à vous trouver dans l'alternative dangereuse ou d'imposer cette ligne de conduite à la nation par la force et malgré elle, ou d'avoir à changer subitement de politique étrangère, et de susciter peut-être ainsi de l'opposition à l'intérieur.

Tandis que moi je puis laisser se développer librement toutes les conséquences de ma politique, car je suis certaine de l'appui ferme et continu de la nation, qui, ayant eu sa part dans la préparation de cette politique, ne craint pas de s'y identifier.

(Mémoires posthumes du prince Albert.)

CHAPITRE XII

Naissance du Prince Impérial. — Haussmannisation. — Attentat d'Orsini

Le vainqueur de la Russie, le pacificateur de l'Europe avait tous les bonheurs à la fois.

Le 15 mars 1856, pendant que les plénipotentiaires du Congrès poursuivaient leurs délibérations, M. de Morny fit savoir au Corps législatif, dont il était devenu président, que la naissance d'un enfant de France était incessamment attendue. Les députés se déclarèrent en permanence. Le lendemain 16, à huit heures du matin, M. de Morny prit de nouveau solennellement la parole pour annoncer un héritier de l'Empire, qui serait appelé le Prince Impérial. A cette nouvelle l'Assemblée éclata en transports d'allégresse unanimes, enthousiastes, qui eurent dans tout le pays un écho dont on ne saurait se faire une idée, maintenant que tout a disparu.

Répondant aux félicitations du Sénat, l'Empereur put dire sans croire exagérer :

Vous avez salué comme un évènement heureux la venue au monde de l'Enfant de France. C'est avec intention que je me sers de ce mot. En effet, l'empereur Napoléon, mon oncle, qui avait appliqué au nouveau système créé par la Révolution tout ce que l'ancien régime avait de grand et d'élevé, avait repris cette ancienne dénomination des Enfants de France. C'est que, Messieurs, lorsque naît un héritier destiné à perpétuer un système national, cet enfant n'est pas seulement le rejeton d'une famille, mais il est véritablement encore le fils

du pays, et ce nom lui indique ses devoirs. Si cela était vrai sous l'ancienne monarchie qui représentait surtout les classes privilégiées, à plus forte raison aujourd'hui que le souverain est l'élu de la nation, le premier citoyen du pays et le représentant des intérêts de tous.

A M. de Morny qui, le 18 mars, lui apporta les félicitations du Corps législatif, l'Empereur répondit :

J'ai été bien touché de la manifestation de vos sentiments à la naissance du fils que la Providence a bien voulu m'accorder. Vous avez salué en lui l'espoir dont on aime à se bercer de la perpétuité d'un système qu'on regarde comme la plus sûre garantie des intérêts généraux du pays. Mais les acclamations unanimes qui entourent son berceau ne m'empêchent pas de réfléchir sur la destinée de ceux qui sont nés dans le même lieu et dans des circonstances analogues. Si j'espère que son sort sera plus heureux, c'est que, confiant d'abord dans la Providence, je ne puis douter de sa protection en la voyant relever par un concours de circonstances extraordinaires tout ce qu'il lui avait plu d'abattre il y a quarante ans, comme si elle avait voulu vieillir par le martyre et par le malheur une nouvelle dynastie sortie des rangs du peuple. Ensuite, l'histoire a des enseignements que je n'oublierai pas. Elle me dit, d'une part, qu'il ne faut pas abuser des faveurs de la fortune ; de l'autre, qu'une dynastie n'a de chance de stabilité que si elle reste fidèle à son origine, en s'occupant uniquement des intérêts populaires pour lesquels elle a été créée. Cet enfant, que consacrent à son berceau la paix qui se prépare, la bénédiction du Saint-Père apportée par l'électricité une heure après sa naissance, enfin, les acclamations de ce peuple français que l'Empereur a tant aimé, cet enfant, dis-je, sera digne des destinées qui l'attendent.

Le même jour les grands corps de l'Etat se rendirent aux Tuileries où il leur fut permis de défiler et de s'incliner devant un berceau bleu, offert par la Ville de Paris et décoré de la Légion d'honneur ; dans ce berceau, plus d'un adulateur, qui avait peut-être défilé de même devant le duc de Bordeaux et le comte de Paris, s'efforça de reconnaître, en se pâmant de joie, les caractères distinctifs d'une intelligence précoce ; mais tous y reconnurent l'avenir et l'espoir du pays, et tous, sur ce point, étaient sincères.

Il y eut, à cette occasion, une averse de dragées, de diplômes et de décorations. Toutes les Sociétés dramatiques, mu-

sicales, littéraires, industrielles et celle des médecins du département de la Seine reçurent 10.000 francs[1]. Des spectacles gratis furent donnés dans les théâtres, et coûtèrent 44.000 francs ; bref, le total des dépenses de la naissance et du baptême atteignirent près de 900.000 francs.

Le soir, il y eut aux Tuileries, un grand dîner officiel. Les généraux Canrobert et Bosquet étaient au nombre des convives. A l'heure des toasts, sans que personne s'y attendît, l'Empereur se leva et dit : « Je bois à la santé de trois amis que j'ai, et qui sont les maréchaux Canrobert, Bosquet et Randon ! » C'est ainsi que les deux premiers apprirent leur promotion. Randon, qui était en Algérie, reçut le toast impérial par télégramme.

Bosquet prévint sa mère d'une façon tout aussi piquante. Il lui adressa un télégramme contenant ses simples mots :

Ma mère, priez Dieu pour l'Empereur.

Maréchal BOSQUET.

Le baptême eut lieu le 14 juin, dans l'église Notre-Dame, que sa voûte colorée de bleu et constellée d'or, ses murs chargés d'ornements, ses piliers recouverts de velours cramoisi relevé par des galons d'or faisaient ressembler à un décor d'opéra ; aussi cette coloration de la voûte et des piliers ne fut-elle pas conservée. L'Empereur avait demandé à Pie IX de vouloir bien être le parrain. Celui ci, qui n'avait qu'à s'applaudir jusqu'alors de ses relations avec Napoléon III et son gouvernement, accepta avec empressement et gratitude. Il se fit représenter par le cardinal Patrizzi. La marraine fut la Reine de Suède. Elle se fit remplacer par la grande-duchesse Stéphanie de Bade. Après la cérémonie, un banquet réunit quatre-vingt-six archevêques ou évêques aux nombreux convives que le père et la mère du nouveau-né avaient honorés d'une invitation.

Ce qu'il y eut de plus rare et de plus touchant dans ces

---

[1] L'allocation au médecin qui assista l'Impératrice fut de 10.000 francs ; celle la sage-femme, de 6.000 francs. La layette coûta 100,000 francs.

fêtes fut une inspiration du cœur de l'Impératrice. Elle adopta tous les petits Français nés le même jour que son fils; elle se constitua leur marraine, et son époux leur parrain; elle fit parvenir un secours aux plus pauvres d'entre eux, et un brevet à chacun. Le nombre de ces filleuls impériaux s'éleva à 3.834. Beaucoup sont morts ; les survivants atteignent aujourd'hui leur quarantième année. On affirme que l'Impératrice a constamment conservé et tenu à jour leurs noms et leurs adresses et que, dans son testament, elle leur lègue à tous un souvenir. Combien sont-ils ceux qui accepteront ce legs avec une reconnaissance égale à celle que témoignèrent les neuf dixièmes de leurs familles, quand ils furent déclarés filleuls de souverains puissants et heureux ? Combien sont-ils ceux qui ne rougiront pas d'un titre qui, jadis, dans leur enfance, leur inspira de la fierté ?[1]

Mais alors les augustes époux avaient tout pour eux. Ils avaient la prospérité matérielle; ils avaient la victoire; ils avaient la paix, et l'évènement du 16 mars semblait leur assurer l'avenir. Ce n'était pas sans quelque raison que Napoléon III lui-même montrait du doigt à ses amis, en les appliquant à son gouvernement, les lignes écrites par M. Thiers à propos du Consulat : « La satisfaction était partout, et quiconque n'avait pas dans le cœur les mauvaises passions des partis était heureux du bonheur public. »

Comme il s'intéressait toujours aux œuvres littéraires, surtout lorsqu'elles avaient un but moral, il écrivit, du palais de Saint-Cloud, le 15 juin 1856, à M. Ponsard dont une comédie intitulée *La Bourse* venait d'être représentée à l'Odéon :

---

[1] Les journaux ont annoncé, en octobre 1875, que l'impératrice Eugénie venait, à l'exemple de la reine Victoria, de terminer la rédaction de son testament, et de le déposer aux mains d'un des principaux solicitors de Londres.

Le testament de la reine d'Angleterre forme un volume de trois cents pages de parchemin, relié aux armes royales, dont le lord-chancelier, qui en est dépositaire, ignore lui-même la teneur.

Le testament de l'impératrice Eugénie est moins volumineux; il consiste en soixante feuillets de papier vélin marqués d'un N couronné et brochés de chevreau mou.

Monsieur, vous avez cru devoir, après la première représentation de *La Bourse*, vous dérober aux félicitations du public et aux miennes. Aujourd'hui l'envoi de votre pièce me donne l'occasion de vous les adresser et je le fais bien volontiers, car j'ai été vraiment heureux de vous entendre flétrir, de toute l'autorité de votre talent, et combattre par l'inspiration des sentiments les plus nobles le funeste entraînement du jeu. Je lirai donc votre pièce avec le même plaisir que je l'ai vu jouer. Persévérez, Monsieur, votre nouveau succès vous y engage, dans cette voie de moralité, trop rarement peut-être suivie au théâtre[1] et si digne pourtant des auteurs appelés comme vous à y laisser une belle réputation. Croyez à mes sentiments.

LOUIS-NAPOLÉON.

A la fin de mai 1856, une terrible inondation ayant ravagé les vallées du Rhône et de la Loire, l'Empereur n'hésita point ; il se rendit lui-même sur le lieu du désastre ; il porta des secours aux inondés, et des encouragements, des récompenses aux courageux citoyens qui se distinguaient en combattant le fléau. La population lyonnaise lui sut un gré infini de ce voyage, de cette intervention personnelle à laquelle on n'était pas encore habitué de la part des chefs de l'Etat.

L'Empereur fit deux voyages successifs pour les seuls inondés de la Loire ; dans le premier il visita Orléans, Blois, Tours ; dans le second Angers et Nantes. A la demande de l'Impératrice, des souscriptions furent ouvertes partout, jusqu'en Russie, pour les inondés. Elles produisirent des millions.

Mais c'était peu de soulager les victimes, il fallait prévenir le retour du fléau. L'Empereur consulta sur ce sujet des ingénieurs et des agriculteurs ; la tournure méditative de son esprit lui rendit facile de coordonner les opinions diverses et, de Plombières où il était allé prendre les eaux, il adressa le 1er juillet à M. Rouher une lettre remarquable. Rien n'était plus aisé, à son avis, que d'élever des ouvrages qui préserveraient momentanément les villes ; il s'en était rendu compte en étudiant les situations de Lyon, Valence, Avignon, Orléans,

[1] On crut voir ici une critique indirecte des pièces d'Alexandre Dumas fils.

Tours, etc. Mais il manquait un système général de défense, capable de mettre à l'abri les villages et les habitations éparses tout le long de nos grands fleuves.

Aujourd'hui, disait-il, chacun demande une digue, quitte à rejeter l'eau sur son voisin. Or le système des digues n'est qu'un palliatif ruineux pour l'Etat, imparfait pour les intérêts à protéger ; car, en général, les sables charriés exhaussant sans cesse le lit des fleuves, et les digues tendant sans cesse à le resserrer, il faudrait toujours élever le niveau de ces digues, les prolonger sans interruption sur les deux rives, et les soumettre à une surveillance de tous les moments. Ce système, qui coûterait, seulement pour le Rhône, plus de cent millions, serait insuffisant ; car il serait impossible d'exiger de tous les riverains cette surveillance de tous les moments, qui seule pourrait empêcher une rupture, et, une seule digue se rompant, la catastrophe serait d'autant plus terrible que les digues auraient été élevées plus haut.

Parmi les systèmes proposés, les plus raisonnables se résumaient dans le reboisement des montagnes et dans l'établissement de barrages brisant le choc des eaux et formant des réservoirs naturels qui ne se videraient qu'avec lenteur. En effet, les crues torrentielles proviennent presque toutes de pluies excessives qui ne sont ni régularisées par une végétation suffisante, ni arrêtées sur les pentes nues des montagnes. L'Empereur proposait, comme conclusion pratique, une série de barrages, qui furent exécutés immédiatement sur divers points, avec écluses pour la navigation. Celle-ci en fut entravée quelquefois, plus souvent facilitée quand les eaux sont basses, mais les cultivateurs riverains se plaignirent que le remède, en ce qui les concernait, créât trop souvent le mal qu'on s'était proposé de supprimer, et que la lenteur d'écoulement changeât en inondations réelles des crues moyennes qui, sans les barrages, auraient passé inoffensives. Le système essayé a donc besoin, comme tous les systèmes, d'être rectifié par l'expérience. Quoi qu'il en soit, Napoléon III eut une initiative qui lui fit justement honneur auprès des savants et des amis de l'humanité.

C'était aussi le moment où les travaux d'assainissement intérieur et d'embellissement des villes prenaient partout un

essor prodigieux. Paris, Lyon, Marseille se transformaient à vue d'œil. Nous ne parlerons avec quelques détails que de Paris, mais ce que nous en dirons se rapporte à presque toutes les villes de l'Empire.

M. Haussmann, petit-fils d'un conventionnel et montagnard alsacien qui avait ensuite servi le premier Empire, fut dès le principe un des plus chauds partisans du second. Préfet du Var en 1849, de l'Yonne en 1850 et de la Gironde au coup d'Etat, il séduisit l'Empereur non seulement par son zèle mais par le grandiose des plans qu'il développa devant lui pour donner partout du travail aux ouvriers et marquer le nouveau règne par des améliorations qui permettraient au neveu de Napoléon Ier de dire quelque chose de semblable à ce qu'aimait à répéter, avant sa mort, le neveu de Jules César : « J'ai trouvé une capitale de briques, je la laisse de marbre. »

M. Haussmann fut nommé baron et préfet de la Seine avec des pouvoirs à peu près sans limites. Une commission municipale, qui lui fut adjointe, ne devait être là qu'en parade ; elle était nommée pour approuver et contresigner, non pour commander. Cependant l'entreprenant préfet trouva en elle de nombreuses oppositions ; mais dépendant du gouvernement seul, et n'ayant point à se préoccuper des électeurs, il passa outre aux récriminations. Un fonctionnaire nommé est fort pour remplir une fonction déterminée, tandis que l'élu ne songe qu'à assurer sa réélection. Si les administrateurs municipaux actuels de Paris devenaient administrateurs à vie, il est à croire qu'ils seraient bien vite d'autres hommes.

Dans ses *Mémoires*, le baron Haussmann, dès les premières pages, demande à ses lecteurs « de faire remonter la meilleure part d'admiration à celui, dit-il, qui la méritait : « Au Souverain, mon Maître. »

Ce « rêveur » ne fut pas seulement l'auteur des plans que j'ai réalisés ; il resta l'appui fidèle de l'agent d'exécution que son choix était allé chercher, parmi tous les préfets de France, pour en faire l'interprète de sa pensée ; je n'ose dire : « son Second » à Paris,

Car il poursuivait avec une fermeté calme, patiente, imperturbable, ce qu'il avait mûrement résolu.

L'idée première n'est ni du baron Hausmann ni de l'Empereur ; on peut s'en assurer à la bibliothèque et aux archives de la ville de Paris ; presque toutes les percées et les boulevards exécutés par eux s'y trouvent indiqués dans les plans et les projets de Turgot, prévôt des marchands, père du ministre de Louis XVI. Mais c'est peu d'indiquer les travaux à faire, il faut les exécuter. Haussmann eut cette volonté, et l'Empereur le soutint avec une fidèle énergie, comme Louis XIII avait soutenu Richelieu. Napoléon III, auquel on soumettait tout à l'avance, pouvait croire ainsi que c'était lui qui faisait tout, avait tout conçu, tout réalisé. Le Préfet s'inclinait devant cette illusion ; il emportait ses dossiers paraphés, et sa victoire personnelle ne déployait ses ailes qu'au sortir des Tuileries.

C'est un malheur de notre pays et un des fruits amers de nos divisions intestines, qu'il ne soit pas possible de neutraliser certaines questions, de les traiter, de les résoudre en dehors des passions de la politique. Pendant longtemps les oppositions de tous genres s'unirent pour blâmer sans réserve les embellissements de Paris. On disait qu'ils n'étaient que prétextes à des agiotages sur les terrains, dans le but d'enrichir les courtisans. On ne voulait voir, dans ces trouées, amenant au cœur de Paris le soleil et l'air, que des routes stratégiques pour faire passer les canons en cas d'insurrection. On se plaignait de l'élévation des loyers, favorable aux capitalistes, mais éloignant les ouvriers du centre de Paris. On prétendait que la peste et le choléra sortiraient des tranchées ouvertes pour l'assainissement de la ville. On attaquait les combinaisons financières nécessaires au succès de l'entreprise.

M. Jules Ferry sortait de son obscurité en publiant les *Comptes fantastiques d'Haussmann.* A la Chambre, d'un mot spirituel, M. Ernest Picard se plaignait qu'on dépensât de l'argent pour « aérer le bois de Boulogne ». Le théâtre lui-

même se mettait de la partie. Il estimait que la disparition du vieux Paris avait amené la disparition des vieilles mœurs patriarcales, remplacées par des mœurs qui ne les valaient pas. Sur ce thème, M. Sardou écrivait *Maison neuve*. Il y avait sans doute quelque exagération à penser que la vertu conjugale, inébranlée rue du Sentier, deviendrait fatalement fragile sur le boulevard nouveau. Mais, en admettant que l'œuvre de M. Haussmann, comme toutes les œuvres de l'homme, pût prêter à certaines critiques, c'est le propre des oppositions, en tous les temps, de ne voir jamais que le revers de la médaille.

Ce qu'on disait, sous l'Empire, des travaux de Paris, on le disait déjà, sous le règne de Louis-Philippe, des fortifications. On le disait, bien plus, sous Philippe-Auguste :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant.

Il n'en est pas moins incontestable que l'œuvre, dans son ensemble, fut un progrès et un progrès démocratique. En 1848, François Arago avait dit cette belle parole : « La démocratie, ce n'est pas de raccourcir les habits, c'est d'allonger les vestes. » Paris la justifie ; transformé en seize ans, il publie, aux yeux de toutes les nations, la gloire de ses transformateurs. M. Haussmann, c'est le progrès municipal fait homme ; en tout pays on se sert du verbe *Haussmanniser*, et du substantif *Hausmannisation ;* car, de toutes parts, on cherche à le copier.

Tout ne fut pas également heureux, sans doute, dans son immense labeur, tout n'y est pas irréprochable ; ses amis eux-mêmes ont regretté un culte trop exclusif de la ligne droite, la recherche des points d'intersection de façon à faire croiser un trop grand nombre de voies en un même point et à annuler l'abréviation du chemin, enfin l'uniformité imposée des constructions. Il a détruit sans nécessité des monuments du vieux Paris d'une véritable valeur artistique ; il laissa commettre des actes de vandalisme obstiné et qui n'ont pas même abouti aux opérations immobilières qu'on avait en vue :

par exemple, la mutilation du jardin du Luxembourg ; puis les moyens furent coûteux, très coûteux. Ils obérèrent Paris dans des proportions effrayantes et amenèrent ce résultat qu'en 1870 cette ville avait un budget supérieur à celui de la France entière en 1789. Enfin, à un point de vue général encore, l'émigration des campagnes dans les villes, et l'accroissement indéfini de la population de ces dernières sont devenus un danger public. Il y eut un déchaînement d'appétits sans frein ; des milliers et des milliers d'ouvriers des champs furent drainés de tous les coins de la France vers ces chantiers fabuleux, vers ce paradis du travail et des jouissances, où l'on gagnait beaucoup, mais où l'on dépensait le double de ce que l'on gagnait, et où la première dépense était celle du riche capital de traditions, de vertus et de robustes santés, amassé par les aïeux. Fête enfiévrée, vertigineuse ; travaux hâtifs entrecoupés de chômages ; noce alternant avec la misère ; entassement dangereux, favorable à toutes les fermentations putrides. La Commune de Paris, en 1871, a été un peu la conséquence de l'Haussmannisation. On ne saurait voir non plus sans tristesse, dans Paris même, le refoulement des classes pauvres, du centre vers les faubourgs. Le cinquième étage des belles maisons nouvelles a été réservé à la domesticité qui, isolée de ses maîtres, se pervertit ou conspire à l'aise, et les malheureux de la mansarde, que soutenait la charité des locataires d'en bas, sont allés vivre à l'écart dans les lointains quartiers, où sans appui et sans consolations, ils apprennent la haine avec la souffrance.

Mais si l'opération, en définitive, est contestable au point de vue moral, elle est superbe au point de vue de la richesse publique. Haussmann a fait grand. En face de quelques fautes, on ne saurait oublier l'aménagement des bois de Boulogne de Vincennes, des buttes Chaumont, les Halles centrales, les constructions de ponts, l'élargissement des voies et la toilette générale de la ville.

Il anima la pierre, il fit jaillir les eaux, il mit en marche des forêts. Qui ne se rappelle, en effet, lors de la création des

squares et des immenses avenues, la promenade des arbres adultes, en pleine frondaison, venant s'aligner le long des chaussées et, sur l'heure, donnant leur ombrage, répandant leurs émanations salutaires, réjouissant la vue des habitants ?

La richesse générale de Paris, qui profite à tous, a été doublée, triplée peut-être. Que si les ouvriers ont dû s'éloigner du centre, ils ont trouvé des logements supérieurs à ceux qu'ils habitaient dans la vieille ville et, du reste, la facilité des voies et des moyens de communications a compensé l'éloignement. De plus, les travaux de Paris ont, à tout jamais, relevé le prix de la main-d'œuvre. Il faut, enfin, prendre son parti de ce fait que Paris, tout en étant une ville d'industrie et de commerce, ne peut se dispenser d'être une ville de luxe ; le luxe, pour Paris, est représenté par des dépenses productives, c'est-à-dire de celles que recommandent les plus sages économistes. Il conviendrait donc de laisser aux étrangers jaloux les déclamations sur « Babylone «, et, si la chose est possible, d'oublier la politique pour juger l'œuvre.

Quoi qu'il en soit, pendant seize ans, la Seine fut transformée en Pactole ; l'or coulait à pleins bords par les boulevards, et une foule de gens s'enrichissaient. Le grand maçon, ou le grand baron, comme on l'appelait alors, s'enrichit-il aussi ? On dit que non, et l'on donne comme preuve que l'Empereur dota ses filles, Mme Dolfus et Mme Pernety[1] Ce qui est certain, c'est que, s'il ne s'est pas enrichi, il en a enrichi plusieurs.

L'Empereur lui-même expliqua le sentiment qu'une nation

---

[1] Après la guerre, il apparut presque pauvre, et il accepta plusieurs postes financiers : il fut administrateur du Crédit mobilier, président du conseil d'administration de la Rente foncière, et même, un instant, administrateur de la Banque parisienne.

M. le sénateur Vaïsse, qui fut l'Haussmann de Lyon, passa également pour n'avoir rien gardé de ses immenses manipulations de fonds ; mais on n'en saurait dire autant de quelques autres.

attache à la grandeur de sa capitale et à celle de la résidence de son chef, dans son discours d'inauguration du nouvéau Louvre. Il avait, en effet, dès 1852, commencé entre le Louvre et les Tuileries, sur les plans de l'architecte Visconti, deux édifices immenses qui réunirent l'œuvre de François Ier et celle de Catherine de Médicis en un tout compact et harmonieux. Pendant cinq ans, il n'y employa pas moins de 3.500 artistes ou ouvriers, et ces travaux donnèrent un essor merveilleux à l'activité des sculpteurs, en attendant le tour des peintres. Lesuel, continuateur de Visconti, décédé et MM. Duret, Barge, Bosio, Diebolt, Cavelier, Lequesne, Guillaume, Simart et bien d'autres consacrèrent leurs talents à décorer l'œuvre dans ses moindres détails, à en dissimuler certaines défectuosités sans remède, comme l'absence de parallélisme entre le Louvre et les Tuileries. Les travaux coûtèrent trente-six millions ; on trouva que c'était peu. Leur achèvement permit d'agrandir les anciens musées et d'en créer de nouveaux, et deux voies s'ouvrirent à la circulation ; l'une pour les piétons sous le pavillon Sully, l'autre sous le pavillon Richelieu pour les voitures.

L'Empereur réunit le 14 août 1857, les principaux coopérateurs de ces travaux. Transcrire ici le *Moniteur universel*, *Journal officiel de l'Empire*, sera peut-être un peu long ; mais rien ne donnera mieux l'idée de ce qu'était une cérémonie d'apparat dans les beaux jours de Napoléon III :

L'Empereur a fait aujourd'hui, à deux heures, l'inauguration solennelle du nouveau Louvre. La cérémonie a eu lieu dans une galerie voisine de la salle des Etats, et décorée pour cette circonstance par les soins de M. Nolo. Le Trône était placé sur une estrade au fond de la galerie.

A la droite du Trône étaient : un fauteuil destiné à S. A. I. Monseigneur le Prince Jérôme Napoléon, une chaise pour S. A. I. Monseigneur le Prince Napoléon, et un siège pour S. A. le Prince Lucien Murat.

A gauche du Trône, une chaise pour S. A. I. Madame la Princesse Mathilde, et un siège pour S. A. la Princesse Lucien Murat.

De chaque côté de l'estrade impériale, on avait disposé des sièges pour les Grands Officiers de la Couronne, les Ministres, les Présidents du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'Etat, les Maré-

chaux, les Amiraux, le Grand Chancelier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur et le Gouverneur des Invalides.

De chaque côté de la galerie on avait élevé une tribune pour les dames et les principaux fonctionnaires des divers ordres invités à la cérémonie. En face du Trône, à droite et à gauche du passage qui y conduisait, on avait placé sur des banquettes les artistes, employés et ouvriers qui avaient travaillé à la construction du Louvre.

Leurs Majestés, accompagnées par les Princes et Princesses de la Famille impériale, et par les Dames et les Officiers de service, sortirent des Tuileries par l'Arc de Triomphe, traversèrent la place du Carrrousel et entrèrent au Louvre par le Pavillon Denon.

Elles furent reçues, à leur descente de voiture, par le Ministre d'Etat et de la Maison de l'Empereur, et les Grands Officiers de la Couronne.

Le cortège traversa une galerie destinée au Musée de sculpture, monta l'escalier du Pavillon Mollien, et entra dans la salle dans l'ordre suivant :

Un Aide des Cérémonies,
Un Maître des Cérémonies,
Les Ecuyers de service de l'Empereur et de l'Impératrice,
Le Préfet du Palais de service,
Les Chambellans de service de l'Empereur et de l'Impératrice,
Le premier Ecuyer de l'Empereur,
L'Adjudant général du Palais,
Le Commandant en chef de la Garde Impériale,
Le Grand Maître des Cérémonies,
Le Grand Veneur,
Le Grand Chambellan,
Le Grand Maréchal du Palais,
L'EMPEREUR,
L'IMPÉRATRICE,
S. A. I. Monseigneur le Prince Jérôme Napoléon,
S. A. I. Monseigneur le Prince Napoléon,
S. A. I. Madame la Princesse Mathilde,
Le Ministre d'Etat et de la Maison de l'Empereur,
Le Premier Aumônier et l'Aide de camp de service,
Le Grand Maître et la Grande Maîtresse de la Maison de l'Impératrice,
La Dame d'honneur de l'Impératrice,
Les Dames du Palais de service,
Le Chevalier d'honneur et les Dames de service de S. A. I. Madame la Princesse Mathilde,
Le Commandant de l'escadron des Cent-Gardes et les Officiers d'ordonnance de service,
Les Officiers de service de LL. AA. II. Monseigneur le Prince Jérôme Napoléon et Monseigneur le Prince Napoléon.

Les cris de *Vive l'Empereur! vive l'Impératrice! Vive le Prince Impérial!* saluèrent l'entrée de la Cour.

Avant l'arrivée de Leurs Majestés, LL. AA. le Prince et la Princesse Lucien Murat avaient occupé les places qui leur étaient destinées. Il en a été de même des Ministres, des Présidents du Sénat et du Corps législatif et du Conseil d'Etat, des Maréchaux, des Amiraux, du Grand Chancelier de la Légion d'honneur et du Gouverneur des Invalides.

L'Empereur et l'Impératrice se placèrent devant le Trône.

Les Princes, les Princesses et les hauts dignitaires de l'Empire se placèrent conformément à l'étiquette de la Cour et au programme de la cérémonie.

L'Assemblée entière étant debout et découverte, Leurs Majestés s'assirent; le Grand Maître des Cérémonies, après avoir pris les ordres de l'Empereur, engagea tout le monde à s'asseoir et avertit le Ministre d'Etat et de la Maison de l'Empereur. S. Exc. M. Achille Fould, Ministre d'Etat et de la Maison de l'Empereur, vint se placer en avant de l'estrade impériale et prononça le discours suivant :

« Sire,

« Lorsque Votre Majesté ordonna la réunion du Louvre aux Tuileries, Elle exprima le désir qu'elle fût terminée dans un délai de cinq années. Le désir de l'Empereur est accompli. La première pierre a été posée le 25 juillet 1852; aujourd'hui, 14 août 1857, le Louvre et les Tuileries ne font qu'un seul palais.

« Ni l'Exposition, ni tant d'autres difficultés que nous avons eu à traverser n'ont interrompu cette œuvre, le rêve de tant de rois, et qui suffirait à la gloire d'une époque de paix et de prospérité. La guerre même n'a pas fait obstacle à une seule de ces vastes entreprises qui, sous l'inspiration de Votre Majesté, se sont formées dans toute la France. Le réseau de nos chemins de fer, rapidement étendu, nos ports agrandis et fortifiés, nos grandes villes assainies et s'enrichissant de splendides et utiles constructions, la Capitale transformée, ouvrant de larges voies à la circulation, une promenade magnifique créée sur un sol ingrat, partout des progrès pour le bien-être de tous, voilà le spectacle que présente le pays depuis qu'il a remis ses destinées à un Souverain dont le génie a su comprendre et satisfaire les vrais besoins de la France.

« Grâce au zèle de tous les agents de l'Administration, à l'activité des entrepreneurs, à l'habileté des ouvriers, les travaux n'ont éprouvé aucun retard, et l'exécution du cahier des charges, bien que les prix aient été établis avant le renchérissement des matériaux et de la main-d'œuvre, n'a donné lieu à aucune contestation. L'Administration s'était montrée équitable, et elle n'a eu qu'à se louer de la loyauté de ses entrepreneurs.

« Votre Majesté, dont la présence sur les chantiers a souvent excité

l'ardeur de nos travailleurs, a voulu encore une fois les voir réunis devant Elle après l'achèvement de leur tâche. Tous se pressent avec bonheur autour de Votre Majesté ; tous ont la conscience d'avoir fait leur devoir et sont fiers d'avoir eu leur part dans cette œuvre vraiment nationale... »

(Le discours du ministre se termine par un souvenir à la mémoire de M. Visconti et par le cri de *Vive l'Empereur !* que tout le monde répète; ensuite un certain nombre de décorations et de médailles sont proclamées.)

Chacun des artistes, entrepreneurs et ouvriers nommés monta sur l'estrade et reçut sa récompense de la propre main de l'Empereur. La distribution terminée, l'Empereur indiqua qu'il allait prendre la parole, et l'assemblée se leva pour l'écouter.

Sa Majesté s'est exprimée en ces termes :

« MESSIEURS,

« Je me félicite avec vous de l'achèvement du Louvre. Je me félicite surtout des causes qui l'ont rendu possible. Ce sont, en effet, l'ordre, la stabilité rétablis et la prospérité toujours croissante du pays, qui m'ont permis de terminer cette œuvre nationale. Je l'appelle ainsi puisque tous les gouvernements qui se sont succédé ont tenu à honneur de finir la demeure royale commencée par François Ier, embellie par Henri II.

« D'où vient cette persévérance et même cette popularité pour l'exécution d'un palais ? C'est que le caractère d'un peuple se reflète dans ses institutions comme dans ses mœurs, dans les faits qui l'enthousiasment comme dans les monuments qui deviennent l'objet de son intérêt principal. Or la France, monarchique depuis tant de siècles, qui voyait sans cesse dans le pouvoir central le représentant de sa grandeur et de sa nationalité, voulait que la demeure du Souverain fût digne du pays, et le meilleur moyen de répondre à ce sentiment était d'entourer cette demeure des chefs-d'œuvre divers de l'intelligence humaine.

« Au Moyen-Age le roi habitait une forteresse hérissée de moyens de défense. Bientôt le progrès de la civilisation remplaça les créneaux et les armes de guerre par les produits des sciences, des lettres et des arts.

« Aussi l'histoire des monuments a-t-elle sa philosophie comme l'histoire des faits.

« De même qu'il est remarquable que sous la première Révolution le Comité de salut public ait continué à son insu l'œuvre de Louis XI, de Richelieu, de Louis XIV, en portant le dernier coup à la féodalité et en poursuivant le système d'unité et de centralisation, but constant de la Monarchie ; de même n'y a-t-il pas un grand enseignement à voir pour le Louvre la pensée de Henri IV,

de Louis XIII, de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVI, de Napoléon, adoptée par le Pouvoir éphémère de 1848 ?

« L'un des premiers actes, en effet, du gouvernement provisoire fut de décréter l'achèvement du palais de nos rois. Tant il est vrai qu'une nation puise dans ses antécédents, comme un individu dans son éducation, des idées que les passions du moment ne parviennent pas à détruire. Lorsqu'une impulsion morale est la conséquence de l'état social d'un pays, elle se transmet à travers les siècles et les formes diverses des gouvernements, jusqu'à ce qu'elle atteigne le but proposé.

« Ainsi l'achèvement du Louvre, auquel je vous rends grâce d'avoir concouru avec tant de zèle et d'habileté, n'est pas le caprice d'un moment, c'est la réalisation d'un plan conçu pour la gloire et soutenu par l'instinct du pays pendant plus de trois cents ans. »

L'Assemblée, dont l'émotion s'était manifestée à plusieurs reprises pendant la durée du discours, répondit à ces nobles paroles par les cris mille fois répétés de *Vive l'Empereur !*

La cérémonie achevée, Leurs Majestés se retirèrent avec le cortège, au milieu des acclamations de la foule, et retournèrent au palais des Tuileries, en passant par la cour carrée du Louvre, le guichet de la Colonnade, la rue de Rivoli, le pavillon Richelieu et l'Arc de Triomphe du Carrousel.

A sept heures du soir, le Ministre d'Etat a présidé, dans la salle d'inauguration, un banquet de 177 couverts, où les ouvriers étaient en majorité. Aucun des invités n'a manqué à la fête ; plusieurs d'entre eux racontaient qu'ils avaient fait jusqu'à quinze lieues pour s'y rendre. Au nombre des convives se trouvait un ouvrier du sexe féminin. C'est la veuve d'un scieur de pierres, qui, privée de toutes ressources par la mort de son mari, est venue au chantier prendre sa place. Ses camarades l'aiment et la respectent sous le nom de Jeannette.

Le Ministre d'Etat avait à sa droite M. Maret, entrepreneur, et à sa gauche, M. Riffaut, ouvrier tailleur de pierres appareilleur. Le repas s'est prolongé jusqu'à neuf heures, dans l'ordre le plus parfait. Au dessert, le Ministre a porté le toast suivant, que tout le monde a écouté debout dans un religieux silence :

« Messieurs, je vais porter un toast auquel vos cœurs répondront :

« *A l'Empereur !*

« A la prospérité, à la gloire, à la durée de son règne, si fécond en grandes choses !

« *A l'Empereur !* qui vient de vous prouver encore qu'il sait récompenser et honorer les arts !

« *A l'Empereur !* C'est à lui qu'il était réservé de terminer cette œuvre si longtemps suspendue. Elle transmettra, avec tant d'autres monuments, son nom à la reconnaissance et à l'admiration de la postérité !

« *A la santé de l'Empereur !* »

Tous les verres se lèvent à la fois au cri unanime de « *Vive l'Empereur !* »

Ensuite d'autres toasts furent portés, applaudis et acclamés. (Suit, dans le *Moniteur*, l'énumération de ces toasts.)

Les travaux de la paix n'avaient pas fait cesser complètement les travaux de la guerre, entrepris cette fois non pour une gloire stérile, mais à la manière anglaise, dans un but d'expansion coloniale. La Kabylie fut soumise, après une résistance héroïque, par une laborieuse expédition du maréchal Randon ; un fort fut bâti au centre de ses montagnes et des routes tracées à travers ses rochers.

Au Sénégal, le prétendu prophète Al-Hadji assiégea vainement la petite garnison de Médine qui, n'ayant plus ni munitions ni vivres, ne lui avait opposé sur la fin qu'une sorte de résistance passive. Les Français, en la délivrant, furent étonnés de ce qu'elle avait supporté. Plus de six mille individus étaient demeurés entassés deux mois, presque sans abri et sous un soleil torride, dans un espace n'ayant pas plus de cinq mille mètres carrés. La faim, la maladie étaient peintes sur les visages ; trois ou quatre cents cadavres ennemis, étendus au pied des remparts, empestaient l'air par leur putréfaction avancée. Sortie comme d'un tombeau, la population ne savait comment témoigner sa joie, ni comment assouvir la faim et le besoin de locomotion dont elle souffrait. Des femmes se précipitaient sur les herbes et les buissons, comme sur des objets précieux, et les dévoraient à belles dents.

Al-Hadji fut poursuivi et chassé de sa forteresse de Somsom qui ne rappelait que de loin, il est vrai, celle de Sébastopol, mais qui était la plus importante des vallées du haut Sénégal. Elle avait trois cents mètres de tour, des murailles hautes de cinq mètres et épaisses de près d'un mètre et demi ; le tout en pierres liées ensemble par de la terre glaise et de la paille hâchée, renforcées de poutres maçonnées systématiquement dans le mur ; vingt-deux tours à étages, faisant office de bastions, complétaient des défenses si remarqua-

bles pour le pays ; mais elles ne tinrent pas devant le lieutenant-colonel Faidherbe (août 1857). Ce gouverneur, homme entreprenant, arrondit, tant par des combats que par des traités, l'antique domaine de la France sous ces climats qui ont dévoré et dévoreront encore tant d'Européens. Paris s'amusa du récit de ces exploits contre des nègres ; ce n'étaient pourtant pas des jeux d'enfants, car ils supposaient, chez nos soldats, une endurance peu commune ; mais il paraissait au peuple qu'après avoir triomphé des Russes, les Français non seulement ne pouvaient pas être vaincus, mais n'avaient plus nulle part de gloire sérieuse à conquérir.

Le 16 juillet 1857, le poète Béranger, malade de vieillesse, reçut la visite de l'Impératrice et s'éteignit quelques heures après. Napoléon III eut l'adresse de détourner au profit de l'Empire la popularité de ce chansonnier grivois, bonapartiste et impie ; il lui fit faire des funérailles nationales. Il rendit moins d'honneurs à son ami et ancien précepteur, M. Vieillard, sénateur, quoique les obsèques de celui-ci, purement civiles, ne fussent que la copie de celles de Béranger. L'aide de camp désigné pour y assister eut ordre de se retirer aussitôt après la sortie du corps de la maison mortuaire.

Ce fut à l'automne de la même année que Napoléon III, avant de se rendre à Plombières, fit l'inauguration du camp de Châlons et institua en faveur des anciens officiers et soldats de la première République et du premier Empire, la médaille dite de Sainte-Hélène. Il donna ainsi une grande joie à ces glorieux survivants, encore nombreux dans le pays ; il ranima et porta jusqu'au fétichisme un dévouement qui, du reste, ne lui avait jamais fait défaut. Un peu plus tard, quand la mort commença à éclaircir les rangs des médaillés, une pension de 250 francs fut attachée à la médaille. La première liste fut publiée en 1869 ; elle comprenait 43.592 noms ; l'âge moyen de ces pensionnaires était de 80 ans. Le peuple les appelait « les vieux de la vieille » et les considérait avec respect. Leurs rangs n'ont cessé de s'éclaircir depuis ;

en 1877 on en comptait encore 10.540 et seulement 27 en 1892[1].

Il serait puéril de vouloir aujourd'hui nier la popularité universelle de l'Empereur à cette époque. Ses candidats ne trouvaient pas de concurrents, même à Paris, où ils l'emportaient par d'écrasantes majorités. Le capitaine Verly, commandant des Cent-Gardes, écrivait à sa femme, du camp de Chalons, à la date du 8 septembre 1857 :

Nous avons fait hier notre première grande manœuvre de guerre, commandée par l'Empereur en personne. Les choses se sont assez bien passées, sauf l'accident arrivé à deux canonniers qui ont eu les bras emportés en chargeant leurs pièces, presque sous nos yeux. L'Empereur en a été vivement affecté.

Comme je te l'ai déjà dit, les paysans accourent d'une vingtaine de lieues pour voir l'Empereur. Dernièrement un d'eux s'empara de la main de Sa Majesté, qui se laissa faire, et la lui secoua en vrai paysan. Lorsque nous fûmes passés, il se mit à embrasser avec ardeur sa main honorée du contact impérial, et la présenta à baiser aux assistants, qui se disputaient la place pour arriver à baiser une main que l'Empereur avait touchée[2].

Napoléon III se fit représenter à Saint-Pétersbourg et à Moscou, aux fêtes du couronnement du tsar Alexandre II, par M. de Morny que chacun savait être son frère utérin et qu'il créa duc, ainsi que son vieil ami M. de Persigny. Morny éblouit la Russie par son faste, tout en la charmant par sa bonne grâce, et il fut pris lui-même aux pièges de ses séductions, car il revint plus ébloui et plus charmé que personne. Il n'avait entendu autour de lui que les mots de « sympathie, admiration réciproque, courant magnétique qui entraîne Pétersbourg vers Paris, même pouls battant des deux côtés ». Le Tsar fut courtois, empressé, cordial ; la Tsarine aimable, et désireuse de le paraître. Le premier ministre, prince Gortschakoff, affichait pour Napoléon III « une grande admi-

---

[1] Au moment où nous imprimions cet ouvrage pour la deuxième fois (octobre 1897), à peine en reste-t-il deux ou trois en France; mais on en trouverait d'autres en Belgique, en Italie, dans la Prusse rhénane et l'Alsace-Lorraine, provinces successivement perdues.

[2] *De Notre-Dame au Zululand*, par Albert Verly.

ration et un goût personnel » ; et c'étaient partout « des tourbillons de fêtes » ; c'étaient « des illuminations à crever les yeux » ; ainsi s'exprimait l'ambassadeur de France dans ses lettres ; comme il arrive entre amis qui se sont battus sans trop savoir pourquoi, on s'aimait plus qu'avant la bataille.

L'Empereur souriait de ce débordement d'enthousiasme du duc ; mais lui, personnellement, il répugnait à l'alliance russe, comme trop conservatrice ; il préférait resserrer l'amitié avec 'Angleterre, infiniment plus favorable à ses secrets desseins de bouleversement européen.

Il fit donc à la reine Victoria, avec l'impératrice Eugénie, une nouvelle visite et fût reçu en intime à Osborne.

Au retour il se rendit à Stuttgart. Le roi de Wurtemberg, beau-frère du roi Jérôme, était en même temps allié à la famille impériale de Russie, par son premier mariage avec la grande-duchesse Catherine, sœur de Nicolas Ier, et par le mariage de son fils le prince royal avec la grande-duchesse Olga, sœur d'Alexandre II. Ne se souvenant pas d'avoir été lui-même, en 1814, comme prince royal de Wurtemberg, un des pillards de la France vaincue, il avait tenu à ménager chez lui une entrevue des deux souverains de France et de Russie, entrevue qui, espérait-il, devait achever leur pleine réconciliation. Le Tsar, pressé de sortir de son isolement, subit cette rencontre qu'il n'avait point désirée ; mais il s'arrangea de façon à avoir l'air de recevoir plutôt que de faire la visite ; il n'amena point la Tsarine, bien qu'elle se trouvât chez son frère à Darmstadt, à quelques lieues de là ; on se souvient du reste combien il avait eu lieu d'être mécontent de l'Allemagne pendant la guerre de Crimée ; en outre, il fut froissé de l'accueil chaleureux que les Allemands, peuples et princes, faisaient à son heureux vainqueur.

Parti, le 25 septembre au matin, de Strasbourg, Napoléon III trouva le grand-duc et la grande-duchesse de Bade l'attendant à la gare de Rastadt. Il se détourna avec eux pour aller jusqu'à Bade où le prince de Prusse (depuis Guillaume Ier, le vainqueur de Sedan), était accouru pour le complimenter ; il

passa quelques heures avec lui et avec celle qu'il appelait sa tante, la grande duchesse douairière Stéphanie de Bade, mais qui n'était en réalité que sa cousine au sixième degré, étant une Beauharnais, petite-nièce de son grand-père, premier mari de Joséphine, le général Beauharnais ; cette femme, d'un esprit supérieur, lui était, ainsi que sa fille, la duchesse Hamilton, profondément dévouée.

Le soir, après un voyage triomphal au milieu de populations se pressant pour l'acclamer, il fut reçu à la gare de Stuttgard par le roi de Wurtemberg. A peine arrivé, il eut la visite du Tsar.

Les premiers rapports furent un peu froids. Napoléon avait sur le cœur l'absence de la Tsarine, ce qui l'avait empêché lui-même de se faire accompagner de l'impératrice Eugénie. Gortschakoff comprit cette susceptibilité. Il insista auprès de son maître pour que l'Impératrice de Russie fût mandée. Le Tsar envoya le lendemain un train spécial la chercher.

La glace toutefois ne se rompit véritablement que le 28, jour où le Tsar, avant de repartir, déjeûna en tête à tête avec Napoléon et le prince royal de Wurtemberg dans la villa de celui-ci, et eut ensuite avec lui, pendant près d'une heure, un entretien particulier. Là les arrangements préparés par les ministres furent ratifiés. Napoléon songeait à une guerre avec l'Autriche ; c'était chez lui une idée fixe, mais qu'il ne trahissait pas avec tout le monde. On affirme qu'il souleva à Stuttgard un coin du voile de sa pensée, qu'Alexandre II lui promit, en cas d'évènements, sa neutralité bienveillante et alla même jusqu'à lui proposer son concours, moyennant certaines conditions. Ensuite le Tsar partit pour se rencontrer le surlendemain à Weimar avec l'Empereur d'Autriche, son allié. Lui révéla-t-il la petite trahison qu'il venait de combiner contre lui avec Napoléon ? C'est peu probable. Amitié sincère et diplomatie vont rarement ensemble.

Napoléon quitta Stuttgard le 29, ayant pris soin de rester chez le Roi vingt-quatre heures de plus pour montrer qu'il

était venu exprès pour lui, et non pour le Tsar. Il venait en réalité de faire le premier acte formel d'abandon de nos traditions séculaires qui allait le conduire, sous le fatal drapeau de la fausse idée « des nationalités », à faire la guerre à l'Autriche.

Ainsi, domptées par l'énergie sans jactance d'un homme qui, plus tard, devait apparaître si irrésolu, et dominées par sa courtoisie froide et ferme, les puissances qui s'étaient solennellement promis de le tenir en quarantaine, s'empressaient de manquer à leurs engagements réciproques pour lui souhaiter à l'envi la bienvenue, solliciter son amitié et retourner à son profit la coalition formée contre la France de Louis-Philippe. Et Napoléon III en était arrivé-là en cinq ans.

Mais voici venir, dans sa politique, un nouveau facteur qui va précipiter ses résolutions et troubler toute sa clairvoyance. Nous voulons parler des conspirateurs italiens.

Déjà au retour de son premier voyage officiel en Angleterre, le 28 avril 1855, un attentat contre sa vie avait eu lieu. Comme il se promenait à cheval aux Champs-Elysées, entre deux aides de camp, dont l'un était M. Edgar Ney, vers six heures du soir, un coup de pistolet fut tiré sur lui. Un agent de la sûreté suivait à quelques pas ; c'était un Corse nommé Alessandri, et lui ou son frère ne quittait jamais l'Empereur ; il se précipita sur un homme qui allait décharger un second coup et abattit son bras ; aussitôt l'inconnu fut entouré d'agents en redingote, en blouse et en habit. Il déclara être Italien, et s'appeler Pianori. « Ne faites pas de mal à cet homme, dit l'Empereur, contentez-vous de l'arrêter. » Et continuant la promenade au pas, sans manifester d'émotion, il rejoignit l'Impératrice. Le pistolet ne l'effrayait point ; il ne redoutait que le poignard, car ceux qui s'en servent, disait-il, ne tremblent pas ; ils ont d'avance fait le sacrifice de leur vie. Nous l'entendrons exprimer cette pensée au duc de Cobourg le jour de l'attentat d'Orsini ; elle n'est que trop justifiée par les exemples de Jacques Clément, de Ravaillac, de Louvel, et, plus récemment, de Caserio.

Traduit, le 1er mai, devant la Cour d'assises de la Seine, Pianori dit qu'il avait voulu frapper le destructeur de la République romaine, et qu'il offrait sa vie pour la liberté de son pays. Défendu assez mollement par son avocat d'office, M. Benoît-Champy, qui, du reste, n'aurait pu le sauver, il monta courageusement sur l'échafaud le 10 mai, à cinq heures du matin.

D'autres fanatiques suivirent son exemple ; on lisait dans le *Moniteur universel* du 21 juillet 1857 :

Depuis plus d'un mois, la police avait la preuve qu'un complot avait été ourdi à Londres pour attenter à la vie de l'Empereur.

Trois Italiens, chargés d'exécuter cet horrible projet, étaient à Paris et furent arrêtés. On saisit aussi les armes qui devaient servir d'instruments au crime : c'étaient des poignards, des revolvers, etc. Livrés à la justice, les coupables avaient déjà avoué leur crime et révélé les noms de leurs complices.

Le Gouvernement fit cependant suspendre les poursuites, pour que l'éclat de ce procès ne fût pas considéré comme un moyen d'influencer les élections qui allaient avoir lieu et d'en altérer la sincérité. Aujourd'hui les poursuites sont reprises 'et une ordonnance du juge d'instruction renvoie devant la chambre d'accusation tous les prévenus arrêtés et leurs complices. Voici leurs noms : TIBALDI, BARTOLOTTI, GRILLI, dit SARO, MAZZINI, LEDRU-ROLLIN, MASSARENTI, CAMPANELLA.

Tous Italiens, moins un, comme on voit, mais presque tous hors de France. Diverses condamnations furent prononcées contre eux sans pouvoir atteindre les plus coupables, qui étaient Mazzini et Ledru-Rollin.

Le jeudi 14 janvier 1858, l'Empereur chassa à Fontainebleau avec le duc de Cobourg. Celui-ci, dans ses *Mémoires*, a raconté ce qui suit :

Nous revînmes à Paris dans l'après-midi, et la nuit tombait lorsque nous arrivâmes à la gare du Midi. L'Empereur insista alors pour me reconduire lui-même à ma résidence, qui était située au quai Malaquais. Dans ce but, nous dûmes traverser la Seine au Pont-Neuf. Lorsque nous passâmes devant le monument de Henri IV, l'Empereur gardant un instant le silence, fit, en jetant un regard sur la statue du roi, l'observation suivante : « De tous les attentats, le seul qui soit périlleux est celui qui est commis avec le poignard,

car le meurtrier a fait le sacrifice de sa vie pour son accomplissement. Dans toutes les autres formes d'attaque contre la vie des souverains, les criminels espèrent se sauver par la fuite. »

On peut concevoir que ces paroles de l'Empereur, quelques heures avant l'une des plus effroyables tentatives d'assassinat qui se soient produites, se soient gravées profondément dans ma mémoire et m'aient paru plus tard comme un merveilleux pressentiment, contrastant avec le calme et l'aisance dont l'Empereur jouissait ce jour-là à un rare degré. Rien ne me causa plus d'étonnement que lorsque la nouvelle se répandit plus tard que, précisément ce jour-là, l'Empereur avait été averti d'un projet d'attentat, par le préfet de police Pietri.

L'Opéra était alors rue Lepelletier, à droite en venant du boulevard ; son péristyle était en retrait et l'abord en était couvert par une vaste marquise à l'extrémité de laquelle s'ouvrait un passage réservé, conduisant à la loge impériale. Il y avait, le 14 janvier 1858, représentation extraordinaire au profit d'une œuvre de charité ; l'Empereur et l'Impératrice devaient y assister, et les préparatifs ordinaires annonçant leur venue avaient attiré une foule considérable dans la rue Lepelletier. Deux hommes s'étaient introduits dans le passage réservé qu'on était en train de sabler, et il avait presque fallu employer la force pour les en expulser ; ils allèrent se ranger avec deux autres contre les maisons en face, à l'abri derrière la foule ; l'un d'eux, le plus rapproché, fut aperçu près de la rue Rossini et arrêté par un officier de paix qui le reconnut pour un nommé Pieri, jadis expulsé de France et récemment signalé comme rentré avec l'intention d'attenter à la vie de l'Empereur. Au moment où il le conduisait vers le boulevard, le cortège arrivait. Il était huit heures et demie. La première voiture, occupée par des officiers, avait déjà dépassé le péristyle et s'était engagée sous le passage réservé ; la voiture impériale, précédée de son escorte de lanciers, et parvenue à la hauteur de l'entrée principale, ralentissait le pas pour y pénétrer elle-même, lorsque, à dix secondes d'intervalle, éclatèrent trois explosions semblables à autant de coups de canon, la première entre le dernier rang de l'escorte et la voiture, la seconde plus près de la voiture

et un peu à sa gauche, la troisième sous la voiture même. Tous les becs de gaz s'éteignirent sous la commotion.

L'effet fut épouvantable ; cent cinquante-six personnes étaient atteintes, dont huit mortellement ; parmi elles vingt-une femmes, onze enfants, treize lanciers, onze gardes de Paris et trente-un agents de la police ; vingt-quatre chevaux étaient frappés ; la voiture impériale, blindée par dessous, avait reçu soixante-dix projectiles sans que l'Empereur ni l'Impératrice eussent été touchés[1].

Le fidèle Alessandri, un des deux frères corses qui ne quittaient jamais l'Empereur, était en observation sous le péristyle de l'Opéra. Il se précipita à la portière impériale, l'ouvrit et, tête nue, les yeux hagards, un poignard à la main, apparut sur le marche-pied de la voiture. L'Impératrice poussa un cri et se jeta au-devant de son mari pour le couvrir de son corps. L'erreur fut vite reconnue et c'est sur Alessandri que l'Empereur, dont une légère blessure marquait la joue et dont le chapeau était troué, s'appuya pour descendre de voiture. Un cheval était devant, littéralement éventré, et une mare de sang inondait le pavé. L'Impératrice, qui, ce soir-là, était vêtue d'une robe de satin rose et blanc, eut sa toilette tachée. Quand elle parut sous le péristyle, au bras de l'Empereur, et monta l'escalier conduisant à sa loge, devant cette tache rouge et humide il y eut dans le public qui regardait debout, haletant et pressé, une poignante émotion.

Un autre ami fidèle, le baron Haussmann, se trouvait aussi présent sous le péristyle :

Lorsque, dit-il, je courus m'assurer que Leurs Majestés avaient échappé miraculeusement à tout mal (je néglige les coupures légères causées au visage de l'Empereur par quelques fragments des glaces

[1] Il avait suffi pour cela de trois bombes cylindriques en fonte, hautes de neuf centimètres, d'un diamètre de sept, d'une capacité de cent vingt centimètres cubes, chargées aux deux tiers de fulminate de mercure, et plus épaisses à leur base inférieure percée de vingt-cinq cheminées garnies de capsules, de manière à ce qu'elle retombât toujours sur le sol et qu'une ou plusieurs des capsules s'enflammassent nécessairement par le choc.

de sa voiture), mon courageux Maître, sans me laisser le temps de prononcer une parole, me dit à mi-voix : « Occupez-vous des blessés!... » Puis, donnant le bras à l'Impératrice, il monta dans sa loge, comme si de rien n'était.

La représentation eut lieu selon le programme, quoique les regards restassent fixés sur la loge impériale beaucoup plus que sur la scène. A minuit, par les boulevards brillamment illuminés, Leurs Majestés rentrèrent, acclamées sur tout le parcours.

Les auteurs de l'attentat étaient trois Italiens : Orsini, Gomez et di Rudio, qui l'avaient préparé en Angleterre de concert avec un quatrième, Pieri, arrêté quelques minutes auparavant par la police dans la rue Lepelletier. L'heureuse immobilisation de ce dernier avaient empêché que le désastre ne fût plus grand encore, car lui-même était également porteur d'une bombe. Il y en avait cinq de préparées. Gomez en avait lancé une ; Orsini, qui en portait trois, en lança deux pour sa part. Blessé par la dernière, il avait dû se sauver en emportant la cinquième. Dans sa fuite, il la déposa au coin d'un mur où elle fut retrouvée.

Gomez fut arrêté presque sur-le-champ, un peu au hasard, dans un restaurant où il se lamentait avec exagération sur ce qui venait d'arriver : ses complices le soupçonnèrent de trahison. Orsini et di Rudio furent saisis à leur domicile. Orsini, déjà au lit, se croyait hors d'atteinte, mais il ne put expliquer la blessure toute fraiche qu'on remarqua à son front.

Cet évènement domine toute l'histoire contemporaine. Le comte Félix Orsini n'était pas un assassin vulgaire, mais un fanatique politique de haute intelligence ; on peut même dire que, de tous les régicides connus, il est le seul qui, tout en échouant, ait pleinement réussi.

Romain de naissance, il était fils de ce comte Orsini qui avait reçu le jeune Louis-Napoléon dans la loge de Césenne et l'avait conduit ensuite à l'équipée de Forli, où l'aîné des fils de la reine Hortense trouva la mort.

Louis-Napoléon avait, depuis lors, oublié les serments de sa folle et inconsciente jeunesse ; le fils de celui dans les mains duquel il les avait prêtés venait les lui remettre en mémoire.

Félix Orsini n'avait que trente-neuf ans, mais bien employés ; il avait conspiré toute sa vie. En 1845, à vingt-cinq ans, il avait été condamné par le tribunal suprême de Rome pour complot contre le gouvernement du pape Grégoire XVI. Amnistié par Pie IX en 1846, il avait, avec beaucoup d'autres, juré « sur l'honneur et la conscience, de ne jamais abuser de la grâce qui lui était faite, et de remplir fidèlement tous les devoirs d'un bon et loyal sujet », était allé conspirer en Toscane d'où il avait fallu l'expulser, et, rentré à Rome en 1849 avec Garibaldi, y avait été député à la Constituante et commissaire extraordinaire à Ancône ; là, ses actes l'avaient, après la restauration du Pape, fait condamner par contumace pour concussion, déprédations et vols avec violences. En 1855, après avoir parcouru le Piémont, la Lombardie, la Suisse, en nouant partout des intrigues révolutionnaires, il avait été arrêté à Vienne, soupçonné d'attentat à la vie de l'Empereur d'Autriche, et enfermé dans la citadelle de Mantoue d'où il réussit à s'évader, en mars 1856, avant son jugement. Depuis lors, il vivait en Angleterre. C'est en visitant le musée de Bruxelles que la vue d'une bombe fulminante lui avait suggéré l'idée d'employer un engin semblable.

Gomez était napolitain, di Rudio vénitien, Pieri lucquois ; Gomez et Pieri avaient servi en Algérie dans la légion étrangère et tous, réfugiés en Angleterre pour cause de condamnations diverses, s'y étaient rencontrés et concertés.

Après de vaines et courtes dénégations, Félix Orsini fut contraint d'avouer le complot. Racontant alors le crime dans la plupart de ses détails, il prit la fière attitude d'un Brutus et développa sa conviction que le plus sûr moyen de faire une révolution en Italie était d'en faire une en France, et que le seul moyen d'en faire une en France était de tuer l'Empereur. Son avocat, Jules Favre, renonça à défendre sa tête et,

tout en désavouant le moyen employé, se donna la tâche de justifier l'intention. Devant le jury, il rappela que le père d'Orsini, ancien soldat de Napoléon « dont l'unité de l'Italie avait été aussi la pensée », avait attaqué, en 1831, le pouvoir pontifical « avec d'illustres complices dont l'histoire retient les noms, et dont l'un était tombé sous les balles des sbires. » Puis, adjurant l'Empereur de relever, comme son oncle, le drapeau de l'indépendance italienne : « Prince, « s'écria-t-il, les racines de votre maison sont dans le terrain « révolutionnaire ; soyez assez fort pour rendre à l'Italie « l'indépendance et la liberté ; soyez grand et magnanime et « vous serez invulnérable ! »

Le régicide fut condamné par les jurés, à l'unanimité.

Peu s'en fallut que l'Empereur ne fit grâce à celui qui avait voulu le tuer. Le préfet de police, M. Piétri, osa même l'y encourager, mais il fut presque seul à le faire[1].

---

[1] M. Piétri, chargé à quelque temps de là, de négocier contre l'Autriche avec Kossuth, fit un voyage en Italie, en compagnie de cet ancien dictateur de l'insurrection hongroise. Kossuth a raconté ce voyage.

« Pendant la route, dit-il, Piétri m'entretint beaucoup d'Orsini, avec lequel, en raison de ses fonctions, il s'était souvent trouvé en contact..Il parlait de lui avec une pitié sympathique. Il employa toute son influence à conseiller à l'Empereur d'épargner sa vie. Mais tant d'existences humaines avaient été brisées par ce crime, que l'Empereur ne crut pas pouvoir assumer la responsabilité morale de cette grâce et déclara que, si le Conseil privé, auquel assisteraient aussi les Prélats, se prononçait en faveur du prisonnier, il ne refuserait pas sa sanction. Il autorisa Piétri à tenter de faire accepter par la majorité ses idées de clémence. Piétri tâta personnellement chaque membre du Conseil. Il reçut des assurances encourageantes et vint au Conseil plein d'espoir dans le succès. Mais alors abandonné, relégué dans la minorité, même par les prêcheurs de charité, il fut tellement froissé qu'il se démit de ses fonctions de chef de la police.

« Piétri me dit qu'Orsini n'était pas un homme dépravé. C'était un fanatique qui poussait le patriotisme jusqu'à la passion du martyre. Il avait cette idée fausse que l'Empereur Napoléon était un obstacle à la liberté de l'Italie. Et il avait absolument tort. L'Empereur a toujours été un véritable ami de cette liberté. Piétri expliqua à Orsini, dans sa cellule, que si l'attentat avait réussi, lui Orsini, aurait tué, entre tous les souverains de l'Europe, le seul de qui les Italiens pussent attendre aide et secours. »

« Et, de sa prison, il écrivit à l'Empereur...

« Les journaux furent autorisés à publier sa lettre. Orsini comprit que sa voix, s'élevant du seuil de la tombe, était parvenue jusqu'au cœur de l'Empereur, et le 11 mars, cette fois de la prison de la Roquette, il écrivit une seconde lettre, dans

Orsini et Pieri expièrent leur forfait sur la place de la Roquette, le 14 mars ; Gomez en fut quitte pour les travaux forcés à perpétuité [1].

Pendant les apprêts du supplice, Orsini conserva sa fierté, son calme, son teint rosé et son sourire ; selon un de ses admirateurs, on eût dit un homme du monde au milieu d'un

---

laquelle il condamna ouvertement le meurtre politique et conjura la jeunesse italienne de se préparer à combattre pour la liberté de l'Italie par la pratique des vertus civiques, qui seules pouvaient affranchir l'Italie, la rendre indépendante et digne de ses grandeurs passées...

« Une demande fut adressée de Paris à Turin, pour que ces deux lettres et le dernier vœu d'Orsini fussent publiés dans les journaux. Cavour répondit :

« Nous les publierons, mais qu'on n'oublie pas à Paris que c'est une attaque « directe contre l'Autriche, non seulement par le Piémont, mais aussi par « l'Empereur. »

« — Publiez-les ! » fut-il répondu. Et elles furent publiées avec un préambule approprié. » (*Souvenirs et Ecrits de mon exil; période de la guerre d'Italie*, par Kossuth. Un volume in-8°, Plon et Cie, éditeurs, 1880. Pages 40-42.)

[1] Les journaux italiens nous apportent de Plaisance (juin 1896) le récit de l'inauguration solennelle d'une plaque de marbre portant cette étrange inscription :

Attraversando Piacenza
FELICE ORSINI
Prima di toccare il libero suolo piemontese
Passo la notte del 5 aprile MDCCCLVI
In questa casa di Edoardo Guglielmetti
Fidato asilo ai profughi italiani
Per avviarsi a compiere sulle rive della Senna
Quel terribile giuramento
Che suggello sul patibolo
Condennato dalla storia
Ma d'all'immenso amor di patria
Sanctificato.

Traduction :

« En traversant Plaisance, avant de toucher le libre sol piémontais, Félix « Orsini passa la nuit du 25 avril 1856 dans cette maison d'Edouard Guglielmetti, « asile sûr des réfugiés italiens, pour aller de là accomplir sur les rives de la « Seine ce serment terrible qu'il expia sur l'échafaud ; condamné par l'histoire « mais sanctifié par l'amour de la patrie. »

L'unité italienne, en autorisant de pareilles manifestations, proclame à la face du monde qu'elle s'avoue issue du crime d'Orsini ; c'est une suprême insulte à la mémoire de Napoléon III, son créateur, et ce n'est pas non plus très glorieux pour elle-même. En outre, le fils de Victor-Emmanuel perd le droit de réclamer l'extradition des anarchistes et de poursuivre ceux qui le feraient sauter, lui et le Quirinal.

On peut s'attendre à voir les autorités d'autres villes italiennes élever quelque jour un monument à Caserio.

salon [1]. Il portait un voile noir comme les parricides et recommandait le calme à son compagnon qui chantait à pleine voix : *Mourir pour la patrie !* — « Vive la République ! Vive l'Italie ! » cria Pieri dont la tête fut abattue la première ! » Orsini, en se livrant à l'exécuteur, cria « Vive la France! » Au moment où le couteau tomba, tous les spectateurs se découvrirent et saluèrent celui qui savait mourir. Les journaux reçurent ordre de garder le silence sur cette exécution.

Ce qui dépassa en étrangeté et l'attentat et l'exécution, ce qui jeta dans la stupeur le monde diplomatique, ce fut la lecture aux Assises par Jules Favre, et plus encore la publication au *Moniteur officiel de l'Empire français* et dans la *Gazette officielle de Turin*, d'une lettre d'Orsini faisant appel non à la clémence de l'Empereur mais à ses sympathies pour l'Italie révolutionnaire. Une telle publication n'avait pu avoir lieu, évidemment, que du consentement mutuel de Napoléon III et du roi de Sardaigne. Voici cette lettre, aux vastes conséquences :

A S. M. NAPOLÉON III, Empereur des Français.

Les dépositions que j'ai faites contre moi-même, dans le procès politique intenté à l'occasion de l'attentat du 14 janvier, sont suffisantes pour m'envoyer à la mort, et je la subirai sans demander grâce, tant parce que je ne m'humilierai jamais devant celui qui a tué la liberté naissante de ma malheureuse patrie, que parce que, dans la situation où je me trouve, la mort est pour moi un bienfait.

Près de la fin de ma carrière, je veux néanmoins tenter un dernier effort pour venir en aide à l'Italie, dont l'indépendance m'a fait jusqu'à ce jour braver tous les périls, aller au-devant de tous les sacrifices. Elle fut l'objet constant de toutes mes affections, et c'est cette dernière pensée que je veux déposer dans les dernières paroles que j'adresse à Votre Majesté.

Pour maintenir l'équilibre actuel de l'Europe, il faut rendre l'Italie indépendante ou resserrer les chaînes sous lesquelles l'Autriche la tient en esclavage. Demandé-je pour sa délivrance que le sang français soit répandu pour les Italiens ? Non, je ne vais pas jusque-là. L'Italie demande que la France n'intervienne pas contre elle ; elle

[1] Taxil Delord, *Histoire du second Empire.*

demande que la France ne permette pas à l'Allemagne d'appuyer l'Autriche dans les luttes qui vont peut-être s'engager. Or, c'est précisément ce que Votre Majesté peut faire, si elle le veut. De cette volonté donc dépend le bien-être ou le malheur de ma patrie, la vie ou la mort d'une nation à qui l'Europe est en grande partie redevable de sa civilisation.

Telle est la prière que de mon cachot j'ose adresser à Votre Majesté, ne désespérant pas que ma faible voix ne soit entendue. J'adjure Votre Majesté de rendre à l'Italie l'indépendance que ses enfants ont perdue en 1849 par la faute même des Français. Que Votre Majesté se rappelle que les Italiens, au milieu desquels était mon père, versèrent avec joie leur sang pour Napoléon-le-Grand partout où il lui plut de les conduire; qu'Elle se rappelle qu'ils lui furent fidèles jusqu'à sa chute; qu'Elle se rappelle que, *tant que l'Italie ne sera pas indépendante, la tranquillité de l'Europe et celle de Votre Majesté ne seront qu'une chimère.* Que Votre Majesté ne repousse pas le vœu suprême d'un patriote sur les marches de l'échafaud; qu'Elle délivre ma patrie, et les bénédictions de vingt-cinq millions de citoyens la suivront dans la postérité.

De la prison de Mazas, 11 février 1858.

Félix Orsini.

Cette lettre ne rappelle pas les relations directes de l'Empereur et des Orsini; mais leur divulgation eût été diffamatoire et par trop impolitique; l'homme aux bombes ne pouvait donc avouer ces relations, pas plus qu'il ne pouvait affirmer expressément la mission reçue des sociétés secrètes. C'était beaucoup, c'est trop déjà, pour la gloire de Napoléon III, de l'allusion faite à cette mission et de la menace ultérieure contenue dans la phrase fameuse : « Tant que l'Italie ne sera pas indépendante, la tranquillité de l'Europe et celle de Votre Majesté ne seront qu'une chimère! » Ainsi l'Empereur se laissait adresser une sommation insolente par un assassin! « Marchez, révolutionnez l'Italie, sinon ceux qui vous ont manqué jusqu'ici ne vous manqueront pas! » Et à cette sommation il a obéi ou paru obéir. On n'est pas plus lâche, ou plus imprudent. Il est vrai qu'il en a été si promptement et si extraordinairement puni, qu'à peine a-t-on le courage d'ajouter au châtiment des faits celui d'une appréciation flétrissante.

La Fortune aime à jouer de ces tours. Tel qui a laissé une

mémoire déshonorée ou le renom d'un parfait imbécile, serait un grand homme s'il fût mort à propos.

Quelle haute figure que celle de Napoléon III, à supposer qu'Orsini ne l'eût pas manqué ! Restaurateur de l'ordre à l'intérieur, du pouvoir temporel à l'extérieur et de la suprématie française un peu partout, homme ferme, intrépide, marchant à son but sans le faire connaitre mais lui-même le connaissant bien : tel serait aujourd'hui dans l'histoire cet homme qui nous apparaît comme l'incohérence personnifiée. Sans compter que son fils lui aurait succédé aussi aisément que Louis XIII enfant succéda à Henri IV assassiné, et que la France n'aurait eu ni l'unité italienne, ni l'unité allemande, ni la révolution du 4 septembre 1870 ; — pas de Solférino, mais pas de Sedan ; — le 2 décembre était oublié, la dynastie fondée.

Et cependant, ce fut en toute apparence de raison, comme en toute sincérité et du fond du cœur, que la France courut aux autels pour remercier Dieu d'avoir détourné la bombe. *O cœcas hominum mentes !* Savons-nous jamais au juste, pauvres humains ignorants de l'avenir, savons-nous jamais, dans les accidents de la vie, ce qui nous est bon ou mauvais ?

CHAPITRE XIII

Loi de Sureté générale. — Complot de Plombières. — Voyage en Bretagne

Les élections générales de 1857 avaient été telles qu'on les attendait, excepté à Paris. Les départements restèrent fidèles à leur enthousiasme bonapartiste ; partout les candidats antidynastiques, ou qui avaient cessé de plaire, tels que M. de Montalembert dans le Doubs, furent éliminés ; l'ensemble des suffrages marqua même un progrès évident sur les élections de 1852 [1] Mais les Parisiens choisirent Jules Favre et Ernest Picard ; tous deux opposants franchement révolutionnaires, dans la limite où l'on pouvait l'être sans danger.

L'ouverture de la session législative eut lieu quatre jours après le crime d'Orsini. L'Empereur, dans son discours, exposa la situation générale, comme il le faisait chaque année, et la déclara de plus en plus satisfaisante. Il ajouta :

Je pourrais terminer ici mon discours, mais je crois utile, au commencement d'une nouvelle législature, d'examiner avec vous

---

[1] *Le Moniteur officiel* du 10 juillet en contenait le tableau :

	Inscrits	Votants	Pour le gouv.	Pour l'oppos.	Voix perdues
1852 :	9.836.043	6.222.083	5.218.602	810.962	193.419
1857 :	9.495.995	6.136.664	5.471.888	571.859	92.917

Le gouvernement avait gagné, en cinq ans, 253.286 voix, et l'opposition en avait perdu un nombre presque égal : 239.103.

ce que nous sommes et ce que nous voulons. Il n'y a que les causes bien définies, nettement formulées, qui créent des convictions profondes ; il n'y a que les drapeaux hautement déployés qui inspirent des dévouements sincères.

Qu'est-ce que l'Empire? Est-ce un gouvernement rétrograde, ennemi des lumières, désireux de comprimer les élans généreux et d'empêcher dans le monde le rayonnement pacifique de tout ce que les grands principes de 89 ont de bon et de civilisateur ?

Non : l'Empire a inscrit ces principes en tête de sa Constitution ; il adopte franchement tout ce qui peut ennoblir les cœurs et exalter les esprits pour le bien ; mais aussi, ennemi de toute théorie abstraite, il veut un pouvoir fort, capable de vaincre les obstacles qui arrêteraient sa marche : car, ne l'oublions pas, la marche de tout pouvoir nouveau est longtemps une lutte.

D'ailleurs, il est une vérité inscrite à chaque page de l'histoire de France et d'Angleterre : c'est qu'une liberté sans entraves est impossible tant qu'il existe dans un pays une fraction obstinée à méconnaitre les bases fondamentales du gouvernement : car alors la liberté, au lieu d'éclairer, de contrôler, d'améliorer, n'est plus, dans la main des partis, qu'une arme pour renverser.

Aussi, comme je n'ai pas accepté le pouvoir de la nation dans le but d'acquérir cette popularité éphémère, prix trompeur de concessions arrachées à la faiblesse, mais afin de mériter un jour l'approbation de la postérité en fondant en France quelque chose de durable, je ne crains pas de vous le déclarer aujourd'hui, le danger, quoi qu'on dise, n'est pas dans les prérogatives excessives du Pouvoir, mais surtout dans l'absence de lois répressives. Ainsi, les dernières élections, malgré leur résultat satisfaisant, ont offert en certains lieux un affligeant spectacle : les partis hostiles en ont profité pour agiter le pays, et on a vu quelques hommes, s'avouant hautement ennemis des institutions nationales, tromper les électeurs par de fausses promesses, et après avoir brigué leurs suffrages, les rejeter ensuite avec dédain. Vous ne permettrez pas qu'un tel scandale se renouvelle, et vous obligerez tout éligible à prêter serment à la Constitution avant de se porter candidat.

La pacification des esprits devant être le but constant de nos efforts, vous m'aiderez à rechercher les moyens de réduire au silence les oppositions extrêmes et factieuses.

En effet, n'est-il pas pénible, dans un pays calme, prospère, respecté de l'Europe, de voir, d'un côté, des personnes décrier le gouvernement auquel elles doivent la sécurité dont elles jouissent, tandis que d'autres ne profitent du libre exercice de leurs droits politiques que pour miner les institutions ?

J'accueille avec empressement, sans m'arrêter à leurs antécédents, tous ceux qui reconnaissent la volonté nationale ; quant aux provo-

cateurs de troubles et aux organisateurs de complots, qu'ils sachent bien que leur temps est passé !

Je ne puis terminer sans vous parler de la criminelle tentative qui vient d'avoir lieu. Je remercie le ciel de la protection visible dont il nous a couverts, l'Impératrice et moi, et je déplore qu'on fasse tant de victimes pour attenter à la vie d'un seul. Cependant ces complots portent avec eux plus d'un enseignement utile: le premier, c'est que les partis qui recourent à l'assassinat prouvent par ces moyens désespérés leur faiblesse et leur impuissance; le second, c'est que jamais un assassinat, vînt-il à réussir, n'a servi la cause de ceux qui avaient armé le bras des assassins. Ni le parti qui frappa César, ni celui qui frappa Henri IV, ne profitèrent de leur meurtre. Dieu permet quelquefois la mort du juste, mais il ne permet jamais le triomphe de la cause du crime. Aussi ces tentatives ne peuvent troubler ni ma sécurité dans le présent, ni ma foi dans l'avenir : si je vis, l'Empire vit avec moi ; et si je succombais, l'Empire serait encore affermi par ma mort même, car l'indignation du peuple et de l'armée serait un nouvel appui pour le trône de mon fils.

Envisageons donc l'avenir avec confiance, livrons-nous sans préoccupations inquiètes à nos travaux de tous les jours, pour le bien et la grandeur du pays. « Dieu protège la France ! »

On aurait peine à concevoir aujourd'hui une idée, même affaiblie, de l'enthousiasme aussi passionné que sincère avec lequel à cette exclamation finale de « Dieu protège la France ! » les corps constitués, la diplomatie européenne et toute une immense assistance représentant l'élite de la nation et du monde civilisé, répondirent par les cris de « Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! Vive le prince impérial ! Dieu protège l'Empire ! »

Le discours du Trône avait fait pressentir des lois répressives. L'inquiétude publique, plus encore que la prudence du gouvernement et la nécessité de prévenir de nouveaux attentats, imposait à l'Empereur un retour à la politique sévère qui s'était un peu relâchée depuis le Coup d'Etat.

Le portefeuille de l'Intérieur fut retiré à M. Billault et remis à un militaire, au général Espinasse, violateur du palais de l'Assemblée en 1851. Plusieurs journaux furent supprimés ; d'autres reçurent des avertissements [1]. Une véri-

---

[1] Le *Phare de la Loire* fut averti pour avoir dit que « *d'après l'agence Havas,*

table loi des suspects fut présentée sous le nom de *loi de sûreté générale :* en voici quelques articles :

Art. 1er. — Est puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 500 à 10.000 francs tout individu qui a provoqué publiquement, d'une manière quelconque, aux crimes prévus par les art. 86 et 87 du Code pénal (attentat ou complot contre le roi, la famille royale ou la forme du gouvernement), même quand cette provocation n'a pas été suivie d'effet.

Art. 2. — Est puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 100 à 1.000 francs tout individu qui, dans le but de troubler la paix publique ou d'exciter à la haine ou au mépris du gouvernement, a pratiqué des manœuvres ou entretenu des intelligences, soit à l'intérieur, soit à l'étranger.

Art. 3. — Est puni d'un emprisonnement de six mois à cinq ans tout individu qui, sans autorisation, a fabriqué, débité, distribué... ou détenu de la poudre fulminante et des marchandises meurtrières agissant par explosion...

Art. 5. — Tout individu condamné pour l'un des délits prévus par la présente loi peut être interné dans un département de France ou d'Algérie, ou expulsé du territoire.

Art. 7. — Peut être interné ou expulsé de même tout individu qui a été frappé déjà à l'occasion des évènements de mai et juin 1848, de juin 1849 et de décembre 1851.

La loi ne trouva contre elle, au Sénat, qu'un seul opposant : le général de Mac-Mahon. Au Corps législatif elle fut votée par 217 voix contre 24 ; mais il y fut ajouté qu'elle n'aurait d'effet que jusqu'en 1866, à moins que, d'ici à cette époque, elle ne fût renouvelée.

L'article 7 était le plus élastique et le plus périlleux ; le général Espinasse en usa ou abusa contre plusieurs centaines d'anciens déportés qui furent enlevés de chez eux et embarqués pour l'Algérie. Ils en revinrent, à l'époque de l'amnistie, mais pas tous. Les journaux furent invités à ne

---

le discours de l'Empereur avait provoqué les cris de : Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice ! Vive le Prince impérial ! » Cette formule dubitative fut déclarée inconvenante.

Parmi les journaux supprimés il s'en trouva qui n'étaient guères suspects de pousser au régicide : telles furent l'*Assemblée nationale*, la *Foi bretonne*, la *Gazette du Languedoc*.

faire d'eux aucune mention, non plus que des remaniements opérés dans le personnel administratif — ni du testament de la duchesse d'Orléans — ni de plusieurs autres incidents susceptibles de commentaires.

L'Angleterre, elle aussi, s'émut des facilités que des étrangers avaient trouvées sur son territoire pour préparer l'extermination d'un souverain allié. Lord Palmerston jugea qu'il était temps de mettre un terme aux abus dont le droit d'asile est le prétexte. Il proposa au Parlement un bill pour réprimer les menées des réfugiés qui faisaient si mauvais usage de l'hospitalité britannique. La proposition était des plus naturelles. Ce furent ceux en faveur desquels elle était faite qui l'empêchèrent d'aboutir. Leurs impatiences faillirent même brouiller les deux nations. Plusieurs colonels français, émus de l'attentat récent, exprimèrent leur indignation par la voix des ordres du jour et des journaux. L'un d'eux, qui commandait un régiment de lanciers, offrit de passer la Manche à la tête de ses escadrons et d'aller saisir les assassins « jusques dans leurs repaires ». Le brave colonel se proposait surtout de passer général, ce qui lui arriva bientôt. Mais les Anglais ne goûtèrent point ces menaces bruyantes. Palmerston fut renversé du même coup et remplacé par lord Derby et les tories (24 février 1858). Néanmoins l'agitation ne tarda pas à se calmer.

En France, comme complément de précautions, le 1er février, l'Empereur par lettres patentes, avait conféré la régence à l'Impératrice et, à défaut de celle-ci, aux princes français suivant l'ordre de l'hérédité de la couronne. Un décret impérial constitua en même temps un Conseil privé qui, au besoin, deviendrait Conseil de régence ; il se composait des princes français, de Mgr Morlot, archevêque de Paris, du maréchal Pélissier, de MM. de Morny, Persigny, Troplong, Baroche et Fould. Une des premières délibérations de ce Conseil avait porté sur l'opportunité de gracier Orsini ; nous avons dit qu'elle fut repoussée.

Le 5 avril, Napoléon III inaugura le boulevard de Sébas-

topol, la première terminée parmi les grandes artères qui ont assaini et transformé la capitale.

Le grand-duc Constantin se trouvait alors à Paris. On lui fit aux Tuileries un accueil empressé. Dans une fête donnée en son honneur, il se permit envers l'impératrice Eugénie une leçon qui la rendit confuse. « Prince, lui demanda-t-elle à brûle-pourpoint, quelle est la dame de la cour que vous admirez le plus ? » La réponse semblait imposée ; elle ne pouvait être qu'un compliment à l'adresse de la personne qui posait la question. Mais le Russe l'esquiva avec adresse. « Madame, répondit-il, vous voyez devant vous un barbare ; en fait de femmes, je n'ai jamais su admirer que la mienne. » Cette répartie charmante, mais sévère, eut partout un succès bruyant, excepté, bien entendu, auprès de Sa Majesté.

Napoléon III réalisa, dans la même année, pour le prince Napoléon, un projet que Louis-Philippe avait eu en vue pour le duc d'Aumale ; il décréta que l'Algérie et les colonies formeraient un ministère spécial, et il le confia « à son bien-aimé cousin. » Mais cette combinaison ne dura que quelques mois. L'esprit brouillon et la paresse du cousin obligèrent de le rappeler.

L'Empereur ne fut guères plus heureux dans une tentative de reconstitution de la noblesse. Il rétablit le Conseil du sceau et défendit l'usurpation des titres et des particules. Il se proposait même, ainsi que le prouve une note rédigée en entier de sa main et trouvée dans ses papiers en 1870, de doter trente maisons ducales à Paris en assurant à chacune 100.000 francs au moins de revenus ; soixante maisons comtales en provinces avec 50.000, et quatre cents baronnies avec 5.000 au minimum. Son oncle avait fait la même chose en créant la noblesse impériale. Mais, comme il l'avait écrit jadis dans sa captivité de Ham, « l'armée nobiliaire a été licenciée, détruite en 1789... La noblesse avec privilèges est opposée à nos idées ; sans privilèges elle devient ridicule ; faire à la sourdine quelques petits ducs, quelques petits comtes sans autorité et sans prestige, c'est froisser, sans

but et sans résultats, les sentiments démocratiques de la majorité des Français ; c'est condamner des vieillards à jouer à la poupée. » Il ne savait pas si bien dire : l'Angleterre se trouve bien d'avoir conservé sa hiérarchie sociale, laborieuse, instruite et largement ouverte au recrutement. La France, en sacrifiant la sienne, s'est en quelque sorte désossée ; elle s'est rendue incapable de stabilité et de liberté. Mais quels que soient les regrets qu'il puisse inspirer à un philosophe, le fait existe, il est incrusté désormais dans le cœur de la nation, et réagir contre lui paraît chose impossible. Napoléon III ne l'essaya que timidement et pas longtemps [1].

Afin de suppléer à cette noblesse qu'il n'osait rétablir et d'avoir des intermédiaires au moins viagers entre le peuple et le souverain, il s'attacha à faire choix, dans chaque département, d'un homme politique qui eût sa confiance en même temps que celle des populations. Toutes les affaires importantes, toutes les faveurs passaient par les mains de ce personnage ; c'était lui, plus que le préfet, qui désignait les candidats officiels ; préfets et fonctionnaires des diverses administrations étaient tenus de lui plaire ; la voix publique l'appelait le « vice-empereur [2]. »

---

[1] Voici une liste, mais incomplète, des titres confirmés ou créés depuis le rétablissement du Conseil du sceau :

Comte Boulay (de la Meurthe) ; comte Casabianca ; comte de Siéyès ; duc de Morny, duc de Persigny, duc de Magenta, duc de Malakoff, duc de Cambacérès, duc de Tascher, duc de Galague, duc de Montmorency (titre octroyé à M. de Talleyrand), duc de Feltre (Goyon) ; comte de Palikao (général Cousin-Montauban) ; comte de Bourqueney, comte Welles de Lavalette, comte Mimerel ; baron Haussmann, vicomte de Pernety (gendre du précédent), baron de Bussières, baron de Graffenrod, etc.

Titres étrangers autorisés sous Napoléon III : comtes romains : vice-amiral Casy, vice-amiral Cécille, général Rostolan, Janvier de la Motte, maréchal Vaillant, F. de Corcelles, etc. — Titre prussien : prince de Sagan (Talleyrand-Périgord) ; etc.

[2] Ce furent : dans l'Ain, M. le comte Le Hon ; dans les Ardennes, M. le baron de Ladoucette ; dans l'Allier, M. le baron de Veauce ; dans le Jura, M. Dalloz ; dans la Meurthe, M. Chevandier de Valdrôme ; dans la Sarthe, MM. Haëntjens et de Talhouët ; dans la Savoie, M. le comte de Boigne ; dans Saône-et-Loire, M. Schneider ; dans le Puy-de-Dôme, M. du Miral ; dans les Vosges, M. de

Le général Espinasse s'avisa de mettre en pratique une idée financière que d'autres ont reprise après lui ; il voulut obliger les communes, les hospices, les congrégations autorisées à vendre leurs biens-fonds pour en mettre le produit en rentes sur l'Etat. Cette conversion d'une valeur solide et immuable en une valeur que les évènements politiques soumettent à des fluctuations fréquentes, ne réjouit que les Juifs et ceux qui vivent de la Bourse. Mais donnons ici la parole au vicomte de Melun, toujours fort écouté de l'Empereur, quoiqu'il ne se fût jamais fait présenter aux Tuileries :

Je n'eus connaissance du décret, qui le matin avait paru au *Moniteur*, qu'au moment où, réunis dans le salon d'attente, aux Tuileries, nous recevions la visite du ministre de l'intérieur, le général Espinasse, qui dans son uniforme militaire, singulier costume pour ses pacifiques fonctions, devait nous introduire chez l'Empereur. Une conversation assez vive s'engagea avec lui sur le décret, qu'il défendait de toutes ses forces et que nous attaquions de toutes les nôtres. La discussion s'éleva peu à peu jusqu'à la dispute, si bien que je résumai mon opinion en l'assurant « que si un père de famille agissait ainsi avec les biens destinés à ses enfants, il mériterait d'être interdit. »

L'appel de l'huissier interrompit la lutte. Le général Espinasse et M. Rouher présentèrent, suivant l'usage, le résumé des travaux de la commission et les travaux de la mutualité. Après quelques paroles échangées sur cette matière et quelques réponses faites par les membres aux questions de l'Empereur, le ministre, en reportant à Sa Majesté l'honneur de tout le bien dont elle venait d'entendre le récit, y ajouta, comme couronnement de l'édifice, l'éloge du décret du matin sur la vente des biens des hospices. « Cependant, continua-t-il, ce dernier bienfait n'est pas compris par tout le monde, et il y a ici une personne, fort expérimentée dans les œuvres, qui le blâme très fortement et lui oppose de très vives objections. — Et qui est cette personne ? demanda l'Empereur. — M. de Melun, répondit le ministre. — Voyons donc les objections de M. de Melun ! »

Ravinel ; dans les Basses-Pyrénées, M. Larrabure ; dans les Hautes-Pyrénées, MM. Achille Jubinal et Adolphe Fould ; M. Isaac Péreire, dans les Pyrénées-Orientales ; M. de Cohorn dans le Bas-Rhin ; M. de Wendel dans la Moselle ; il faudrait citer presque tous les départements.

Mais ceux des *vice-empereurs* qui montrèrent de la clairvoyance et de l'indépendance, quand surgit la question italienne, furent presque tous impitoyablement remplacés ; exemple, le comte de Ségur-Lamoignon, MM. Anatole Lemercier, Chesnelong, etc. — Et pourtant ceux-là étaient les vrais amis, les seuls !

Mis ainsi en demeure, j'exposai en toute franchise et avec une certaine vivacité de langage le mal qu'allait faire aux hôpitaux et aux pauvres la vente de leurs biens, produit de la charité de tant de générations ; la différence, pour la solidité et la perpétuité, entre les biens-fonds, qui gagnent toujours avec le temps, comme le prouvait la comparaison de leur prix actuel avec celui de l'époque où ils avaient été légués, et ces valeurs mobilières, susceptibles de réduction et d'un prix variable et incertain, et que la facilité même de leur circulation invitait à dépenser. J'insistai sur l'effet de ces opérations sur l'opinion publique, qui, bien à tort sans doute, interpréterait ces changements comme des mesures financières destinées à mettre à la disposition du gouvernement des moyens de spéculations ou de combinaisons plus ou moins avouables. J'ajoutai que le résultat le plus certain et le plus immédiat du décret serait une diminution considérable dans les dons et les legs aux hôpitaux, les donataires ne trouvant plus garantie l'exécution de leur volonté, c'est-à-dire le maintien perpétuel du bien qu'ils voulaient léguer aux pauvres.

Le ministre répondait à chacun de mes arguments. M. Rouher l'appuyait assez faiblement. L'Empereur écoutait avec attention, se contentant de dire, avec sa placidité ordinaire, lorsque mon argumentation devenait trop vive, que j'allais bien loin et que mes craintes étaient exagérées.

A la fin, il résuma la conversation en exprimant la pensée que son décret ne produirait pas tout le mal que je venais de prédire, mais que les objections qu'il soulevait et que je venais d'exposer faisaient une obligation de l'appliquer avec une grande modération et une extrême réserve ; il recommandait donc au ministre de l'intérieur d'envoyer à ses subordonnés des instructions en ce sens.

Les réclamations de la presse et des administrations hospitalières le convainquirent bientôt que l'opposition avait raison. Le décret fut expliqué, commenté de manière à en annuler les principales dispositions, jusqu'au moment où M. Delangle, le nouveau ministre de l'intérieur, en donna un commentaire qui en fit une lettre morte.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence le démêlé public et en quelque sorte personnel, entre Napoléon III et un ancien admirateur devenu son adversaire acharné. L'incident est futile, mais il peint bien cette époque avec ses épigrammes à huis-clos, ses méchancetés mondaines, ses recherches d'une petite arène, à défaut de la grande, qui était fermée.

Un article du comte de Montalembert, publié dans le *Correspondant* sous le titre de *Un débat sur l'Inde au*

Parlement anglais, amena l'auteur sur les bancs de la police correctionnelle, en compagnie de M. Douniol, gérant de cette revue. La poursuite parut des plus maladroites. Le principal délit relevé par le ministère public consistait en une phrase sur « les convictions et les espérances libérales conservées par l'élite des honnêtes gens et insultées par des lâches. » On prétendit que l'écrivain avait ainsi divisé la France en deux camps : d'un côté une élite rebelle, de l'autre huit millions de lâches qui avaient acclamé l'Empire. « Je n'ai outragé personne, répondit l'éloquent inculpé; il a toujours été permis de dire qu'il y a dans le monde des honnêtes gens et des lâches. — Oui, insista l'accusation, mais vous, qui connaissez si bien la valeur des mots, si dans un salon vous divisiez ceux qui s'y trouvent en honnêtes gens et en lâches, croyez-vous que ceux qui seraient désignés comme faisant partie des lâches n'auraient pas le droit de se fâcher ? — Désignés par qui ? riposta Montalembert ; par eux-mêmes ? En ce cas j'en suis fâché pour eux, et je me garderai d'ajouter *Tu dixisti*, je me contente de n'avoir désigné personne. » Les rieurs ne furent pas du côté du ministère public.

L'Empereur dut regretter plus encore cette poursuite lorsqu'on lui répéta le discours du défenseur, qui avait été le sien jadis, M. Berryer. Le procureur impérial ayant déclaré que la France jouissait d'autant de libertés que l'Angleterre, M. Berryer opposa à cette affirmation audacieuse la peinture de l'avertissement légal et du bâillon officiel :

...En France, l'administration peut dire à chaque instant à l'écrivain : « Je vous avertis une fois, deux fois, et à la troisième je vous supprime ; la pensée même que j'anéantis votre propriété ne m'arrêtera pas »... Le bâillon officiel, c'est autre chose que l'avertissement légal. Il n'y a pas un journal qui n'ait reçu à certain jour la visite d'un monsieur en habit noir, ayant parfois l'apparence d'un homme fort respectable et qui, envoyé par un ordre officiel, vient dire au gérant ou à l'éditeur : « Dans tel procès vous ne parlerez pas de ceci ; on vous attaque sur cela, vous ne répondrez pas ; vous ne reproduirez pas telle pièce ; vous n'annoncerez pas telle fête, telle réunion, et vous vous dispenserez d'en rendre compte ; à part cela vous êtes libre ! » Ah ! Messieurs, si vous ne voyez pas là un

contraste entre la liberté française et la liberté anglaise, nous qui le voyons — ou qui le croyons le voir, — laissez-nous espérer que nous ne le verrons pas toujours, ne nous faites pas un crime de nos regrets et de nos espérances.

Il n'y avait rien à répliquer, sinon par le droit du plus fort. C'est ce que fit le tribunal en condamnant Montalembert à six mois de prison et 3.000 fr. d'amende et M. Douniol à un mois de prison et 1.000 francs d'amende.

L'Empereur chercha à reconquérir le beau rôle dans ce duel; il fit remise de la peine, à l'occasion du 2 décembre. « L'insolente bête ! » s'écria l'écrivain en trouvant cette nouvelle dans le *Moniteur*, et il envoya à ce journal une lettre qui se terminait ainsi : « J'ai interjeté appel; aucun pouvoir en France n'a eu jusqu'à présent le droit de faire remise d'une peine qui n'est pas définitive; je suis de ceux qui croient encore au droit et n'acceptent pas de grâce. » L'Empereur eut le bon goût d'autoriser l'insertion de cette lettre qui, du reste, courait les salons.

Condamné de nouveau, malgré deux plaidoieries dans lesquelles Berryer et Dufaure firent trépigner d'aise l'auditoire et d'impatience la magistrature, il fut de nouveau amnistié. Comme il persistait à repousser la clémence, il se rendit à la prison; mais le geôlier refusa de le recevoir.

Le décret organique du 15 février 1852 ne permettait pas aux journaux français de reproduire les débats. Le procès eut néanmoins un long retentissement à l'Académie et dans l'aristocratie intellectuelle du pays. Heureusement pour l'Empire, il passait par dessus la tête des masses populaires.

Mais l'évènement le plus grave de l'année 1858 — après ou plutôt avec l'attentat d'Orsini, car tous deux sont étroitement connexes — ce fut le complot de Plombières.

Depuis qu'il avait pénétré les implacables rancunes secrètes de Napoléon III, démêlé ses prédispositions aux illusions, reconnu en un mot les points faibles de cet esprit si sûr et si ferme pour qui ne le voyait que de loin, le Méphistophélès piémontais ne lui laissait pas un moment de repos. Aux

flatteries habiles il mêlait par des allusions les discrètes menaces ; il intéressait à la fois ses ambitions, ses passions, sa sécurité. Certes il n'avait garde de se montrer ce qu'il était ; les Mazzini, les Garibaldi ses futures idoles et déjà ses auxiliaires, n'avaient pas, à l'en croire, d'ennemi plus déterminé que Victor-Emmanuel et son gouvernement ; les excitateurs, les bailleurs de fonds de Mazzini, n'était-ce pas plutôt le Pape, n'était-ce pas l'Autriche ? Cavour n'hésitait pas à l'insinuer, par exemple dans une lettre d'octobre 1857 à son ministre chargé d'affaires à Paris :

Tâchez de persuader à l'Empereur que notre pays est à l'abri de tout mouvement révolutionnaire : ce mouvement n'aurait aucune chance de réussite, les agitateurs le savent. Ils savent également que le gouvernement est décidé à réprimer la moindre tentative de désordre, et cela de la manière la plus énergique... Tant que l'Empereur vivra et contiendra la révolution en France, nous pouvons dormir sur nos deux oreilles, sans craindre que notre sommeil soit troublé par Mazzini ou ses adhérents.

...Ayez soin de faire savoir que tous les sicaires que Mazzini envoie en France sont des sujets du Pape, dont bon nombre munis de papiers réguliers... Ce qui m'étonne le plus, c'est l'étendue des moyens dont Mazzini a pu disposer... il a reçu plusieurs sommes provenant de Lombardie. Un individu a traversé plusieurs fois la frontière avec des sacs de *zwanziche* (monnaie autrichienne)... Mazzini est le plus puissant auxiliaire de l'Autriche, qui maintenant déteste Napoléon autant que nous...

Je vous charge d'engager le gouvernement français de nous expédier sans délai l'agent qu'il croit capable de faire arrêter Mazzini. S'il y réussit, il peut compter sur une belle récompense, car, croyez-le bien, nous désirons ardemment délivrer le Piémont, l'Italie et l'Europe de cet infâme conspirateur, qui est devenu un véritable chef d'assassins. Si nous le prenons, il sera, je l'espère condamné à mort et pendu sur la place de l'Aquasola (à Gênes)...

Napoléon III faisait, en juillet, une saison aux eaux de Plombières. M. de Cavour sollicita et obtint l'autorisation de l'y venir voir.

C'était bien le moment et le lieu convenable pour causer intimément. A Plombières, l'Empereur ne se faisait suivre que du strict nécessaire de sa maison. La simplicité et, autant que possible, l'incognito étaient à l'ordre du jour. Précédé et

suivi, mais à distance, par quelques agents sûrs, qui ne se faisaient pas connaître plus que lui, il aimait à se promener comme un bon bourgeois et à s'abandonner à ses instincts de sentimentalisme rêveur. Ses bienfaits seuls, par intervalles, trahissaient sa présence. Il dessina lui-même le parc de Plombières et lui-même surveilla l'exécution du plan. Il dota aussi d'une très belle église la bourgade qui s'est transformée, grâce à lui, en une ville coquette.

Cavour y vint sous un nom d'emprunt. Il y passa comme un voleur qui se cache et n'y resta qu'un jour, mais ce jour lui suffit ; son impérial complice était déjà tout préparé et presque aussi pressé que lui de se mettre à la sinistre besogne dont il venait concerter avec lui le plan et arrêter les grandes lignes. Il existe sur ce complot de Plombières un lettre de M. de Cavour aussi explicite et aussi claire qu'on le puisse désirer. Elle est adressée au roi Victor-Emmanuel et, malgré sa longueur, nous devons en reproduire la plus grande partie :

Baden, 24 juillet 1858.

Sire,

La lettre chiffrée que j'ai expédiée à Votre Majesté, de Plombières, n'a pu donner à Votre Majesté qu'une idée fort incomplète des longues conversations que j'ai eues avec l'Empereur.

C'est ce que je m'empresse de faire, à peine après avoir quitté la France, par cette lettre que j'expédierai à Votre Majesté par M. Tonits, attaché à la légation de Berne.

L'Empereur, dès que je fus introduit dans son cabinet, aborda la question, cause de mon voyage. Il débuta en disant qu'il était décidé à appuyer la Sardaigne de toutes ses forces dans une guerre contre l'Autriche, pourvu que la guerre fût entreprise pour une cause non révolutionnaire, qui pût être justifiée aux yeux de la diplomatie et plus encore de l'opinion publique en France et en Europe.

La recherche de cette cause présentant la principale difficulté à résoudre pour se mettre d'accord, j'ai cru devoir traiter cette question avant toutes les autres. J'ai proposé d'abord de faire valoir les griefs auxquels donne lieu la peu fidèle exécution, de la part de l'Autriche, de son traité de commerce avec nous.

A cela l'Empereur a répondu qu'une question commerciale de médiocre importance ne pouvait donner lieu à une grande guerre destinée à changer la carte d'Europe.

Je proposai alors de mettre en avant, de nouveau, les causes qui

nous avaient déterminés, au congrès de Paris, à protester contre l'extension illégitime de la puissance de l'Autriche en Italie, c'est-à-dire le traité de 1847 entre l'Autriche et les ducs de Parme et de Modène ; l'occupation prolongée de la Romagne et des Légations ; les nouvelles fortifications élevées autour de Plaisance.

L'Empereur n'agréa pas cette proposition. Il observa que puisque les griefs que nous avions fait valoir en 1856 n'avaient pas été jugés suffisants pour amener l'intervention de la France et de l'Angleterre en notre faveur, on ne comprendrait pas comment maintenant ils pourraient justifier un appel aux armes.

« D'ailleurs — a-t-il ajouté — tant que nos troupes sont à Rome, je ne puis guère exiger que l'Autriche retire les siennes d'Ancône et de Bologne. » L'objection était juste. Il fallut donc renoncer à ma seconde proposition ; je le fis à regret, car elle avait quelque chose de franc et d'audacieux qui allait parfaitement au caractère noble et généreux de Votre Majesté et du peuple qu'Elle gouverne.

Ma position devenait embarrassante, car je n'avais plus rien de bien défini à proposer. L'Empereur vint à mon aide, et nous nous mîmes ensemble à parcourir tous les Etats de l'Italie, pour y *chercher cette cause de guerre si difficile à trouver.* Après avoir voyagé dans toute la Péninsule sans succès, nous arrivâmes presque sans nous en douter à Massa et Carrara, et là nous découvrîmes ce que nous cherchions avec tant d'ardeur. Ayant fait à l'Empereur une description exacte de ce malheureux pays, dont il avait d'ailleurs déjà une idée assez précise, nous convînmes que l'on provoquerait une adresse des habitants à Votre Majesté, pour demander sa protection et réclamer même l'annexion de ces duchés à la Sardaigne. Votre Majesté n'accepterait pas la pétition proposée, mais, prenant fait et cause pour les populations opprimées, adresserait au duc de Modène une note hautaine et menaçante. Le duc, fort de l'appui de l'Autriche, y répondrait d'une manière impertinente. Là-dessus Votre Majesté ferait occuper Massa, et la guerre commencerait. Comme ce serait le duc de Modène qui en serait la cause, l'Empereur pense qu'elle serait populaire non seulement en France, mais également en Angleterre, et dans le reste de l'Europe, vu que ce prince est, à tort ou à raison, considéré comme le bouc émissaire du despotisme. D'ailleurs, le duc de Modène n'ayant reconnu aucun des souverains qui ont régné en France depuis 1830, l'Empereur a moins de ménagements à garder envers lui qu'envers tout autre prince.

Cette première question résolue, l'Empereur me dit : « Avant d'aller plus loin, il faut songer à deux graves difficultés que nous rencontrerons en Italie : le Pape et le roi de Naples ; je dois les ménager : le premier, pour ne pas soulever contre moi les catholiques en France ; le second, pour nous conserver les sympathies de la Russie, qui met une espèce de point d'honneur à protéger le roi Ferdinand. » Je répondis à l'Empereur que, quant au Pape, il lui

était facile de lui conserver la tranquille possession de Rome au moyen de la garnison française qui s'y trouvait établie, quitte à laisser les Romagnes s'insurger ; que, le Pape n'ayant pas voulu suivre à leur égard les conseils qu'il lui avait donnés, il ne pouvait trouver mauvais que ces contrées profitassent de la première occasion favorable pour se délivrer d'un détestable système de gouvernement que la cour de Rome s'était obstinée à ne pas réformer ; que, quant au roi de Naples, il ne fallait pas s'occuper de lui, à moins qu'il ne voulût prendre fait et cause pour l'Autriche ; quitte toutefois à laisser faire ses sujets si, profitant du moment, ils se débarrassaient de sa domination paternelle.

Cette réponse satisfit l'Empereur, et nous passâmes à la grande question : Quel serait le but de la guerre ?

L'Empereur admit sans difficulté qu'il fallait chasser tout à fait les Autrichiens de l'Italie, et ne pas leur laisser un pouce de terrain au delà des Alpes et de l'Izonzo.

Mais ensuite, comment organiser l'Italie ? Après de longues dissertations, dont j'épargne le récit à Votre Majesté, nous avons à peu près convenu des bases suivantes, tout en reconnaissant qu'elles étaient susceptibles d'être modifiées par les évènements de la guerre. La vallée du Pô, la Romagne et les Légations auraient constitué le royaume de la haute Italie, sur lequel règnerait la maison de Savoie. On conserverait au Pape Rome et le territoire qui l'entoure. Le reste des Etats du Pape, avec la Toscane, formerait le royaume de l'Italie centrale. On ne toucherait pas à la circonscription territoriale du royaume de Naples ; les quatre Etats italiens formeraient une confédération à l'instar de la confédération germanique ; on en donnerait la présidence au Pape pour le consoler de la perte de la meilleure partie de ses Etats.

Cet arrangement me paraît tout à fait acceptable. Car Votre Majesté, devenue souveraine de droit de la moitié la plus riche et la plus forte de l'Italie, serait souveraine de fait de toute la Péninsule.

Quant au choix des souverains à placer à Florence et à Naples, dans le cas fort probable où l'oncle de Votre Majesté et son cousin prissent le sage parti de se retirer en Autriche, la question a été laissée en suspens ; toutefois l'Empereur n'a pas caché qu'il verrait avec plaisir Murat remonter sur le trône de son père ; et, de mon côté, j'ai indiqué la duchesse de Parme comme pouvant occuper, du moins d'une manière transitoire, le palais Pitti. Cette dernière idée a plû infiniment à l'Empereur, qui paraît attacher un grand prix à ne pas être accusé de persécuter la duchesse de Parme, en sa qualité de princesse de la famille de Bourbon.

Après avoir réglé le sort futur de l'Italie, l'Empereur me demanda ce qu'aurait la France et si Votre Majesté céderait la Savoie et le comté de Nice. Je répondis que Votre Majesté, professant le principe des nationalités, comprenait qu'il s'ensuivait que la Savoie dût être

réunie à la France; que par conséquent elle était prête à en faire le sacrifice, quoiqu'il lui en coûtât excessivement de renoncer à un pays qui avait été le berceau de sa famille et à un peuple qui avait donné à ses ancêtres tant de preuves d'affection et de dévouement; que, quant à Nice, la question était différente, car les Niçois tenaient, par leur origine, leur langue et leurs habitudes, plus au Piémont qu'à la France, et que, par conséquent, leur accession à l'Empire serait contraire à ce même principe qu'on allait prendre les armes pour faire triompher. Là-dessus, l'Empereur caressa à plusieurs reprises ses moustaches, et se contenta d'ajouter que c'étaient là, pour lui, des questions tout à fait secondaires, dont on aurait le temps de s'occuper plus tard.

Passant ensuite à examiner les moyens à employer pour que la guerre eût une issue heureuse,. l'Empereur observa qu'il fallait tâcher d'isoler l'Autriche et de n'avoir affaire qu'avec elle ; que c'était pour cela qu'il tenait tant à ce qu'elle fût motivée par une cause qui n'effrayât pas les autres puissances du continent, et qui fût populaire en Angleterre. L'Empereur a paru convaincu que celle que nous avions adoptée remplissait ce double but.

L'Empereur compte positivement sur la neutralité de l'Angleterre; il m'a recommandé de faire tous nos efforts pour agir sur l'opinion publique dans ce pays, pour forcer son gouvernement, qui en est l'esclave, à ne rien entreprendre en faveur de l'Autriche. Il compte également sur l'antipathie du prince de Prusse envers les Autrichiens, pour que la Prusse ne se prononce pas contre nous.

Quant à la Russie, il a la promesse formelle et plusieurs fois répétée de l'empereur Alexandre de ne pas contrarier ses projets sur l'Italie ; si l'Empereur ne se fait pas illusion, ainsi que suis assez porté à le croire d'après tout ce qu'il m'a dit, la question serait réduite à une guerre entre la France et nous d'un côté, et l'Autriche de l'autre.

L'Empereur, toutefois, considère que la question, même réduite à ces proportions, n'en a pas moins une extrême importance et nous présente encore d'immenses difficultés. L'Autriche, il ne faut pas se le dissimuler, a d'énormes ressources militaires. Les guerres de l'Empire l'ont bien prouvé. Napoléon a eu beau la battre pendant quinze ans, en Italie et en Allemagne, il a eu beau détruire un grand nombre de ses armées, lui enlever des provinces et la soumettre à des taxes de guerre écrasantes, il l'a toujours retrouvée sur les champs de bataille prête à recommencer la lutte. Et l'on est forcé de reconnaître qu'à la fin des guerres de l'Empire, à la terrible bataille de Leipzig, ce sont encore les bataillons autrichiens qui ont le plus contribué à la défaite de l'armée française. Donc, pour forcer l'Autriche à renoncer à l'Italie, deux ou trois batailles gagnées dans les vallées du Pô et du Tagliamento ne seront pas suffisantes ; il faudra nécessairement pénétrer dans les confins de l'Empire, et l'épée sur

le cœur, c'est-à-dire à Vienne même, la contraindre à signer la paix sur les bases arrêtées d'avance.

Pour atteindre ce but, des forces très considérables sont indispensables. L'Empereur les évalue à trois cent mille hommes au moins, et je crois qu'il a raison. Avec cent mille hommes, on bloquerait les places fortes du Mincio et de l'Adige et l'on garderait les passages du Tyrol; deux cent mille marcheraient sur Vienne par la Carinthie et la Styrie. La France fournirait deux cent mille hommes, la Sardaigne et les autres provinces de l'Italie cent mille. Le contingent italien paraîtra peut-être faible à Votre Majesté ; mais, si Elle réfléchit qu'il s'agit de forces qu'il faut faire agir, de forces en ligne, Elle reconnaîtra que, pour avoir cent mille hommes disponibles, il en faudra cent cinquante mille sous les armes.

L'Empereur m'a paru avoir des idées fort justes sur la manière de faire la guerre et sur le rôle que les deux pays devaient y jouer. Il a reconnu que la France devait faire de la Spezzia sa grande place d'armes et agir spécialement sur la droite du Pô, jusqu'à ce qu'on se fût rendu maître du cours de ce fleuve en forçant les Autrichiens à se resserrer dans les forteresses.

Il y aurait donc deux grandes armées, dont une commandée par Votre Majesté et l'autre par l'Empereur en personne.

D'accord sur la question militaire, nous l'avons été également sur la question financière, qui, je dois le faire connaître à Votre Majesté, est celle qui préoccupe spécialement l'Empereur. Il consent, toutefois, à nous fournir le matériel de guerre dont nous pourrions avoir besoin, et à nous faciliter à Paris la négociation d'un emprunt. Quant au concours des provinces italiennes en argent et en nature, l'Empereur croit qu'il faut s'en prévaloir, tout en les ménageant jusqu'à un certain point.

Les questions que je viens d'avoir l'honneur de résumer à Votre Majesté aussi brièvement que possible furent l'objet d'une conversation avec l'Empereur qui dura de onze heures du matin à trois heures de l'après-midi. A trois heures l'Empereur me congédia en m'engageant à revenir à quatre heures pour aller avec lui faire une promenade en voiture.

A l'heure indiquée, nous montâmes dans un élégant phaéton traîné par deux chevaux américains que l'Empereur guidait lui-même ; et suivi d'un seul domestique, il me conduisit pendant trois heures au milieu des vallons et des forêts qui font des Vosges une des parties les plus pittoresques de la France...

Cet entretien du soir, ainsi que la deuxième moitié de la lettre de Cavour, roula presque tout entier sur la part qui devait revenir à la France, dans ce brigandage concerté aux dépens de l'Autriche. Et cette part c'était beaucoup moins la

Savoie, dont Napoléon III faisait bon marché, qu'une satisfaction de vanité et un calcul dynastique : le mariage du prince Napoléon avec une fille de Victor-Emmanuel.

Cavour continue :

A peine étions-nous sortis de Plombières que l'Empereur entama ce sujet et voulut connaître les intentions de Votre Majesté... Il dit en riant qu'il avait pu dire du mal de son cousin à Votre Majesté, car souvent il avait été en colère contre lui ; mais qu'au fond il l'aimait tendrement, parce qu'il avait d'excellentes qualités et que depuis quelque temps il se conduisait de manière à se concilier l'estime et l'affection de la France. Napoléon, ajouta-t-il, vaut beaucoup mieux que sa réputation ; il est frondeur, aime la contradiction ; mais il a beaucoup d'esprit, pas mal de jugement et un cœur très bon. Ceci est vrai : que Napoléon ait de l'esprit, Votre Majesté a pu en juger et je pourrais le certifier d'après les nombreuses conversations que j'ai eues avec lui. Qu'il ait du jugement, sa conduite depuis l'Exposition, qu'il a présidée, le prouve. Enfin, que son cœur soit bon, la constance dont il a fait preuve soit envers ses amis, soit envers ses maîtresses, en est une preuve sans réplique. Un homme sans cœur n'aurait pas quitté Paris au milieu des plaisirs du carnaval pour aller faire une dernière visite à Rachel qui se mourait à Cannes, et cela quoiqu'il se fût séparé d'elle quatre années plus tôt.

Dans mes réponses à l'Empereur, je me suis toujours étudié à ne pas le blesser, tout en évitant de prendre un engagement quelconque. A la fin de la journée, au moment de nous séparer, l'Empereur me dit : « Je comprends que le Roi ait une répugnance à marier sa fille si jeune ; aussi je n'insisterai point pour que le mariage ait lieu tout de suite ; je serais tout disposé à attendre un an et plus, s'il le faut. Tout ce que je désire, c'est de savoir à quoi m'en tenir. Veuillez, en conséquence, prier le Roi de consulter sa fille et de me faire connaître ses intentions d'une manière positive. S'il consent au mariage, qu'il en fixe l'époque ; je ne demande d'autres engagements que votre parole réciproquement donnée et reçue. » Là-dessus, nous nous sommes quittés. L'Empereur, en me serrant la main, me congédia en me disant : « Ayez confiance en moi, comme j'ai confiance en vous. »

Cavour supplie ensuite le Roi de ne pas se refuser aux désirs de l'Empereur, « d'un homme qui n'oublie jamais un service, comme il ne pardonne jamais une injure. » Le mariage n'est peut-être pas une condition *sine quâ non* de l'alliance ; mais si le mariage n'a pas lieu, l'Empereur appor-

tera à l'alliance un esprit tout différent, et le prince Napoléon, « plus Corse encore que son cousin », vouera une haine mortelle à un petit roi qui aura refusé de l'accepter comme gendre, même apportant pour prix de l'acceptation la couronne d'Italie. Suit un portrait favorable du prince Napoléon :

Il n'est pas roi, il est vrai, mais il est le premier prince du sang du premier empire du monde. Il n'est séparé du trône que par un enfant de deux ans. D'ailleurs, Votre Majesté doit bien se résoudre à se contenter d'un prince pour sa fille, puisqu'il n'y a pas, en Europe, de rois et de princes héréditaires disponibles. Le prince Napoléon n'appartient pas à une ancienne famille souveraine, il est vrai ; mais son père lui lèguera le nom le plus glorieux des temps modernes, et par sa mère, princesse de Wurtemberg, il est allié aux plus illustres maisons princières de l'Europe. Le neveu du doyen des rois, le cousin de l'Empereur de Russie, n'est pas tout à fait un parvenu auquel on ne puisse sans honte s'allier.

Mais les principales objections qu'on peut faire à ce mariage reposent peut-être sur le caractère personnel du prince et sur la réputation qu'on lui a faite. A ce sujet, je me permettrai de répéter ce que l'Empereur m'a dit avec une entière conviction : qu'il vaut mieux que sa réputation. Jeté tout jeune dans le tourbillon des révolutions, le prince s'est laissé entraîner à des opinions fort exagérées.

Ce fait, qui n'a rien d'extraordinaire, a excité contre lui une foule d'ennemis. Le prince s'est fort modéré ; mais, ce qui lui fait grand honneur, c'est qu'il est resté fidèle aux principes libéraux de sa jeunesse, tout en renonçant à les appliquer d'une manière déraisonnable et dangereuse ; c'est qu'il a conservé ses anciens amis, bien qu'ils eussent été frappés par les disgrâces. Sire, l'homme qui, en arrivant au faîte des honneurs et de la fortune, ne désavoue pas ceux qui furent ses compagnons d'infortune et ne désavoue pas les amitiés qu'il avait dans les rangs des vaincus, n'a pas mauvais cœur. Le prince a bravé la colère de son cousin pour conserver ses anciennes affections, il ne lui a jamais cédé sur ce point, il ne cède pas davantage aujourd'hui.

La conduite du prince en Crimée est regrettable. Mais s'il n'a pas su résister aux ennuis et aux privations d'un long siège, il a pourtant montré à la bataille de l'Alma du courage et du sang-froid.

D'ailleurs, il pourra réparer dans les champs de l'Italie le tort qu'il a pu se faire sous les remparts de Sébastopol. La conduite privée du prince a pu être légère ; mais elle n'a jamais donné lieu à de graves reproches.

Il a toujours été bon fils, et avec son cousin, s'il l'a fait plus d'une fois enrager, dans les questions sérieuses, il lui est toujours demeuré fidèle et attaché.

Cavour termine en rappelant au Roi le sort de ses quatre tantes, filles de son oncle Victor-Emmanuel Ier, qui toutes ont épousé des souverains d'ancien régime et toutes, selon lui, ont été parfaitement malheureuses. Il conclut en ces termes :

Si Votre Majesté daigne méditer sur les considérations que je viens d'avoir l'honneur de lui soumettre, j'ose me flatter qu'Elle reconnaîtra qu'Elle peut, comme père, consentir au mariage que l'intérêt suprême de l'Etat, l'avenir de sa famille, du Piémont, de l'Italie tout entière lui conseillent de contracter.

Je supplie Votre Majesté de me pardonner ma franchise et la longueur de mes récits. Je n'ai pas su, dans une question si grave, être plus réservé, ni plus bref.

Les sentiments qui m'inspirent, les mobiles qui me font agir sont une excuse que Votre Majesté voudra bien agréer.

Ayant dû écrire cette éternelle épître sur le coin de la table d'une auberge sans avoir le temps de la copier, ni même de la relire, je prie Votre Majesté de vouloir bien la juger avec indulgence, et excuser ce qu'il peut y avoir de désordre dans les idées et d'incohérence dans le style. Malgré les défauts que je viens de signaler, cette lettre contenant l'expression fidèle et exacte des communications que m'a faites l'Empereur, j'ose prier Votre Majesté de vouloir bien la conserver, afin de pouvoir, à mon retour à Turin, en extraire des notes qui pourront servir à la suite des négociations qui peuvent avoir lieu.

Dans l'espoir de pouvoir, à la fin de la semaine prochaine, déposer aux pieds de Votre Majesté l'hommage de mon profond et respectueux dévouement, j'ai l'honneur d'être de Votre Majesté,

Sire,

Le très humble et très obéissant serviteur et sujet,

C. Cavour.

Telle est cette lettre accusatrice, qui projette une si grande lumière sur l'histoire contemporaine; lettre d'une politique si prévoyante, si habile et en même temps si criminelle. En pleine paix, alors que tout le monde dort tranquille, deux hommes s'abouchent dans l'ombre, seuls et sans témoins, pour s'entendre sur les moyens d'allumer un incendie et de tirer chacun la meilleure part des dépouilles de leurs voisins, pendant la bagarre qui suivra ; dans cette bagarre deux cent mille hommes perdront la vie ; ils le savent, mais leur soif

de butin ne s'arrête pas à cette considération ; et, pour commencer, le plus faible mais le plus rusé des deux, celui qui pousse et exploite l'autre, livre, pour prix du marché, une innocente jeune fille. Peut-on imaginer rien de plus vil et de plus scélérat ? Voilà pourtant la gloire chez les trois quarts des conquérants ; voilà la victoire quand on la dépouille de ses rayons !

Le prince Napoléon ne parait pas avoir assisté à l'entrevue ; mais absent de corps, son inspiration renforçait et avait dirigé à l'avance l'audace de son cousin. C'était lui qui avait dit à Cavour : « Venez et osez : je vous promets l'impossible. » Quelques-uns des familiers des Tuileries, parmi lesquels M. Walewski, remarquèrent son air de jubilation et flairèrent une intrigue. L'Empereur fut informé de leurs inquiétudes, mais feignit de les ignorer ; il invita seulement le prince à la patience et à plus de circonspection. Mais il n'eut pas besoin de cette recommandation auprès de Victor-Emmanuel, qui était Italien, encore moins auprès de Cavour, plus rusé à lui seul que tous les autres ensemble.

En attendant que se dévoilassent ses noirs desseins, le conspirateur couronné continuait à recueillir les hommages d'un peuple heureux. Le voyage de Normandie et de Bretagne fut pour lui un nouveau triomphe ; nous devons le raconter avec quelque détail.

Le départ eut lieu de Saint-Cloud le 3 août 1858. Leurs Majestés étaient accompagnées du maréchal Vaillant, grand maréchal du palais ; de la princesse d'Essling, grande-maîtresse de la maison de l'Impératrice ; des généraux Niel et Fleury, aides de camp de l'Empereur ; du marquis de Chaumont-Quitry, du vicomte de Lezay-Marnésia, du baron de Bourgoing, chambellan-écuyer ; du capitaine Brady et du marquis de Cadore, officiers d'ordonnance ; de la comtesse de La Bédoyère et de la comtesse de Lourmel, dame du palais de l'Impératrice.

Ce voyage n'était pas seulement une promenade décorative à travers nos vieilles provinces. Il se rattachait à des évène-

ments glorieux pour notre pays. La Reine d'Angleterre, accompagnée du prince Albert et escortée par la flotte anglaise, était venue rendre la visite faite en Angleterre par les souverains. A aucune époque une telle démonstration ne s'était produite de la part de la première puissance maritime du monde moderne, si orgueilleuse de sa suprématie. Cette entrevue pacifique fut entourée, du côté de la France surtout, du plus imposant appareil ; une grande activité régnait dans nos arsenaux, depuis l'avènement de Napoléon III, si bien que nos grands ports entrevoyaient dans un avenir prochain le retour de leur gloire passée.

L'Empereur inaugura à Nantes un bassin de radoub auquel on donna son nom ; ce bassin est le plus vaste et le mieux aménagé qui existe. Il assista au lancement d'un nouveau vaisseau, la *Ville-de-Nantes* et, après des fêtes splendides, s'embarqua sur la *Bretagne* pour se rendre à Cherbourg et à Brest.

A Cherbourg, l'affluence des visiteurs, venus de toutes les parties du monde pour assister à l'entrevue des souverains, avait été si considérable qu'on avait dû organiser un véritable campement pour les étrangers. Par les ordres de l'Empereur, plusieurs centaines de tentes, parfaitement ordonnées, avaient été dressées autour de la gare, offrant une hospitalité pittoresque à nombre de personnes qui eussent été forcées, sans ce secours, de coucher à la belle étoile.

Le lendemain du départ de Cherbourg, à une heure de l'après-midi, l'escadre franchissait les passes du Goulet et entrait dans la rade de Brest. Les grands vaisseaux aux voiles gonflées s'avançaient noblement, la *Bretagne* en tête ; ils venaient se ranger au mouillage, dans un ordre admirable, salués par tous les canons de la rade et des forts, tandis qu'une immense population, en habits de fête, couronnant toutes les falaises, acclamait les souverains.

L'Empereur, pour se rendre à terre, était monté dans le canot sur lequel Napoléon Ier visita les bouches de l'Escaut et les défenses d'Anvers, en 1811. Cette embarcation, dirigée

par trente rameurs, était ornée avec une grande magnificence. Deux statues dorées y soutenaient à l'arrière une tente de velours écarlate semée d'abeilles d'or, surmontée de la couronne impériale et d'un aigle aux ailes déployées, tandis que des néréïdes et des tritons groupés dans un mouvement magnifique semblent entraîner sur les flots cette embarcation, d'un luxe qui évoque le souvenir des trirèmes de Cléopâtre [1].

A aucune époque et dans aucun lieu du monde, des souverains ne reçurent un accueil comparable à celui que l'Empereur et l'Impératrice trouvèrent parmi ces bonnes populations bretonnes. Les légitimistes intransigeants restaient chez eux, mais leur protestation abstentionniste se bornait à regretter que Napoléon III ne fût pas, selon eux, un monarque légitime.

Chaque soir, pendant le séjour de Leurs Majestés, le cours d'Ajot, cette magnifique promenade, couverte d'arbres séculaires, qui domine la rade, était illuminé par des millions de verres de couleur, formant comme un dôme de feu. Avec un étonnement naïf, les Bretons s'écriaient, dans leur poétique langage : « *Nemet er Baradoz, n'euz hetra ebed kaeroch !* Excepté le paradis, il n'est rien de plus beau ! »

L'Empereur et l'Impératrice se mêlaient familièrement à la foule, profondément touchés de l'accueil digne d'un autre âge qu'ils trouvaient dans ce peuple aussi respectueux qu'empressé.

Afin de réunir le plus de monde possible autour des souverains, on avait aménagé la halle aux grains qui, grâce à une décoration somptueuse, était transformée en salle de bal. Les murs disparaissaient sous d'immenses panneaux de glaces encadrés de velours écarlate, et une profusion de fleurs entourait dix rangées de gradins chargés de femmes en toi-

---

[1] Depuis lors, un peu abandonnée sous un hangar, dans le fond du port, ce vieux canot a eu besoin de coûteuses restaurations pour être mis à la disposition de M. Carnot dans son voyage à Brest.

lette de bal. Après le quadrille officiel, cinquante couples portant le costume des divers cantons défilèrent avec leurs bannières devant l'estrade impériale.

S'arrêtant un moment, ils s'inclinaient avec une génuflexion aussi profonde que s'ils avaient été dans une église ; puis au son du biniou, ils exécutaient les danses nationales. Ce long défilé de bannières, au milieu de la splendeur du bal, ces costumes d'une étrange richesse, l'air grave et digne de tous ces jeunes hommes aux longs cheveux flottants, ces femmes qui, dans leur simplicité, ne manquaient ni de grâce ni de noblesse, tout cela produisait un effet saisissant, et l'on aurait pu se croire transporté au milieu d'une scène du Moyen-Age.

L'Impératrice portait une robe de tulle bleu pâle semée de légers fils d'argent. Son buste incomparable, ses épaules exquises se dégageaient comme d'un nuage au milieu de ces flots de tulle. Le chambellan de service ayant annoncé, d'une voix retentissante, « l'Empereur », un profond silence se fit subitement parmi les milliers de personnes réunies. L'Impératrice, d'un mouvement qui n'appartenait qu'à elle, imposante et modeste tout à la fois, fit un salut circulaire, enveloppant de son long regard lumineux et doux toute cette foule attentive. Elle était alors dans tout l'épanouissement de sa beauté radieuse, que rehaussait encore le prestige de la souveraineté. Et ce prestige fut à son apogée lors du voyage en Bretagne. Aussi, malgré bien des évènements divers, l'Empereur et l'Impératrice en conservèrent toujours un souvenir attendri.

Après avoir visité l'arsenal, les hôpitaux, laissant partout les traces d'une libéralité vraiment royale, l'Empereur et l'Impératrice quittaient Brest, le 12 août, en chaise de poste, pour continuer, de relais en relais, ce voyage qui fut un véritable évènement pour le pays. De village en village, toute la population faisait escorte. Tous les chevaux de la contrée étaient mis en réquisition pour suivre Leurs Majestés, et l'on voyait de bons curés bretons mêlés au flot de leurs parois-

siens, galoper autour des voitures impériales d'un bourg à l'autre.

Le voyage s'acheva le 15 août au sanctuaire de Saint-Anne-d'Auray, le pèlerinage le plus vénéré de toute la Bretagne.

En ce temps là, qui devait s'éloigner si vite et peut-être pour ne jamais revenir, trente-six millions de catholiques français ne craignaient pas de s'agenouiller publiquement avec leurs souverains, et leurs souverains avec eux, pour rendre hommage à Dieu qui leur octroyait le commun bonheur, la mutuelle confiance dont ils jouissaient les uns par les autres, et que nul homme sincère n'osait révoquer en doute.

C'était l'âge d'or de l'Empire. Et celui qui aurait annoncé que l'Empereur était à la veille de descendre spontanément, follement et malgré tous les avertissements de ses amis, de ces sommets lumineux, aurait trouvé autant d'incrédules que d'auditeurs.

Peut-être en aurait-il compté un de plus, car il aurait eu quelque peine à croire lui-même à sa propre prédiction.

TABLE ANALYTIQUE

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

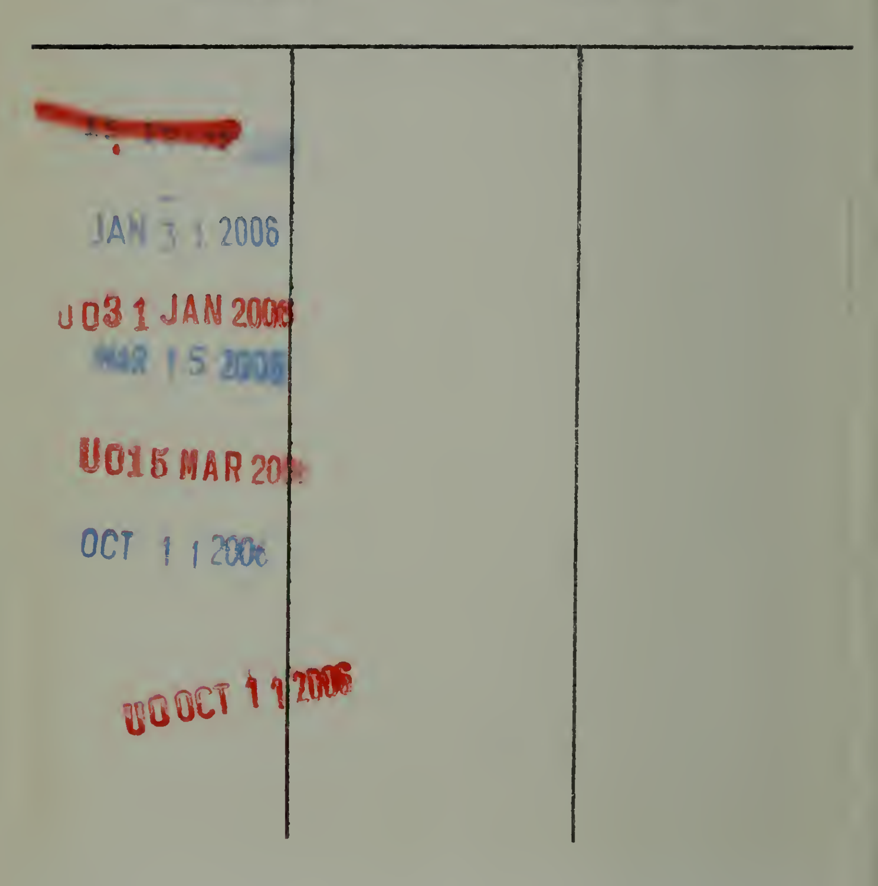
CHAPITRE VIII

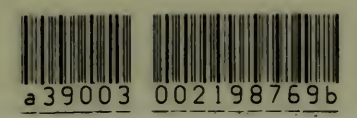
CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

FIN DU TOME PREMIER


JAN 3 1 2006
U 0 3 1 JAN 2006
MAR 1 5 2006
U 0 1 5 MAR 20
OCT 1 1 2006
U O OCT 1 1 2006


a39003 002198769b

